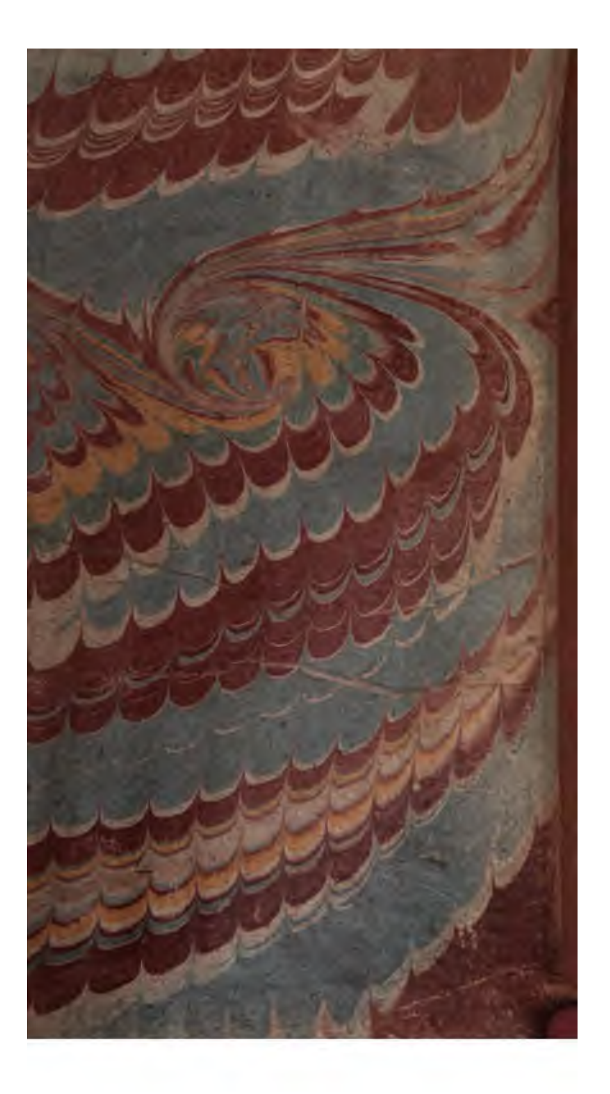




ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



20
1986

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XLVIII.

JANVIER.



A PARIS,
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XLVIII.

JANVIER.



A PARIS,

Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JANVIER M. DCC. XLVIII.

INSTITUTIONS NEWTONIENNES, ou Introduction à la Philosophie de M. Newton, Par M. SIGORGNE, *de la Maison & Société de Sorbonne, Professeur de Philosophie en l'Université de Paris, 2 vol. in-8o. 243 pag. pour le premier volume, & 279 pour le second, trois Planches détachées.* A Paris, chez Jacques-François Quillau, Fils, Libraire, rue S. Jacques, vis à-

vis les Mathurins, aux armes de l'Université, 1747.

MONSIEUR Sigorgne Professeur de Philosophie dans l'Université de Paris, est le premier de ses Confreres qui ose franchir la barriére, & ouvrir la porte au Newtonisme dans cette même école, qui s'est fait honneur jusqu'à present de suivre Descartes. Notre Professeur veut tâcher de faire revenir ses Collégues de ces sentimens, qu'il appelle d'anciens préjugés ; il s'attache à former des Eléves qui soient disciples de Newton, & Antagonistes du Philosophe François. Voilà le projet de M. Sigorgne ; c'est là ce qu'on appelle aujourd'hui, répandre le goût de la bonne & saine Philosophie. Langage ordinaire dans toutes les révolutions.

Nous donnerons une courte analyse de cet ouvrage ; ceux qui sont au fait du systême de Newton, aimeront mieux connoître

l'ordre & la méthode qu'a ſuivi M. Sigorgne, que d'être inſtruits d'un détail qu'ils ſçavent; ils n'y apprendroient rien de nouveau, puiſque l'Auteur avoue (& ce qui eſt vrai) qu'il n'a fait que raſſembler ce qui a été dit par pluſieurs Commentateurs, ſur les principes mathématiques de la philoſophie naturelle de Newton.

Ce ſont deux volumes *in*-8°. qui compoſent en tout 15 chapitres. Le premier traite *de la réſiſtance des milieux*. Lorſque Newton a montré la méthode qu'il falloit ſuivre pour calculer les réſiſtances des différens milieux, ç'a été pour conclure que ces eſpaces céleſtes dans leſquels les planetes nâgent, ſont privés de toute matiére, & ne devoient point réſiſter. Quiconque admet le plein, doit s'appeller Cartéſien, & celui qui reçoit le vuide eſt Newtonien: l'impulſion eſt le principe de l'un, & l'attraction eſt le ſyſtême qu'adoptent les Sectateurs de Newton.

On traite dans ce premier chapitre de la force d'Inertie, de la cohésion des parties, de la viscosité, de la grandeur des surfaces, & de la densité de la matiére. Toutes les propositions qu'on trouve ici sont des théorêmes de Géométrie fondés plutôt sur des hypothéses que sur des vérités Physiques démontrées par quelques expériences ; elles n'ont de solidité dans l'application qu'autant que le Physicien veut bien leur en donner.

Le titre du second chapitre est l'attraction, son mécanisme, & son existence. On connoit plusieurs effets de l'attraction, c'est la cause que les Philosophes ont recherchée. Selon M. Sigorgne, l'attraction est une loi de la nature, une loi primitive; elle est aussi probable (dit-on) que la loi d'impulsion; celle-ci n'a aucun avantage sur la premiére; elles ont toutes les deux été établies par l'Auteur de la nature. Enfin l'attraction, selon M. Sigorgne, est un supplément à la Phi-

losophie de Descartes. On rapporte dans ce chapitre plusieurs objections contre les Cartésiens.

On veut prouver dans le troisiéme chapitre que l'attraction est réciproque; un Corps ne sçauroit agir ou en presser un autre qu'il n'y ait une réaction de la part du Corps comprimé ; c'est dans ce même chapitre qu'on examine si l'attraction est proportionnelle à la masse de la matiére, & à celle du corps attiré ; l'Auteur ne manque pas de rapporter que si un atome vient à tomber il fait un peu soulever la terre. On n'oublie pas de parler des diverses loix que suit l'attraction selon les différentes distances du corps attirant. C'est ici que l'on tire cette fameuse régle du systême Newtonien, que l'attraction agit dans le rapport inverse des quarrés des distances. Enfin la même loi qui fait tomber les corps sur la terre soutient la Lune dans son orbite. M. Sigorgne fait le même raisonnement au sujet des autres

Planetes qui tournent autour du Soleil, & qui occupent le foyer de l'ellipse qu'elles décrivent. L'auteur a mis dans le même endroit quelques restrictions dont l'attraction a besoin dans plusieurs circonstances, nous y renvoyons le Lecteur.

Le chapitre quatriéme traite de l'*attraction combinée* avec le mouvement de projection. Un Corps poussé par deux forces, l'une variable, & l'autre uniforme décrit une courbe; c'est un principe employé dans les mécaniques, & qui est d'un grand usage dans cette matiére. Newton a examiné & calculé le mouvement de pesanteur & de projection : il a recherché quelles étoient les courbes qu'un corps pourroit décrire suivant les diverses puissances de pesanteur. Nous avons eu plusieurs Auteurs célébres qui ont traité la même matiére d'après le sçavant Géométre Anglois; chacun s'est efforcé d'applanir les difficultés que l'on avoit trouvées dans l'Auteur original. Il est ici

question de la force centrifuge & centripete : on déduit en même temps tout ce qui regarde la régle de Kepler, loi immuable pour le systême de l'Univers. On trouve ici comme dans plusieurs autres ouvrages les proportions que plusieurs Géometres physiciens ont données sur le même sujet. L'Auteur déclame un peu contre les tourbillons, mais c'est une suite nécessaire du Newtonisme dont il est le partisan.

Les autres chapitres qui finissent ce premier volume, sont une application de la théorie que l'on a établie auparavant : ainsi dès le cinquiéme chapitre, on considére le mouvement qui se fait dans le cercle, & dans les autres courbes, comme celui qui arrive dans l'ellipse, l'hyperbole & la parabole : ce sont les différentes vitesses de projection qui déterminent le corps à décrire quelques-unes des courbes qui appartiennent aux sections coniques. On sçait même que ces quatre courbes satisfont à

tous les différens rapports de vîtesses, en supposant cependant que la force centripete agit dans la raison renversée des quarrés des distances.

Après ces chapitres M. Sigorgne a jugé à propos de donner une exposition métaphysique de la théorie qui a précédé, c'est le sujet du chapitre septiéme. L'Auteur dit que les démonstrations Géométriques ont au-dessus des Métaphysiques, l'exactitude & la précision, mais ces derniéres lui paroissent plus lumineuses. Ce chapitre est donc une récapitulation de ce que l'on a dit auparavant. Cette méthode de présenter le même sujet sous différens jours, peut avoir son utilité. M. Sigorgne finit ce même chapitre par diverses réflexions; on en lit une entr'autres: on ne doit point (dit l'Auteur) *courir si vite à l'objection contre un homme comme Newton*; ne peut-on pas dire, ne courez point si vite après le systême de Newton.

Le dernier chapitre du premier volume, eſt une explication du mouvement des planetes. M. Sigorgne ne veut point qu'on recherche les cauſes de l'inclinaiſon des orbites des planetes, ni celles de leurs axes ſur leur plan, ni de leur mouvement de rotation, ni la raiſon du paralleliſme de l'axe de la terre; il ne faut point enfin demander aux Newtoniens (Selon M. Sigorgne) pourquoi les planetes ſont plus groſſes les unes que les autres, & ce qui doit avoir déterminé à les placer à diverſes diſtances. Le Newtonien n'eſt point obligé de pénétrer ces ſecrets; c'eſt notre Auteur qui parle; il ſuffit du moins de répondre que s'il y a une cauſe, on doit l'attribuer à l'inertie des corps, nous ne ſommes pas perſuadés que tous les Newtoniens admettent ces conſéquences. Cependant l'Auteur prétend que ſi l'on eſt Cartéſien, on eſt dans l'obligation d'expliquer tous ces phénoménes; il eſt donc plus aiſé

de se dire Newtonien. On termine ce chapitre qui est le dernier du premier volume, en rapportant les formules que quelques Auteurs ont données, pour déterminer les masses, & les densités des planetes.

Le chapitre dixiéme commence le second volume; on entretient le Lecteur de la figure des planetes, & particuliérement de celle de la terre. Newton & plusieurs Auteurs après lui, ont cherché à déterminer la figure de la terre suivant les loix de l'attraction. Les uns & les autres ont été obligés de faire certaines hypothéses: ce qu'il y a d'essentiel dans cette matiére se réduit à trois problêmes principaux que l'Auteur explique: dans le premier on démontre que les Méridiens de la terre sont des Ellipses; dans le second on recherche quel est le rapport des pesanteurs sur la surface de la terre à différentes latitudes. Enfin dans le troisiéme problême, on montre comment on a déterminé le rapport des axes, &

l'Auteur finit ce chapitre par un examen ſur les différentes denſités de la matiére, dont on peut ſuppoſer que la terre eſt formée. M. Newton a aſſigné le rapport des axes de la terre de 230 à 229, en ſuppoſant la terre homogéne; on peut cependant ſuppoſer la denſité des couches variables, en s'approchant du centre, ou en imaginant vers le centre une eſpéce de noyau. Dans toutes ces hypothéſes la figure de la terre ſeroit plus applatie que dans le cas de l'homogénéité; qui eſt l'hypothéſe de M. Newton. Il eſt aiſé de réſoudre ces problêmes, après tous les bons ouvrages & les mémoires excellens qui ont paru depuis pluſieurs années ſur cette matiére. Nous aurions pu indiquer les ſources où toutes ces queſtions ont été traitées, mais la choſe nous auroit mené trop loin.

La Lune eſt une planete favorable pour le ſyſtême Newtonien. Le Géométre Anglois s'en eſt ſervi

terre. Nous ſerions trop longs ſi nous voulions rapporter comment l'on explique la preceſſion des équinoxes, & la rétrogradation des nœuds. On peut lire tout ce détail dans le 11e. chapitre du ſecond vol.

Si la Lune eſt capable par ſa gravitation de produire, ſelon les Newtoniens, la préceſſion des équinoxes, ils déduiſent avec bien plus de vraiſemblance le flux & reflux de la mer, de la peſanteur réciproque de la Lune ſur la terre, & de la terre ſur la Lune. Les Cartéſiens attribuent la cauſe de ce phénoméne à la Lune, mais ils partent d'hypothéſes bien différentes. Newton paroit en ce point l'emporter ſur les Cartéſiens; les calculs qu'il a faits en conſéquence ſont immenſes, & l'on prétend qu'ils s'accordent avec les obſervations; il y a peu de Phyſiciens, ou de Géométres Phyſiciens, qui n'ayent aſſez d'habileté pour faire quadrer ſes calculs avec les obſervations. Il y a auſſi peu de Géométres capables de relever

Newton dans ses erreurs de calcul ; on ne fait souvent que répeter ce qu'un plus habile que soi a dit avant nous. M. Sigorgne traite la question du flux & reflux, dans le douziéme chapitre.

On lit dans le treiziéme les loix de l'attraction, mais de l'attraction agissante suivant diverses circonstances ; on a vu jusqu'à present que le principal ressort du méchanisme de l'Univers, consistoit dans la loi qui établit que l'action de la pesanteur agit en raison renversée des quarrés des distances. Cette même loi ne subsiste plus dans les petites distances suivant les Newtoniens. Ce chapitre treiziéme est réservé à examiner ou à rapporter, quelles sont ces loix que les Newtoniens veulent admettre pour répondre à divers phénoménes qui se passent sous nos yeux, toujours différens de ceux qui arrivent à ces distances immenses & qui souvent nous échapent. Les Newtoniens ont été obligés d'ad-

mettre ces loix, pour expliquer les effets que les diverſes opérations de la Chimie nous font voir ; nous nous exemptons de rapporter & les loix & les raiſonnemens que fait notre Auteur à ce ſujet ; on peut avoir recours à l'ouvrage.

Puiſque le ſyſtême général de l'Univers & les phénomènes particuliers dépendent de l'attraction, comme on vient de le dire : c'eſt par le même principe qu'on prétend expliquer la dureté, le reſſort, la fluidité, &c. Cependant cette attraction, loi mécanique ſelon les Newtoniens, & établie par l'Auteur de la Nature, agit ſuivant divers rapports. Dans les opérations Chimiques on déduit leurs effets du rapport des Cubes des diſtances, & ſi ce rapport ne convient pas on prend celui des quatriémes, cinquiémes puiſſances, &c. Ainſi la diſſolution des ſels, des végétaux & des minéraux, ne doit provenir que d'une attraction infiniment grande : les détails de

cette matiére sont assez longs, & il est difficile de les lier ensemble, ou d'en parler sans entrer dans une discussion qui n'est point de notre objet, nous renvoyons au treiziéme chapitre du second volume.

Il faut dire la même chose du quatorziéme & quinziéme chapitres, ce sont diverses explications qui dépendent de l'attraction. On applique le même principe aux effets des tuyaux capillaires; enfin il y a peu de phénoménes, peu d'expériences que les Newtoniens ne déduisent de l'attraction. On a fait diverses hypothéses pour trouver la cause de l'élévation des liqueurs dans les tuyaux capillaires, elles ont été presque toutes abandonnées. On a substitué à ces hypothéses l'attraction; c'est donc l'attraction, selon les Newtoniens, qui soutient & fait élever l'eau au-dessus de son niveau dans les tuyaux d'un diametttre très-petit; c'est elle qui fait encore un effet contraire, en faisant baisser au-dessous

de la ligne horizontale le mercure dans les mêmes tuyaux capillaires. Les divers phénoménes de la lumiére, comme la réfraction & l'inflexion sont dépendans de l'attraction. En voilà assez pour donner une idée de cet ouvrage. M. Sigorgne est fort louable d'avoir cherché à se rendre utile; nous sommes persuadés que ses intentions sont très-bonnes; c'est dans cette vue qu'il a étudié divers Auteurs qui ont commenté Newton; le Public jugera de la méthode & de la maniére dont les propositions y sont expliquées: on peut assurer qu'elles sont très-bien dans la plûpart des ouvrages & des mémoires qu'il a consultés. Ce ne sont pas ici des élémens tellement à la portée des Ecoliers, que les jeunes gens puissent les entendre aisément, à moins qu'ils ne sçachent la Géométrie composée, & l'Auteur en a mis dans son ouvrage un petit traité à part. Il est encore nécessaire qu'ils ayent étu-

dié la mécanique, & qu'ils ſoient au fait du ſyſtême général du monde, & des nouvelles expériences de Phyſique.

HISTOIRE DU THEATRE François, depuis ſon origine juſqu'à preſent, avec la vie des plus célebres Poétes Dramatiques, un Catalogue exact de leurs piéces, & des Notes hiſtoriques & critiques, tome onziéme. A Paris, chez P. G. Lemercier, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'or; & Saillant, Libraire, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége, 1747.

CE volume contient l'hiſtoire de notre Théâtre pendant ſept années, depuis le mois de Janvier 1670, juſqu'à la fin de 1676.

L'année 1670, offre 16 piéces nouvelles, onze Comédies & cinq Tragédies.

Parmi ces Comédies il y en a deux de Moliére, *les Amans ma-*

gnifiques, & le Bourgeois Gentilhomme.

Le Bourgois Gentilhomme fut mal accueilli à la Cour. Le silence du Roy enhardit plusieurs Courtisans qui en trouvoient le Comique trop bourgeois, à déclarer tout haut leur sentiment, & Moliére n'osa paroître pendant les cinq jours qui se passérent, depuis la premiére représentation, jusqu'à la seconde.

Le Spectacle fini, le Roy eut la bonté de dire à l'Auteur qu'il ne lui avoit point parlé plutôt de sa piéce, dans la crainte d'avoir été séduit par la maniére dont elle avoit été représentée. Mais qu'aucune de ses autres Comédies ne l'avoit plus amusé, & qu'elle étoit excellente. Dans l'instant la Scéne changea, & ceux qui avoient le plus critiqué, furent précisément ceux qui prodiguérent les éloges avec le plus de profusion.

Dans *les recherches sur les Théâtres*, il se trouve une anecdote au

sujet de la Comédie du *Gentilhomme Guespin*, que *de Visé* donna quelque temps avant celle du *Bourgeois Gentilhomme*. On y rapporte que sur des murmures qui s'élevérent dans le Parterre, un ami de l'Auteur s'avança au bord du Théâtre, pour dire ces mots, *si vous n'êtes pas contens, on vous rendra votre argent à la porte; mais ne nous empêchez point d'entendre des choses qui nous font plaisir.* Que quelqu'un du Parterre lui répondit,

» Prince, n'avez-vous rien à nous dire
de plus ?

& qu'un autre ajouta,

» Non, d'en avoir tant dit il est même confus.

Nos Auteurs qui ne paroissent pas favorablement disposés pour celui *des recherches...* observent que l'ordre chronologique de son ouvrage devoit suffire pour lui faire découvrir la fausseté de ce fait. Ces deux vers sont pris de la Scéne neu-

viéme, du quatriéme Acte d'*Andronic*, qui ne parut qu'en 1685, & par conséquent 15 ans après *le Gentilhomme Guespin*.

Madame (Henriette d'Angleterre) avoit engagé les deux Rivaux, Corneille, & Racine, à travailler sur le même sujet. *Berenice* de Racine, parut la premiére sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, le 21 Novembre.

Cet article est ici traité avec assez détendue; on y rend compte d'abord de la critique vive que l'Abbé de Villars publia sur le champ contre cette Tragédie. Cette censure est judicieuse en quelques endroits, mais l'envie & la prévention y dominent en général. Si Madame de Sevigné en a fait un éloge flateur, c'est qu'elle étoit à peu près dans les mêmes idées contre Racine.

On y joint la réponse qui fut faite à cette critique par *Subligny*, ce même Auteur qui peu de temps auparavant avoit écrit d'une maniére

niére aſſez peu meſurée contre la Tragédie d'*Andromaque*. Et après avoir rapporté un paſſage de M. l'Abbé Dubos, où cet Auteur blâme le choix que Racine avoit fait du ſujet de Bérénice, & le caractére de Titus, on obſerve que ces Cenſeurs „ n'étoient pas des juges „ compétens de cette piéce, qu'el„ le n'eſt point faite pour les per„ ſonnes qui, comme ces Meſſieurs, „ n'enviſagent la Tragédie que du „ côté des paſſions qui ſortent au„ dehors de l'ame, telles que l'am„ bition, la vengeance, &c. & à „ qui les combats d'un cœur obli„ gé de renoncer à ce qu'il aime, „ & d'y renoncer dans le moment „ qu'il eſt le maître de ſe rendre „ heureux, paroiſſent des petiteſſes „ qui vont juſqu'au ridicule. "

Le reproche d'une trop grande ſimplicité, dans le ſujet de la Tragédie de Bérénice, a été encore renouvellé par M. l'Abbé Pellegrin, dans des lettres inſérées dans le Mercure en Octobre & en No-

vembre 1724. M. Racine au contraire regardoit cette ſimplicité même comme ce qui rendoit ce ſujet un des plus heureux pour le Théâtre.

On a attribué au grand Condé deux jugemens bien différens ſur la Tragédie de Bérénice.

Les uns prétendent qu'il appliquoit à cette piéce ces deux Vers où Titus parle de la Reine.

» Depuis cinq ans entiers tous les jours
je la vois,
» Et crois toujours la voir pour la pre-
miére fois.

D'autres racontent, que ce Prince à qui l'on demandoit ſon ſentiment, ne répondit jamais autre choſe que ce refrain de chanſon, *Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie.*

La Tragédie de *Tite & Bérénice* de Pierre Corneille, fut jouée pour la premiére fois le 28 du même mois de Novembre, ſur le Théâtre du Palais Royal.

L'Abbé de Villars attaqua la piéce de Corneille encore plus vivement qu'il n'avoit fait celle de Racine. Et on fit une Critique ingénieuſe de l'un & de l'autre, dans une piéce en trois Actes qui fut imprimée l'année ſuivante à Utrecht, ſous le titre de *Tite, & Titus*, ou *les Bérénices*. M. Corneille bien éloigné de convenir de la foibleſſe de ſon Poëme, en rejettoit entiérement le mauvais ſuccès ſur celle des Comédiens qui l'avoient repreſenté. Honoré de votre protection, dit-il au Roy, dans des vers qu'il lui preſenta en 1676,

» Agéſilas en foule auroit des Spectateurs,
» Et Bérénice enfin trouveroit des Acteurs.

M. de Fontenelle paroit avoir adopté cette excuſe de Corneille; ſuivant lui » Bérénice ne fut jouée » que par de mauvais Comédiens, » parce que ſa rivale avoit eu la

„ bonheur, ou l'art de lui enlever
„ les bons. “

Nos Auteurs conviennent que la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne passoit pour supérieure dans le genre Tragique, mais ils sont bien éloignés de croire que la piéce de Corneille ne soit tombée que par la faute des Acteurs. Il paroit par le témoignage de Robinet, que les Comédiens du Palais Royal y remplirent parfaitement leurs rôles, & c'est en effet ce dont ils étoient fort capables, entr'autres Mademoiselle *Moliére*, Mademoiselle *Beauval*, *la Thorilliére*, & *Baron* qui représentoient les principaux personnages.

L'Année 1671. ne fournit qu'une Tragi-Comédie, une Tragédie, & six Comédies.

Corneille & Quinault, secondérent, comme l'on sçait, Moliére dans la composition de la Tragi-Comédie de *Psiché*.

Cette piéce fut représentée sur le théâtre des Thuilleries, alors

tout nouveau ; nos Auteurs ont cru devoir, à cette occaſion, nous donner deux différentes deſcriptions de cette magnifique Salle : ils y ont joint les noms des Acteurs chantans & danſans dans les intermédes ; & ils en uſent de même à l'egard des autres piéces melées de muſique & de danſe, comme les *Amans magnifiques*, *le Bourgeois Gentilhomme*, *la Comteſſe d'Eſcarbagnas*. Ces ſortes de détails paroiſſent cependant ne tenir que d'aſſez loin à l'hiſtoire du Théâtre François.

Cette ſalle des Thuilleries ne ſervit qu'aux repréſentations de *Pſiché* ; elle fut enſuite abandonnée juſqu'en 1716, qu'on la raccommoda pour y exécuter des Ballets.

Des ſix Comédies données en 1671, il y en a deux de Moliére, *les Fourberies de Scapin*, & *la Comteſſe d'Eſcarbagnas*.

On remarque ici au ſujet de la Comédie *des Fourberies de Scapin*, traitée peut-être trop ſévérement

par Deſpréaux, que Moliére y a employé deux Scénes d'une piéce de Rotrou, qui a pour titre *La Sœur*. La Comparaiſon de ces Scénes avec celles de Moliére bien loin de faire tort à celui-ci, fait ſentir la fineſſe de ſon goût, & combien les idées les plus communes profitoient entre ſes mains. On en peut dire autant des deux autres Scénes qu'il a priſes dans *le Pédant joué*, de Cyrano Bergerac.

Bajazet parut ſur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne au commencement de 1672; ſon ſuccès fut complet. Madame de Sevigné perſiſta cependant toujours dans ſes ſentimens peu favorables à l'Auteur. „ Il y a, dit-elle à ſa fille, „ des endroits froids & foibles, & „ jamais il n'ira plus loin qu'An- „ dromaque.... Racine fait des „ Comédies pour la Champmêlé, „ & ce n'eſt pas pour les ſiécles à „ venir. Si jamais il n'eſt plus jeune „ & qu'il ne ſoit plus amoureux, „ ce ne ſera plus la même choſe. “

Jamais prophétie ne s'est trouvée plus heureusement démentie, par l'événement, aussi n'étoit-elle dictée que par la prévention.

Au reste Madame de Sévigné n'est pas la seule qui ait blamé le caractére de Bajazet : bien d'autres ont été choqués qu'un Prince Turc consente à perdre ainsi sa Maitresse, l'Empire, & la vie, biens qu'il se seroit conservés, en feignant quelques dispositions favorables pour la Sultane, jusqu'à l'exécution.

Cette année fut heureuse au Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Ariane de Corneille de Lisle, y succéda à Bajazet. M. de Visé Panégyriste de tout ce qui n'étoit point Moliére ou Racine principaux objets de son envie, en rendant compte du succès bien mérité de cette Tragédie, reléve cette circonstance qu'elle avoit été composée en 40 jours. Suivant M. de Boze, dans l'éloge de Corneille

Delisle, ce Poéte n'y en avoit employé que dix-sept.

Théodat du même Auteur, fut joué peu de temps après, & tomba sur le champ. Il y eut encore deux autres Tragédies, une de Boyer, & l'autre de Corneille l'aîné, *Pulcherie*. Nos Auteurs ne parlent qu'à regret des derniers ouvrages de ce grand Poéte, qui voulut l'être trop long-temps. Cette piéce eut pourtant du succès, quoi qu'elle fût rendue par les Comédiens du Marais, les moins estimés des trois Troupes.

Au nombre de huit Comédies qui furent représentées dans cette même année, on trouve *La fille Capitaine* de Montfleury, & *les Femmes Sçavantes*, de Moliére.

On a toujours pensé, & c'est ce qui paroit en effet être le plus vraisemblable, que la querelle de *Trissotin* & de *Vadius* dans cette derniére piéce, (Act. 3 Sec. 5) avoit pour fondement une dispute pareille arrivée devant Mademoi-

selle, entre l'Abbé Cotin & Ménage. Cependant dans le Bolæana, c'est Gille Boileau, frere du satyrique, qu'on substitue à Ménage.

Racine occupa encore le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, dès le commencement de 1673, par la représentation de *Mithridate*. On trouve ici rassemblées une dissertation de M. l'Abbé *Nadal* sur cette Tragédie, & quelques autres remarques de différens Auteurs.

Cette piéce fut suivie de trois autres Tragédies & de quatre Comédies, parmi lesquelles est *le Malade imaginaire*, derniére production de Moliére. Jusqu'alors il s'étoit servi de *Lully* pour composer la musique de ses divertissemens. Mais celui-ci ayant obtenu le Privilége de l'Opéra, fit défendre en 1672 aux Comédiens de se servir dans leurs représentations de plus de deux voix, & de six violons. Moliére piqué, quitta *Lully* pour *Charpentier*. C'est ce dernier qui a

fait la musique des divertissemens du Malade imaginaire.

La mort de Moliére occasionna un changement dans les spectacles de Paris. Sa Troupe abandonnée par plusieurs Acteurs qui passérent dans celle de l'Hôtel de Bourgogne, fut en même temps obligée de céder la salle du Palais Royal à Lully, qui l'obtint du Roy pour la représentation de l'Opéra.

Mademoiselle Moliére & ses associés, obligés de se placer ailleurs, trouvérent un Théâtre tout construit dans la rue Mazarine, vis-à-vis la rue Guénégaud. C'étoit-là que l'Opéra avoit d'abord été représenté. Mais Lully s'en étant fait céder le Privilége en 1672, ne s'étoit point accommodé de ce Théâtre, & en avoit fait construire un nouveau rue de Vaugirard proche le Luxembourg. Dans ce même temps le Roy déclara verbalement qu'il vouloit qu'il n'y eut plus à Paris que deux Troupes de Comé-

diens François, l'une à l'Hôtel de Bourgogne & l'autre au Théâtre de la rue Mazarine. En conséquence M. Colbert se fit donner un état des Acteurs & Actrices de la Troupe du Marais ; il en choisit les meilleurs sujets pour les incorporer dans l'ancienne Troupe du Palais-Royal, & c'est ce qui composa la Troupe de la rue Mazarine, qu'on appella depuis la Troupe de Guénégaud. Ce Théâtre ouvrit le 9 Juillet 1673.

Nos Auteurs donnent ici à cette occasion les listes de ces différens Acteurs, & quelques faits historiques qui les concernent.

En 1674. on vit paroître six Comédies, & trois Tragédies, *Pirame & Thisbé* de Pradon, *Iphigénie* de Racine, & *Surena* de Corneille l'aîné. C'est sa derniére piéce.

La Tragédie de *Pirame & Thisbé* fut fort applaudie. Pradon dut apparemment ce succès à l'indulgence qu'on a ordinairement pour les nouveaux Auteurs, & à la bri-

gue des ennemis de Racine qui cherchoient à lui susciter des Antagonistes.

Nos Auteurs ont inséré ici dans l'article d'*Iphigénie*, la comparaison qui a été faite de cette piéce, & de celle d'Euripide, par le fils même du Tragique François. Ils y ont joint aussi une dissertation de M. l'Abbé Nadale.

Un Anonime a prétendu que le rôle d'Achille auroit été plus héroïque, s'il ne s'étoit interessé à la conservation d'Iphigénie que par un motif de générosité, sans que l'amour y eût part. M. Racine pense bien différemment dans sa comparaison ; il croit que cette passion prête aux mouvemens d'Achille une vivacité que la seule générosité ne pourroit pas leur donner ; & il observe en même temps que cet amour n'a rien que de grand & de noble, qu'on ne le voit point soupirer aux pieds de sa Maitresse, que quoiqu'amant, il est toujours Achille.

L'année 1675. ne presente que

trois Tragédies, *Circé* de Corneille Delisle, *Iphigénie* de le Clerc & Coras, & *Tamerlan* de Pradon.

Cette Iphigénie n'est guéres connue que par l'épigramme qu'on attribue à Racine, & qui finit par ces deux vers,

» Mais aussi-tôt que l'Ouvrage a paru;
» Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

L'on ne doit pas prendre à la lettre cette plaisanterie: car d'un côté le Clerc bien loin de désavouer sa piéce, a assuré hautement dans sa préface qu'elle étoit de lui, à la réserve d'une centaine de vers que Coras lui avoit fournis; & d'un autre côté, un ami de Coras la lui a attribuée dans une dissertation qu'il donna dans ce même temps, & dans laquelle après une comparaison de la Tragédie de Racine, & de celle-ci, il a le front de donner la préférence à la derniére.

Il suffit pour donner une juste idée de l'Iphigénie de le Clerc, de

rapporter ces termes de sa préface.
» On remarquera aisément que M.
» Racine & moi avons pris des
» routes toutes différentes, quoi-
» que nous ayons traité le même
» sujet. M. Racine a suivi Euripi-
» de où je l'ai quitté, & il l'a quit-
» té où je l'ai suivi.

On peut même observer que vraisemblablement le Clerc n'a pas été chercher si loin un modéle. Son Iphigénie n'est autre chose que celle de Rotrou, avec cette différence que la Tragédie de Rotrou l'emporte presque toujours par l'expression & le Pathétique, & n'a d'autre désavantage que d'avoir été composée dans un temps où le langage n'étoit point encore parvenu au point de perfection où il étoit monté, lorsque le Clerc a travaillé.

La seule Comédie qui ait été donnée au Théâtre en 1675, est l'*Inconnu* de Corneille Delisle.

On ne trouve ici pour l'année 1676, qu'une Tragédie & deux Comédies.

M. l'Abbé Abeille eſt l'Auteur de cette Tragédie qui a pour titre *Coriolan* : il avoit déja donné en 1673, une autre Tragédie intitulée *Argelie* ; ces deux Poëmes font également médiocres, pour ne rien dire de plus.

Ce ſujet de *Coriolan* n'a jamais été heureux ; il avoit déja aſſez mal réuſſi entre les mains de Hardy, de Chevreau, & de Chappoton ; & depuis M. l'Abbé Abeille, deux Auteurs qui l'ont traité en 1688 & 1722, n'ont pas eu un ſuccès plus favorable.

M. l'Abbé Abeille a été remplacé à l'Académie Françoiſe, par feu M. l'Abbé Mongault. Dans le diſcours de M. de Sacy, alors Directeur, on trouve de grands éloges de la Poéſie Dramatique du défunt Académicien, en ces termes. » Ne croyez pas, Meſſieurs, » que j'entende parler ici de *Coriolan*, & de ces autres piéces dont » les Corneilles & les Racines firent en ce temps des pronoſtics

» si avantageux, & qui lui acqui-
» rent sitôt une réputation si bril-
» lante. Je parle de *Sylanus*, de
» *Danaus*, & particuliérement de
» ce *Caton*, dont un Prince plus
» supérieur encore par son esprit
» que par son auguste naissance,
» disoit, que *si le Caton d'Utique*
» *résuscitoit, il ne seroit pas plus*
» *Caton que le Caton d'Abeille.*

» Entre ceux qui me font l'hon-
» neur de m'écouter, j'en vois plu-
» sieurs qui ont souvent assisté à la
» lecture de ces charmans ouvra-
» ges. Qu'ils vous disent de quelle
» admiration ils ont été saisis, de
» quel plaisir ils se sont sentis trans-
» portés, toutes les fois qu'ils les
» lui ont entendu réciter? Mais s'il
» a excellé lorsqu'il s'est exercé sur
» le Dramatique héroïque, deman-
» dez leur comment il a réussi,
» quand, pour se délasser, il s'est
» amusé au Dramatique Lirique?
» Demandez leur ce qu'ils pensent
» de la conduite, des pensées, des
» sentimens, du dénouement, des

» jeux, des fêtes, de la galanterie » d'*Hesione* & d'*Ariane*, deux Opé» ra que M. Quinault auroit pu » lui envier?«

Sans prétendre combattre ce jugement avantageux, ce qui ne seroit pas même raisonnable, attendu que les ouvrages qui en sont l'objet n'ont jamais été donnés au Public, tout ce qu'on peut observer, c'est que les piéces qu'on a de M. l'Abbé Abeille, sçavoir *Argile*, *Coriolan*, *Solyman*, & *Hercule*, dont les deux dernieres ont été imprimées sous le nom de *la Tuillerie*, Comédien du Roy, répondent peu à cette idée de perfection prétendue. Il n'est pas absolument impossible qu'un Auteur s'éléve audessus de lui-même; mais dans ce cas il est bien malheureux pour sa gloire, qu'il n'ait montré que son côté foible.

Les deux Comédies qui suivent Coriolan, sont *le Volontaire* & *le Triomphe des Dames*.

Le Volontaire est de Rosimont

Auteur de plusieurs autres Comédies : ces piéces sont comiques, mais d'un Comique bas, & forcé.

Rosimont avoit d'abord été Acteur dans la Troupe du Marais. Il passa dans celle du Palais Royal, immédiatement après la mort de Moliére, qu'il remplaça dans le rôle du Malade imaginaire.

Rosimont s'étoit attaché à un genre d'étude assez éloigné de sa profession, & qui avoit exigé de lui une très-grande application. Il étoit, sous un nom supposé, le véritable Auteur d'un Livre imprimé à Paris chez Guillaume Desprez, en 1680. *in*-4°. sous le titre de *Vies des Saints, pour tous les jours de l'année*. Voici comment M. Baillet a parlé de cette espéce de Phénoméne. » L'on a vu dans ces
» derniers temps des Vies des Saints
» que l'on n'a point condamnées,
» pour avoir été écrites par des
» personnes qui n'ont certainement
» pas vécu en réputation d'une
» grande Sainteté; un Comédien

» de nos jours, en a fait imprimer
» avec de bonnes approbations,
» une qu'il témoigne, avec assez
» d'ostentation, avoir recueillie
» des SS. Peres, des Auteurs Ec-
» cléfiastiques, de plusieurs Mar-
» tyrologes, & du Bréviaire Ro-
» main, comme s'il n'eut point fait
» d'autres lectures toute sa vie. Il
» est vrai que la méfiance lui a fait
» prendre le masque pour presen-
» ter plus hardiment cet ouvrage
» au Public. Si cette prudence lui
» a réussi pour rendre son présent
» moins suspect, il se peut faire
» aussi qu'elle l'ait privé d'une par-
» tie de sa récompense, & que si
» l'Eglise avoit reconnu le sieur
» de Rosimont sous le masque de
» *J.-B. Dumesnil*, Auteur d'une
» Légende si édifiante, elle auroit
» pu lui accorder au moins le Sa-
» crement des morts, c'est à-dire,
» les honneurs publics de la sépul-
» ture Ecclésiastique qu'elle a cou-
» tume de refuser aux Comédiens.
Rosimont étant mort subitement,

en 1686, le premier Novembre, fut enterré ſans Clergé, ſans luminaire, & ſans aucune priére, dans un endroit du Cimetiére de S. Sulpice, où l'on met les enfans morts ſans Baptême. Les choſes s'étoient paſſées différemment à la mort de Moliére. Son enterrement avoit été fait par deux Prêtres qui avoient accompagné le corps ſans chanter. Il avoit été mis dans le Cimetiére de S. Joſeph, & tous ſes amis y avoient aſſiſté ayant chacun un flambeau à la main.

La Comédie du Triomphe des Dames, tire ſon titre d'un *combat à la Barriére*, qui ſe fait à l'avantage des Dames, dans le cinquiéme Acte. Corneille Deliſle, ayant donné à un de ſes perſonnages le caractére d'un homme entêté des ſpectacles de l'antiquité, en a pris occaſion de faire voir un combat dans toutes les régles, en y réuniſſant tout ce qu'il avoit trouvé de plus galant dans les différentes deſcriptions que nous en avons.

Corneille Deliſle n'a fait imprimer que l'argument qui contient le plan de la Comédie, & le détail du ſpectacle qu'elle preſentoit. Nos Auteurs en inſérant ici cet *argument* qui eſt fort long » ont ſupprimé » l'explication du combat à la bar» riére, les deviſes des combattans, » & d'autres choſes inutiles à l'in» telligence de la piéce. « Ils auroient pu y faire encore des retranchemens plus conſidérables, ſans s'écarter par là de l'exactitude qu'on eſt en droit d'exiger d'eux, en qualité d'Hiſtoriens du Théâtre François.

ANTI-LUCRETIUS SIVE DE Deo & Natura, Libri novem. Eminentiſſimi S. R. E. Cardinalis Melchioris de Polignac opus Poſthumum; Illuſtriſſimi Abbatis Caroli d'Orléans de Rothelin curâ & ſtudio editioni mandatum, &c. C'EST-A-DIRE, *l'Anti-Lucrece ou les neuf Livres de Dieu & de la nature, Ouvrage*

posthume de son Eminence M. le Cardinal de Polignac, publié par les soins de feu M. l'Abbé d'Orléans de Rothelin. A Paris, chez les Freres Guerin, ruë S. Jacques à Saint Thomas d'Aquin, 1747. vol. *in*-8°.

TROISIEME EXTRAIT.

DANS le quatriéme Livre M. le Cardinal de Polignac continue de réfuter la doctrine d'Epicure sur les Atomes. Il y prouve premiérement, que les Atomes ne peuvent avoir une pesanteur qui leur soit propre & essentielle; 2°. en accordant à Epicure que les Atomes out par eux-mêmes le mouvement qu'il leur attribue, le Poéte prouve qu'on ne peut en conclure que les Atomes ayent pu se joindre, ni qu'ils ayent pu former par leur union les différens corps qui composent cet Univers, ni y causer les effets que nous leur voyons produire. Il combat les

raisons sur lesquelles Gassendi avoit cru pouvoir étayer l'ancienne doctrine des Atomes, & répondre aux argumens qu'on lui oppose. M. le Cardinal essaye ensuite d'expliquer les vrayes causes de la pesanteur des Corps. Voici comme il commence cette explication.

Nunc autem cùm Materiâ sint omnia plena,
Idcirco Terram versùm properare videmus
Corpora. Nam præter, quæ nos circumfluit, auram,
Aura fluit longè subtilior, incita miris
Et tenuata modis, velut aëris ipsius aër.
Salve Elementorum pars subtilissima, summa
Dexteritatis opus, summi simul instrumentum
Artificis, gaudens humanos fallere sensus,
Ut fabri manus ipsa, & solâ mente videri;
Materiæ flos & sanguis, diffusus in omnes
Corporis immensi venas: Tu filia primùm,

Nunc genitrix motûs : Tu cunctis dedita membris
Vasto vivere das, animalis spiritus, Orbi.
Te sine nullus honos rebus : procul iret in auras
Dissiliens Tellus : firmâ tu mole revinctam
Comprimis ; ac si quo terrestria corpora nisu
Desertâ sursum effugiant statione, retundis,
Et pulsata suo festinas reddere centro :
A te pondus habent ; à te gravitatis origo est.

Depuis le vers 541 jusqu'au 560.

» * Tout est plein dans l'Univers, » & ce plein est la véritable cause » de la chute des corps. En effet » notre Atmosphére est pénétrée » d'un fluide beaucoup plus subtil, » qui mû sans cesse & toujours di- » visible, est en quelque sorte l'air » de l'air même.

» Soyez à jamais célébrée, mer- » veilleuse Substance, Chef-d'œu-

* *C'est toujours de la Traduction de M. de Bougainville dont nous faisons usage. Elle est actuellement sous presse.*

» vre,

» vre, inſtrument d'une induſtrie
» Souveraine. Inviſible, comme la
» main qui vous employe, vous
» échappez aux ſens & ne vous
» montrez qu'à l'eſprit. Vous êtes
» la partie la plus déliée des éle-
» mens, la fleur de la matiére, le
» ſang répandu dans toutes les vei-
» nes de ce corps immenſe. Pro-
» duite d'abord par le mouvement,
» c'eſt vous qui le faites naître au-
» jourd'hui. Diſtribuée dans toutes
» les parties du vaſte Univers, vous
» en êtes la vie, vous en êtes l'ame.
» Sans vous la nature n'auroit au-
» cune beauté. Les portions de no-
» tre globe ſe ſéparant les unes des
» autres, s'iroient perdre au loin
» dans les airs. C'eſt vous qui par
» une force invincible les compri-
» mez, les enchaînez de toutes
» parts : & lorſque les corps placés
» ſur la terre s'élévent en quittant
» ſa ſurface, vous les rabattez auſſi-
» tôt, vous les rendez à leur centre.
» Ils vous doivent leur poids : vous
« êtes la cauſe de la peſanteur. «

Il emprunte ce qu'il vient de dire de Descartes ou des Disciples de ce Philosophe, & fait voir par un grand nombre de preuves que les Corps n'ont ni pesanteur ni legéreté absolue. Il montre contre Newton que l'attraction est une chimére. Il renverse le systême de Spinosa qui prétend que la matiére est éternelle & qu'elle est essentiellement & par elle-même en mouvement. Il conclud de tout ce qu'il vient de dire, qu'il faut de toute nécessité que le mouvement ait été communiqué aux corps par un Etre qui ne soit pas la matiére. Voici une comparaison par laquelle il prouve qu'un corps est toujours le même dans quelque position qu'il soit.

Sic Anio, postquam de rupibus orta Sabinis
Flumina tranquillus vexit sub Tiburis arcem,
Deficiente solo confestim, alveique ruinâ
Præcipitatur, & in barathri prærupta fragosus

Mergitur ; ac niveo despumans imbre resultat :
Unde levem tollit nebulam [illegible]ngitur Iris.
Rursum & verticibus per concava saxa retortis
Infremit ; & cæcas fluctu subeunte cavernas
Ingressus, vallem crebris mugitibus implet.
Hinc redit ad lucem : dein per juga collis amœni
Labitur in centum rivos divisus ; & ima
Cùm tetigit, subitò dispersas colligit undas,
Et placido Latios interluit agmine campos.
Sed nihil ipse novi tot motibus accipit usquam,
Non primùm à lapsu, præceps cùm decidit omnis ;
Nil quoque dum residit ; nec, dum sorbentibus antris
Ingeritur ; nec dum variis amfractibus exit ;
Aut ubi declivi tacitus prolabitur alveo.

Depuis le vers 1459 *jusqu'au* 1477.

» Suivez l'Anio * dans son cours.

* *Le Teverone.*

» D'abord paiſible, il coule avec
» lenteur depuis les montagnes des
» Sabins, juſqu'au pied du château
» de * Tibur. Là tout-à-coup la
» terre ſe dérobe ſous lui : ſon lit
» ceſſe de le ſoutenir ; il tombe avec
» un horrible fracas dans un abîme,
» d'où ſes flots forment en rejail-
» liſſant un nuage peint des bril-
» lantes couleurs de l'iris. Précipi-
» tés dans de nouveaux gouffres,
» ils s'y briſent contre des rochers,
» roulent avec furie dans un laby-
» rinthe tortueux de cavernes inac-
» ceſſibles à la lumiére, & font re-
» tentir le vallon de leurs mugiſſe-
» mens. Ce fleuve reparoit enſui-
» te : on le voit ſur le penchant
» d'une riante colline ſe diviſer en
» cent ruiſſeaux. A peine a-t-il
» touché le vallon, que ſes eaux
» diſperſées ſe raſſemblent, & d'un
» pas tranquille reprennent leur
» cours à travers les campagnes du
» Latium. Ces mouvemens oppo-
» ſés ne changent rien à ſa nature.

* *Tivoli.*

» Il eſt toujours le même, & quand
» il ſe précipite avec l'impétuoſité
» d'un torrent, & quand il rejail-
» lit ; toujours le même lorſqu'il ſe
» perd dans les cavernes qui l'en-
» gloutiſſent, lorſque ſes eaux en
» ſortent par différentes iſſues ;
» lorſqu'enfin elles coulent avec
» un doux murmure entre des
» bords plus paiſibles.

Livre cinquiéme.

Dans les livres précédens M. le Cardinal a parlé des Corps ; dans celui-ci il traite de l'Ame ou ce qui eſt la même choſe de la ſubſtance penſante. Il établit d'abord l'exiſtence d'une telle ſubſtance, il tire ſes preuves de ce qui ſe paſſe en nous, lorſque nous concevons, que nous raiſonnons, & que nous voulons ; il ſoutient que la matiére ne peut avoir d'autres maniéres d'être, que le repos, le mouvement, la maſſe, la figure, & la poſition : or, dit-il, nos penſées n'ont rien de commun avec ces

différens modes, d'où il résulte évidemment que l'Ame est une substance essentiellement différente du Corps. Il tache de donner quelqu'idée de Dieu par la comparaison qu'il en fait avec notre ame.

Aspice suspensum sublimi è fornice Solem,
A primâ jussum nascentis origine Mundi,
Ætheris immensi diffusa per æquora, lucem
Subjectis quoquò versus dispergere terris:
Ille quidem ignivomâ radios fornace liquentes
Vibrat inexhaustus, vas admirabile: Solis
Se tamen effigies quadam spectantibus offert
Cerea fax, tremulâ quam cernis luce micantem,
Dum lustrat tenui loca circumstantia flammâ.
Sic etiam fugiens per florea gramina rivus,
Qui vitreo nitidos objurgat rore lapillos,
Quamvis pauper aquæ, magni tamen exhibet instar
Fluminis exiguum: sic largas læta per arva

Volvens flumen aquas, parva est immanis imago
Oceani, vastum qui circumplectitur Orbem,
Limitibus fundoque carens; quò præpete cursu
Fluviorum è variis regionibus agmina mille
Præcipitant, tot aquis nil vectigalibus auctus.

Depuis le vers 695 jusqu'au 713.

» Contemplez le Soleil, cet astre » suspendu dans le firmament, » chargé dès l'origine du monde » d'éclairer tous les globes dans la » vaste circonférence du tourbillon » qui l'environne. Il brille sans » jamais s'épuiser : c'est une source » intarissable d'où coulent de tou- » tes parts des torrens de lumiére. » Toutefois le moindre flambeau, » cette lampe qui répand à peine » autour de vous une lueur pâle » & tremblante, offre en quelque » sorte l'image du Soleil. Ainsi ce » filet d'eau qui serpente dans la » prairie, & dont le murmure sem-

» ble reprocher aux cailloux qu'il
» lave l'obſtacle qu'ils mettent à
» ſon cours, ce ruiſſeau vous repré-
» ſente en petit un grand fleuve.
» Ainſi ce fleuve qui roule dans un
» lit large & profond à travers les
» campagnes que ſes eaux fertili-
» ſent, eſt une image, quoique
» foible de l'Océan, de cet immen-
» ſe baſſin dont la profondeur ne
» connoit point de bornes, dont
» l'étendue embraſſe toute la terre,
» & qui ſans rien devoir au con-
» cours de tant de riviéres, voit
» de toutes les contrées ſe perdre
» dans ſon ſein leur multitude in-
» nombrable «.

Les mouvemens de notre corps ſont de deux ſortes, les uns ſont indépendans de notre volonté, les autres ſe font dès que nous le voulons, & ainſi que nous le voulons. Nous ne pouvons douter que notre Ame ne ſoit la cauſe, au moins en quelque façon, des mouvemens volontaires de notre Corps, nous ne pouvons douter non plus que les

mouvemens qui ne ſont pas en notre pouvoir, ne ſoient l'effet de la volonté d'une ſubſtance qui ordonne tout pour une fin & avec intelligence; donc cette ſubſtance qui veut & qui conçoit exiſte, & c'eſt elle qui imprime aux corps le mouvement. M. le Cardinal répond enſuite aux objections qu'Epicure a propoſé contre l'exiſtence d'une Ame immatérielle, & il explique de quelle maniére cette Ame eſt unie au Corps, & quels ſont les effets de cette union. Il fait voir que l'Ame eſt une & ſimple, incapable d'être décompoſée, & par conſéquent qu'elle eſt immortelle; Loke avoit avancé que ne connoiſſant point la nature de la matiére, nous ne pouvons ſçavoir au juſte ſi elle n'étoit pas capable de penſer. M. le Cardinal prouve que nous ne pouvons ignorer qu'aucune des propriétés de la matiére, ne peut convenir à la penſée, & qu'ainſi l'Ame & le Corps ſont deux ſubſtances eſſentiellement différentes.

il tire la même conſéquence de ce que l'homme eſt libre, & fait voir que Dieu ſeul qui eſt un Eſprit eſt la ſeule cauſe premiére & efficiente de tout mouvement, & même des mouvemens volontaires de notre corps.

Livre ſixiéme.

Il s'agit de l'ame des bêtes dans tout le Livre ſixiéme. M. le Cardinal s'y propoſe & réfute cette objection favorite des Epicuriens. Les bêtes ont une ame comme nous en avons une : or l'ame des bêtes eſt matérielle, donc notre ame eſt matérielle auſſi. Pour mettre l'objection dans toute ſa force, M. le Cardinal s'eſt plu à accumuler les faits que l'on apporte en preuve de l'intelligence des animaux, & aſſurément cet endroit eſt un des plus agréables de tout le Poëme. En voici deux morceaux qui pourront faire plaiſir à nos Lecteurs.

Cernis, ut uvidulos libans Apis aurea flores
Decerpit lentum humorem, & ſalſugine dulci

Telluris medicatum adipem, pretiosaque cœli
Munera, purpureis sparsim gemmantia mappis;
Et rorem exsugit, quem concoxere tepentes
Primitiæ radiorum & blanda exordia lucis.
Inde domum revolat spoliis fragrantibus uda,
Serpylloque, thymoque gravis, prædâque superbit.
Tum lectas partitur opes; sexangula primùm
Horrea ductilibus ceris, cratesque favorum
Per forulos & cancellos quincunce politâ
Ædificans. Credas musivum opus, ordine comtum
Dædaleo; Euclidisque omnes didicisse figuras,
Fabrilesque diu docilem excurrisse per artes:
Sic ad libellam concinnè, sic ad amussim
Cuncta; cavis adeò vaginis limpida forma est
Et nitor; ingeniumque & mira industria lucent.
His tandem dites epulas, præsaga futuri,

Condere amat : cùm triſtis hyems nudaverit
Orbem,
Omniaque ingratâ torpedine capta jacebunt,
Melle ſuo tacitos inter ſaturanda penates.
Præterea, ſi quæ latebris peraguntur in illis
Inveſtigare eſt, quot erunt memoranda? Fovetur
Publica res; fraternus amor, mens omnibus una.
Sunt mores apibus, ſunt jura, ducemque ſequuntur,
Et ſua quemque manent obeunda negotia civem.
Eſt quoque militiæ labor ac decus; arma capeſſunt
Pro patriâ exiguiſque focis : ſunt agmina ſæpè
Miſſa colonorum, nova qui procul oppida condant;
Et gentis leges, ritus, nomenque propagent.
Quid majus meliuſve hominum ſapientia præſtat?

Depuis le vers 103 jusqu'au 134.

» Voyez avec quelle legéreté l'A-
» beille voltigeant sur la surface
» humide des fleurs, en tire une
» gomme parfumée, pompe la sê-
» ve qui s'y porte du sein de la
» terre, & leur enléve ces perles
» liquides & transparentes, qui ré-
» pandent un si vif éclat sur le
» bord de leurs calices. Voyez
» avec quelle ardeur elle recueille
» les brillantes larmes de l'Aurore,
» échauffées par la douce chaleur
» des premiers rayons du Soleil.
» Chargée de serpollet & de thym,
» elle revole ensuite vers la ruche,
» & fiére du succès de sa course,
» elle y dépose une moisson qu'elle
» n'a pas faite pour elle seule.
» Pour la renfermer elle bâtit avec
» une cire qui s'étend à son gré
» des cellules exagones, qui s'ap-
» pliquant les unes aux autres,
» forment un échiquier dont les
» cases sont séparées par des cloi-
» sons. On prendroit cet ouvrage

» digne du génie de Dédale, pour
» le chef-d'œuvre d'un habile Ar-
» chitecte consommé dans la scien-
» ce d'Euclide, & qu'une longue
» étude instruisit à fonds de tous
» les arts. Telle est la propor-
» tion, la justesse qui régne dans
» toutes les parties de l'édifice:
» tant le dehors des alvéoles est
» clair & transparent, le dedans
» uni: tant il brille de dessein &
» d'adresse dans leur merveilleuse
» structure. L'Abeille prévoyante
» y fait avec soin de grandes pro-
» visions de miel: elle vivra de ce
» nectar, fruit de ses travaux,
» lorsque les frimats auront dé-
» pouillé la terre, & que toute
» la nature languira sans ame &
» sans vie. Que sera-ce si vous
» portez un œil attentif dans l'in-
» térieur de la ruche? Que vous
» découvrirez d'objets dignes d'ad-
» miration! On travaille avec ar-
» deur pour le bien de la société:
» une vive tendresse en unit les
» membres; un même esprit les

» anime. Les Abeilles ont des
» mœurs, des loix, un chef. Cha-
» cune d'elles fait partie d'une ré-
» publique, a son département,
» ses fonctions à remplir. L'art
» militaire a pour elles des char-
» mes : sensibles à la gloire qui
» l'accompagne & peu touchées
» de ses dangers, elles s'arment
» pour la défense de leur patrie.
» Souvent de nombreuses colo-
» nies en sortent pour fonder au
» loin de nouvelles Villes, pour
» étendre les loix, le nom & les
» usages de la nation. Que peut
» faire de plus grand, de plus beau
» toute la sagesse des hommes !

Quadrupedum. Vidi quà turbidus ire Danastris
Incipit, ac patulos Dacorum adlambere campos,
Ucraniâ in pingui, quâ non felicior olim
Terra fuit, dum bello acres habuere Cosaci,
Nunc stat iners nulloque exercita vomere tellus ;

Vidi belligeras acies & castra ferarum,
Queis color haud cunctis unus ; nigrantia terga
Sunt aliis, fulvæque aliis per corpora setæ ;
(Baubaces patriâ dixerunt voce Poloni)
Vulpinum genus ; innocuo ni vivere pastu
Mos esset, penitusque animanti ignoscere prædæ.
Nam virides populantur agros, specubusque profundis
Suffodiunt ; ac de latebris & gramine certant.
Quales inter se populi quos flumine magno
Dissociat Rhenus, campos & littora propter
Bella gerunt : acuit totas hinc Gallia vires,
Atque illinc toto Germania robore pugnat.
Ergò ubi villosas pecudes excivit ad arma
Laudis amor ferus, & vincendi cæca libido,
Plebem iracundam vomit undique terra cavernis.
Ociùs ecce fremunt : vasto micat æquore miles
Agminibus primùm sparsis atque ordine nullo ;

Tum varias ineunt, certo rectore, cohortes.
Utraque in optatis metatur castra viretis,
Expanditque suos acies adversa maniplos;
Quin & utrinque pares animos, eademque videres,
Non sine terrifico strepitu, præludia pugnæ.
Ut Mars accensus cantu, signumque ululatus,
Ceu tuba rauca, dedit; concurritur impetu magno,
Miscenturque agiles turmæ; furit hostis in hostem
Discolor, effusoque madens rubet herba cruore:
Spesque metusque modò hanc, modò partem deserit illam.
O quot solertesque dolos & fortia facta
Observantûm oculis adimit certaminis horror!
Altera pars tandem fato meliore triumphat;
Victa fugit, secura procul sibi pabula quærens.
Nec sequitur fusam, at deserta cubilia victrix

Occupat ; & partis graſſari gaudet in arvis.
Verùm in captivos, Dominorum provida miras
Sævitia exercet pœnas : mœſta agmina condunt
In foveis, coguntque omnes ſervire per annos.
Atque ubi tempeſtas brumâ veniente rigeſcit,
Et complenda monet ſecto cellaria fœno,
Protinus ad meſſem ducunt ſervata ferendam
Mancipia ; inverſiſque ſolum premere atque ſupinis
Corporibus, tum crura jubent attollere ſurſum,
Quatuor erectis perſtent ut gramina palis :
Inde onerant caudâque trahunt animantia plauſtra,
Eraſoque vias miſerorum tergore verrunt.

Depuis le vers 178 juſqu'au 227.

» J'ai vu dans ces contrées où le » le rapide Danaſtris prend ſa ſour- » ce, pour arroſer les vaſtes plai- » nes des Daces ; dans la fertile

» Ucraine, terre à present inculte,
» mais où regna l'abondance, tant
» qu'elle eut les belliqueux Cosa-
» ques pour habitans ; j'ai vû ran-
» gées en bataille des troupes nom-
» breuses d'animaux sauvages, en-
» nemis irréconciliables, quoique
» d'une même espéce, & distin-
» gués seulement par la couleur.
» Les uns sont fauves, les autres
» noirs. En Pologne on les appelle
» *Baubaques*. C'est une sorte de
» renards ; mais ils ne vivent que
» des productions de la terre. Ils
» se contentent de moissonner de
» vertes campagnes, d'amasser dans
» leurs retraites souterraines des
» provisions de fourages ; & c'est
» la possession de ces cavernes ou
» de ces prairies qui fait l'unique
» sujet de leurs querelles. Ainsi les
» peuples que sépare le large &
» profond canal du Rhin, se dis-
» putent par de sanglantes guerres
» l'empire de ses bords. D'un côté
» l'Allemagne rassemble toutes ses
» forces : la France oppose de l'au-

» tre tout le poids de sa puissance.
» Lors donc qu'un amour farouche
» de la gloire, & qu'une aveugle
» passion de vaincre s'empare de
» ces féroces animaux, la terre du
» sombre creux de ses cavernes vo-
» mit un peuple de combattans
» furieux. Leur fremissement an-
» nonce l'ardeur qui les anime.
» Ils se répandent d'abord dans la
» plaine, divisés par pelotons &
» sans ordre; mais bientôt on les
» voit former sous un chef différens
» bataillons. Les deux armées tra-
» cent leur camp dans la prairie
» dont la conquête est l'objet de
» leur ambition, & chacune se
» range sur une ligne opposée. De
» part & d'autre vous verriez les
» mêmes transports: le combat est
» précédé par les mêmes préludes
» qu'accompagne le bruit le plus
» terrible. Un cri guerrier donne le
» signal. Animés par ces sons ef-
» frayans, ils se livrent pour lors à
» leur impétueuse fureur. Tout se
» choque, tout se mêle en un in-

» ſtant : les coups ſe confondent :
» la couleur montre à chacun l'en-
» nemi ſur lequel doivent tomber
» les ſiens, & la terre rougit inon-
» dée de ſang. L'eſpérance & la
» crainte paſſent tour à tour d'un
» parti dans l'autre. Combien de
» ruſes, combien de traits d'une
» bravoure héroïque l'horreur du
» combat ne dérobe-t'elle pas aux
» yeux des Spectateurs ? Enfin la
» victoire ſe déclare : les vaincus
» prennent la fuite, & vont cher-
» cher loin de là des paturages
» plus ſurs. L'armée victorieuſe,
» ſans les pourſuivre, s'empare auſ-
» ſitôt des cavernes abandonnées,
» & ſe borne à ravager les prairies
» qu'elle vient de conquérir. Mais
» la prévoyante cruauté des vain-
» queurs fait ſubir à leurs priſon-
» niers des peines d'une eſpéce ſin-
» guliére. Ils ne ſe contentent pas
» de les enfermer dans des foſſes
» profondes, & de les condamner
» aux rigueurs d'une priſon qui
» ne finit qu'avec leur vie. Lorſque

„ les premiers frimats annonçant
„ le retour de l'hyver, les avertis-
„ sent de remplir leurs magasins.
„ ils ménent dans la prairie ces
„ esclaves uniquement conservés
„ pour le transport des provisions,
„ les obligent de se renverser, &
„ de tenir leurs pattes élevées de
„ peur que le foin ne s'échappe,
„ les chargent ensuite, tirent par
„ la queue ces chariots animés, &
„ labourent toute la route avec le
„ dos ensanglanté de ces malheu-
„ reux.“

M. le Cardinal répond à ces faits & à tous les autres semblables par ce Dilemme, ou les bêtes ont une ame ou elles n'en ont point, si elles en ont une, leur ame est incorporelle: mais il y a grande apparence qu'elles n'en ont point & que ce ne sont que de pures machines. M. le Cardinal a fait usage ici de toutes les raisons que les Cartésiens ont imaginées pour établir cette assertion. Il fait voir ensuite que ceux qui sont d'un senti-

ment opposé prouvent trop, par ce qu'on doit conclure des faits qu'ils rapportent, que les bêtes ont une ame beaucoup supérieure à celle des hommes. Ce qui est absurde & ce qu'eux-mêmes ne voudroient pas avouer. M. le Cardinal convient qu'à la vérité, il y a une intelligence infinie dans les actions des animaux, mais cette intelligence n'est point dans les animaux même, elle réside dans l'Etre qui les fait vivre & qui les fait agir. Il entre dans un grand détail de la structure intérieure des animaux de toute espéce, il en conclud que ce n'est point le hazard qui les a produits; mais que c'est Dieu qui les a faits tels qu'ils sont, soit qu'ils soient doués d'intelligence, soit qu'ils en soient privés.

ESSAI SUR L'ETUDE des Belles-Lettres, in-12. p. 271. A Paris, chez Louis-Etienne Ganeau, Libraire, rue S. Jacques, 1747.

QUOIQUE la matiére que l'Auteur entreprend de traiter aujourd'hui, ait été, comme il le dit lui-même, déja maniée & presque épuisée par d'habiles Ecrivains; il prouve qu'elle ne l'est pas tellement, qu'il ne soit possible de l'enrichir encore par des vues nouvelles, ou du moins de proposer sur ce sujet une méthode, qui sans avoir la prolixité de celles qu'on a déja publiées, puisse en réunir la solidité. Il nous assure en même temps que celle dont il s'agit ici, doit sa naissance à des expériences réitérées en fait d'éducation.

Son but est d'y tracer une voye simple & facile pour former le goût des jeunes gens, dont la plûpar ne remportent, au sortir du Col

lége, qu'une idée confuse & superficielle des Belles-Lettres, & d'aider même les personnes du Sexe, nées avec de l'esprit, mais qui rebutées par la longueur & la secheresse des méthodes ordinaires, se plaignent de n'en pas trouver, où elles puissent apprendre à mettre du choix & de l'ordre dans leurs lectures.

Il entreprend donc dans ce traité de donner une idée précise, quoique générale, des Belles-Lettres, de faire connoître les Auteurs, qu'il faut consulter sur chaque matiére, & surtout de montrer l'ordre qu'on doit mettre dans ses lectures.

Si les longues méthodes sont quelquefois effrayantes, celle-ci, dit-il, aura du moins le mérite de la briéveté. Cependant comme on pourra le voir par le compte que nous allons en rendre, il nous a paru qu'il n'y a rien omis d'essentiel, & qu'on y trouve, ainsi qu'il le dit lui-même, non tout ce qu'il

faut ſçavoir abſolument, mais ce qu'il eſt le moins permis d'ignorer dans une matiére ſi intéreſſante.

Après avoir averti que ſous le nom de Belles-Lettres, il comprend l'étude de la Grammaire en général, celle de la langue Françoiſe en particulier, de la Rhétorique, de la Poétique, de l'Hiſtoire & de la Philoſophie, parce que toutes ces parties de la Littérature ont entr'elles un lien commun, l'Auteur entre dans le détail de chacune de ces connoiſſances, & preſcrit une méthode aiſée, claire, exacte, & ſoutenue de quelques réflexions qui en faciliteront la pratique.

Il commence d'abord par l Grammaire, & montre qu'enviſ gée de ſon véritable côté, elle vient une étude abſolument né ſaire, & digne d'un Philoſophe veut qu'on s'attache d'abord Grammaire Françoiſe, qu'il r de avec raiſon comme un r

naire nécessaire à celle des langues mortes, qu'on enseigne ordinairement aux enfans.

Pour ce qui concerne le Grec & le Latin, loin d'approuver » tant » de systêmes imaginés depuis quel» ques années par des charlatans » en fait d'éducation, il déclare » qu'il s'en tient à celle de l'Uni» versité, & soutient que les nou» velles découvertes que l'on a fai» tes en ce genre, ou n'ont pas » subsisté long-temps, ou n'ont » abouti qu'à un éclat passager » dans certains enfans, qui ayant » d'abord paru des prodiges, ont » fini par être de médiocres sujets.« C'est, ajoute-t-il, » le vice de notre » siécle de se prévenir pour les » choses nouvelles, & d'être quel» quefois la dupe de la singula» rité.«

Suivant l'engagement qu'il a pris, il indique ici non seulement la maniére qu'il juge la meilleure, pour apprendre utilement & promptement la Grammaire, la langue

Françoiſe, la Grecque, la Latine, l'Italienne, l'Eſpagnole & l'Angloiſe; mais à l'égard de ces trois derniéres, & ſurtout de l'Angloiſe, il n'en conſeille l'étude qu'avec de ſages reſtrictions. Il croit en général que les jeunes perſonnes du ſexe peuvent ſe paſſer d'étudier les langues ſçavantes, ou étrangéres, mais non pas de prendre une connoiſſance générale de la nôtre, pour être en état de la parler & de l'écrire correctement.

Il indique les Grammaires & les livres qui lui paroiſſent les plus propres à donner les principes & le vrai goût de ces langues, & veut par rapport à la Françoiſe, qu'avec les ouvrages qui en contiennent les régles & les principes, on faſſe marcher d'un pas égal la lecture de quelques endroits choiſis de nos meilleurs Ecrivains : comme M. Boſſuet, Meſſieurs Flechier, Racine, Peliſſon, & qu'en s'accou tumant à rendre raiſon des régle des exceptions, & de leurs fond

mens, on remarque le tour & la conſtruction des phraſes, la propriété, l'élégance, la juſteſſe, l'aſſortiment & l'harmonie des expreſſions, en un mot tout ce qui concerne le ſtyle.

Comme ſelon l'Auteur, l'étude de la Grammaire doit être ſuivie de celle de la Rhétorique; il montre avec aſſez d'étendue la route qu'il faut prendre, pour en donner aux jeunes gens une connoiſſance ſuffiſante. Il avertit que par Rhétorique, il entend ici, » non » ces traités ſans choix & ſans » goût, qui ne parlent que de tro» pes, de figures, de périodes, de » lieux communs & dans leſquels on » ne parvient qu'à penſer confu» ſément, & à parler ſans juſteſſe; » mais les régles priſes dans la na» ture & formées ſur la pratique » des excellens Orateurs. « Il déclare qu'il ſeroit à ſouhaiter, qu'on pût en puiſer les principes, dans les originaux & dans les ſources mêmes, c'eſt-à-dire, dans les écrits

des anciens Orateurs ; mais comme cette lecture demanderoit un temps considérable, il marque ici les ouvrages des Orateurs anciens & modernes qu'il faut consulter par préférence, & nous donne en peu de mots un jugement critique sur le caractére qui distingue chacun de ces Auteurs. C'est ainsi qu'il en use presque toujours en pareille occasion.

Nous voudrions pouvoir rapporter ici ce qu'il dit sur l'art & les moyens de remuer les passions, & sur l'unité du discours. Il remarque à ce sujet que les grands Orateurs ont pris différens moyens pour y parvenir, & que l'ordre & les divisions sont moins marquées dans les anciens que dans nos Auteurs modernes, où la méthode se fait sentir à chaque pas. Cependant quoiqu'il observe ici que M. de Fénelon se soit déclaré pour l'ancienne, & que M. Bossuet n'ait pas fait difficulté de la suivre, il avance qu'il n'ose s'expliquer sur

la prééminence d'une de ces métho-des ſur l'autre, parce qu'elles ont toutes deux l'avantage de s'éloi-gner également de la confuſion qu'on a vû régner dans notre élo-quence, avant l'établiſſement de l'Académie Françoiſe.

De la Théorie, de la Rhétori-que qu'il explique avec autant de goût que de netteté, il paſſe à la pratique de cet art & veut qu'on la puiſe dans les grands Orateurs de l'antiquité, tels que Démoſthé-nes & Cicéron; & dans nos Fran-çois, parmi leſquels il cite le P. Bourdaloue, M. Boſſuet, M. Fle-chier, M. Maſſillon, le P. de la Rue, &c. on lira avec plaiſir & uti-lité tout ce qu'il en dit ici, & les jugemens qu'il porte du genre d'éloquence particulier à chacun d'eux. Il en rapporte même quel-ques exemples choiſis pour rendre plus facile l'application des régles & des principes qu'il établit, tant ſur l'éloquence de la chaire que ſur celle du barreau.

Il conseille aussi la lecture des recueils de l'Académie Françoise. » Parmi les discours de réception, » quoiqu'ils roulent tous, dit-il, » sur les mêmes sujets, il en est » plusieurs excellens & presque » tous renferment de grandes beau- » tés. Quant à ceux qui ont rem- » porté les prix (s'il m'est permis de » dire ce que j'en pense) je les re- » regarde plutôt comme des mo- » déles d'exactitude & d'élégance, » que comme de véritables piéces » d'éloquence..... la comparaison » de quelques-unes de ces piéces » avec les écrits d'un Bourdaloue » ou d'un Bossuet, mettront les » jeunes gens à portée de sentir au » vrai la différence qu'il y a entre » un homme disert, & un grand » Orateur. «

Il ajoute ici quelques mots sur le dialogue & sur le genre épistolaire qui ont leur éloquence.

Pour ce qui regarde la Poésie, il avertit que s'il ne paroit quelquefois ici qu'en effleurer les prin

cipes, on lui permettra de renvoyer les Lecteurs à ceux qu'il a donnés ſous le titre *de principes pour la lecture des Poétes.* Comme nous avons déja parlé de cet ouvrage dans notre Journal du mois de Juillet 1745, & que l'Auteur convient, pour me ſervir de ſes termes, qu'on en trouvera ici néceſſairement quelques nuances, nous nous y arréterons d'autant moins que l'étendue & la multiplicité des matiéres qu'il a embraſſées dans cet eſſai, ne nous permettent qu'à peine de les faire connoître.

Nous nous contenterons de dire qu'il trace d'abord un parallele de la Poéſie & de la peinture, & qu'il ſouhaiteroit qu'on eût de cette derniére une théorie générale, d'ailleurs fine & exacte, quoique moins approfondie que celle qui convient aux Praticiens en ce genre. Cette connoiſſance diſpoſeroit, ſelon lui, à mieux goûter les beautés de la Poéſie, & mettroit en état d'en juger avec plus de pré-

cision. On sçait, dit-il, que ces deux arts s'éclairent merveilleusement l'un l'autre, & que la Poésie est une peinture harmonieuse, comme la peinture est à son tour une poésie vivante. Il enseigne les livres & les moyens d'acquérir la théorie de la premiére, aussi bien que celle de la seconde; mais en y ajoutant tout ce qui est nécessaire ou pour juger, ou même pour composer dans les différens genres, comme l'Epopée, la Tragédie, la Comédie, l'Ode, l'Eclogue, l'Elégie, la Satyre, &c. & toujours en marquant ce qu'on doit penser des Ecrivains, tant anciens que de notre temps, qu'on peut & qu'on doit se proposer pour modéles dans quelqu'un de ces genres.

En parlant de la Comédie no[us] ne sçavons par quelle raison il [dit] que les Guêpes d'Aristophane *se[m]blent avoir fourni l'idée des Pl[ai]deurs de Racine*, ce célebre P[oëte] assure en propres termes *qu'il [a] fait la Comédie des Plaideu[rs]*

dans la vue de faire voir ſur notre Théâtre un échantillon d'Ariſtophane. Notre judicieux Auteur termine cette partie des Belles-Lettres, par l'hiſtoire de la querelle des anciens & des modernes au ſujet de la préférence. Comme au jugement des meilleurs eſprits cette querelle eſt reſtée indéciſe à beaucoup d'égards ; il propoſe quelques réflexions, où, ſans prétendre concilier parfaitement les deux partis, il indique les moyens de les rapprocher.

Dans l'article qui roule ſur l'étude de l'hiſtoire, l'Auteur entreprend de tracer aux jeunes gens, » une route abregée & ſure dans » un pays qui leur eſt peut-être in» connu, & dans lequel peut être » auſſi n'ont-t'ils oſé pénétrer, » que parce que n'ayant point de » guides, ou ayant négligé de con» ſulter ceux qui en ont parlé, ils » l'ont conçue ſous l'idée d'un dé» ſert ſauvage où l'on s'égare aiſé» ment. «

Après avoir fait sentir l'utilité & la nécessité de l'Histoire, il soutient avec raison qu'on ne doit attendre ni fruit, ni plaisir même de cette étude, si l'on n'a pris d'avance la précaution d'y répandre de la clarté par des notions au moins générales de la Chronologie & de la Géographie Il enseigne donc les sources où il croit qu'on doit les puiser, & propose par rapport à la Géographie, un moyen, qui selon lui, peut en faciliter extrêmement l'intelligence; il faut le voir dans l'ouvrage même, d'autant plus que l'Auteur assure que ce moyen a été pratiqué avec succès par de jeunes Seigneurs qu'on destinoit à la profession des Armes, dans laquelle, comme on sçait, ces notions ne sçauroient, dit-il, être trop exactes par l'importance des suites qu'elles peuvent avoir.

Il touche en passant ce qui regarde l'étude des Généalogies & de la politique, d'où il revient au fondemens, à la certitude, au

loix de l'Hiſtoire, à l'uſage qu'on en doit faire, & à la méthode qu'on y doit ſuivre pour ne point accabler inutilement la mémoire.

Cette méthode conſiſte à s'attacher aux époques marquées par les événemens qui ont produit ou ſuivi les grandes révolutions, & ſurtout à s'accoutumer en même temps à prendre l'idée la plus nette & la plus étendue, qu'il ſe pourra de l'état, où ſe trouvoient au temps de ces époques, les diverſes nations connues, & principalement celles qui ont eu des intérêts communs, ou des affaires à démêler. Ainſi, dit-il, l'hiſtoire des Perſes ſe trouve-t'elle ſouvent mêlée avec celle des Grecs; & celle d'Angleterre a des liaiſons très-intimes avec une partie de l'hiſtoire de la Monarchie Françoiſe.

Dans la vue de montrer l'avantage qu'on retire de cette méthode, pour retenir les faits généraux, l'Auteur en fait ici l'application à l'Hiſtoire Romaine, juſqu'à la pri-

ſe de Conſtantinople par Mahomet II. & plus bas à l'hiſtoire de France; mais c'eſt un détail où la briéveté qui nous eſt preſcrite ne nous permet pas d'entrer.

A l'égard des Hiſtoires particuliéres, anciennes & modernes, il ne fait, comme il en avertit lui-même, preſque qu'indiquer les Auteurs qu'on peut lire pour s'en inſtruire. Il dit même, comme par tout ailleurs, avec aſſez de liberté ſon ſentiment ſur ces Auteurs, mais cependant ſans ſortir des régles que la modération & la bienſéance preſcrivent à tout Ecrivain qui entreprend de juger les autres, ſurtout quand il s'agit d'Auteurs encore vivans, ou qui du moins ont vécu de nos jours.

Lorſque dans l'hiſtoire tant ancienne que moderne, on rencontre dans la premiére des morceaux intéreſſans, & des événemens qui ont une grande conformité avec les faits plus récens, il penſe qu'il ſeroit très-utile de s'exercer à en

faire la comparaiſon, celle du ſiécle d'Auguſte par exemple, avec le ſiécle de Louis le Grand, l'hiſtoire de Charles XII. que nous a donnée M. de Voltaire, avec celle d'Alexandre, par Q. Curce ; on apprendroit, dit-il, par ces parallèles à juger ſainement & du mérite du Héros, & de celui des Hiſtoriens. Dans la vûe d'en donner un exemple aux jeunes gens pour leſquels il écrit, dit-il, principalement, il leur en propoſe ici un eſſai. C'eſt le paralléle de la conjuration de Catilina contre Rome écrite par Saluſte, avec la conjuration de Veniſe en 1618, d'après M. l'Abbé de S. Réal; ce morceau nous a paru très-digne d'être lu.

Pour achever ce qui regarde l'Hiſtoire, l'Auteur traite de ſes dépendances ſous leſquelles il comprend la connoiſſance des médailles, celle de l'antiquité profane & ſacrée. Mais loin de pouvoir nous étendre ſur ces matiéres, quelque curieuſes qu'elles ſoient, à peine

pouvons nous indiquer toutes celles qu'il a fait entrer dans cet ouvrage. Ainsi nous ne dirons qu'un mot de ce qu'il y a rassemblé sur l'étude de la Philosophie.

C'est selon lui la partie des Belles-Lettres sur laquelle il est le plus difficile de tracer un plan fixe, parce que de tous les systêmes qui ont paru jusqu'ici, il pense qu'il n'y en a pas un seul, qui se soutienne dans toutes ses parties. Cependant comme toute incertaine que soit la Philosophie, elle a son utilité, il propose ses vues pour en étudier avec fruit les différentes parties, c'est-à-dire, la Logique, la Morale, la Métaphysique & la Physique. Il en fait de même pour ce qui concerne les Mathématiques. Il montre assez au long qu'elles perfectionnent les quatre opérations de l'esprit, de qu'elle maniére elles les perfectionnent, & répond solidement aux objections qu'on allégue contre la certitude de cette science.

Pour n'omettre aucun des moyens qui peuvent former & entretenir le goût des Belles-Lettres, il n'oublie pas ce qui regarde l'histoire Littéraire, & finit par remettre sous les yeux, l'utilité qu'on peut retirer de son ouvrage, soit qu'on veuille tenter en entier, ou soit en partie, le plan qu'il y a proposé. Il déclare qu'il est bien éloigné de la vanité de le croire suffisant pour former un bon Poéte, un grand Orateur, & un excellent Historien; mais il se flatte qu'il pourra être de quelque utilité à la jeunesse, & gagner à la République des Lettres, de nouveaux Citoyens & des Amateurs éclairés. A quoi nous ajouterons que nous ayant paru écrit avec autant d'ordre que de sagesse & respirer par-tout la Religion & la probité, nous le croyons non seulement très-utile aux jeunes gens & à ceux qui sont chargés de leur éducation, mais encore très-propre à apprendre aux gens du monde, à faire un bon usage de leur loisir.

HISTOIRE DES SACREMENS, ou de la maniére dont ils ont été célébrés & administrés dans l'Eglise, & de l'usage qu'on en a fait depuis le temps des Apôtres jusqu'à present ; par le R. P. Dom C. CHARDON, *Religieux Bénedictin, de la Congrégation de S. Vannes.* A Paris, chez Guillaume Desprez, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy ; & P. Guillaume Cavelier, Fils, Libraire, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus, 1745. six Volumes *in*-12. avec Approbation & Privilége du Roy.

Le grand nombre de Livres dont nous avons été obligé de rendre compte dans le cours de ces deux derniéres années, a été cause que nous n'avons pas annoncé plutôt celui-ci. Nous croirions cependant faire tort au public, si nous différions plus long-temps à

lui en donner une notice. Il mérite son attention par l'importance de la matiére & par le soin avec lequel il est exécuté. Le titre déclare suffisamment le dessein de l'Auteur & le plan de l'ouvrage. Le R. P. Dom Chardon ne se propose pas d'expliquer la doctrine de l'Eglise sur la nature & l'usage des Sacremens. Son objet est seulement d'exposer en Historien les différentes maniéres dont on les a administrés depuis le temps des Apôtres jusqu'aujourd'hui. Il a évité autant qu'il lui a été possible les discussions Théologiques, & s'il y est quelquefois entré, ce n'est que lorsqu'il les a trouvées inséparables de l'histoire.

La lecture des traités que le P. Morin a composés sur les Sacremens, a fait naitre à Dom Chardon l'idée de cet ouvrage; il a cru qu'il feroit une chose utile à tous les fidéles, s'il rédigeoit en une histoire suivie tous les faits concernant l'administration des Sacre-

mens, qui se trouvent épars dans les œuvres de ce sçavant Théologien. En effet rien n'est plus instructif ni plus édifiant qu'un tel ouvrage, ni plus propre à manifester la sainteté de l'Eglise & la pureté de sa morale. On y voit cette importante vérité solidement établie, sçavoir que si l'Eglise a varié dans sa discipline, son Esprit a toujours été le même. Les ouvrages où D. Chardon a trouvé le plus de secours, sont ceux des Peres Morin & Martêne & de M. l'Abbé Renaudot. Mais il ne s'est pas tellement attaché à ces trois Auteurs, qu'il n'ait consulté les Peres de l'Eglise, les Conciles & les Decrets des Papes comme les sources les plus pures, & on peut remarquer par les citations, qui sont à la marge; que c'est des originaux mêmes qu'il a emprunté la plûpar des faits qu'il raconte. D. Cha don avoue qu'il a senti par propre expérience, combien l sçavantes éditions des PP. de l'

glise, qu'on a données au Public depuis un siécle, & les dissertations dont on les a enrichies, sont utiles à ceux qui travaillent sur les matiéres Ecclésiastiques.

Il ne se contente pas de représenter les divers changemens survenus dans les cérémonies des Sacremens suivant l'usage de l'Eglise Catholique; il expose aussi la maniére dont on les administre encore aujourd'hui dans les Communions Chrétiennes qui se sont séparées depuis long-temps. Par là il satisfait la curiosité des Lecteurs, qui verront avec plaisir ce qui se pratique chez les Chrétiens Orientaux, & il fait une chose avantageuse à l'Eglise Catholique en montrant que les peuples de ces Communions conservent les Rits essentiels des Sacremens, qui nous sont communs avec eux; rien n'étant plus propre à convaincre tout esprit raisonnable, que l'Eglise n'a rien innové en ce genre, que de lui faire voir, que ceux qui depuis

plusieurs siécles se sont séparés d'elle, conviennent dans la pratique des choses qui supposent une même créance. Il espére qu'on aura d'autant moins lieu d'en douter, que s'il est arrivé dans quelques-unes de ces Communions, que l'on ait abandonné sur quelques points l'ancienne discipline Sacramentelle, il a pris soin de fixer l'époque de ce changement.

Comme il n'est pas possible de donner dans cet extrait une idée détaillée de l'histoire de chaque Sacrement, nous nous attacherons au Sacrement de Pénitence, comme à celui qui fournit la matiére la plus abondante, & que l'Auteur a traité avec le plus d'étendue. Le Lecteur pourra juger par ce que nous en dirons de l'esprit qui régne dans tout l'ouvrage & de la méthode que l'Auteur a suivie à l'égard des autres Sacremens.

Dom Chardon divise l'histoir du Sacrement de Pénitence en q re sections. Dans la premiére

ſert d'introduction à celles qui ſuivent, il parle de l'autorité de l'Egliſe pour lier ou abſoudre le pécheur. Dans la ſeconde il traite de la confeſſion des péchés. Dans la troiſiéme il fait voir quelle a été dans tous les ſiécles de l'Egliſe, ce que les anciens appelloient l'action de la pénitence, c'eſt-à-dire, les peines ſatisfactoires & médecinales, qu'on impoſoit au Pécheur pour le diſpoſer à recevoir l'abſolution & à le rétablir dans tous les droits qui lui étoient acquis par le Baptême, & dont il étoit déchu par ſon péché. Enfin il eſt queſtion dans la quatriéme des différentes maniéres ou formules, par leſquelles les Miniſtres de l'Egliſe donnoient l'abſolution aux fidéles, qui s'étoient ſoumis à la Pénitence.

Après avoir montré que l'autorité de l'Egliſe pour lier ou abſoudre le Pécheur eſt fondée ſur les paroles de Jeſus-Chriſt, l'Auteur dit de quelle maniére l'Apôtre S. Paul exerça cette autorité à l'égard

de l'inceſtueux Corinthien. Il rapporte avec d'autant plus de ſoin toutes les circonſtances de la conduite que l'Apôtre a tenue dans cette occaſion, qu'elle a ſervi de modéle aux Miniſtres de l'Egliſe pendant les cinq ou ſix premiers ſiécles, en ce qui regarde l'impoſition de la pénitence & la réconciliation des Pécheurs.

Il parle enſuite des Hérétiques qui ont conteſté à l'Egliſe le pouvoir de remettre les péchés. Montan eſt le premier que nous connoiſſions, qui ait enſeigné, que l'Egliſe n'avoit pas le pouvoir d'abſoudre des grands péchés. C'eſt ce que nous apprend Tertullien dans le livre de la pudicité, qu'il écrivit depuis ſa chute. Après avoir rapporté quelques exemples des péchés légers, Tertullien parle ainſi:
» on peut obtenir le pardon de
» ceux-ci par la médiation de Je-
» ſus-Chriſt auprès de ſon Pere;
» mais il en eſt d'autres plus grands
» & plus dangereux, pour leſquels
» il

» il n'y a point de pardon. Tels
» ſont l'homicide, l'idolatrie, la
» fraude, le reniement, le blaſphê-
» me, auſſi bien que l'adultére &
» la fornication, & tous les autres
» crimes par leſquels on viole le
» Temple de Dieu. « Il paroît cependant par d'autres paſſages du même livre, que Tertullien reconnoiſſoit dans l'Egliſe un véritable pouvoir de remettre les péchés même ſans diſtinction des plus ou moins grands, mais il penſoit que l'Egliſe ne devoit point s'en ſervir pour ne pas donner lieu à une licence effrenée de pécher, & qu'elle ne pouvoit uſer de ce pouvoir que par le miniſtére des hommes ſpirituels, tels qu'étoient ſelon lui ceux de ſa ſecte.

Novat renouvella quelque temps après la même erreur. Notre Hiſtorien donne en cet endroit une idée de la ſecte des Novatiens, & il rapporte d'après les ſçavans Editeurs des œuvres de S. Ambroiſe, l'origine, les progrès & l'état de

cette hérésie, jusques vers la fin du quatriéme siécle. Il fait observer, que ce qui a pu accréditer les hérésies des Montanistes & des Novatiens, c'est la grande horreur que les premiers Chrétiens avoient du crime, & la rigueur dont usoient quelques Eglises à l'égard de certains Pécheurs, à qui elles refusoient les Sacremens ou la réconciliation même à la mort; mais il montre en même temps que cette rigueur n'avoit rien de commun avec les erreurs de ces Hérétiques.

En commençant la deuxiéme section, l'Auteur suppose tous les dogmes communément reçus dans l'Eglise sur la nécessité de la confession, soit auriculaire, soit publique, & il ne s'attache qu'à rapporter historiquement les différens usages qui ont été observés à ce sujet. Il montre que pendant les six ou sept premiers siécles de l'Eglise, non seulement on confessoit en secret les péchés cachés, mais

qu'il arrivoit ſouvent qu'on s'en accuſoit publiquement; il cite pluſieurs exemples de cette pratique par leſquels il paroit que la confeſſion publique ſe faiſoit en préſence de l'Evêque, du Clergé & même du peuple qui compatiſſoit à la douleur des Pénitens & joignoit ſes priéres aux leurs pour obtenir de Dieu & de ſes Miniſtres la grace de la réconciliation. Dans les cas où il y avoit à craindre, que la confeſſion publique ne portât préjudice aux Pénitens & ne les exposât à la rigueur des loix civiles, l'Egliſe prenoit les précautions les plus ſages. Par exemple elle n'obligeoit pas les homicides & les voleurs à s'accuſer publiquement de leurs péchés, non plus que les femmes qui étoient tombées dans l'adultére, ou les hommes qui auroient commis ce crime avec des femmes beaucoup au-deſſus de leur condition, pour ne point les expoſer aux inconvéniens qui auroient été la ſuite d'une pa-

reille déclaration. Il paroit même par un paſſage d'Origéne cité par notre Hiſtorien, que les confeſſions publiques des crimes ſecrets ne ſe faiſoient que de l'avis des Prêtres à qui on les avoit dit en particulier.

L'Auteur raconte enſuite le ſcandale, que cauſa la confeſſion d'une femme Noble dans le quatriéme ſiécle, du temps de Nectaire Archevêque de Conſtantinople, & qui au rapport de Socrate & de Sozoméne engagea ce Prélat à abolir la charge de grand Pénitencier. Les Proteſtans ont inféré de ce fait auſſi bien que des réflexions que les deux Hiſtoriens Eccléſiaſtiques y joignent, que la confeſſion fut abolie par Nectaire & que l'exemple de ce Prélat fut ſuivi par tous les Evêques d'Orient. Notre Auteur diſcute ce point de controverſe & il prouve par pluſieurs témoignages & entr'autres par les Ecrits de S. Jean Chryſoſtome ſucceſſeur de Nectaire, que

[redacted]

l'abolition ne tomba que ſur l'emploi de grand Pénitencier, & que la pénitence publique continua d'être en uſage dans tout l'Orient. Ce ne fut que ſur la fin du ſeptiéme ſiécle, que la ferveur des Chrétiens diminuant & les inconvéniens de ces ſortes de confeſſions ſe faiſant ſentir de plus en plus, la pratique s'en perdit inſenſiblement. Et ſi dans les temps poſtérieurs on en voit quelques exemples, ils ſont très-rares, & on ne peut pas en conclure que la coutume de s'accuſer ainſi publiquement fut encore en uſage.

L'Hiſtorien obſerve que les Chrétiens des premiers ſiécles, avoient une telle horreur du vice & du péché, qu'ils concouroient tous à le bannir de l'Egliſe. Ils regardoient, dit-il, comme un devoir de déférer à l'Evêque ou au Prêtre, celui qui étoit tombé dans quelque faute conſidérable. Ils ſuivoient à la lettre l'avis de l'Apôtre, qui recommande aux fidéles de ne

[redacted]

point prendre part aux œuvres de ténébres, mais plutôt d'ôter le mal du milieu d'eux, de peur que comme un mauvais levain il ne corrompe toute la masse; c'est conformément à ces vues que les Saints Peres & les Conciles ont fait plusieurs Statuts & Canons par lesquels il est ordonné que ceux qui auroient été convaincus de péchés ou de crimes, seroient plus rigoureusement punis, que s'ils les avoient eux-mêmes volontairement déclarés. L'Auteur apporte plusieurs exemples de cette pratique & il cite les Canons qui l'ordonnent. Il montre que l'obligation de déférer les coupables a été observée dans l'Eglise pendant plus de mille ans, & quoique cet usage ait cessé avec celui de la pénitence canonique, » nous voyons, dit-il, encore » aujourd'hui quelque chose qui y » a rapport, & on peut considé» rer comme un reste de cette an» cienne discipline, les Monitoires » qu'on publie pour obliger de ré-

[redacted]

» véler les Auteurs de certains dé-
» lits qu'on a intérêt de connoître.
» L'ancienne pratique dont nous
» parlons, ajoute-t'il, étoit plus di-
» gne de l'Eglise, que ce qui se
» pratique dans ces sortes de Mo-
» nitoires, par lesquels l'accusa-
» teur & le Juge ne cherchent qu'à
» assurer quelque intérêt tempo-
» rel; au lieu qu'autrefois les Evê-
» ques & les autres Supérieurs
» Ecclésiastiques, n'avoient en vue
» en recherchant les auteurs des
» crimes, que leur conversion,
» se considérant plus comme les
» Médecins de leurs ames que
» comme leurs Juges.

L'Auteur décrit ensuite la maniére de se confesser chez les anciens, tant en Orient qu'en Occident, la posture du Pénitent, & ce qui se pratique encore aujourd'hui chez les Grecs & les Orientaux. Il marque le temps où la confession fut abolie parmi les Cophtes & autres peuples de l'Orient. Il recherche à qui apparte-

noit le droit d'entendre les confessions dans les différens temps de l'Eglise. Quoi que, dit-il, la puissance de lier & de délier soit inséparable du Sacerdoce, tous ceux néanmoins qui en sont revêtus ne sont point en droit de l'exercer. C'est de Jesus-Christ que les Prêtres tiennent cette puissance, mais c'est à l'Eglise à en régler l'usage, à prescrire aux Prêtres les régles qu'ils doivent suivre dans l'exercice de ce pouvoir, & à leur assigner les sujets sur lesquels ils doivent l'exercer.

Dans la primitive Eglise les fidéles étant gouvernés par l'Evêque conjointement avec les Prêtres, c'étoit devant l'Evêque & toute la Communauté des Prêtres qu'on appelloit le Sénat ou le Presbytére que se faisoit la confession. Dans la suite l'Evêque étant trop chargé d'autres occupations, on établit un Prêtre dont l'emploi particulier étoit d'entendre les confessions. Enfin le peuple Chrétien

s'étant extrêmement multiplié, on fut obligé d'établir des Prêtres particuliers pour gouverner les Paroisses premiérement dans les grandes Villes comme à Rome & à Alexandrie, & ensuite dans la Campagne. Depuis cet établissement ce fut aux Curés que les Pénitens s'adressérent pour la confession secrette, & on ne souffroit pas que d'autres Prêtres usurpassent ce ministére, parce que les Curés veillant continuellement sur la portion du troupeau qui leur étoit confiée, ils étoient bien plus à portée de connoître les fautes des fidéles, & d'y apporter les remédes convenables.

L'Eglise a maintenu longtemps cette discipline, & notre Historien rapporte plusieurs Statuts qui l'autorisent, & entr'autres le fameux Decret du grand Concile de Latran, qui ordonne que tous les fidéles de l'un & l'autre sexe, sitôt qu'ils auront atteint l'âge de discretion, confessent tous leurs pé-

chés à leur propre *Prêtre* au moins une fois chaque année. Il semble, dit notre Auteur, » qu'après une » décision si autentique en faveur » des Pasteurs, il ne devroit ja- » mais y avoir aucune dispute sur » cette matiére, mais il n'en fut » point ainsi. Ce fut vers ce temps » que les Ordres Mendians des FF. » Prêcheurs & Mineurs commen- » cérent à paroître dans l'Eglise. » Ces Religieux par leur Institut » se destinoient à l'instruction des » fidéles, que la négligence des » Pasteurs laissoit dans l'ignorance. » Leur zéle les portoit à venir au » secours des ames qu'ils voyoient » ainsi abandonnées. Ils s'étoient » mis en état de leur être utiles: » ils s'appliquoient à l'étude, & » ils avoient parmi eux un grand » nombre de personnages illustres » par leur science & leurs talens. » Ils crurent, que tous ces avanta- » ges leur donnoient droit d'en- » treprendre de conduire les fid- » les dans la voye du salut

» avoir besoin pour cela de l'agré-
» ment des Pasteurs ordinaires, &
» qu'en conséquence ils devoient
» entendre les confessions des fi-
» déles quand même les Pasteurs
» n'agréeroient pas leurs services «.

L'Historien rapporte au long les différens que le Clergé séculier eut avec les FF. Mendians au sujet de la confession. Et il termine cette section par l'exposition des Régles, que suivoient les Confesseurs, en imposant les peines dues aux péchés. Ces régles n'étoient point arbitraires & on ne les laissoit pas à la discretion des Confesseurs, mais elles étoient fondées ou sur les textes formels de l'Ecriture Sainte, ou sur les Canons des anciens, ou sur les Coutumes des Eglises, qui faisoient remonter leur origine jusqu'aux Apôtres ou à leurs Disciples. C'est ce que l'Auteur prouve par plusieurs témoignages tirés des SS. Peres & des Conciles.

La troisiéme section regarde l'a-

ction de la Pénitence, ou la Discipline que l'Eglise a observée depuis les premiers siécles jusqu'à present à l'égard des Pécheurs, tant Clercs que Laïques; l'Historien divise cette section en quatre parties à cause de la vaste étendue des matiéres qu'elle renferme; il observe que les divers changemens survenus dans la discipline de la Pénitence ne se sont pas faits tous en même temps. Certaines pratiques ont cessé plutôt, les autres plus tard. Les unes ont été abolies dans certains pays, tandis qu'elles se maintenoient dans d'autres. Il s'en est même trouvé qui sont devenues plus rigoureuses dans les siécles postérieurs, qu'elles n'étoient auparavant. Ce grand nombre de pratiques qui ont duré plus ou moins de temps, est cause que l'Auteur n'a pas pu suivre exactement l'ordre chronologique. Il est obligé de parler dans certains temps de pratiques qui ont duré bien au-delà de celui auquel

il réduit chaque partie, il en avertit, afin qu'on ne prenne pas le change.

Il traite dans la premiére partie de la discipline, de la Pénitence observée dans l'Eglise depuis les Apôtres jusqu'aux hérésies des Montanistes & des Novatiens.

La seconde représente la conduite que l'on a tenue à l'égard des Pécheurs, depuis ces hérésies jusques vers la fin du septiéme siécle.

La troisiéme comprend la discipline que l'on a observé depuis ce temps jusqu'à la fin de l'onziéme siécle.

Dans la quatriéme l'Auteur fait voir par quels degrés & à quelles occasions la discipline de l'Eglise s'est relachée depuis la fin de l'onziéme siécle, jusqu'au treiziéme.

L'Auteur fait observer que la maniére de faire pénitence, pratiquée dans les deux premiers siécles de l'Eglise, ne nous est pas aussi connue que celle des siécles suivans. La plûpart des Ecrivains

Ecclésiastiques, s'appliquoient alors plutôt à combattre le Paganisme, qu'à nous faire connoître ce qui se pratiquoit parmi eux. Cependant on n'est pas entiérement dépourvû de moyens, pour sçavoir quelle étoit alors la discipline de la pénitence. On peut s'en former une idée, tant par ce qu'en ont dit les anciens Auteurs, que par ce que nous en apprennent ceux qui sont venus après eux. Il paroît par les monumens qui nous en restent que les anciens Chrétiens partageoient les péchés en trois classes, sçavoir les péchés légers, les grands péchés, & ceux qu'ils nommoient très-grands, *gravissima.*

Ils avoient établi trois espéces de remédes pour la guérison de ces péchés ; l'habitude dans les moindres fautes étoit punie par la privation de l'Eucharistie. Ceux qui avoient commis des crimes étoient non seulement privés de la participation du Saint Sacrifice, mais on les éloignoit de la vue &

de la présence de ce Mystére, & on les condamnoit à des jeûnes rigoureux & à diverses macérations. Pour ce qui est des Pécheurs incorrigibles & réfractaires, & de ceux qui s'étoient abandonnés aux derniers désordres, on les chassoit des assemblées des fidéles, & on ne leur permettoit pas même l'entrée des Eglises.

L'Auteur fait voir que les péchés soumis à la pénitence publique, s'expioient publiquement, soit qu'ils fussent secrets, ou publics, avec cette différence que les Pécheurs publics & scandaleux, aussi bien que ceux qui étoient juridiquement convaincus de crimes, étoient contraints de s'y soumettre par l'excommunication, au lieu que ceux qui n'avoient péché qu'en secret, ne pouvoient y être contraints que par le refus de l'absolution. Il montre encore que dans les premiers siécles, on n'accordoit qu'une seule fois la pénitence publique pour les grands péchés;

non plus que la réconciliation solemnelle ; mais que l'Eglise ne s'étoit pas tellement assujettie à suivre ces régles générales, qu'elle n'usât quelquefois d'indulgence envers les Pécheurs. L'Auteur a trouvé dans les écrits des anciens, trois occasions principales où l'Eglise avoit coutume de dispenser en partie de la pénitence publique, sçavoir 1°. lorsque les Pénitens par une ferveur extraordinaire se livroient sans réserve aux travaux qu'on leur avoit prescrits ; 2°. à l'approche de la persécution, afin de pouvoir donner aux Pénitens la Sainte Communion, comme un préservatif contre les dangers auxquels ils étoient exposés dans ce temps d'orage ; 3°. lorsqu'ils apportoient des libelles des Martyrs, qui prioient les Evêques de remettre aux Pénitens une partie des peines canoniques.

Dans la seconde partie l'Historien explique ce que l'on doit entendre par les quatre stations, de-

grés ou classes de la pénitence qui furent établies dans l'Eglise à la fin du troisiéme siécle. La premiére station étoit des Pleurans, la seconde des Auditeurs, la troisiéme des Prosternés, & la quatriéme des Consistans. Il décrit les exercices laborieux qui y étoient attachés. Après quoi il parle de la pénitence des Clercs, qu'il a réservé pour cette partie, afin que l'on puisse voir d'un coup d'œil ce qui s'est passé à cet égard dans les beaux siécles de l'Eglise.

Nous souhaiterions pouvoir suivre notre Historien dans tout ces détails, faire connoître la discipline Ecclésiastique depuis le septiéme siécle jusqu'au douziéme, & montrer à quelles occasions elle est enfin déchue de son ancien état & comment elle a été amenée au point où nous la voyons aujourd'hui ; mais la trop grande abondance de la matiére & l'étendue que nous avons déja donnée à cet extrait, nous obligent de finir.

L'Auteur avertit que pour ce qui regarde les causes de la chute de la pénitence Canonique, il a fait usage du quatriéme & du sixiéme discours de M. Fleuri; il attribue cette décadence en partie à la coutume qui s'étoit introduite de racheter par une somme d'argent quelques jours destinés à la pénitence Canonique. D'abord, dit-il, on usa de ce rachat avec beaucoup de précautions: mais dans la suite non seulement on racheta les jours, mais les mois & les années entiéres, & on fixa les sommes auxquelles montoient ces rachats. Les Croisades & la remise des peines Canoniques moyennant que l'on contribuât de ses deniers à quelques ouvrages pieux donnérent aussi occasion au changement de la discipline. Il faut voir dans l'Auteur même comment toutes ces causes contribuérent à l'abolition de la pénitence Canonique.

L'histoire de la Pénitence est terminée par un appendice où sont

rapportées les piéces originales, dont l'Auteur s'est servi dans le corps de l'ouvrage. On y trouve pour les premiers temps de l'Eglise la traduction des trois Lettres Canoniques de Saint Basile si célébres dans l'antiquité ; pour le moyen âge, l'ancien Pénitentiel Romain tiré de ses Archives, & publié il y a environ 900 ans par Halitgaire Evêque de Cambrai ; pour les derniers temps les Status Synodaux de Wari Evêque de Verdun.

TRAITE' DE L'ORTHOGRAPHE Françoise en forme de Dictionnaire, enrichi de notes critiques & de remarques sur l'étymologie & le genre des mots, la conjugaison des verbes irréguliers, & les variations des Auteurs ; nouvelle édition revue, corrigée & considérablement augmentée, sous les ordres de S. A. E. M. Le Cardinal DE ROHAN. A Poitiers, chez J. Felix Faucon, Imprimeur de M. l'Evêque, du

Clergé & de l'Université, Place & vis-à-vis Notre-Dame la Grande, 1747. avec Approbation & Privilége du Roy. Vol. *in*-8°. pag. 617.

On est si peu d'accord en France sur la maniére dont on doit orthographier, que nous n'avons peut-être pas deux Livres dont l'ortographe soit exactement la même, si ce n'est ceux qui ont été corrigés par un seul & même Correcteur. Il paroît même que tous les jours on innove & que l'on varie en cette matiére, c'est ce qui a fait penser à feu M. le Roy qu'il seroit utile de rechercher & de renfermer dans un Ouvrage les vrais principes de l'orthographe, & de les établir & par raison & par autorités. M. le Roy communiqua son idée à M. le Nain, alors Intendant de Poitiers. Ce grand Magistrat, non seulement approuva ce projet, mais encouragea l'Auteur à l'exécuter, & lui donn

pour cela toutes ſortes de ſecours.

Cet ouvrage parut pour la premiére fois en 1744, & il fut ſi bien reçu du Public, que peu après il fallut en faire une nouvelle édition. M. le Cardinal de Rohan à qui il tomba entre les mains, le jugea extrêmement utile: mais il penſa en même temps qu'on pouvoit extrêmement le perfectionner, & le mettre en état de ſervir aux Etrangers comme aux François, à quoi il paroit que M. le Roy avoit fait moins d'attention. M. le C. de Rohan a bien voulu expoſer ſur cela ſes vûes à un Homme d'eſprit qui lui étoit attaché, celui-ci a employé ſes ſoins & ſes talens à les remplir, & c'eſt à ſon travail que nous devons cette troiſiéme édition du Traité de l'orthographe que nous annonçons aujourd'hui.

On y a ſuivi l'ordre Alphabétique qui régne dans les premiéres éditions; on y a auſſi conſervé toutes les notes de M. le Roy, & l'on n'a retranché des mots qu'il

avoit employé que ceux qui ont paru inutiles; mais on en a ajouté beaucoup d'autres qu'il avoit omis, principalement ceux des Sciences & des Arts, & les noms des Villes. On a encore augmenté le nombre des notes, mais on ne s'est pas attaché ſcrupuleuſement à l'orthographe de M. le Roy; on a peſé ſes raiſons, on a jugé de ſes déciſions, & l'on s'en est écarté lorſqu'on ne les a pas trouvé ſuffiſamment fondées. L'on a déféré à l'autorité du Dictionnaire de l'Académie Françoiſe plus qu'à tout autre.

L'Auteur dans ſa Préface expoſe les principes, d'après leſquels il a établi ſes régles. Quelques Novateurs ont oſé avancer qu'il falloit écrire les mots comme on les prononce. Leur principale raiſon est de faciliter aux Etrangers la lecture du François: mais des raiſons ſupérieures obligent à contredire ce principe & à s'en éloigner; 1°. il paroit judicieux de ſuivre

l'ancienne orthographe dans tous les mots, ou sans cela ils seroient confondus avec des mots qui ont déja le même son, & qui ont cependant une signification toute différente. C'est pourquoi bien que les lettres doubles qui ne se prononcent point puissent être supprimées. Il faut écrire *ville*, *urbs* par deux ll, pour le distinguer de *vile vilis*. Il faut aussi écrire *poids*, *pondus*; *poix*, *pix*, & *pois*, cicer; 2°. il faut avoir égard au rapport des mots dérivés l'un de l'autre: par exemple si on écrivoit *tems* au lieu de *temps* en ôtant le *p*, on ne verroit plus le rapport du mot *temps* aux mots *temporel*, *temporiser*, &c. 3°. il est important de suivre une orthographe qui conserve les étymologies, & qui fasse connoître de quels mots Latins ou Grecs viennent certains mots François; 4°. enfin on ne doit point s'éloigner de l'usage généralement reçu. Par exemple on doit toujours écrire, *Paon*, *Faon*, *Laon*, *Août*, *Saone*.

&c. quoi qu'on prononce *Pan*, *Fan*, *Lan*, *Oût*, *Sone*, &c. il en eſt ainſi d'une infinité d'autres mots.

L'Auteur entre enſuite dans le détail des régles particuliéres. Il traite 1°. des accens ; par rapport à l'accent circonflexe, il remarque qu'il n'a été admis que pour marquer les ſyllabes longues, qui avoient autrefois un ſ, & que l'on retranche : ainſi on doit écrire.

lâche		laſche
même	*au lieu de*	meſme
maître		maiſtre
thrône		throſne
ajoûter		ajouſter

Il fait voir les autres cas où l'accent circonflexe doit avoir lieu, & pour quelles raiſons. Il remarque les abus que l'on a faits de cet accent, & dit pourquoi on doit le retrancher de certains mots où il s'eſt introduit mal-à-propos.

L'accent grave n'a lieu en François que ſur ces trois voyelles *à*, *è*, *ù*, ſur l'*à* propoſition, infinitif ou datif, comme *à* Paris, *à* Pierre,

à faire, &c. pour le différencier de l'*a* qui marque un passé, comme il *a* été, il *a* aimé, & de l'*a* qui marque le present, comme il y a, il a, qui doit toujours être un a simple.

L'è grave ne doit être placé que dans les mots dont la derniére syllabe a le son très-clair & très-ouvert, ainsi il faut écrire *abscès*, *accès*, *après*, *auprès*, *procès*, *succès*, *excès*, & leurs semblables.

L'ù grave n'a lieu & ne doit être admis que dans le seul mot *où*, lorsqu'il peut se tourner en Latin par la particule *in*, ou lorsqu'il désigne quelque question de lieu, *ubi*, *unde*, *quo*, & *quà* : car lorsque le mot *ou* signifie *ou bien*, en Latin *vel*, il faut toujours l'écrire avec un *u* simple, c'est l'usage général.

L'accent aigu ne doit être mis en François que sur l'é clair, & principalement quand il est final comme en ces mots, *Abbé*, *bonté*, *charité*, *donné* & semblables.

Il est encore absolument nécef-

&c. quoi qu
Fan, *Lan*, Un
ainsi d'une infi

L'Auteur en
détail des régl
traite 1°. des ac
l'accent circonfl
qu'il n'a été adm
quer les syllab
avoient autrefoi
retranche : ainf

lâche
même
maître
thrône
ajoûter

Il fait voir les
cent circonfl
pour quelles
les abus qui
cent, & de
retrancher
sont introduit

L'accent g
quoi que
a, à, sur l'a
que ainsi, com

Enfin l'é aigu eſt encore admis au commencement au milieu & à la fin de tous les mots où il ſe trouve ſuivi d'une voyelle, telle qu'elle ſoit, pourvu qu'il n'y forme point une diphtongue. Par exemple *Créateur*, *néanmoins*, *réel*, *ſuppléer*, *obéiſſance*, *théorie*, *réünion*, *réüſſir*.

On peut juger par ce qui vient d'être dit des accens, de quelle maniére l'Auteur a traité de l'orthographe ; nous ne nous étendrons pas davantage ſur cette matiére peu ſuſceptible d'extrait. Nous nous contenterons de dire que l'Auteur continue dans ſa Préface d'établir ſes régles au ſujet des Tréma ou voyelles qui portent deux points ; de l'apoſtrophe, de la diviſion de chaque lettre en particulier, tant voyelle que conſonne, du plurier, des noms de nombre, des mots terminés en ion, des adjectifs, des adverbes, des participes, des verbes, de la ponctuation ; en ſorte qu'il n'a plus qu'à appliquer dans

son dictionnaire, les régles aux mots dont il fixe l'orthographe.

ESSAIS ET OBSERVATIONS de Medecine de la Société d'Edimbourg, Ouvrage traduit de l'Anglois; suite du Tome V. Tome VI. & VII. A Paris, chez Hyppolite-Louis Guerin, & Jacques Guerin, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, 1747. *in*-12. Le Tome VI contient 573 pp. sans la table des memoires compris dans les VI & VIIe volumes, qui est de 8, & le Tome VII en contient 372, sans la table generale des matieres contenues dans les sept volumes, qui en fait 151.

NOUS commencerons suivant notre usage, par indiquer le sujet de chacun des memoires, ou articles.

43. & 44. Abstinences extraordinaires.

45. Remarques sur la sympathie

des parties du corps entr'elles.

46. Avantage qu'il y a quelquefois à abandonner certains malades à leur genre de vie, quelque mauvais qu'il soit.

47. Guerisons inesperées.

48. Des fievres nerveuses.

49. Fievres anomales.

50. Remarques sur le traitement de la petite verole.

51. Observation sur la rage.

52. Observation sur une apoplexie causée par une chûte de cheval.

53. Abscès dans le cervelet, accompagné de rupture du sinus lateral.

54. Dissection d'un œil cataracté.

55. Observation sur un homme mort en apparence, & qu'on a fait revivre en lui soufflant de l'air dans les poumons.

56. Extravasation du sang dans le pericarde.

57. Phthisie guerie après avoir rejetté un os en toussant.

58. Ulcere des poumons avec

épanchement d'eau dans la poi-
trine.

59. Remarques sur l'hydropisie de poitrine, sur l'asthme, & sur les tumeurs hydropiques du bas ventre.

60. Phthisie occasionnée par une tumeur située au-dessous de l'omoplate gauche.

61. Convulsion extraordinaire du tronc.

62. Tumeur extraordinaire du bas ventre, & hydropisie.

63. Hydropisie ascite causée par une tumeur attachée intérieurement au nombril.

64. Hydropisie ascite survenue à une femme grosse.

65. Guérison du *cholera*.

66. Substances graisseuses vuidées par les selles après un violent effort des reims.

67. Détachement de la tunique veloutée du canal intestinal.

68. Observation sur des urétères obstrués par de petites pierres.

69. Essai sur la découverte d'u

[redacted]

remede très-ſur pour diſſoudre la pierre.

70. Ouverture du cadavre d'une perſonne attaquée de pierre.

71. Tumeur extraordinaire ſituée autour de la partie inférieure de la veſſie.

72. Urines ſanguinolentes cauſées par un ver dans la veſſie.

73. Obſervation ſur une hydropiſie, & ſur de grandes veſicules dans l'ovaire.

74. Quatre obſervations ſur des tumeurs dans les ovaires.

75. Ulceres cauſés par des Dragonneaux.

76. Hiſtoire d'une maladie que les Africains appellent le *Yaw*, avec la vraye maniere de la traiter.

77. Eſſai ſur la cauſe de la chaleur animale, & ſur quelques-uns des effets du chaud & du froid ſur nos corps.

78. Expoſition des decouvertes les plus remarquables, & des progrès faits en Medecine, ou propo-

ſés, depuis le commencement de l'année 1735.

79. Liſte des livres de Medecine publiés depuis le commencement de l'année 1735.

80. Livres annoncés, & autres nouvelles de Medecine.

Ces trois derniers articles ſont renvoyés au Tome VII. Nous allons donner l'extrait de quelques-uns de ceux du ſixieme, & nous commencerons par les 43 & 44e.

Il s'agit dans le premier d'une jeune fille qui, ayant perdu le plus tendre de tous les peres dans des circonſtances où les révolutions ſont ſouvent mortelles aux perſonnes de ſon ſexe, après pluſieurs accidens fut attaquée d'une difficulté d'avaler ſi conſidérable, que toutes les fois qu'elle vouloit eſſayer de prendre quelque aliment, même liquide, elle tomboit dans des mouvemens convulſifs affreux, qui ſe terminoient conſtamment par une convulſion de

tout le corps. En conſequence elle reſta ſans boire ni manger depuis le 15 de mai juſqu'au 15 de juin ſuivant. Quelques remedes que lui fit M. Eccles, Medecin qui fut alors appellé, rendirent la deglutition libre pendant environ trois ſemaines, après leſquelles l'etranglement convulſif de l'eſophage augmenta tellement, qu'elle fut cinquante-quatre jours ſans boire & ſans manger, & dans un etat d'inſenſibilité.

Il eſt à remarquer que pendant le premier jeune, & les trente premiers jours du ſecond, on lui donna des lavemens nourriſſans, mais depuis cette epoque juſqu'à la fin on ne put plus le faire, parce que la moindre agitation de la malade etoit ſuivie d'un *tetanus*, ou convulſion univerſelle.

Cette malade mourut au bout de quelque temps ſans aucun mouvement convulſif ni effort, & lorſqu'on s'y attendoit le moins. On ne trouva rien d'extraordinaire

dans la partie de l'esophage qui avoit eté attaquée de convulsion.

On est très-autorisé à croire que la cause de cette etrange maladie est un emetique donné mal à propos, & réiteré encore plus mal, dans l'idée de rappeller l'evacuation menstruelle, qui s'etoit supprimée pendant deux mois, en consequence de la revolution qui avoit eté la cause originaire de la maladie Cet etat spasmodique auroit du detourner de l'usage d'un remede qui n'agit qu'en procurant des mouvemens convulsifs.

L'abstinence, qui fait le sujet du second article, est bien plus extraordinaire. Elle doit, comme la precedente, son origine à une revolution arrivée à une fille à l'âge de dixhuit ans, laquelle pendant nombre d'années la reduisit à ne vivre que d'une petite quantité de lait coupé, de petit lait, de lait entier, ou d'eau de fontaine Lorsque l'Auteur du memoire fut la voir en l'année 1727, il y avoit environ

ſeize mois qu'*elle n'avoit mangé ni viande, ni poiſſon, ni volaille, ni farine, ni bouillon, ni herbes, ni racines, ni aucune autre ſorte d'alimens.... elle a eté pendant ſeize ans ſans aller à la garderobe qu'une fois chaque année, co qui arrivoit toujours dans le mois de mars.* Elle a vecu dans cette ſituation environ juſqu'au mois d'Août 1734, qu'un cours de ventre qui lui ſurvint la mit en etat de manger un peu de gruau d'avoine; mais elle a peu ſurvecu à ce changement. Cette abſtinence extraordinaire a duré cinquante ans.

Ces deux articles ſont plus curieux qu'utiles, mais il n'en eſt pas de même du quarante-cinquieme, qui eſt un memoire de M. Jacques Crawford, Profeſſeur de Medecine dans l'Univerſité d'Edimbourg, qui contient des remarques pratiques ſur la ſympathie des parties du corps. C'eſt ainſi que les Medecins nomment le rapport qu'elles ont entr'elles.

Il y a déja long-temps que la connoiſſance de ce rapport, ſur lequel M. Rega, Profeſſeur dans l'Univerſité de Louvain, a compoſé un excellent traité, a eclairci la théorie medicinale; mais M. Crawford fait voir que cette connoiſſance eſt fort utile pour la pratique. Car ſi vous appliquez le remede ſur une partie qui n'eſt affectée que ſympathiquement, le remede devient inutile, ou même il devient nuiſible. Pour faire juger du fond du memoire, nous en allons tranſcrire un article entier.

» A la ſuite d'un coup, ou d'une » tumeur ſur la poitrine, il eſt » ſurvenu une douleur qui s'eſt » fait ſentir à l'os pubis & aux te» ſticules, avec une difficulté de » mouvoir le bras en dedans. Le » muſcle oblique externe du bas » ventre etant meurtri ou diſtendu » vers les attaches qu'il a ſur la » poitrine, a cauſé une douleur » très-vive vers l'os pubis, où il » s'inſere, & ſon tendon a donné

[redacted]

» lieu à la douleur des testicules
» par son tiraillement, & par la
» compression qu'il exerçoit sur
» les vaisseaux spermatiques, & sur
» le muscle crémaster, qui passent
» à travers ce tendon. Quant à la
» difficulté de tourner le bras en
» dedans, elle dependoit de ce
» que le muscle pectoral etoit aussi
» affecté. Dans ce cas le remede
» doit être appliqué à l'origine du
» mal. «

Cette reflexion de l'Auteur est evidente, & il ne faut pas être Medecin pour s'apperçevoir que des anodins appliqués à l'os pubis & aux testicules, & des emolliens ou des toniques sur le bras, ne produiront aucun effet qui aille à la cause du mal. Mais reprenons la suite de l'article.

» Un coup ou une tumeur sur
» la cinquieme vertebre du dos,
» où se trouve l'origine du nerf
» qui se distribue au muscle pecto-
» ral, & à l'oblique externe du
» bas ventre, peut causer les mêm

» mes accidens qui se feront sen-
» tir dans les mémes endroits que
» dessus; mais alors le deltoïde,
» le petit pectoral, le grand dor-
» sal, & le petit oblique, qui re-
» çoivent des rameaux du même
» nerf, se trouveront aussi affectés. «

Il y a dans le memoire quelques autres cas, où l'on trouve les signes diagnostiques de plusieurs accidens sympathiques; mais comme ils perdroient trop dans un extrait, nous invitons les Lecteurs à recourir à l'ouvrage même.

Les reflexions de M. Monro, Professeur d'Anatomie à Edimbourg, nous paroissent encore meriter beaucoup d'attention dans la pratique. Il resulte de trois observations, que contient son memoire, qu'il y a de l'avantage, peut-être méme de la nécessité, à abandonner certains malades à leur regime de vie, quelque mauvais qu'il soit. Il a remarqué qu'en voulant les conduire raisonnablement & methodiquement, il leur cau-

soit un préjudice réel, qui cessa quand on leur eut donné la liberté de suivre, au moins en partie leur regime ordinaire, comme par exemple de boire une assez grande quantité d'eau de vie, de maniere que le retablissement des forces fut promptement suivi de celui de la santé. D'où M. Monro conclud que l'ancien axiome de Medecine, *tous les changemens considerables & subits sont dangereux*, merite qu'on y ait quelque egard, malgré le sentiment de certains Medecins qui conseillent d'abandonner tout à coup les mauvaises habitudes.

M. Monro auroit trouvé sans peine dans les loix de l'œconomie animale d'excellentes raisons en faveur de l'ancien axiome. Il paroit qu'il est en etat d'en etablir la verité sur un plus grand nombre d'observations, & nous le serions d'en joindre aux siennes.

M. Simson, Professeur en Me-

decine dans l'Université de Saint André, fait dans l'article 50 des reflexions utiles sur la pratique de Sydenham dans le traitement de la petite verole, & prouve fort bien que ce grand Praticien employe mal à propos le diacode dans le temps de la suppuration, dans la vue d'entretenir le gonflement de la tête & des mains. L'Auteur prouve au contraire que cet usage est très-abusif, & qu'il est bien plus conforme aux loix de l'œconomie animale, & à celles d'une pratique eclairée, & confirmée par des succès constans, de tenir le ventre libre, au moins par des lavemens emolliens. Cet article mérite toute l'attention des sectateurs de la pratique de Sydenham dans le traitement de la petite verole.

Les occasions de faire usage de l'expérience faite avec succès par M. Tossach, Chirurgien à Alloa en Ecosse, etant plus frequentes que bien des gens ne se l'imagi-

nent, nous croyons devoir la donner en detail.

Au mois de novembre 1732, le feu ayant pris dans une mine de charbon, on fut obligé de l'etouffer, & on laissa la mine bouchée pendant vingt & tant de jours, au bout desquels on la rouvrit. Les Marchands à qui elle appartenoit s'etant hazardé d'y descendre, furent obligés de remonter à la hâte presque hors d'haleine. Ils y laissérent pour mort un des leurs, qui n'en fut tiré qu'au bout d'environ trois quarts-d'heure. *Il avoit les yeux & la bouche ouverts, il etoit froid, & il ne fut pas possible de sentir le moindre battement au cœur & aux arteres, ni d'appercevoir aucune respiration; de sorte qu'il avoit toutes les apparences d'un homme mort.*

M. Tossach ne crut point se donner un ridicule en essayant de le ressusciter. Il lui pinça le nez, & lui souffla de toute sa force dans la bouche, & soulevant par

là la poitrine, il sentit tout à coup six ou sept battemens precipités du cœur. La respiration continua en conséquence, & peu après on sentit battre les arteres. Alors il ouvrit la veine du bras, le sang coula goutte à goutte pendant un quart d'heure, après quoi il sortit librement. On remua, frotta, secoua le corps, on lui mit du sel volatil sur les levres & dans les narines; & au bout d'une heure il commença à bâiller, & à remuer les yeux, les mains, & les pieds. On continua de lui donner des secours, & ils furent si efficaces que cinq heures après il fut en etat de retourner chez lui, & de reprendre au bout de quatre jours ses fonctions ordinaires.

Voilà un nouvel exemple propre à confirmer la doctrine que M. Bruhier a etablie dans sa *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort* sur l'utilité de donner des secours à ceux que l'on croit morts, & sur l'efficacité de l'*in-*

sufflation pour ranimer les mouvemens vitaux. Il y a tout lieu de croire qu'elle réussiroit egalement pour les noyés, & dans bien d'autres cas qu'on peut voir dans l'ouvrage cité. Avant que de passer à un autre article, nous observerons qu'on lit dans le cinquante-huitieme, qu'une jeune fille a resté un quart d'heure sous l'eau sans se noyer. Ce fait est tiré des transactions Philosophiques, N°. 454. §. 3, & confirme encore une des propositions avancées dans l'ouvrage de M. Bruhier; nouveau motif pour engager à faire les epreuves qu'il indique pour rappeller à la vie ceux qu'on a droit de regarder comme morts.

Nous terminerons cet extrait par ce qui regarde l'article 77, qui concerne la cause de la chaleur animale, & quelques-uns des effets du chaud & du froid sur nos corps. Il est de M. Stevenson, aggregé au College des Medecins d'Edimbourg.

Les Physiologistes ne sont pas encore d'accord sur les causes de la chaleur animale, & comme cette question a paru jusqu'à present n'interesser que la théorie, il faut pardonner à ceux qui l'ont traitée de ne l'avoir pas fait avec toute l'exactitude possible; quoique, suivant la judicieuse remarque de M. Stevenson, *il faille, autant qu'on peut, raisonner juste dans les choses mémes qui sont de pure theorie, quoiqu'on n'en déduise aucune conséquence utile, parce que ce qui nous paroit n'être qu'une simple speculation peut dans la suite devenir le fondement d'une pratique avantageuse.* Mais l'Auteur pretend que la connoissance des causes de la chaleur animale n'est rien moins qu'indifferente dans la pratique.

Il y a quatre sentimens principaux sur la cause de la chaleur animale. Les uns l'attribuent au frottement qui se passe entre les arteres & le sang; d'autres veu-

lent que sa source se trouve dans les poumons; d'autres disent qu'elle depend du frottement des solides les uns contre les autres; d'autres enfin l'attribuent aux changemens que subissent continuellement nos alimens & nos liqueurs.

Les partisans du premier sentiment se fondent sur des observations, & des raisonnemens. Les observations prouvent que la vitesse de la circulation est suivie d'une augmentation de chaleur, & son rallentissement d'une diminution. Le raisonnement est fondé sur la disposition conique des arteres, & la force de leurs membranes, deux causes qui augmentent la difficulté que le sang trouve à passer dans les veines,

M. Stevenson repond aux observations par d'autres qui prouvent qu'il n'y a point une proportion exacte entre la chaleur & le battement des arteres, puisqu'il y a des maladies où la chaleur est fort grande & le pouls petit

d'autres où il y a un froid considerable & un pouls assez plein. Quant à la preuve tirée de la structure des arteres, il nie tout net que les arteres soient coniques, en prenant ce terme dans la rigueur geometrique; & il a raison, puisqu'il est demontré que l'aire de deux branches dans lesquelles une artere s'est divisée, est beaucoup plus considerable que ne l'etoit l'aire du tronc. Loin donc que le sang passe d'un canal large dans un plus etroit, c'est tout le contraire; par consequent le frottement diminue dans le sang à mesure qu'il s'eloigne du cœur. Ajoutez à cela, poursuit notre Auteur, la lenteur de la circulation dans les dernieres ramifications arterielles, il resultera evidemment que la chaleur du sang n'est pas l'effet du frottement.

Voici les raisons de ceux qui pretendent que les poumons sont la source de la chaleur animale.

Ils disent que l'artere pulmonai-

re souffre autant de divisions & de sousdivisions que la trachée artere, & que dans les changemens que le mouvement alternatif des poumons cause aux vesicules, sur la surface desquelles rampent les arteres pulmonaires, il est necessaire que le sang soit divisé, & que son frottement reciproque soit augmenté.

A cela M. Stevenson repond; 1°. en employant ce qu'il vient de dire contre le premier sentiment; 2°. que la conservation de la vie & de la chaleur depend principalement de la disposition de l'air reçu dans les poumons; 3°. que l'action des vesicules pulmonaires sur le sang n'est necessaire ni à la circulation, ni à la chaleur; puisque, suivant l'experience du Docteur Hook, l'une & l'autre subsistent quand on tient les poumons toujours distendus; 4°. qu'il est contraire à toute hypothese, & meme à toute conjecture raisonnable, que

le ſang s'echauffe dans le poumon, où il eſt expoſé de toutes parts au contact d'un air plus froid que lui. Et d'ailleurs l'abord d'un air frais dans les maladies inflammatoires ſoulage & diminue la chaleur, &, loin que la reſpiration devienne plus frequente dans un air froid que dans un air plus chaud, ce qui ſeroit inevitable ſi le ſang devoit s'echauffer dans le poumon, elle diminue, & ſe rallentit. Enfin la chaleur du poulet dans l'œuf, & du fœtus dans le ſein de ſa mere, eſt une preuve qu'elle ne vient pas des poumons.

Le troiſieme ſentiment, que la chaleur animale vient des frottemens des ſolides contr'eux-mêmes, ne plait pas à l'Auteur; 1°. parce que les ſolides ne ſont ni durs, ni ſecs, qualités neceſſaires pour qu'ils s'echauffent par le frottement; 2°. parce que ces parties n'ont point de mouvemens aſſez prompts pour produire la chaleur; 3°. parce que les frottemens

temens des ſolides ne ſe ſont pas dans une grande etendue de leur ſurface ; 4°. parce que toutes les fibres ſont entourées de liqueurs qui empêchent qu'elles ne s'echauffent par le frottement.

Le ſentiment qu'adopte M. Stevenſon, quoiqu'il ne ſoit pas auſſi accredité que les autres, pour employer ſes paroles, eſt que la chaleur vient de la ſuite non interrompue de changemens que ſouffrent nos alimens & nos fluides.

Pour mettre les Lecteurs au fait de ce ſentiment, il ſuffira d'expoſer à ſes yeux ce principe de l'Auteur, qu'*il eſt conforme aux loix de la bonne Phyſique de raiſonner ſur la chimie du corps humain de la même maniere que nous raiſonnons ſur les operations (de chimie) qui ſe paſſent ſous nos yeux*. Or deux operations de chimie produiſent la chaleur en produiſant l'alteration des mixtes qui y ſont expoſés ; c'eſt la fermentation & la putrefaction. M. Ste-

venſon en decrit les effets, les compare à ce qui ſe paſſe dans les corps animés, & en conclud que la chaleur eſt l'effet d'une eſpece de putrefaction qui s'y fait. Il ne nous eſt pas poſſible de ſuivre l'Auteur dans le detail de ſes preuves, il faut les voir dans ſon memoire même.

Il ſe propoſe enſuite trois queſtions, en quel endroit ſe paſſe l'operation dont il s'agit, quand elle commençe, & où elle finit.

Il repond à la premiere, qu'il ne ſçait pas où elle ſe fait principalement, mais que c'eſt conſtamment par tout où il y a du ſang, & par conſéquent plus dans les veines que les arteres, puiſqu'elles en contiennent environ quatre fois autant, & ſurtout dans l'oreillette droite du cœur, ce qu'il etablit ſur quelques obſervations d'Harvey.

Pour reſoudre la ſeconde & la troiſieme, il prend le fœtus dans ſes premiers commencemens, & le

conduit successivement jusqu'au terme de cette operation, ou à la mort; & comme la vie consiste dans un flux & un reflux du sang, des esprits animaux, & de l'air, il conclud qu'on doit regarder comme mort un homme chez qui rien de semblable ne se fait sentir. En consequence, dit l'Auteur, » la » pratique generale est qu'aussitôt » que ces signes de vie ont disparu, on perd toute esperance, » & on cesse tous les moyens qui » pourroient entretenir ou fortifier » les foibles restes de la vie, & le » sujet qu'on ne regarde deja plus » que comme un cadavre, est abandonné & livré au Juré-Crieur. » Pour moi, continue-t'il, je ne » sçaurois approuver cette doctrine, & j'abhorre la pratique qui » en est la suite, etant persuadé » qu'après que les mouvemens du » cœur, des arteres, & des poumons sont cessés, il reste *souvent* » une petite portion du principe » vital qui merite encore de l'at-

» tention, & dont la negligence a
» eu plus d'une fois des suites fu-
» nestes. Or nous avons eu parmi
» nous des gens qui ont vecu des
» années après avoir eté enterrés.
(Le Lecteur observera que dans les Isles Britanniques, on n'enterre au plutôt qu'après deux jours revolus, & une visite du corps reputé mort.) » Par le nombre de
» ceux qui ont eté preservés par
» des accidens heureux (car la plû-
» part n'ont du leur conservation,
» ni à l'art, ni aux soins) nous pou-
» vons conclurre que si on avoit
» recours à temps à des moyens
» vifs & douloureux, on pourroit
» en sauver un plus grand nombre
» qui finissent leurs jours par une
» mort à laquelle on ne peut pen-
» ser sans horreur. «

M. Stevenson ne s'explique pas davantage au sujet des secours qu'on peut donner aux reputés morts, mais ils sont discutés fort au long dans la dissertation de M. Bruhier que nous avons citée plus

haut, de laquelle il resulte, ainsi que de l'observation de M. Tossach, que les plus utiles ne sont peut-être pas les plus vifs & les plus douloureux, ou du moins que ceux-ci ne sont pas les seuls.

A la suite des reflexions de l'Auteur, on trouve la maniere dont il conçoit les resurrections naturelles, qu'il regarde comme possibles tant que nos fluides conservent une disposition à se rarefier, & que nos solides sont susceptibles d'une nouvelle irritation; *ce qui peut dependre de la disposition precedente du sang, de la temperature de l'air, & de plusieurs autres choses que l'Auteur n'a point examinées, bien qu'elles soient pourtant dignes de nos recherches.* Il ajoute, & prouve, qu'il y a lieu de *croire que ces dispositions peuvent subsister longtemps dans le corps*, pourvu toutefois qu'on ne le traite pas de maniere à les detruire.

Il explique ensuite le sommeil des animaux pendant l'hiver, & l'e-

tat d'un homme qui paroit mort, *ou qui l'est réellement pendant quelque temps, mais qui retient encore en lui un principe de vie*, & il passe à l'examen des effets du bain chaud & froid des pieds. La longueur de notre extrait nous obligera de nous reduire à une simple idée de cet article du memoire, où tout merite l'attention des Lecteurs.

Les plus habiles Praticiens ont toujours pensé que l'effet du bain chaud des pieds etoit d'y attirer une plus grande quantité de sang, en augmentant le diametre des vaisseaux qui s'y distribuent; d'où ils concluoient que ce bain detournoit le sang des parties superieures, & par consequent qu'il etoit revulsif de la tête. M. Stevenson est bien eloigné de penser de même. Plusieurs observations lui ont appris qu'il le determine vers cette partie en plus grande quantité; d'où il suit que ce n'est qu'avec beaucoup de circonspection qu'on peut l'employer dans les engor-

gemens des parties ſuperieures. Au reſte ce n'eſt pas ſpecialement vers les parties ſuperieures que le bain chaud des pieds determine le ſang. Son effet eſt d'en rarefier toute la maſſe, comme l'augmentation de frequence dans les pulſations, de chaleur dans tout le corps, & de plenitude dans tous les vaiſſeaux, le prouve. Nous nous bornons à ces ſeules reflexions qui doivent faire juger du merite & de l'importance de tout ce morceau.

M. Stevenſon promet un ouvrage plus etendu ſur le ſujet qui a donné lieu à ſon memoire, & n'attend, à ce qu'il paroit, pour le rendre public, que le jugement que les Sçavans en porteront. S'il nous eſt permis de juger de l'impreſſion qu'il fera ſur tous les Lecteurs par celle qu'il a faite ſur nous, nous croyons qu'un ouvrage plus etendu ne peut qu'être favorablement reçu. Au reſte ſon ſentiment ſur les cauſes de la cha-

leur & de la vie ne lui eſt point particulier. Il ſe trouve dans un ouvrage dont nous avons rendu compte dans notre Journal du mois d'Août 1742, intitulé *nouveau traité de Phyſique ſur toute la nature*, &c. ouvrage qui n'eſt que l'abregé d'un autre qu'on va dans peu mettre ſous la preſſe.

Nous obſerverons en finiſſant que c'eſt à M. Demours, Medecin de Paris, que nous avons obligation de ces nouveaux volumes de la Societé d'Edimbourg, comme des precedens. L'utilité reconnue de cette collection, lui acquiert toujours un nouveau droit ſur la reconnoiſſance du public.



[redacted]

DISSERTATIONS PRELIMINAIRES sur l'Histoire Civile & Ecclésiastique du Diocèse de Sais, par M. l'Abbé ESNAULT. A Paris, chez Guillaume Desprez, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy; & P. Guillaume Cavelier, Libraire, rue S. Jacques, à S. Prosper, & aux trois Vertus, *in*-12. 1746.

LA premiére des trois dissertations qui sont contenues dans ce volume, est *sur les Osismiens, & le Pays qu'ils habitoient, & par occasion sur la plûpart des Peuples des Provinces Armoriques, c'est-à-dire, des Provinces de Normandie & de Bretagne.*

Il seroit inutile de chercher des Auteurs qui eussent parlé des *Osismiens* avant César. C'est à lui proprement que commence l'histoire & la géographie de notre Gaule, surtout pour la partie septentrionale. César en faisant l'énuméra-

tion des peuples qui entrérent dan
la ligue dont ceux de *Vanne*
étoient les chefs, indique les *Osis-miens*, *Osisini*, ou, selon la leçon
qu'on prétend ici devoir être substituée à celle de la plûpart des
imprimés, *Osismi*, & *Osismii*; à la
vérité il ne s'explique point clairement sur la position des lieux que
ces peuples habitoient, si c'étoit
sur les côtes de *la Bretagne*, ou
dans *la Normandie*; mais *Strabon*,
Pline l'ancien, & *Ptolomée*, ainsi
que tous les autres Géographes
tant du moyen âge, que du nôtre,
les ont placés sur les côtes de la
Bretagne; de sorte qu'il paroît d'abord que c'est avancer un Paradoxe, que de soutenir que c'est en
Normandie, & non en Bretagne,
qu'il faut placer ce pays des *Osis-miens*.

Cependant on trouve aussi en
Normandie une contrée d'une étendue considérable, appellée *Oximensis*, *Oximus*, noms Latins qui
sont les mêmes que ceux qu'on

donne au Pays des *Osismiens* de Bretagne. Aussi M. Huet dans ses origines de Caen, n'a-t'il point fait de difficulté de s'écarter de l'opinion commune, & de prendre les *Osismiens* de César, pour un peuple de Normandie, auquel il attribue cette contrée qui avoit pour Ville principale *Oximum*, ou *Oximium*, aujourd'hui *Hiêmes*, ou *Exmes*.

Ce sentiment que M. Huet n'avoit fondé que sur la ressemblance du nom qui est resté au pays d'Hiêmes, est adopté par M. l'Abbé Esnault, qui se propose ici de l'appuyer par les conjectures les plus fortes. Ces conjectures sont tirées principalement du texte même de César, du détail de sa narration, & des noms qu'il donne à différens peuples voisins, ou même dépendans des *Osismiens*, & qu'il n'est pas possible de placer en Bretagne.

M. L'Abbé Esnault entreprend ensuite d'indiquer quelles étoient

les bornes de ce pays des *Ossi-miens*, ou de l'*Hiemois*, en Normandie, & d'après plusieurs titre qui contiennent les noms encor reconnoissables de différens lieux situés *in Oximensi pago*, *in Oximensi diœcesi*, il lui donne une très-grande étendue en lui attribuan même plusieurs Villes considérables, telles qu'*Alençon*, *Caen*, *Falaise*, *Argentan*, *Sais*, &c.

M. l'Abbé Esnault ne conteste cependant point l'existence constante des *Osismiens* de Bretagne mais ces derniers ne sont, selon lui qu'une colonie des *Osismiens* Normands. Il suppose donc que le *Vannois*, après la défaite qui suivi de près leur révolte, ayant été pour la plûpart vendus, dispersés ou mis à mort, les Romains, pou repeupler ce pays, y transportérent une partie des peuples de Normandie, tant pour les puni de s'être joints à ceux de Vannes que pour les affoiblir en les divisant; qu'à la vérité il est probable

[redacted]

que tous les petits Etats qui compoſoient cette Province, depuis *la Seine* juſqu'aux bords du *Coutantin* (nous ſuivons l'orthographe de l'Auteur) & même quelques-uns du pays du *Maine*, contribuérent à cette peuplade; mais que les *Oſiſmiens*, comme étant le Peuple le plus nombreux, furent regardés comme les chefs de la Colonie qui prit leur nom. Ce nom eſt abſolument le même en *Normandie*, & en *Bretagne Oſiſmenſes*, *Oſiſmii*, *Oximenſes*: & une pareille reſſemblance, qui ne ſçauroit être attribuée au hazard, ne peut avoir aucun autre fondement que celui qu'on indique ici.

M. l'Abbé Eſnault, pour confirmer cette propoſition, que ces différens Peuples qu'on a attribués à la Bretagne, appartenoient du temps de Céſar à la Normandie, inſiſte encore ſur ce que, dans le ſyſtême contraire, il faudroit ſuppoſer dans la premiére de ces Provinces un trop grand nombre d'ha-

bitans, & trop peu dans la seconde.

Enfin cette circonstance que le nom des *Osismiens* a toujours subsisté en Normandie, & s'est perdu en Bretagne, fournit à M. L. Esnault une nouvelle raison pour en conclure que c'étoit la Normandie qui étoit leur patrie véritable. Il remarque que des Peuples transplantés ne conservent pas longtemps leur nom originaire; bientôt il s'altére, il se défigure, & enfin il se perd tout à fait. Pourquoi les Peuples de Vannes, de Rennes, de Nantes, quoique remplacés par les *Osismiens*, portent-ils encore leur premiére dénomination, quelles qu'ayent été les révolutions de leur Pays? C'est que ces trois anciens Peuples étoient originairement de Bretagne, au lieu que les Normands y étoient étrangers? Par la même raison, les *Osismiens* de Normandie qui sont restés dans cette Province, ont conservé leur nom sans interrup-

[redacted]

tion, & ſans altération, quoique *H ême* leur ville principale ait perdu ſon ancien éclat, & que ſon ancien diſtrict ait été réduit preſque à rien. En un mot, lorſque malgré le grand nombre de ſiécles qui ſe ſont écoulés, malgré les révolutions qui ont bouleverſé un Etat, malgré le changement de Souverain, de Loix, de Coutumes, de Langage, un Peuple particulier conſerve toujours ſon nom, il faut en conclure que le Pays qu'il habite eſt ſon pays originaire & naturel, qu'il a toujours habité, & où il a toujours été connu ſous cette dénomination de toute antiquité.

La deuxiéme diſſertation de M. L. Eſnault a pour objet, *le lieu où le Siége Epiſcopal de Sais a été établi d'abord, & les Villes d'Hiêmes & de Sais.*

Depuis que le Pere Sirmond a cru que le Siége Epiſcopal de *Sais* avoit d'abord été placé à l'ancienne Ville d'*Oximium*, *Oximum*, ou

Oximus, en François, *Hiêmes*, ou *Exmes*, cette opinion a été suivie par tous les Auteurs des collections de Concile, & tous ceux qui nous ont donné des Catalogues des Evêques de France en général, ou de la Normandie en particulier, sans cependant que personne ait osé fixer l'époque précise de cette translation. On a été plus loin. On a assigné une cause à ce prétendu changement. Une ancienne tradition porte qu'un Comte d'*Hiêmes* ayant donné un soufflet à l'Evêque, celui-ci pour s'en venger, avoit abandonné la Ville, & transféré son Siége à *Sais*. C'est ce que notre Auteur traite d'*historiette frivole*, d'autant plus qu'on ne marque ni le nom de ce Comte, ni celui de cet Evêque.

D'autres Auteurs en petit nombre, ont reconnu que c'étoit une erreur que de mettre à *Hiêmes* le siége des premiers Evêques de ce Diocèse. Mais comme ils ont supposé que quelques-uns de ces Evê-

ques avoient pris le titre d'Evêques d'*Hiêmes*, ils ont cru qu'il résultoit du moins de cette qualification, que les Evêques de *Sais* faisoient de temps en temps leur séjour à *Hiêmes*.

M. L. Esnault soutient au contraire que le Siége Episcopal de *Sais* n'a j'amais été établi à *Hiêmes*, & que jamais les Evêques de *Sais* n'ont pris la qualité d'Evêques d'*Hiêmes*, où ils n'ont d'ailleurs jamais eu de Domaines, ni de maisons où ils pussent faire leur résidence.

Pour prouver que le Siége Episcopal de *Sais* n'a jamais été à *Hiêmes*, il se fonde sur ce que depuis la destruction de cette derniére Ville, qui arriva, selon lui, quelque temps après les guerres de César, elle n'a jamais tenu un rang distingué parmi les Villes de la Province, ni porté le titre de *Cité*, lequel étoit cependant nécessaire pour l'établissement d'un Siége

Epiſcopal, au lieu que *Sais* a toujours joui de ces avantages.

M. L. Eſnault s'objecte qu'*Aimoin*, qui vivoit dans le huitiéme ſiécle, met *Oximus* entre les principales Villes de la Gaule: & il répond que ce terme *Oximus*, qui eſt un adjectif, & qui ſuppoſe le mot *civitas* ſous-entendu, doit ſignifier, non la Cité d'*Hiêmes*, mais la Cité de l'*Hiemois* des *Oſiſmiens*, ce qu'il applique à la Ville de *Sais*, la ſeule qui dans ce Pays portât le titre de *Cité*.

M. L. Eſnault ſe livre enſuite au détail hiſtorique de la Ville d'*Hiêmes* & de ſes Seigneurs, ou Gouverneurs; & le réſultat de cette diſcuſſion, c'eſt d'en conclure contre l'opinion commune, adoptée en dernier lieu par l'Auteur du long mémoire qui ſe trouve dans le Dictionnaire de *la Martiniére* au mot *Sées*, qu'*Hiêmes* n' pas eu plus de Comtes que d'E ques. Les termes *Comes Oximen*

qu'on trouve dans différens titres, ſe devant rendre par ceux-ci, Comte *de l'Hiemois*, & non Comte *d'Hiêmes*.

Si *Litarede* en 511, a ſouſcrit au ſecond Concile d'Orléans, avec cette qualité d'*Epiſcopus Oximenſis*, notre Auteur donne à cette objection la même ſolution. Il n'en réſulte point que Litarede ait pris le titre d'Evêque d'*Hiêmes*, mais ſeulement celui d'Evêque de l'*Hiemois*, ou des *Oſiſmiens*, ce qui n'eſt point contradictoire avec l'établiſſement du Siége Epiſcopal à *Sais*. Et c'eſt en effet ce qui paroit clairement établi par une chartre du onziéme ſiécle, où *Yve de Bellême* eſt qualifié *Præſul Oxiſmorum*, & ſon Diocèſe eſt appellé *Dioceſis Oxiſmorum*, termes abſolument pareils à ceux d'*Epiſcopus Oximenſis*. Yve de Bellême y prend cependant dans ſa ſignature le titre d'*Epiſcopus Sagienſis*.

M. l'Abbé Eſnault expoſe à la fin de cette diſſertation les rai-

sons qui l'ont engagé à changer l'orthographe ancienne & ordinaire, en écrivant *Sais* au lieu de *Sées*, ou *Séez*; comme on prononce actuellement ce nom, de même que la particule *mais* ou la finale de *jamais*, il a crû que l'orthographe devoit s'y conformer. Autrefois on pouvoit écrire *Sées* ou *Séez*, parce qu'on prononçoit ce mot comme la finale de *pensées*. Le son ayant changé, il en doit être de même des signes destinés à l'exprimer.

Dailleurs le nom Latin de cette Ville est *Saïum*, *Sagius*, *Saïus*, & *Sagium*, & par conséquent, comme l'on doit suivre dans l'orthographe la *dérivaison* du nom, il faut conserver l'*a* dans le François. Tel est le génie de notre langue relativement aux mots qui dans le Latin ont cette lettre *a* dans la sillabe initiale ou finale.

La troisiéme & derniére dissertation est *sur l'établissement de la Foi dans les Gaules en général*, &

en Normandie en particulier, & sur les premiers Evêques de Sais.

M. L. Esnault, pour prouver que la Foi Chrétienne a été prêchée dans les Gaules dès la naissance du Christianisme, employe les termes de S. Paul, qui dans son Epître aux *Colossiens*, les félicite de ce que la parole de la vérité étoit parvenue jusqu'à eux, & y croissoit, & fructifioit, *comme dans le reste de l'Univers. Pervenit ad vos, sicut & in universo mundo est, & fructificat & crescit, sicut in vobis.*

C'est ce qui paroit encore clairement dans la lettre que sept Evêques de France écrivirent en 530. à la Reine Radegonde. Ils y placent le commencement de la Foi dans les Gaules aux premiers temps de l'établissement de la Religion. *In ipso Catholicæ Religionis exordio.*

Le Pape Innocent I. antérieur de plus d'un siécle à ces Evêques, suppose comme eux, dans son Epî-

tre à Decence, Evêque de Gubio, que la Foi a été annoncée dans les Gaules, en Espagne, en Afrique, en Sicile, & dans les Isles adjacentes, du temps de S. Pierre même, puisqu'il assure qu'il n'y eut que ceux qui avoient reçu leur mission de l'*Apôtre S. Pierre*, ou de ses Successeurs, qui fondérent des Eglises dans ces différens Pays. *Manifestum est in omnem Italiam, Gallias, &c. nullum instituisse Ecclesias, nisi eos quos venerabilis Apostolus Petrus, aut ejus successores, constituerint Sacerdotes.*

M. L. Esnault observe cependant que les plus anciens témoignages que nous ayons d'un établissement stable & solide de la Foi dans les Gaules, ne remontent guéres au-delà de l'an 150, ou 180, de l'ere Chrétienne, du temps de S. Pothin & de S. Irenée; & il remarque en même temps, que ces deux Saints ne tenoient leur mission, ni de S. Pierre, ni d'aucun de ses Successeurs, Evêques de Rome; que S

Irenée étoit venu d'Asie, & avoit été envoyé par S. Policarpe Evêque de Smirne, Disciple de l'Apôtre S. Jean: qu'en effet c'est aux Eglises d'Asie, & non à celle de Rome, que les Eglises de Lyon & de Vienne ont écrit, pour leur rendre compte de la constance & de la mort glorieuse de leurs Martyrs; ce qu'elles n'ont pû faire, qu'en les regardant comme leurs meres, & comme les Eglises dont elles tiroient leur origine.

Notre Auteur ne trouve qu'un moyen de concilier ces différentes autorités. C'est de dire que S. Pothin, S. Irenée, & les autres Martyrs de Lyon & de Vienne, ont été effectivement les premiers, qui, dans les Gaules, ayent été attachés à une Eglise particuliére: qu'avant eux, suivant les témoignages du Pape Innocent, & des sept Evêques, il avoit paru des Prédicateurs Evangéliques, mais qui ne s'étoient fixés à aucun lieu particulier, à peu près comme nos Missionnaires

Apoſtoliques dans le nouveau monde. Ainſi il n'y a aucun ſiége Epiſcopal dont on puiſſe faire remonter l'antiquité au-delà de S. Pothin & de S. Irenée.

Suivant M. L. Eſnault, Rouen n'a commencé à avoir des Evêques que vers la fin du troiſiéme ſiécle, & les autres Siéges de la Province ont été établis vers le commencement du ſiécle ſuivant. On n'a aucun éclairciſſement particulier ſur l'Egliſe de *Sais*, dans ces premiers temps; mais lorſqu'il eſt prouvé qu'il y avoit dès le commencement du quatriéme ſiécle des Siéges dépendans de la Métropole de Rouen, il eſt naturel d'en conclure l'exiſtence commune de tous ceux qu'on voit paroître dans la ſuite, attendu qu'il n'y a point de raiſon de préférer les uns aux autres.

On ne commence à connoître la ſuite conſtante des Evêques de *Sais*, que depuis que ce *Litarede* qui a ſouſcrit au Concile d'Orléans en 511. L'ancienne tradition ſup

poſe que *Sais* avoit déja eu cinq Evêques, dont on rapporte les noms, mais ſans indiquer dans quels temps, ni même ſuivant quel ordre, ils ont tenu ce Siége. Ainſi ſi l'on admet l'établiſſement de l'Egliſe de Sais dès le commencement du quatriéme ſiécle, il faut ſuppoſer que ces cinq Evêques ont rempli un eſpace de 200 ans; ce qui n'eſt guéres vraiſemblable; ou qu'il y a eu entr'eux pluſieurs vacances conſidérables.

M. L. Eſnault nous donne à la fin de cette Diſſertation, un plan abregé de la méthode qu'il ſe propoſe de ſuivre dans l'hiſtoire du Diocèſe de Sais à laquelle il travaille. Ceux qui auront lu l'ouvrage préliminaire dont nous venons de donner une idée, attendront cette hiſtoire avec impatience.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

COMPONIMENTO *dramatico per le felicissima nozze di Luigi Delfino di Francia con la Principessa Maria Guiseppa di Sassenia, da cantarsi per ordine dell' Eminentissimo Sig. Card. de la Rochefoucault, ministro di sua Maestà Cristianissima presso la S. Sede*, 1747. l'Auteur de cette piéce est le sieur Abbé Flamminio Scarselli Professeur en humanités dans l'Université de Boulogne, connu dans la République des Lettres par plusieurs autres Ouvrages qu'il a donnés.

DE NAPLES.

Le second & le troisiéme Tomes *delle Orazioni sacre* du P. *Bern. Maria Giacco* Capucin de cette Ville, paroissent depuis peu,

Ces discours sont pour la plupart des panégyriques de Saints, des éloges d'Ordre Religieux, des discours ou Sermons prononcés à la prise d'habit de quelque Religieuse. On trouve à la fin du troisiéme tome, trois Lettres qui en contiennent une approbation; deux de ces Lettres sont de M. le Cardinal Passionei, & la troisiéme est de M. Ant. Franc. Gori.

Delle arti & scienze tutte divisate nella Giurisprudenza. Opera di Antonio d'Orimini Napolitano, Patrizio Brindesino, in tre parti distinta. Nella prima delle quali si tratta delle arti liberali ed ingegnose; nella seconda delle arti fabrili è meccaniche: nella terza di tutte le scienze nella legale contenute, in Napoli, 1747. *in*-4°. On marque que cet ouvrage est véritablement curieux & sçavant. On voit en effet par la table, qu'il n'y a point de genre de connoissance qui ne trouve sa place, & dont il ne soit parlé dans l'une

des trois parties que cet ouvrage contient.

DE LUCQUES.

Della natura de Mostri, lettera del Dottore Giambattista Sormani, all' illust. Seg. Ranieri Buonaparte, Publ. Professore di Medicina nell' Universita di Pisa. In Lucca, per il Cappurri, 1747. *in*-4°. Cette Lettre est une réponse que le Docteur Sormani fait à plusieurs questions qui lui avoient été proposées par le Docteur Ranieri Buonaparte, à l'occasion d'un monstre qui est né depuis peu dans le voisinage de cette Ville.

De suprema unctione liber historico-dogmaticus, auctore Benedicto de Gaëtanis Patritio & sacerdote Pisano, Illustr. ac Rever. D. D. Franc. ex Comitibus Guidis Patriarchæ Pisanæ Ecclesiæ Archipræsuli dicatus. Luccæ, 1747. *in*-8°. Ce Traité est regardé ici comme une *Bibliothéque* de tout ce qu'on a écrit sur le Sacrement de l'Ex-

[redacted]

trême Oction, soit pour ce qui regarde la partie historique, soit pour ce qui regarde le dogme & les cérémonies qui ont toujours été observées dans l'administration de ce Sacrement, soit pour ce qui concerne les disputes des Hérétiques des derniers temps.

On continue toujours à travailler ici à la nouvelle édition des annales Ecclésiastiques, & les deux premiers volumes de la continuation de ces annales, par Od. Raynauld, paroissent depuis quelque temps avec les remarques de M. Dominique Mansi, suivant le plan que nous en avons annoncé dans son temps, *in-fol.* 2 vol.

De Milan.

Catalogo di libri che si possono avere in Mitano à meglior prezzo che altrove, per mezzo di Guiseppe Bonacia Mercande de libri vicino alla chiesa di San Matteo, 1747. *in-8°.* Ce Catalogue comprend des livres de tout genre, en

grand nombre, & imprimés dans tous les Pays. Le Libraire promet qu'il publiera tous les six mois un supplément à ce Catalogue. A l'égard des livres prohibés, on avertit qu'on ne les délivrera qu'à ceux qui ont droit de les lire.

On travaille presentement ici à donner une Bibliothéque complette des Traducteurs Italiens, c'est-à-dire, de tous les Auteurs qui ont traduit de quelque langue des Ouvrages en Italien. M. Argilati fait des recherches de tous côtés, pour enrichir cette Bibliothéque. Personne n'étoit plus propre que lui à entreprendre un ouvrage de ce genre, & après la Bibliothéque des Auteurs Milanois qu'il a donnée, il y a lieu d'espérer qu'il ne manquera rien à celle qu'il nous promet.

De Venise.

Istoria di un Sonnambulo Scritta da Gio. Maria Pigatti Dottore di Filosofia, & di Medicina à S.

[redacted]

Excel. il Sig. Conte Antonio Abate Conti, Patrizio Veneto. In Venezia, per Giuseppe Bettinelli, 1745, *in-*8°. Cette Histoire qui a été écrite à Vicenze dès le mois de Décembre 1743, a été imprimée, parce qu'elle contient plusieurs singularités également plaisantes & curieuses.

On a traduit en Italien l'exposition Anatomique de la structure du corps humain de M. Winslow, 1747. *in-*12. 4. vol.

On a publié les Tomes XI. XII. & XIII. de l'ouvrage intitulé: *Esposizioni letterali è morali Sopra la Sacra Scrittura.* Opera di F. Orazio da Parma della piu stretta osservanza di S. Francesco, in Venezia, 1746. *in-*4°.

Dictionarii Theologici Epitome, complectens indicem Historico-Chronologicum Conciliorum generalium, Paparum, Antipaparum, Patrum & scriptorum Ecclesiasticorum, nec non Hæreticorum, quorum in scriptis Théologicis mentionem haberi

non raro contingit. Item & compendiosa juris utriusque dispositio; ad usum Sacræ Theologiæ Candidatorum. Venetiis, 1747. *in*-4°.

Theatro Italiano, o sia scelta di Tragedie per uso della Scena, in Vinezia, 1747. *in*-8°. 3 vol. On a mis au commencement du premier vol. l'histoire & la défense du Théâtre. Voici les piéces qu'on a employées dans ce recueil. Volume I. 1°. *la Sofonisba del Trissino*; 2°. *l'Oreste dei Rucellai*, non encore imprimée; 3°. *l'Edipo di Sofocle*, traduite par Justiniani; 4°. *la Merope del Torelli*. Volume II. 1°. *Il Torrismondo del Tasso*; 2°. *l'Astianatte del Gratarolo*; 3°. *la Semiramide del Manfredi*; 4°. *le Gemelle Capapovane del Ceba*, non encore imprimée. Volume III. 1°. *Il Solimano del Bonarelli*; 2°. *l'Alcipo de Ceba*; 3°. *l'Aristodemo del Dottori*; 4°. *la Cleopatra del Cardinal Delfino*, non encore imprimée.

FRANCE.

DE PARIS.

Bibliotheque choisie de Médecine, tirée des Ouvrages périodiques tant François qu'Etrangers, avec plusieurs autres Piéces rares & des Remarques utiles & curieuses; par M. Planque D. M. chez d'Houry Pere, Imprimeur-Libraire de Monseigneur le Duc d'Orléans, rue de la vieille Bouclerie, 1747. *in*-4°. L'ouvrage que nous annonçons formera au moins six ou sept volumes de la même forme & aussi bien fournis que celui qui vient de paroître. Ce premier volume est encore enrichi d'un grand nombre de figures en taille-douce dessinées & gravées très-proprement; on en rendra compte incessamment dans ce Journal.

Il paroit depuis peu une nouvelle édition des *Œuvres de M. de la Fosse*, revue, corrigée, & augmentée de ses Poësies diverses.

Chez la Veuve de Pierre Gandouin; J. L. Nyon, Pere, Quay de Conty, J. C. Nyon, Fils, Quay des Auguſtins; J. M. Huart; J. F. Quillau, Fils, M. Bordelet, L. F. Prault, L. E. Ganeau, M. Damonneville, L. Durand, 1747. *in*-12. Les piéces contenues dans le premier volume de cette édition, ſont Polixéne, Manlius Capitolinus, Théſée : celles du ſecond ſont, Coreſus & Callirrhoé, Odes d'Anacreon, & les Poëſies diverſes de l'Auteur.

Charles-Antoine Jombert, Libraire, Quay des Auguſtins, a publié depuis peu une brochure de 82 pages d'impreſſion, *in*-4°. contenant un *ſyſtême nouveau de Coſmographie & de Phyſique générale*, 1747. L'Auteur promet de donner inceſſamment un traité dans lequel il prétend expliquer Phyſiquement & d'une maniére détaillée le plan général de l'Univers. Il a jugé à propos de donner par avance l'analyſe raiſonnée de ce

grand ouvrage, & le résultat des principes qui y seront employés; principes, dit-il, qui ne peuvent être contestés par les Physiciens d'aucun parti. Ainsi l'abregé que nous annonçons, est moins un traité qu'une préface ou un discours préliminaire sur la Cosmographie, & sur le systême moderne de Physique générale qu'il propose. Il y explique sommairement l'ordre des corps célestes, & l'harmonie de leurs mouvemens, soit vrais, soit apparens. Ce nouveau systême est fondé sur la compression universelle des couches d'Ether, qui est la cause, suivant l'Auteur, de la pesanteur des corps graves, & sur l'électricité, qui par l'action & la réaction des rayons du Soleil, produit à la fois & la splendeur des Astres & leurs mouvemens.

L'esprit du commerce pour l'année 1748, rendu aussi curieux que nécessaire; par M. Roslin, ancien Syndic des Experts Ecrivains Ju-

rez de Paris. Chez la Veuve Ganeau, Libraire, rue S. Jacques, & la V. Lamesse, rue de la vieille Bouclerie, 1748. *in-16.*

Recueil de Jurisprudence Canonique & Bénéficiale, par ordre alphabétique : avec les Pragmatiques, Concordats, Bulles & Indults des Papes, Ordonnances, Edits, & Déclarations de nos Rois ; Arrêts & Réglemens intervenus sur cette matiére dans les différens Tribunaux du Royaume jusqu'à present. Par Me. Guy du Rousseaud de la Combe, Avocat au Parlement ; sur les mémoires de feu Me. Fuet, aussi Avocat au Parlement. Chez Paulus-Du-Mesnil, Mouchet, Huart, Guerin l'aîné, de Nully, Ganeau & Saugrain, Libraires de cette Ville, 1747. *in-fol.* On a mis à la tête de ce Dictionnaire une institution au droit Canonique, & à la pratique bénéficiale du Royaume, pour servir de préface ; ensuite une table des mots dont les matiéres sont traitées par ordre alpha-

bétique dans la premiére partie de cet ouvrage. On a placé ſuivant l'ordre des temps les Pragmatiques, Concordats, Bulles, Ordonnances de nos Rois, qui forment la ſeconde partie. On rendra compte de ce livre dans un des Journaux ſuivans.

L'hiſtoire générale d'Allemagne composée par le P. Barre Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve, & Chancelier de l'Univerſité de Paris, eſt en vente, ainſi qu'on l'avoit annoncé, du Lundi 18 Décembre dernier, chez Charles-Jean-Baptiſte Delepine, & Jean-Thomas Hériſſant, Libraires, rue S. Jacques. Elle eſt en 10 Tomes, dont le huitiéme comprend deux parties, on a mis à chaque volume deux tables, l'une chronologique pour marquer l'ordre ſucceſſif des Souverains, l'autre pour les matiéres. On doit dire à la louange des Libraires qui ont fait cette importante entrepriſe, qu'ils n'ont rien négligé de tout ce qui pouvoit

contribuer à la porter à sa perfection. L'ouvrage qu'ils presentent au Public est très-bien exécuté soit pour la correction des épreuves, soit pour la beauté de l'impression. Les Vignettes dont il est encore enrichi, sont très belles, & toutes assorties avec goût aux divers endroits où elles sont placées. Nous ne manquerons pas d'en rendre un compte exact dans les Journaux suivans.

On a publié en cette Ville plusieurs Calendriers pour l'année 1748, comme ils contiennent tous quelques singularités capables ou d'amuser ou d'instruire, nous en donnerons les titres.

Tablettes & Etrennes généalogiques, historiques & chronologiques, contenant la succession des Papes, Empereurs, Rois, Ducs, Comtes, & autres Souverains depuis Jesus-Christ jusqu'en 1748, &c. chez le Gras & Grangé, Libraires au Palais, & chez de la Guette rue S. Jacques, 1748. *in*-12.

Almanach de poche, ou abregé très-curieux & très-utile au commerce du monde, pour l'année 1748. Chez Lesclapart, Pere & Fils, Libraires, rue S. André dès Arts, & Quay de Conty, 1748. *in*-24.

Nouvelles Etrennes utiles & agréables, contenant un recueil de chansons morales & d'emblêmes sur de petits airs, & Vaudevilles connus, notés à la fin pour en faciliter le chant, avec un Calendrier pour l'année 1748, chez Lottin & Buttard Libraires, rue S. Jacques, 1748. *in*-12.

Almanach généalogique, chronologique & historique pour l'année Bissextile 1748, contenant la succession des principaux Souverains du Monde, tant anciens que modernes, les Princes & Princesses, Ducs & Duchesses, avec leurs enfans & Collatéraux, les Maréchaux de France, Grands d'Espagne François, Chanceliers, Gardes des Sceaux, & Secretaires d'Etat, les

Ambaſſadeurs de France dans les Cours Etrangéres, ceux de ces Cours en France, les Doges de Veniſe & de Gênes, les Grands Maîtres de Malthe, les Stathouders de Hollande, les Conciles Œcuméniques; les victoires & les Traités de paix mémorables depuis 1600. par M. l'Abbé *** avec cette ſentence: *in tenuitate copia*. Chez Ballard, Fils, rue S. Jean de Beauvais, *in*-24.

Calendrier Hiſtorique & Chronologique de l'Egliſe de Paris, contenant, ſous le titre du Saint de chaque jour, l'origine & la fondation des Paroiſſes, Abbayes, Monaſtéres, Collégiales, Prieurés, Communautés, Chapelles, Oratoires & Hôpitaux de Paris: la mort des Evêques, Archevêques & des Hommes Illuſtres du Diocèſe: les événemens remarquables, les Conciles qui ont été tenus à Paris, les Héréſies qui y ont été condamnées. On ajoute ſous le titre de Prélature Pariſienne, un Cata-

logue, non seulement des Evêques & Archevêques de Paris, mais aussi des Doyens de cette Eglise, des Abbés, Abbesses, Supérieurs généraux d'Ordres, Congrégations, Séminaires de ce Diocèse, avec des remarques Historiques. On y a joint une table alphabétique très détaillée pour les matiéres. Par M. A. M. le Févre, Prêtre de Paris, &c. chez Claude Hérissant, Libraire, rue neuve Notre-Dame, à la Croix d'Or & aux trois Vertus, 1747. *in*-12. L'Auteur prie ceux qui auroient quelques piéces intéressantes sur la matiére de son Livre, de lui en donner communication; on pourra les adresser au Libraire.

F. Simon, Fils, Imprimeur de la Reine, & de M. l'Archevêque, a imprimé depuis peu le *Calendrier général de la Flandre, du Brabant, & des conquêtes du Roy.* Contenant l'Etat Militaire, Civil & Ecclésiastique de ces Provinces, la description des Villes & endroits

remarquables ; les Bureaux des Traites & des Domaines, &c. 1748. *in*-12. Cet Almanach se trouve à Lille, chez André-Joseph Panckoucke, Proche l'Hôtel de Ville.

Catalogue raisonné des Bijoux, Porcelaines, Bronzes, Lacques, Lustres de cristal de Roche & de Porcelaine, Pendules de gout, & autres meubles curieux & composés ; Tableaux, Desseins, Estampes, Coquilles, & autres effets de curiosité, provenans de la succession de M. Angran, Vicomte de Fonspertuis. Par E. F. Gersaint. Chez Pierre Prault, Quai de Gesvres, & Jacques Barrois, Quay des Augustins, 1747. *in*-12. L'Auteur avertit qu'on trouvera à la fin de son Livre, un supplément qui fait une suite à ce qui est dit au commencement à l'article de la Porcelaine, il n'a pu le faire imprimer assez-tôt, pour le placer en son lieu. Il prie les Curieux de ne lire ce morceau qu'après avoir

[redacted]

ſu ce qui doit précéder. La vente des Bijoux eſt indiquée dans le livre aux premiers jours de Décembre ; celle des autres effets curieux ne commencera que le premier Lundi de Carême 4. Mars prochain.

Les Epîtres & les Evangiles avec les Oraiſons, Secretes & Poſt-Communions qui ſe diſent à la Sainte Meſſe pendant toute l'année. Par le ſieur de Bonneval, Prêtre, nouvelle édition à l'uſage de Rome & du nouveau Brevaire de Paris, en deux parties, l'une pour l'hiver, l'autre pour l'été ; où l'on trouve l'ordinaire de la Meſſe & les Préfaces pour toutes les Fêtes. Chez Guillaume Deſprez, & Guillaume Cavelier, Libraires, rue S. Jacques, 1748. *in*-12. 2 vol.

Ph. N. Lottin, & J. H. Buttard, Imprimeurs-Libraires, rue S. Jacques, ont mis au jour depuis peu le premier Tome d'un ouvrage intitulé : *Traité ſur la maniére de lire les Auteurs avec* utilité, 1747.

in-12. Tome I. L'Auteur entreprend dans cet ouvrage de donner des régles sures pour profiter des lectures qu'on veut faire en quelque genre que ce soit.

Desaint & Saillant, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, & Vincent, Fils, rue S. Severin, ont publié un Livre où l'on réduit en systême tout ce qui regarde la representation Théatrale des piéces dramatiques. Il est intitulé : *le Comédien, ouvrage divisé en deux parties.* Par M. Rémond de Sainte Albine, 1747. petit *in*-8°. avec plusieurs Vignettes.

Observations nouvelles & extraordinaires, sur la prédiction des crises par les pouls, faites premiérement par le Docteur D. Francisco Solano de Luques, Espagnol, ensuite par différens autres Médecins, enrichies de plusieurs cas nouveaux, & de remarques; par M. Nihell Docteur en Médecine, traduites de l'Anglois par M. Lavirotte, D. M. de la Faculté de Médecine de

Montpellier. Chez Debure l'aîné, Libraire, Quay des Augustins, 1748. *in*-12.

Les Tomes XI. & XII de l'histoire du *Théâtre François depuis son origine jusqu'à present*, avec la vie des plus célébres Poétes Dramatiques, &c. paroissent depuis peu en cette Ville, chez P. G. le Mercier, & Saillant Libraires, 1747. *in*-12. 2 vol.

Le Jardinier Fleuriste & Historiographe, ou la Culture universelle des Fleurs, Arbres, Arbustes & Arbrisseaux, servant à l'établissement des Jardins; ensemble la maniére de dresser toutes sortes de parterres, berceaux de verdure, des bosquets, des boulingrins, portiques, pates d'Oye, colomnes & autres pieces qui pour l'ordinaire accompagnent les Jardins des maisons de Campagne les plus magnifiques, le tout enrichi de beaucoup de figures; par le Sieur Liger d'Auxerre, Chez Paulus-du-Mesnil, Libraire au Palais, 1748.

in-12. 2 vol. On trouve dans cet ouvrage beaucoup de choses curieuses & amusantes, non seulemens sur l'histoire des fleurs & des plantes & de ceux qui se sont appliqués à les cultiver, mais encore sur la maniére & sur le temps de semer & de planter les fleurs & les Arbustes; l'Auteur entre sur cette matiére dans un grand détail. Il auroit été à souhaiter que les planches qu'il employe dans son traité, eussent été en cuivre.

Consultations choisies de plusieurs Médecins célèbres de l'Université de Montpellier, sur des maladies aigues & chroniques. Chez Durand, Libraire, rue Saint Jacques à S. Landry & au Griffon, & Pissot Fils, Quay des Augustins à la Sagesse, 1748. *in*-12. 4 vol.

Morale des Apôtres, ou concorde des Epîtres de S. Paul & de toutes les Epitres Canoniques du nouveau Testament. Chez la Veuve Rondet, & Labottiére, Libraires, rue S. Jacques; Jean Desaint & Charles

Saillant, rue S. Jean de Beauvais, 1747. *in*-12. l'Auteur qui donne cette concorde, est le même qui donna il y a quelque temps la concorde des livres Sapientiaux de l'ancien Testament. Dans la concorde des livres Sapientiaux, il avoit pris pour son sujet les devoirs de l'Homme en vers Dieu, en vers soi même, & en vers le prochain. Dans la concorde des Epitres de S. Paul, & des Epitres Canoniques, il s'est particuliérement attaché aux vertus Théologales, la Foi, l'Esperance, & la Charité. C'est sous ces deux points de vûe, qu'il a rapproché & réuni tout ce que contiennent d'une part les livres Sapientiaux, & de l'autre les Epitres Canoniques, & celles de S. Paul. On trouvera dans ces deux Ouvrages la même méthode, & plusieurs passages de ces livres de l'Ecriture Sainte, d'ailleurs très-difficiles, expliqués avec beaucoup de clarté.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Janv. 1748.

Fin de la Table.

[redacted]

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XLVIII.

FEVRIER.



A PARIS,
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

FEVRIER M. DCC. XLVIII.

LE Journal des Sçavans étoit autrefois en possession d'annoncer à la République des Lettres, la perte des sujets distinguez que la mort lui enlevoit, & d'y consacrer leur mémoire par de justes Eloges; il ne s'est insensiblement relâché sur cet article que depuis l'établissement des différentes Académies, dont la plûpart de ces Hommes célébres sont devenus Membres, & où ils ont aussi-

tôt acquis le droit d'être louez publiquement après leur mort, d'une maniére encore plus étendue & plus recherchée que ne le comportent la forme & le ſtyle ordinaire du Journal.

Mais, s'il eſt peu de régles qui ne ſouffrent quelqu'exception, on en trouvera ſans doute une bien fondée dans l'eſtime & la reconnoiſſance des Journaliſtes pour M. Burette, qui a partagé, ſoutenu & animé leur travail pendant plus de trente années conſécutives.

PIERRE-JEAN BURETTE né à Paris le 21 Novembre 1665, eut pour pere Claude Burette, grand Muſicien, & un des meilleurs Maîtres de Clavecin de ſon temps; il jouoit auſſi parfaitement, & du Luth & de la Harpe, & Louis XIV. qui avoit goûté l'harmonie de ce dernier inſtrument, alors peu connu en France, le faiſoit venir preſque tous les mois à S. Germain, paroiſſoit prendre toujours un nouveau plaiſir à l'entendre, & le lui

[redacted]

marquoit par de fréquentes gratifications.

Le parti qu'il tiroit de ses talens, ne lui fit rien négliger de ce qui pouvoit les transmettre à son jeune fils; il lui enseigna la Musique en lui montrant à lire; & à l'aide d'une petite Epinette proportionnée à sa taille, il lui apprit à en jouer avec tant de grace & de justesse, qu'à l'âge de huit ans il passoit pour un prodige en ce genre, & que Louis XIV. en ayant oui parler, voulut que son pere l'amenât quelquefois avec lui; il les fit concerter en sa présence, & eut à la fin la satisfaction de les voir se disputer ses applaudissemens sur deux harpes égales.

Le goût du Prince décide ordinairement celui de la Cour & de la Ville, jusque dans les moindres choses; on ne croyoit donc pas donner à ses enfans un bon Maître de Musique vocale ou instrumentale, si on ne leur donnoit un des deux Burettes, & le bon air étoit

encore, de vouloir le fils par préférence; bientôt il ne put suffire au nombre d'écoliers qui se présentoient, quoiqu'il fut très-difficile dans le choix de ses éléves, & qu'il mit ses leçons à un très-haut prix.

Cependant, cette réputation brillante, acquise de si bonne heure, & soutenue par des talens si agréables, laissoit un grand vuide dans le cœur du jeune Musicien, il aspiroit à quelque chose de plus élevé, & tomboit peu à peu dans une langueur dont on craignoit d'autant plus les suites, qu'on en soupçonnoit moins la cause; il la déclara enfin, quand son nouveau plan fut formé, & qu'il se vit en état de le remplir. Alors, il dit hardiment que sa plus grande passion étoit de devenir homme de lettres, & que dans la nécessité d'embrasser une profession qui y eut beaucoup de rapport, il se destinoit à être Médecin; il ajouta que sa santé, que le bonheur de

ſa vie dépendoient de l'exécution de ce projet, & ſes larmes achévérent d'arracher en partie le conſentement de ſon Pere, qui d'ailleurs, avoit heureuſement fait lui-même d'aſſez bonnes études, & en étaloit volontiers les reſtes.

Il ſe contenta donc de repréſenter très-ſérieuſement à ſon fils, qu'à ſon âge de dix huit ans accomplis, il n'étoit plus temps de commencer à étudier, moins encore d'eſpérer faire jamais de grands progrès dans aucun genre de Littérature.

Il ne ſçavoit pas, & ce ne fut qu'alors qu'il apprit avec une joie mêlée d'étonnement, qu'il y avoit déja près de cinq ans que le jeune Muſicien avoit prévu & commencé à vaincre cet obſtacle ; qu'ayant raſſemblé par ſes petites épargnes, des Grammaires & des Dictionnaires, les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, avec leurs verſions les plus eſtimées, un travail aſſidu, auquel il donnoit ſans qu'il y pa-

rut, une partie de la nuit, lui avoi rendu ces deux langues si familié res, qu'il ne lui restoit qu'à fair un cours de Philosophie dans quel que Collége de l'Université, pou être reçu Maître-ès-Arts, & passe de là aux écoles de Médecine o il n'auroit pas plus de peine à fou nir honorablement sa carriére.

Les représentations tombérent l'intérêt même se tut à la vûe d'u plan que la sagesse sembloit avo inspiré, & dont la portion la plu difficile se trouvoit déja rempli par une intelligence supérieure toutes les méthodes.

Ainsi, M. Burette le fils livré son génie & à ses espérances, n'em ployant plus la Musique que pou son délassement particulier, bril tout à coup entre les jeunes Ph losophes du Collége d'Harcour où après avoir soutenu ses Thés avec applaudissement, il passa Ma tre-ès-Arts. Il acquit ensuite av la même distinction, les grades d Bachelier & de Licentié en Méd

cine de la Faculté de Paris, & y reçut enfin en 1690, le bonnet de Docteur Régent, n'étant encore que dans la vingt-cinquiéme année de ſon âge.

Il paſſa les deux ſuivantes à accompagner réguliérement dans leurs principales viſites, divers Médecins accrédités qui avoient de la bonté pour lui; au retour de ces viſites, il avoit coutume de rédiger par écrit ſes obſervations ſur la nature & les ſymptômes des maladies qu'il avoit vues, ſur la diverſité des avis qu'il avoit oüi propoſer, la différence des traitemens & celle des ſuccès; & ce ne fut qu'après avoir recueilli tous les avantages d'un pareil noviciat, qu'il ſe chargea du ſoin des malades de pluſieurs charités de Paroiſſes, & enſuite de ceux de la Charité des hommes du Fauxbourg S. Germain, qui eſt un des plus conſidérables Hôpitaux de Paris, & qu'il a gouverné en chef près de trente-cinq ans ſans interruption.

On est assez généralement persuadé, & il n'est peut-être que trop vrai, que les jeunes Médecins qui au sortir des Ecoles, se jettent précipitament dans la pratique courante de la Médecine, n'en approfondissent guéres la Théorie qui demande une étude suivie, presqu'incompatible avec le soin des malades & l'amour d'un gain journalier; M. Burette y donna tout le temps nécessaire, & l'employa si utilement, qu'en 1698, la Faculté voulant remettre en honneur les leçons de matiére Médicale, que ses statuts l'obligent de donner aux jeunes Etudians, elle en chargea M. Burette qui s'en acquitta avec une distinction toute particuliére; il en composa en Latin un traité complet, dont il dictoit chaque jour un ou deux chapîtres, accompagnez de la démonstration de toutes les drogues simples, & de toutes les plantes usuelles dont il y étoit parlé; il avoit traduit exprès & réduit en tables, les élé-

mens de Botanique que M. de Tournefort avoit d'abord publiez en François, & il y avoit réussi au point, que l'Auteur voulant quelque temps après donner lui-même une version latine de son ouvrage, il eut recours à ces tables manuscrites, sans lesquelles, comme il l'avouoit ingénuement, il lui auroit été difficile de transporter d'une langue à l'autre, une infinité de termes singuliers, avec autant d'énergie & de propriété que l'avoit fait M. Burette.

En 1703. la Faculté le nomma encore Professeur en Chirurgie Latine, & il se donna pour ce nouvel emploi, la même peine qu'il s'étoit donnée pour professer la Théorie de la Médecine; il composa un autre Traité des opérations Chirurgicales, qui mérita l'attention de ses anciens Confreres, comme celle des plus fameux Chirurgiens, & qui fut trouvé si exact, si méthodique, que ses successeurs se déterminérent à le di-

&ter à leur tour, & à le répeter encore mot à mot dans l'Amphithéâtre Anatomique des Ecoles, pour rendre plus ſenſibles les démonſtrations de Chirurgie qu'on y fait tous les ans.

Enfin, en 1710. M. Burette fut nommé par le Roy à la chaire de Médecine, vacante au Collége Royal, par la mort de M. Enguehard, célébre Médecin de la Faculté; & ſi le diſcours qu'il prononça en prenant poſſeſſion de cette Chaire, donna une grande idée de l'excellence de ſon Art, il en donna une plus grande encore de l'élégance & de la facilité avec laquelle il ſçavoit en développer les principes; idée juſte qui s'eſt toujours accrue pendant les trente ou trente-deux années qu'il a exercé ce miniſtére : auſſi, quoique M. Burette ne cultivât ni M. Fagon, ni aucun Médecin de la Cour, il fut un de ceux qu'on y appella au mois d'Août 1715, pour la derniére maladie du feu Roy.

Voilà les traits les plus marquez de la vie de M. Burette en tant que Médecin; ceux qui caractérisoient spécialement en lui l'homme de lettres, ne lui font pas moins d'honneur.

Nous avons observé qu'à l'âge de dix-huit ans, avec le seul secours des livres étudiez, ou plutôt dévorez dans le sein des nuits, il avoit acquis une assez grande connoissance des langues Grecque & Latine, pour entrer de plein saut dans un des premiers Colléges de l'Université, & s'y distinguer entre les meilleurs écoliers; il faut ajouter que cette étude ne remplissant pas à beaucoup près toute l'étendue de son application, il alloit encore au Collége Royal prendre des leçons d'Hébreu, de Syriaque & d'Arabe, pour n'être point arrêté dans la lecture qu'il se proposoit de faire des Historiens sacrez & profanes, des œuvres d'Avicenne, d'Averroès, & de quelques autres Médecins Arabes;

que pendant qu'il étoit ſur les bancs de la Faculté, il fit le même uſage de ſes heures de loiſir pour apprendre en ſon particulier & ſans Maître, l'Eſpagnol & l'Italien, l'Allemand & l'Anglois, ſinon aſſez bien pour pouvoir écrire en toutes ces langues, ou pour les parler, du moins aſſez pour les traduire & les entendre couramment dans les livres.

Ces préparatifs annonçoient ce que M. Burette devoit être un jour, & ce qu'il devint en effet. Ne trouvant rien, ſoit dans l'antique ſoit dans le moderne qui fut inacceſſible à ſes recherches, il les étendit à tout; & pour les rendre auſſi agréables qu'elles étoient utiles, il leur procura ce double avantage en ſe ménageant des liaiſons & un commerce reglé avec la plûpart des perſonnes diſtinguées par le même goût & les mêmes talens.

L'Académie des Belles-Lettres ſe prêta à ſon empreſſement, elle le reçut en 1705, ſur la propoſi-

tion de M. Dacier : peu de temps après, M. le Chancelier de Pontchartrain le nomma Censeur Royal des Livres ; l'année suivante, il fut admis à travailler au Journal des Sçavans auquel présidoit alors M. l'Abbé Bignon, neveu de M. le Chancelier de Pontchartrain, & en 1718, il fut commis à la recherche des livres de Médecine & d'histoire Naturelle, dont on pouvoit augmenter la Bibliothéque du Roy.

S'il est rare de trouver un homme de Lettres qui suffise lui seul à tant d'emplois différens, & qui les remplisse avec autant d'exactitude & d'intelligence que M. Burette les remplissoit, combien devoit-on être plus surpris encore de les lui voir allier à une profession aussi sérieuse & aussi fatiguante que celle de Médecin qu'il continuoit d'exercer avec le plus grand succès. Mais, loin que ces occupations se nuisissent par leur concours, il passoit des unes aux autres com-

me à des délaſſemens variez qui devoient naturellement ſe ſuccéder, & qui ſe trouvoient dans une dépendance réciproque.

Il donnoit à l'examen des manuſcrits qu'on lui renvoyoit en qualité de Cenſeur, la même attention qu'il auroit donnée à un livre fait pour ſa propre inſtruction; ſouvent il en corrigeoit juſqu'aux moindres fautes, plus ſouvent encore, quand le fond de l'ouvrage en valoit la peine, il y ajoutoit ce qui lui paroiſſoit y manquer pour une plus grande perfection.

Ses Extraits pour le Journal, étoient remarquables par la fidélité & la préciſion des Analyſes; on pouvoit ſe paſſer de la plûpart des Livres dont il rendoit compte, parce qu'il n'oublioit rien de ce qu'ils enfermoient de bon & d'utile.

Les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, rendent auſſi un témoignage authentique de la profonde érudition de M. Burette;

on y trouve de lui plus de vingt morceaux travaillez avec un goût & un ſoin dignes de l'approbation des plus grands Critiques. Les huit ou dix premiers ont pour objet la Gymnaſtique des anciens, c'eſt-à-dire, l'art ſuivant lequel ils dirigeoient leurs principaux exercices, tels que le Pugilat, la Lutte, le Pancrace, la Courſe, la Danſe, le Saut, le Diſque & une infinité d'autres; & ſi on ne peut douter que cet Art qui preſcrit les mouvemens les plus propres à communiquer, ou à entretenir dans le corps humain, la force, l'embonpoint, la ſoupleſſe & la legéreté, ne ſoit originairement du reſſort de la Médecine; d'un autre côté, on ne ſçauroit diſconvenir, qu'il y en a peu qui offrent un plus vaſte champ aux découvertes des Sçavans, curieux de connoître & d'approfondir les différens uſages que les Anciens faiſoient de ces mêmes exercices dans les cérémonies Religieuſes, dans les évolu-

tions militaires, ou pour le ſimple ſpectacle. Les autres Diſſertations de M. Burette roulent ſur une matiére dont l'importance égale la difficulté, mais dont très-peu de gens ſont en état de juger, & que lui ſeul étoit capable de bien traiter ; ces Diſſertations réunies ne laiſſent rien à déſirer de ce que l'on peut ſçavoir ſur la théorie & la pratique de l'ancienne Muſique comparée avec la moderne ; M. Burette les poſſédoit fonciérement l'une & l'autre, il y avoit apporté en naiſſant les plus heureuſes diſpoſitions, & dans le cours de ſes lectures immenſes, nul ouvrage, nul fragment, nul paſſage, nul terme d'Auteurs Grecs & Latins qui y eut rapport, ne lui étoit échappé ; enfin, c'eſt par là qu'il a terminé ſes travaux Littéraires, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Il mourut le 19 Mai dernier, des ſuites d'une attaque d'apoplé-xie qui le fit languir près de deux mois ; il en avoit eu une plus lé-

gére quelques années auparavant ; & dès-lors il s'étoit lui-même jugé si sévérement, qu'il avoit aussitôt renoncé, même pour ses plus intimes amis, à tout exercice de la Médecine, persuadé qu'il n'en est point qui demande plus de force, plus de présence d'esprit & de mémoire, & que ceux en qui les organes se trouvent affectez par ces sortes d'accidens, sont communément les derniers à s'en appercevoir, ou les premiers à se faire illusion.

N'ayant jamais voulu se marier, il avoit borné ses soins domestiques à une collection d'excellens Livres qui forment aujourd'hui une Bibliothéque choisie de douze à quinze mille volumes ; il n'y en avoit aucun qu'il n'eut collationné, & plutôt deux fois qu'une, surtout quand il étoit obligé de les faire passer par les mains des Relieurs dont il redoutoit également l'impéritie & la négligence ; Il ne les prêtoit point,

il n'y touchoit lui-même qu'avec beaucoup de circonſpection & de ménagement, & c'étoit pour cet objet ſeul qu'il sembloit avoir réſervé l'amour, & toute la jalouſie qu'on peut pardonner à un Philoſophe.

CATALOGUE RAISONNE' des Bijoux, Porcelaines, Bronzes, Lacqs, Luſtres de criſtal de Roche & de Porcelaine, Pendules de goût, & autres meubles curieux ou composés; Tableaux, Desseins, Eſtampes, Coquilles & autres effets de curioſités provenans de la ſucceſſion de M. Angran, Vicomte de Fonſpertuis. Cette vente ſe fera ſeulement pour la partie des Bijoux, dans les premiers jours du mois de Décembre, 1747. Les autres effets ne ſeront vendus que le premier Lundi de Carême 4 Mars 1748, & jours ſuivans. Par E. F. Gerſaint. A Paris, chez Pierre Prault, Quay de Gêvres, & Jac-

ques Barrois, Quay des Auguſtins, 1747. vol. *in*-12. pages, 353.

VOICI le ſixiéme Catalogue dans ce goût que publie M. Gerſaint: ces ſortes d'ouvrages ſont fort utiles, ils forment des connoiſſeurs en tout genre de curioſité, ils intéreſſent les familles en les mettant en état de n'être point trompées ſur le prix d'effets peu connus, & empêchent les Etrangers d'avoir pour rien & d'emporter hors du Royaume des curioſités qu'ils nous revendroient enſuite fort cher.

Pour donner à nos Lecteurs quelqu'idée du mérite de ce Catalogue, nous allons extraire les principales remarques que M. Gerſaint a faites ſur chacun des articles qu'il a eu à traiter, & nous renvoyons au Livre même ceux qui voudront s'inſtruire dans un plus grand détail.

Porcelaines.

Le Cabinet de M. de Fonspertuis étoit riche surtout en Porcelaines & en Tableaux. La plus grande partie de ces Porcelaines sont de l'ancien Japon & de la Chine. M. Gersain observe que la Porcelaine de Saxe après laquelle on court aujourd'hui avec tant de fureur ne peut entrer en comparaison avec celle des Indes; les vrais connoisseurs, dit-il, ne peuvent s'habituer avec la Porcelaine de Dresde à qui ils n'accordent que l'agrément des formes & le choix des figures qui ont plus de goût que celle des Indes, & qui nous sont plus familiéres. Ils lui refusent avec raison la qualité qui est essentielle à la Porcelaine, pour qu'elle en puisse porter le nom; ils ne la regardent enfin que comme une matiére de verre dont on a arrêté les progrès au milieu de sa vitrification; leur grand éclat qui séduit

ordinairement ceux qui recherchent cette Porcelaine est pour les vrais connoisseurs, la partie qui leur plait le moins comme la plus opposée à ce bel accord si ami de l'œil & qui régne dans celle du Japon.

M. Gersaint remarque encore que la Porcelaine de Saxe déchéoit tous les jours de sa premiére beauté; on s'est donné d'abord dans cette manufacture toutes les peines nécessaires, & on a poussé jusqu'au scrupule l'attention pour mériter l'estime des curieux; mais dès qu'une fois elle a été accréditée on s'est négligé, & on a mieux aimé dépécher l'ouvrage & aller au gain que de tendre à la perfection. Il ne doute point que nos ouvriers en France ne puissent beaucoup mieux faire; nous avons des matiéres plus propres à faire de belles Porcelaines qu'on n'en a en Saxe, & ce sont nos desseins qui font le principal mérite des ouvrages de ce pays étranger.

Pour mettre ces vérités à portée d'être entendues de tout le monde, M. Gersaint a joint à ses propres réflexions & à ses recherches, les analyses des trois mémoires que M. de Reaumur à communiqués à l'Académie des Sciences. Ce grand Naturaliste y examine la qualité de la Porcelaine de la Chine & de celle de nos manufactures de l'Europe; il y propose des moyens surs pour faire de la Porcelaine parfaite, & n'y dit rien qui ne soit appuyé par des expériences réitérées & bien constatées.

Bronzes.

Les Bronzes sont un des plus grands ornemens des appartemens & des Cabinets, quand ils y sont placés avec goût & avec intelligence, surtout lorsqu'ils se trouvent mêlés avec des Tableaux & des Porcelaines, qui par la gayeté & le brillant de leurs couleurs servent à les faire valoir & corrigent ce

ton

ton triſte qu'on leur reproche ordinairement.

Les Bronzes de la Chine ont toujours été d'une aſſez grande rareté en France ; il n'y a que depuis quelques années qu'ils y ſont devenus un peu plus communs. Les Chinois ne réuſſiſſent pas moins dans le Bronze du côté de l'imagination & du ſingulier que dans la Porcelaine, mais les figures n'y ſont pas mieux deſſinées ; & le même goût maniéré y régne toujours. Il n'y a que les animaux, les fruits & les plantes, qu'ils rendent avec vérité dans tous leurs ouvrages. Ils paroiſſent cependant l'emporter ſur nous du côté *du grand fini*, & du *beau poli* qu'ils donnent à leurs Bronzes, indépendamment de la qualité du verni qu'ils ſçavent y mettre, & qui eſt bien plus agréable à l'œil que le nôtre ; après pluſieurs épreuves M. Gerſaint s'eſt convaincu que nos Ouvriers ne pourront jamais égaler les Chinois à cet égard.

Ouvrage de Lacqs & Emaux sur cuivre faits à la Chine.

Suivant les relations le Lacq est un verni qui se fait avec une gomme naturelle, que l'on fait couler d'un arbre pendant la nuit, par le moyen d'une incision que l'on fait à l'écorce; soit que les Japonnois ayent cette gomme d'une meilleure qualité, soit qu'ils possédent le secret de la mieux employer, il n'y à point de comparaison du verni de la Chine à celui du Japon: cependant soit que les Japonnois ayent perdu le secret, soit qu'ils se négligent, les ouvrages qui nous viennent aujourd'hui de chez eux sont très-éloignés de la perfection & de la qualité des anciens, on en doit dire autant de leur Porcelaine.

Les Chinois émaillent un morceau de cuivre quelque grand qu'il soit, concave ou convexe avec la même propreté & le même *uni*, que le plus petit qui seroit à surface

plane, on n'y apperçoit même aucun défaut ; leurs couleurs outre cela y donnent un éclat & un agrément dont nous ne sçaurions approcher, c'est un art qu'ils possédent seuls.

Lustres de Cristaux de Roche, & de Porcelaines, Pendules de goût, & autres meubles curieux & composés.

M. Gersaint sur cet article, vante l'habileté, le goût, & l'adresse de nos Ouvriers, dont le mérite supérieur est si généralement reconnu par les Etrangers, qu'il faut qu'ils fassent venir de France les meubles, les bijoux, & les autres ouvrages qu'ils veulent avoir parfaits. Il reconnoit avec raison que nous devons cet avantage à la protection dont le Roy honore les Arts & à ses libéralités qui excitent l'ardeur & l'émulation de nos Artistes.

Tableaux.

M. Gersaint donne ici plusieurs

avis très-ſenſés à ceux qui veulent former des Cabinets de Tableaux. C'eſt un abus, dit-il, de croire que tout Tableau qui n'eſt pas d'un grand prix ne peut avoir un mérite ſuffiſant pour trouver place dans un Cabinet, ſous prétexte de n'y vouloir faire entrer que du rare & du diſtingué; à la vérité les chefs d'œuvres des grands Maîtres ſont toujours fort chers, & même dans la plûpart des ventes leur prix augmente plutôt qu'il ne diminue, il ſemble même qu'ils ne ſoient deſtinés que pour les Cabinets des grands Princes. Mais il en eſt d'un très-grand mérite, quoique d'un ordre inférieur, que l'on rencontre plus aiſément & à meilleur marché, & qui cependant méritent qu'on en faſſe beaucoup de cas. Parce qu'un Peintre aura peu travaillé & qu'à cauſe de cela ſes Tableaux ſont rares, ils n'en ſont pas pour cela plus à rechercher. Un vrai Connoiſſeur s'attache moins au nom du Peintre & à la rareté

de ſes ouvrages, qu'à ce qu'il peut avoir fait de beau; pourvû qu'un Maître tel qu'il ſoit ait réuſſi ſupérieurement dans le genre qu'il a embraſſé, ſes ouvrages méritent d'être recherchés, & ſi un Tableau a des beautés ſupérieures qu'importe qu'on ignore le nom du Peintre.

Eſtampes.

L'Auteur d'un petit Dictionnaire de Peinture & de Sculpture qui parut ici en 1746, a prétendu relever M. Gerſaint ſur quelques jugemens que ce dernier a porté de *la Belle*, *de Calot*, & *de Wateau*. Notre Auteur répond à cette critique d'une maniére qui nous a paru très-ſatisfaiſante; non content d'avoir repouſſé les traits qu'on avoit lancé contre lui, il attaque lui-même ſon adverſaire, & quoiqu'il l'ait traité avec beaucoup de politeſſe & qu'il l'ait fort ménagé, il n'a pu cependant ſe refuſer à cette réflexion tout-à-fait judicieuſe; ſi l'on ne ſent pas par ſoi-même

les talens particuliers de chaque Artiste, il est bien difficile de les pouvoir faire connoître d'après les autres, & d'en parler avec justesse & précision.

Coquilles.

M. Gersaint nous avertit que M. de Fonspertuis avoit pris le goût des Coquilles, depuis trop peu de temps pour avoir pu se fournir de ces morceaux *fins* & *rares*, qui seuls distinguent un Cabinet & attirent les yeux des Curieux. Lors, dit-il, qu'on commence à donner dans quelque espéce de curiosité que ce soit, on trouve bon tout ce qui se présente, & même on ne soupçonne pas qu'il y ait des précautions à prendre pour faire un choix, tout paroit égal alors. Mais à mesure qu'on fréquente les amateurs, & qu'on voit chez eux, du beau, de l'exquis, & du rare, on se dégoûte du médiocre & du commun que l'on possédoit, & on prend de l'ardeur

& de la passion pour l'excellent à mesure que l'on perfectionne ses connoissances & son goût ; rien ne flate tant un Amateur que de pouvoir montrer à un autre Amateur quelque chose que l'on ne voit point ailleurs, ou qu'on ne voit pas si parfait. Il paroît que M. de Fonspertuis auroit pu pousser la curiosité des Coquilles assez loin, puisque dans la quantité qu'il en avoit & qui forme quatorze tiroirs bien remplis, il y a de très-belles choses & qu'il n'y manque que de ces piéces rares que le hazard seul peut faire rencontrer.

Tels sont les articles qui composent ce Catalogue ; nous n'avons pu pour ainsi dire que les effleurer. M. G. parle en particulier de chaque morceau qui composoit le Cabinet de feu M. de Fonspertuis ; il en releve les beautés ou en fait connoître les défauts s'il y en a ; il fait l'histoire des Peintres & des Graveurs que nous connoissons peu en France. Il parle de leurs talens, de leurs

ouvrages, & a ſoin de marquer en quoi chacun a excellé. Si quelquefois on trouve qu'il n'a point aſſez éclairci certaines choſes, c'eſt qu'il n'a pas voulu répéter ce qu'il avoit déja dit dans ſes Catalogues précédens; on peut les conſulter.

Nous finirons en diſant qu'il nous a paru que ſoit pour le fond des choſes, ſoit pour la maniére de les dire le dernier Catalogue eſt ſupérieur à ceux qui l'ont précédé, & nous ne pouvons nous empêcher de marquer notre regret, de ce que l'Auteur nous dit lui-même, qu'il a eu trop peu de temps pour compoſer cet ouvrage, & qu'il a été obligé de paſſer legérement ſur beaucoup d'articles, qu'il auroit ſouhaité d'approfondir davantage. Ce qu'il a fait nous donne une idée bien avantageuſe de ce qu'il auroit pu faire s'il avoit travaillé avec plus de loiſir.

LA VIE DE S.-CHARLES Borromée, Cardinal & Archevêque de Milan, par Messire Antoine GODEAU, *Evêque de Vence, nouvelle Edition, corrigée dans le style, & augmentée de notes nécessaires pour l'intelligence des faits.* A Paris, au Palais, chez Grangé, Libraire dans la Gallerie des Prisonniers, à la sainte Famille, 1747. deux Tomes *in*-12. le premier 478. pages sans compter la Préface, le second 398 pages.

LA Vie de S. Charles Borromée par M. Godeau, étoit devenue extrêmement rare, c'est ce qui a engagé M. Sepher Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, à en procurer au Public une nouvelle édition. Cet ouvrage le méritoit à toutes sortes d'égards; S. Charles a été un des plus grands Evêques qui ait paru depuis les temps Apostoliques, Dieu le fit

naître pour inſtruire & pour réformer ſon Egliſe, & comme le dit M. Godeau, pour donner aux Evêques & aux Prêtres l'exemple de toutes les vertus Epiſcopales & Sacerdotales, dont ils doivent être ornés. Les places éminentes où ſa naiſſance, ſes talens, & ſes vertus l'élevérent de bonne heure, lui firent avoir la meilleure part aux plus grandes affaires de la Religion, en ſorte que ſa vie eſt remplie d'objets d'inſtruction, auſſi bien que d'objets d'édification; d'un autre côté perſonne n'étoit plus propre à mettre en œuvre une ſi riche matiére que M. Godeau; très-verſé dans l'hiſtoire & dans les matiéres Eccléſiaſtiques, il en a parlé en Maître; Evêque lui-même, & pénétré des obligations de ſon état qu'il connoiſſoit à fond, il a ſçu preſenter dans tout leur jour les vertus Epiſcopales de S. Charles, & joignant encore à ces qualités celles d'Homme de Lettres & d'Ecrivain poli, il a reuſſi à faire de

cette Histoire un des bons ouvrages que nous ayons en François.

La Maison des Borromées est une des plus illustres de l'Italie dans le Duché de Milan où elle posséde de grandes Terres. Gilbert fils du Comte Frederic Borromée, épousa Marguerite de Médicis, sœur de Jean-Jacques de Médicis, & du Cardinal Ange de Médicis qui fut Pape sous le nom de Pie IV. de ce mariage naquit Charles Borromée, le second jour d'Octobre de l'année 1538. Il donna dès sa plus grande enfance des marques de ce qu'il seroit un jour ; sa douceur, son application à l'étude, & surtout sa piété déterminérent ses parens, à lui faire embrasser l'état Ecclésiastique. Après avoir achevé ses études que l'on appelle d'humanité, on l'envoya à Pavie pour y faire son droit, il y prit les leçons d'Alciat, le plus fameux Jurisconsulte de son temps, & qu'il fit Cardinal sous le Pontificat de son oncle. Charles dans sa

jeunesse avoit de la peine à s'expliquer, & plusieurs l'estimoient d'un esprit pesant & peu propre aux Lettres & aux affaires. Mais on a vu dans la suite combien ce jugement étoit mal fondé. Il perdit son Pere de très-bonne heure ; après la mort de Paul IV. le Cardinal de Médicis fut élu Pape la nuit d'après Noel de l'an 1559, il ne tarda pas à revêtir son neveu des plus grandes dignités de l'Eglise ; Charles n'avoit que vingt-deux ans, lorsqu'il fut fait Protonotaire du nombre des Participans & Référendaires, & créé Cardinal & Archevêque de Milan ; & le Pape ayant reconnu son application & sa suffisance, le fit encore chef de la Consulte & le chargea de tout le gouvernement de l'Eglise, lui donnant pouvoir de souscrire les Mémoriaux & de signer les dispenses en son nom, & ne se réservant presque du Pontificat que l'honneur & le titre. » Si l'intérêt dit notre » Historien, est le maître de toutes

» les Cours, on peut dire qu'il
» étoit le Dieu de celle où vivoit
» S. Charles, & qu'y voir un ne-
» veu du Pape qui méprisoit les
» richesses, étoit une chose si rare
» qu'elle passoit plutôt pour folie
» que pour un exemple extraordi-
» naire de magnanimité.

» La qualité de neveu du Pape
» & les revenus presque immenses
» que tiroit S. Charles de ses bé-
» néfices & de ses charges l'obli-
» geoient & lui donnoient moyen
» d'entretenir une Maison, plutôt
» d'un Prince, que d'un Cardinal
» de la Sainte Eglise; il avoit donc
» un grand Palais, les meubles
» étoient somptueux, les Tableaux
» rares, les autres ornemens ma-
» gnifiques, la famille nombreuse,
» & remplie de beaucoup de gens
» de qualité, de doctrine & d'es-
» prit. Toutes les délices y abon-
» doient....... cette vie molle &
» voluptueuse eut aisément porté
» S. Charles à quelque dissolution
» dangereuse, si Dieu ne l'eut tou-

» jours comme tenu par la main,
» & n'eut conſervé dans ſon cœur
» de grands ſentimens de piété &
» l'amour des devoirs d'un Cardi-
» nal & d'un Archevêque........
» Pour s'empêcher de devenir un
» homme de délices, il ſe rendit
» un homme de travail, écrivant
» beaucoup de ſa main, dépéchant
» les affaires, donnant une favora-
» ble audience à tous ceux qui la
» demandoient....... il prenoit du
» temps, ou plutôt il le déroboit
» à ſon ſommeil pour étudier; &
» il avoit établi dans ſa maiſon
» une Académie de Belles-Lettres,
» qui étoit compoſée d'hommes
» choiſis, leſquels s'exerçoient tou-
» tes les ſemaines à faire des diſ-
» cours ſur divers ſujets d'éloquen-
» ce, de poéſie, de politique, &
» de morale. Il parloit à ſon tour
» comme les autres, & ſe rendoit
» le compagnon de ſes domeſti-
» ques dans les exercices, où le
» plus habile doit-être conſidéré
» comme le Maître, & où les Mu-

» ses mettent une parfaite égalité
» entre ceux qui les servent d'une
» façon plus noble & plus tran-
» quille, que l'amour ne le fait en-
» tre les amans. Cette coutume
» de parler en public, ouvrit son
» esprit & fortifia sa mémoire qu'il
» n'avoit pas fort heureuse; & la
» société de tant de personnes
» doctes, lui fit acquerir une
» grande solidité de jugement,
» pour connoître le prix des ou-
» vrages des Auteurs Ecclésiasti-
» ques & Profanes....... plusieurs
» de ses Académiciens furent faits
» Evêques, & quelques-uns obtin-
» rent la Pourpre & le Cardinalat;
» & il y en eut un qui fût élevé au
» Pontificat sous le nom de Gré-
» goire XIII. « Au milieu de tant d'occupations importantes, Saint Charles ne négligea point sa famille, & se montra aussi bon parent que grand Prélat; il maria ses Sœurs & leur servit de Tuteur & de Pere.

Le Pape connoissant de plus

en plus ses talens le chargea de nouveaux emplois, il le nomma grand Pénitencier. La Pénitencerie Romaine avoit besoin d'être réformée en bien des choses. Le Pape sur les mémoires du Pénitencier, fit dresser le 4 de May de l'année 1562, une Bulle de réforme qui remédia aux principaux abus.

S. Charles fut encore créé Légat de Boulogne, de la Romagne & de la Marche d'Ancone. Le Roy de Portugal le demanda pour protecteur de son Royaume & de l'ordre de Christ, dont il est le Grand Maître. La Basse Allemagne, les Cantons Catholiques des Suisses, les Ordres des Carmes, de S. François, des Humilies, des Chanoines Réguliers de Sainte Croix de Conimbre, & celui des Chevaliers de Malthe se mirent aussi sous sa protection.

Le Comte Frédéric son Frere mourut à la Fleur de son âge; le Pape & ses Parens furent inconsola-

bles de cette perte; toute la Cour croyoit que Charles laisseroit le Chapeau, & qu'il se marieroit. Plusieurs personnes de grandes qualités l'en pressérent par ordre du Pape qui le souhaitoit avec passion, pour le soutien de sa famille. Mais Charles que Dieu conduisoit pour se délivrer d'une tentation si forte, se lia à l'Eglise par les Ordres Sacrés qu'il reçut peu de mois après la mort de son Frere. Dès qu'il fut Prêtre il prit la résolution de mener une vie bien plus religieuse encore & bien plus recueillie, que celle qu'il avoit menée jusqu'alors.

Ce fut le Pere Ribera, de la Compagnie de Jesus, qui se chargea de l'initier & de le conduire dans les voyes les plus intérieures de la vie Spirituelle; & malgré les murmures & les oppositions de sa famille & de toute la Cour Romaine, il se livra tout entier aux exercices de cette haute piété qu'il fit paroitre depuis dans tout le

cours de sa vie. » Alors il eût été à
» souhaiter, dit notre Historien,
» que les autres Cardinaux eussent
» voulu l'imiter, pour ôter le sujet
» aux Hérétiques de crier comme
» ils faisoient contre les abus & la
» corruption de la Cour de Rome ;
» & de se servir de ce mauvais pré-
» texte pour corrompre la foi des
» Peuples éloignés, qui n'étant pas
» capables de juger de la Doctrine,
» sont très-disposés à juger des Do-
» cteurs, & à soupçonner la vérité
» de l'une par le désordre de la
» vie des autres. «

M. Godeau nous instruit dans un grand détail de tous les avantages que S. Charles procura à l'Eglise pendant la vie de Pie IV. mais le plus grand service qu'il lui ait rendu, est certainement d'avoir fait convoquer de nouveau le Concile de Trente qui avoit été interrompu, d'en avoir fait suivre les séances, de l'avoir fait conclure, & de l'avoir enfin fait confirmer par le Pape. M. Godeau reprend l'hi-

ſtoire de cette ſainte Aſſemblée dès l'origine, & cette hiſtoire eſt un des beaux morceaux de cet ouvrage, & bien digne d'un Evêque qui avoit déja écrit l'hiſtoire des premiers ſiécles de l'Egliſe, & qui en connoiſſoit ſi parfaitement la Doctrine.

Les bornes preſcrites à nos Extraits, ne nous permettent pas de nous étendre ſur cette matiére autant que nous le voudrions, mais nous ne pouvons nous refuſer de tranſcrire ici le témoignage que notre Auteur rend à ce Concile. » Il » faut avouer, dit-il, que ce Concile » eſt le plus docte, le plus élo- » quent & le mieux ordonné qu'au- » cun autre qui ſe ſoit tenu dans » l'Egliſe, il n'a rien laiſſé à régler » dans la diſcipline ; & ſi on l'ob- » ſervoit à la lettre, l'Egliſe ſeroit » floriſſante, & la vie des Eccléſia- » ſtiques tout à fait exemplai- » re......... il y a eu des brigues, » des adreſſes & des paſſions hu- » maines, je le confeſſe. Mais y

» t'il jamais eu de Concile où ces
» choses ne se soient trouvées. Il ne
» faut que lire l'histoire qui nous
» reste des Conciles tenus dans
» les siécles les plus purs, pour
» connoître que les hommes por-
» teront partout les sentimens de
» de l'humanité, & que les affaires
» les plus Saintes & les plus Reli-
» gieuses ne s'en peuvent exemp-
» ter : mais le S. Esprit qui ne ré-
» forme pas tous les cœurs, unit
» tous les esprits pour la décision
» des questions controversées. En-
» fin il faut acquiescer aux résolu-
» tions de ces Assemblées, où il
» n'y a plus de moyen d'extermi-
» ner les erreurs que les Hérétiques
» publient & d'appaiser les Schis-
» mes qui se forment dans l'Eglise.

» Un autre grand bien que S.
» Charles procura à l'Eglise, & qui
» est une suite du premier, est d'a-
» voir fait composer le Catéchis-
» me du Concile. Il se servit par-
» ticuliérement du P. François Fo-
» rieri Dominicain Portugais, pour

» achever cet ouvrage qui est le
» plus accompli en son espéce,
» qu'aucun qui se soit fait depuis
» les écrits des Saints Peres. Le
» style en est élégant, l'ordre beau,
» la clarté merveilleuse, la solidité
» admirable, les passages choisis,
» & la piété très-sage & très-spiri-
» tuelle, de sorte qu'on peut nom-
» mer cet ouvrage un abregé
» parfait de la Théologie Chré-
» tienne, « & que depuis ce temps
là on n'a rien fait en ce genre qui
puisse lui être comparé.

Il faut lire dans le Livre même une infinité d'autres sages réglemens, de réformes & d'établissemens que fit alors S. Charles pour le bien de toute l'Eglise Catholique. Mais en pensant à réformer les autres, il ne négligea pas de se réformer lui-même. L'application qu'il avoit donnée aux besoins de l'Eglise, l'instruisit de plus en plus des obligations de son état, & quoique sa vie fût déja très-réguliére, il crut devoir tendre à une

plus grande perfection, » il quitta
» la soye en ses habits, il com-
» mença à pratiquer l'Oraison Men-
» tale, à jeuner plus souvent, à
» mortifier son corps par les haires
» & par les disciplines, à visiter les
» Eglises de la Ville, & à faire de
» plus grandes aumônes publiques
» & secrettes.... Il congédia qua-
» tre-vingt Domestiques de sa sui-
» te, ils étoient presque tous Gen-
» tilshommes de naissance & doués
» de belles qualités pour le mon-
» de: mais il ne jugea pas qu'é-
» tant tous Laïques & capables
» seulement des exercices des Ca-
» valiers, il pût en conscience les
» retenir dans sa maison, qu'il vou-
» loit rendre tout à fait Ecclésia-
» stique; il se montra néanmoins
» très-libéral dans les présens
» qu'il fit à tous en les congédiant. «
Il commença aussi alors à s'exer-
cer à la prédication.

Inquiet pour son Troupeau dont il avoit toujours été éloigné depuis qu'il en avoit eu la charge, il ré-

solut de le visiter; il en obtint la permission du Pape, qui même le nomma son Légat à Latere dans toute l'Italie pour lui donner plus d'autorité. Il alla donc à Milan & y tint son premier Concile Provincial.

Pie IV. mourut le 10 Décembre 1565, & le Cardinal Alexandrin, Religieux Dominicain, fut créé Pape, ce qu'il dut principalement aux sollicitations de S. Charles, & par reconnoissance il prit le nom de Pie V. quoi qu'il dût son Cardinalat à Paul IV. de la Maison des Carafes.

Quand le nouveau Pape fut élû, & que S. Charles lui eut donné les avis qu'il jugea nécessaires, il sollicita vivement la permission de retourner dans son Diocèse, où effectivement il se rendit quelque temps après, & dont il ne s'éloigna presque plus pendant tout le reste de sa vie.

Il mourut le trois de Novembre 1584. On ne peut lire sans éton-

nement tout ce qu'a fait S. Charles pendant environ dix-neuf années qu'il gouverna par lui-même l'Eglise de Milan, pour la réforme du Clergé, pour l'instruction & l'édification des Peuples, pour le soulagement des Pauvres, pour la suppression des abus, pour la décoration des Eglises, pour le culte & l'honneur des Saints. Nous pouvons assurer nos Lecteurs qu'ils liront avec beaucoup de satisfaction, le détail d'une vie si remplie & si exemplaire, écrite d'un style noble & plein de dignité, & tout à fait convenable, & à la sainteté de celui qu'on fait connoître, & à la dignité de celui qui parle. C'est dommage que le langage en soit un peu vieilli. M. Sepher pour cette raison a changé quelques expressions, & a ajouté quelques notes, qui expliquent quelques termes usités à la Cour de Rome, & que plusieurs personnes n'entendroient point en France.

OBSER-

* OBSERVATIONS SUR *les Remarques de l'Anonyme, au sujet de la Dissertation de M. le Marquis* POLENI, *sur le Temple de Diane d'Ephése.*

IL y a quatre ans qu'il parut dans les Mémoires de l'Académie de Cortone, une Dissertation sur le Temple de Diane d'Ephése, ouvrage de M. le Marquis Poleni, Professeur dans l'Université de Padoue. Ce Sçavant a donné une description très-exacte de ce Temple, selon l'idée que les anciens Ecrivains nous en ont laissée, & il y a ajouté les mesures & le plan de cet Edifice, suivant les loix de la critique la plus scrupuleuse. Messieurs du Journal des Sçavans ne manquérent pas d'en rendre compte, dans le mois de Mars 1745, pag. 132. & ils publiérent le plan dressé par M. le Mar-

* *Ces Observations nous ont été envoyées par un ami de M. le Marquis Poleni.*

quis Poleni. Deux mois après ils insérérent dans ce même Journal, quelques remarques, qui leur avoient été envoyées, disoient-ils, par un Anonyme, au sujet de ce même mémoire. Elles roulent principalement sur l'examen de la figure intérieure, que M. Poleni a crû devoir donner à son Temple de Diane d'Ephése. L'illustre Académicien avoit lû dans Pline que ce Temple étoit orné de cent vingt-sept colonnes : il a sur cela tâché de les distribuer dans son plan, tant en dehors, qu'en dedans, de la façon qui lui a paru la plus vraisemblable. Le Critique Anonyme s'opposant à ce plan, prétend qu'il faut corriger le texte de Pline; & où il est écrit CXXVII. Colonnes, il veut que l'on écrive LXXVI, en changeant le C en L, & en ôtant une unité. Après quoi il place ces 76 Colonnes dans l'extérieur du Temple, ainsi que M. Poleni, assûrant que dans l'intérieur il n'y en a jamais eu.

Qu'il me soit permis de suivre de plus près la critique. Je le ferai avec d'autant plus de plaisir, qu'il paroit qu'elle part d'un Homme fort versé dans l'ancienne Architecture, & qu'elle est écrite avec tous les égards imaginables & toute la politesse qui est si propre aux véritables Sçavans.

L'Auteur en premier lieu est un peu fâché que M. Poleni ait confondu M. Perrault, avec ceux qui ont donné un plan *imparfait*, *insuffisant & inutile* du temple d'Ephése, & il ne doute pas, que sans le secours de M. Perrault, M. Poleni n'eut trouvé plus de difficulté à donner les mesures de l'extérieur de son Temple. Pour moi, qui connois la capacité & le sçavoir de M. Poleni, dont il a donné des preuves au Public, qui ne sont point équivoques, quelque respect que j'aye d'ailleurs pour M. Perrault, je suis fort porté à croire que le premier ne s'est pas fort aidé des talens de ce dernier.

Il ne faut pas non plus s'imaginer, que c'eſt par faute de réflexion, que M. Poleni n'a point pris garde, *ſi le texte de Pline ne ſeroit pas fautif ſur le nombre des Colonnes du Temple d'Ephéſe*; & qu'il s'eſt trop legérement abandonné au témoignage de cet Auteur, *pour ſe jetter dans l'embarras* d'employer cinquante-une Colonnes dans l'intérieur de ſon plan, nombre qui lui reſtoit après ſoixante-ſeize qu'il avoit employés dans l'extérieur. Monſieur Poleni n'eſt pas dans le goût de ces Littérateurs, qui à la moindre difficulté qu'ils trouvent dans la lecture des Anciens, ont recours aux changemens, & aux corrections du texte. Ces hardis Réformateurs ont déja fait aſſez de ravage dans le pays des Lettres, ſemblables à des Chirurgiens inhumains qui employent le fer & le feu ſans une extrême néceſſité. Il eſt vrai qu'en admettant la correction de l'Anonyme toute diſpute ſeroit finie; mais il y reſteroit

toujours ce ſcrupule d'avoir attenté ſur l'ouvrage d'un ancien Ecrivain. Aucun Editeur n'a ôſé le faire, aucun ancien manuſcrit ne nous y autoriſe ; le texte eſt clair & précis ; le nombre enfin des Colonnes y eſt écrit en caractéres ordinaires, & point en chiffres Romains : * *Columna centum viginti ſeptem à ſingulis Regibus facta, LX. pedum altitudinis*, &c.

Saumaiſe étoit choqué du long eſpace de temps, qu'on dit avoir été employé à bâtir le vieux Temple d'Ephéſe, & au lieu de 220 ans marqués dans le texte de Pline, il trouva un manuſcrit qui n'en marquoit que 120. M. Poleni a trouvé de même 120. dans un manuſcrit du Cardinal Beſſarion, qui ſe voit aujourd'hui dans la Bibliothéque publique de Veniſe, il n'a pas cependant ôſé, dit il, *faire violence* au paſſage de Pline, tant il eſt réſervé & délicat ſur ces ſortes de matiéres.

* *Edit. Harduini.*

Mais Pline, ajoûte l'Anonyme, ne parle du Temple d'Ephése, que d'après *Mucianus*, & Mucianus peut bien s'être trompé sur le nombre des Colonnes. Il faut bien que Pline eut quelque garand; n'étant pas témoin oculaire lui même, il est vraisemblable qu'il avoit lû nombre d'Auteurs, qui avoient écrit sur ce Temple, une des merveilles du monde. Mais que l'Anonyme me permette de lui demander, où il a trouvé que Pline ait emprunté de *Mucianus* tout ce qu'il dit des Colonnes du Temple? C'est dans le Livre 36 chap. 16 que cet Historien descend dans le détail du Temple d'Ephése, de sa longueur, de sa largeur, de ses Colonnes, & des pierres énormes qu'on y employa. Il ne nomme point du tout *Mucianus* dans cet endroit. Mais au Livre 16 chap. 4. §. 79, à propos de l'Ebéne, & du Cyprès, & du bois de la statue de Diane d'Ephése, il dit, que Mucianus trois fois Consul,

fondé sur le témoignage de ceux qui avoient vû cette statue de plus près, assuroit qu'elle étoit de bois de vigne. Il révoque ensuite en doute, si Mucianus ne s'étoit pas trompé sur le nom de l'ouvrier de cette Statue, & sur le besoin qu'on prétendoit qu'elle avoit d'être humectée de temps en temps pour tenir ses parties jointes. Voilà tous les éclaircissemens que Pline a tiré de *Mucianus*; en quoi même l'on voit qu'il ne s'en rapportoit pas aveuglément à ce qu'il avoit écrit sur le Temple d'Ephése. Il n'est point question ni de son Architecture, ni de ses colonnes.

Le nombre impair de cent vingt-sept Colonnes, réplique l'Anonyme, *n'est jamais entré dans un Edifice, qui étoit cité même par Vitruve, comme un chef-d'œuvre d'Architecture.* Cela nous paroit extraordinaire; j'en tombe d'accord : mais quoi ? Faut-il pour cela s'inscrire en faux contre Pline ? Nous avons cent exemples où les Architectes

se sont écartés des régles générales de l'Art. Témoin le temple admirable qui existe encore tout entier à Nîmes, où les pierres qui forment les corniches du fronton, sont en fausse coupe, & leurs joints perpendiculaires à l'horizon, au lieu qu'elles devroient être posées quarrément, & leurs joints à plomb sur le plan incliné, qui forme le tympan. Les Modillons suivent de même cette fausse coupe; maniére désapprouvée dans l'ordre des bâtimens; mais qui ne laisse pas de faire un assez bon effet, selon le jugement qu'en a porté un habile * Architecte moderne. Et dans ce même Temple d'Ephése Philon de Byzance ne nous dit-il pas, que les marches par où l'on montoit au Temple étoient au nombre de dix? Cependant, Vitruve, rapporté par M. Poleni, donne pour régle générale, que dans cette espéce d'Edifices les

* M. Gautier. *Antiquités de Nîmes*, &c.

marches doivent-être en nombre impair : *gradus in fronte constituendi ita sunt, ut sint semper impares*, & il en donne la raison ; *namque cum dextro pede primus gradus ascendatur, item in templo primus est ponendus.* D'où il suit que les Architectes n'étoient pas toujours exacts observateurs de ces régles. Après tout, comment sçavoir si ce nombre impair de Colonnes n'étoit point nécessaire dans le Temple d'Ephése, dont-il ne nous reste aujourd'hui presqu'aucun vestige ? Ce nombre n'a point déplû à Pline à qui l'on ne sçauroit refuser du bon goût pour les beaux Arts sans une injustice manifeste.

Mais Vitruve, dit l'Anonyme, donnant le Temple d'Ephése comme un exemple des Temples *Diptéres Octostyles*, c'est-à-dire, à doubles ailes ou portiques avec 8 Colonnes de face & 8 Colonnes sur le derriére, *in pronao, & in postico*, qui avec celles des côtés font le nombre de 76 Colonnes, ne parle point de Co-

lonnes dans l'intérieur. Je réponds que ce qui constituoit précisément les Temples *Diptéres Octostyles*, étoient les Colonnes en dehors; ainsi Vitruve n'avoit pas besoin de parler des Colonnes en dedans, qui étoient un ornement de surérogation dans cette espéce de Temples. D'ailleurs il n'avoit pas pris à tâche de faire la description du Temple d'Ephése; mais seulement d'en remarquer ce qui fesoit à son sujet.

Pourquoi donc, réplique l'Anonyme, le même Vitruve donnant peu après des exemples des Temples *Hypæthres*, que les Latins appelleroient *sub dio*, *à découvert*, où il y a des Colonnes dans l'intérieur, ne parle-t-il pas du Temple d'Ephése, mais seulement de celui de Jupiter Olympien à Athénes? C'est que ces deux Temples, celui d'Ephése, & celui d'Athénes, étoient des édifices d'une structure différente, & l'un ne pouvoit servir d'exemple des Temples *Hypæthres*, comme l'autre.

Non, reprend l'Anonyme, *si les autres espéces de Temples avoient été susceptibles de ces mêmes portiques en dedans, cet Architecte, un des fameux de son temps, dans un livre Dogmatique sur tout ce que l'Art pouvoit embrasser, & dans lequel il est tombé dans de grands détails, n'auroit pas oublié de parler de ces Colonnes dans l'intérieur du Temple d'Ephése, qu'il porte pour exemple des Temples Diptéres, pendant qu'il s'en souvient si bien deux lignes après, au sujet des Temples Hipæthres. Non il n'en parle pas, parce qu'il n'y en avoit point.* L'on sçait assez que de pareils argumens négatifs en fait d'Histoire ne prouvent rien. Il étoit essentiel aux Temples Hipæthres d'avoir de doubles Colonnes en dedans, pour soutenir le toit, qui étoit ouvert par le milieu, au lieu qu'elles n'étoient point, absolument parlant, nécessaires pour les Temples périptéres, ou diptéres, qui pouvoient quelquefois s'en passer. C'est pour

cela que Vitruve n'en parle pas.

Le Critique paroit s'attendre à cette réponse, & pour couper court, il établit que jamais on n'a vu des Colonnes au dedans des Temples Diptéres; *que tous les plans & descriptions qu'on a donné jusqu'ici des Temples Grecs Diptéres & périptéres avec des Colonnes en dedans, ou ce ne sont pas des Temples, ou ce sont des rêveries des Voyageurs*. Je ne voudrois pas aller si vite dans de semblables décisions.* Pline parlant en général de l'usage des Colonnes, dit, qu'il ne doit point son origine au Luxe, mais à la nécessité de soutenir solidement ces édifices: *Columnis demùm utebantur in templis, non lautitiæ causâ, nondum enim ita intelligebantur, sed quia firmiora aliter statui non poterant*. Ce qui ne sçauroit s'entendre que des Colonnes en dedans, car celles qui sont en dehors ne soutiennent pas les temples, mais les portiques.

* *Hist. Nat. lib.* 36.

Mais revenons aux choses moins générales. Le Temple somptueux que l'on voit encore à Athénes, dédié autrefois à Minerve, & situé dans l'*Acropolis*, ou Citadelle est diptére Octostyle dans son *pronaos*, & dans son *posticum* avec des Colonnes tout au tour, d'ordre dorique; lesquelles, selon la description de * Spon, sçavant Antiquaire, sont en tout le nombre de 46. Ce fameux Voyageur à qui l'on ne peut reprocher (comme l'Anonyme fait à tous les autres) d'être un de ceux, *qui se dédommagent aux dépens de la crédulité des autres, des fatigues qu'ils ont essuyé pour aller voir de grands riens*; Ce Voyageur, dis-je, a vu des Colonnes dans l'intérieur de ce Temple: voici ses paroles, *Au dedans de ce Temple* (du Parthenon) *on voit tout autour deux rangs de Colonnes de marbre, qui font une maniére de Gallerie: il y en a* 23 *en*

* *Voyag. du Levant. Tome II. pag.* 143. *Seqq.*

haut & 22 en bas; car on n'en a pas mis devant la porte pour ne pas embarasser le passage: * Voici donc un Temple Grec, très-ancien, puisque Périclés commença à y faire travailler vers la quatriéme année de l'Olympiade quatre vingt-cinquiéme, qui n'est point *Hypæthre*, & qui a néanmoins des Colonnes en dedans & en dehors, &, ce qui est encore remarquable, en nombre non pair. On pourroit me répondre que ces Colonnes en dedans avoient été ajoutées par l'Empereur Hadrien, qui l'aura peut-être fait réparer, pendant qu'il prenoit grand soin de rendre à la ville d'Athénes son ancienne splendeur: que Spon même avoit crû reconnoître l'effigie de cet Empereur, & de sa femme Sabina dans le beau bas relief du Fronton de ce Temple. Mais Pausanias,

* *Plutarch. in vit. Pericles. Vitruve en parle, lib. 4. c. 7. & dans la Préf. du liv. 7. Dicearchus dans la description de la Gréce l'appelle splendidum opus.*

qui vivoit du temps d'Hadrien, & qui ne manque pas une occaſion de flater ſon Maître, faiſant mention de toutes les réparations que ce Prince fit dans Athénes, ne parle point qu'il en ait fait au Parthenon; quoiqu'il n'ait pas oublié ce Temple dans ſa deſcription de la Gréce. D'ailleurs quand même M. Spon ne ſe feroit point trompé (ce qui pourroit bien être arrivé) en reconnoiſſant la tête d'Hadrien & de Sabina dans ce bas relief, perſonnages qui n'ont rien à faire avec la naiſſance de Minerve, repréſentée ſur le timpan du fronton de ce Temple, cela ne prouveroit pas qu'Hadrien ait ajouté au plan de l'ancien Architecte 45 Colonnes dans l'intérieur, puiſqu'il auroit autant valu, pour ainſi dire, batir ce Temple de nouveau; & Spon nous aſſure, *que tout le reſte*, ſi l'on excepte, ſelon lui, le fronton, *n'a pas été touché*.

Voici un autre exemple, ſans ſortir de la Citadelle d'Athénes,

On voit encore au-delà *des Propylées* un reste de Temple d'ordre dorique par dehors, avec des Colonnes ioniques en dedans; * *parce que* (c'est M. Spon qui parle) *ces dernieres étant plus hautes de toute l'épaisseur de l'architrave, pour en soutenir le lambris, la proportion de l'ordre ionique, qui fait la Colonne plus haute, que le dorique, lui convenoit mieux*. On ne peut refuser l'honneur de la plus grande antiquité à ce Temple, que Pausanias dit avoir été orné de plusieurs peintures par Polignote, qui vivoit avant la 90ᵉ. Olympiade **.

Après cela il est inutile de citer l'ancien Temple qui subsiste encore dans *Balbec*, qui est l'*Heliopolis* de Syrie, que plusieurs Voyageurs nous disent être très-magnifiquement orné de Colonnes tant dans son extérieur, que dans son intérieur. Mais l'Anonyme s'est déja déclaré contre le plan qu'ils en ont donné,

* *Ibid. pag.* 140.

** *Plin. Hist. Nat. l.* 35. *c.* 8.

par la ſeule raiſon qu'il eſt oppoſé aux idées qu'il s'eſt formé des Temples anciens.

Il ne fait pas peut-être plus grand cas de l'autorité de *Nardini*, le meilleur des Auteurs, qui ont donné des deſcriptions de l'ancienne Rome. Cet Antiquaire nous repréſente le temple de Jupiter Capitolin octoſtyle diptére, avec 72 Colonnes en dehors, & 14 en dedans. Il me ſemble que cela devoit répondre admirablement bien à la ſimétrie de ce Temple, dont l'intérieur étoit terminé par trois chapelles, de Jupiter, de Junon, & de Minerve, auxquelles les trois allées, formées par les Colonnes auroient conduit de front.

Et pour parler ſans prévention, n'eſt-il pas vraiſemblable, que des Temples qui feſoient l'admiration du monde, ne devoient pas être deſtitués de l'ornement des Colonnes intérieures, qui de tout temps

ont rehaussé la beauté des autres édifices ? Nous sçavons que du temps même d'Homére, où l'Architecture étoit encore dans le berceau, on avoit songé à orner de Colonnes les Sales, & l'intérieur des Palais, comme il paroît par le 18e. livre de l'Odyssée. Or voyant le bel effet que cela fesoit, s'en seroit-on passé pour les Temples, qui étoient le dernier effort de la magnificence des Grecs ? Car enfin si vous ôtez de l'intérieur des Temples les Colonnes, les peintures, & tout autre ornement, comme l'Anonyme prétend peu de lignes après, il faut avouer que ces vastes édifices, qu'on nous vante tant, auroient fort ressemblé à des Granges immenses. Ajoutez que les poutres & les solivaux de ces grands toits, auroient eu de la peine à supporter leur poids sans se casser, si l'on établit qu'ils étoient privés de l'appui des Colonnes.

Le Temple d'Ephése, selon le

calcul de M. Poleni, avoit 80 pieds * de largeur. Il falloit donc un toit d'une pareille mesure, & des poutres encore plus longues. Elles étoient de bois de cédre, selon Pline; mais pouvoient-elles être assez solides dans cette longueur, pour n'avoir pas besoin du soutien des Colonnes, qui auroient diminué l'effort du poids. Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire, que le pays d'Ephése étoit sujet aux tremblemens de terre. C'est dans cette vue qu'on avoit bâti le Temple dans un sol marécageux, comme Pline nous l'assure: l'Architecte jugea que cela le garantiroit des plus violentes secousses; aussi lorsque ce fameux tremblement de terre arriva dans l'Asie, sous le régne de Tibére, la Ville d'Ephése fut renversée avec 14 autres Villes, mais nous ne sçavons pas que son Temple en ait souffert. Il y a apparence que ce ne fut pas seulement la nature du sol qui le

* *Cela s'entend du corps du Temple.*

ſauva ; mais plutôt les Colonnes qui eurent aſſez de force pour ſoutenir les poutres contre la violence des ſecouſſes.

Je finis cet article par une réflexion tirée du paſſage de Pline, cité ci-deſſus. Il remarque que parmi les Colonnes de ce Temple il y en avoit trente-ſix ſculptées en boſſe ; ce qui fait juſtement la moitié de 72, dont l'Anonyme accorde la diſtribution en dehors. Or dirons-nous que l'on avoit placé dans cet arrangement une Colonne ſculptée à côté d'une toute unie ? Cela auroit formé une Architecture d'un goût bien bizarre. Ne vaut-il pas mieux croire, que les Colonnes ſculptées, comme plus nobles & plus riches étoient réſervées pour la *Cella* du Temple ?

Je conviens avec l'Anonyme que M. Poleni auroit de la peine à nous prouver que dans les Temples les plus anciens de la Gréce, il y eut des fenêtres. Tout paroit s'y oppoſer. En revanche ſon Critique

ſera autant embaraſſé, à nous prouver, comme il a avancé, *qu'il n'y avoit que les Miniſtres, & les principaux perſonnages qui entraſſent dans la Cella*, & que le peuple étoit ſpectateur des ſacrifices par les deux portes oppoſées du Temple. Outre que cela paroit contre toute vraiſemblance, on pourroit citer quantité de paſſages des anciens, par leſquels il eſt conſtant, qu'il étoit permis à tout le peuple d'entrer dans la Cella: mais je ne veux pas que mes remarques ayent l'air d'une diſſertation. Par *Cella* on entend en Architecture, ce que nous appellons la nef du Temple, & que les Grecs appelloient *Naos*. Elle étoit très-vaſte, occupant une grande partie du corps des Temples les plus fameux. A la mort de Jules Céſar pluſieurs propoſérent d'ériger ſon bucher dans la Cella de Jupiter Capitolin. Et Ciceron nous dit, que la Cella de la Déeſſe Concorde contenoit pluſieurs centaines d'hommes armés,

Mais parlant de *Cella* je suis persuadé que le Critique a voulu entendre la partie du Temple que l'on nommoit proprement, *adytum*, *penetrale*, *thalamum*. Lucien ou l'Auteur quel qu'il soit, du Traité *de la Déesse de Syrie* nous parle de ce dernier, dans la description du Temple de *Hierapolis* : *In magnam igitur*, dit-il, *ædem omnibus ingredi licet ; sed in thalamum solis sacerdotibus* ; pour l'autre nom, * Pollux nous l'explique ainsi : *templi porrò locum quem adire non liceat, adytum nominaveris*.

Il est toujours assuré, poursuit l'Anonyme, *que les anciens n'ornoient pas beaucoup le dedans de leurs Temples, qui devoient être fort noirs de la fumée des sacrifices*, &c. Les Auteurs anciens ne nous parlent cependant d'autre chose, que des ornemens intérieurs de leurs Temples. La plûpart avoient des lambris dorés : les Poétes ne disent rien plus fréquemment, que *Tem-*

* *In Onomastico*

pla aurea, aurata templa, auro radiantia templa. * Les ſculptures en bas relief des plus habiles Maîtres, y étoient très-communes ; les Peintres les plus célébres ambitionnoient la gloire d'immortaliſer leur nom par les ouvrages qu'ils y conſacroient. ** Platon faiſant la deſcription d'un Temple de Neptune, renchérit ſur tout cela : *Exteriora*, dit-il, *præter ſuprema faſtigia, argento omnia exornarunt ; culmina verò & apices auro. Intus verò laquearia tota eburnea..... reliqua verò omnia, parietes, columnas & pavimenta, Aurichalco exornarunt.* Pline enfin obſerve qu'il lui faudroit pluſieurs livres, pour décrire les ornemens du ſeul Temple d'Ephéſe.

Quant à la fumée, dont parle l'Anonyme, il n'eſt pas ſûr que dans les Temples auſſi fréquentés, que l'étoit le Temple d'Ephéſe, on brulât les Victimes dans l'in-

* *Lucr. Propert. Ovid.*
** *In Critiâ.*

térieur. Il est plus naturel de croire que l'on n'y offroit aux dieux que des fruits, des odeurs, & des libations; & que pour les Victimes, on les bruloit dans un Autel erigé exprès en dehors, devant la porte du Temple. *Pronaos*, dit un Sçavant Antiquaire, *est vestibulum templi, ubi ara plerumque stabat.* Je pourrois citer plusieurs autorités, qui confirment cette opinion: je me contenterai de deux. * Elien parlant du très-ancien Temple de Venus d'*Erice* en Sicile, dit: *Ara maxima sub dio est:* dans le Temple de Iérapolis dit Lucien: *foris Ara posita est, magna area.* On sçait que dans celui de Jérusalem l'Autel des Holocaustes étoit situé dans la cour des Prêtres, vis-à-vis la porte Orientale du Temple. Si l'on y fait réflexion, il faut convenir, que la fumée, & la puanteur d'un *Hecatombe*, par exemple, auroit étouffé tous les assistans dedans un Temple, couvert d'un toit,

* *Hist. Animal. lib.* 10. *cap.* 50.

&

& dépourvû de fenetres. Ainsi si l'on portoit souvent laver les Simulachres aux riviéres, si on les ciroit, si on les huiloit, ce n'étoit pas à cause de la fumée, comme dit l'Auteur; mais parce que les Prêtres avoient attaché d'autres idées de superstition à ces cérémonies, que *Potter* dans son Archæologie Grecque & d'autres Philologues ont sçavamment expliquées. Cela étant, il n'est plus nécessaire de renvoyer, comme fait l'Anonyme, tous les tableaux au dehors, sous les portiques des Temples, où ils auroient certainement autant & plus souffert des injures de l'air & des saisons, que de la fumée des sacrifices en dedans.

Notre Critique Anonyme conclut enfin, que le plan, que M. Poléni nous a donné du Temple d'Ephése, *n'est qu'une simple conjecture, fondée sur un passage altéré de Pline:* j'ai trop bonne opinion de mon illustre Confrére, pour croire qu'il ait voulu donner au-

tre chose qu'une simple conjecture; mais une conjecture aussi ingénieuse, qu'il n'y a personne qui ne voulût conjecturer de la sorte. La distribution des parties de son Temple est admirable, magnifique, majestueuse, distincte: elle n'est point opposée au peu que les Auteurs anciens nous en ont laissé par écrit, particuliérement Pline, dont le texte, selon moi, ne doit pas être corrigé sans de plus fortes raisons.

Je ne dissimulerai pas pourtant que le raisonnement de l'Anonyme a quelque vraisemblance lorsqu'il dit, *qu'il se peut faire qu'on aura compris dans le nombre des Colonnes du Temple, celles des autres édifices qui y avoient été joints dans la suite.* On sçait qu'il y avoit plusieurs de ces dépendances dans les plus grands Temples de la Gréce; entr'autres celle que l'on nommoit *Opistodomos*, qui étoit un bâtiment séparé & bien clos, où l'on gardoit les trésors & les dépôts de l'argent.

J'avouerai auſſi ma ſurpriſe de ce que Monſieur Poleni, ayant pour ainſi dire épuiſé ſa matiére, n'ait pas fait mention du portique de pierre de la longueur d'un ſtade qui menoit au Temple d'Ephéſe. Il n'a peut-être pas jetté les yeux ſur Boulanger, Auteur cité par l'Anonyme, dont à la vérité, l'autorité ne ſeroit pas d'un grand poids, s'il n'avoit pas allégué un bon garand: c'eſt Philoſtrate dans la vie de Damien, Sophiſte d'Ephéſe, qui vivoit dans les premiéres années de l'Empereur Sevére, & qui parle de ce portique. S'il avoit des Colonnes, comme il pouvoit en avoir, le nombre de 127. Colonnes auroit été bientôt employé dans l'eſpace d'un ſtade, qui feſoit 625 pieds Romains. Mais cela prouveroit trop contre le plan de Monſieur Poleni, & par conſéquent rien.

Je paſſe à la ſeconde partie de la Critique de notre Anonyme. Elle traite de la porte principale

de la *Cella*. On doit faire beaucoup d'attention à ses remarques: je crois qu'il ne sera point inutile de commencer par répéter un fait que Pline nous a conservé, & que l'on donnoit pour miraculeux. * L'Architecte du vieux Temple pour faciliter la collocation des Architraves dessus les chapiteaux des Colonnes d'une hauteur surprenante, se servit d'une façon qui doit paroître tout-à-fait singuliére. Il remplit de sable quantité de sacs tissus de jonc, qu'il entassa les uns sur les autres, tellement qu'ils formoient une espéce de colline, un peu plus haute que les chapiteaux des Colonnes. On montoit au sommet par une pente douce. Il traina en haut ses pierres immenses, par cette espéce de plan incliné, & parvenu à la hauteur des chapiteaux, les ayant posées perpendiculairement au lieu, où elles devoient être assises, il vuida par en bas les sacs inférieurs qui

* *Lib.* 36. *cap.* 14.

fesant abaisser doucement les supérieurs, les posoient sur le lit destiné. Cette manœuvre lui réussit à merveille pour son premier usage : mais lorsqu'il voulut s'en servir pour un autre, c'est-à-dire, pour poser le linteau supérieur de la porte, il trouva des difficultés insurmontables, à cause de la grandeur extraordinaire de la pierre qu'il vouloit placer. Ce qui le mit dans un tel desespoir, que plutôt que de succomber à la honte de n'avoir pas réussi, il prit le parti de se tuer. S'étant endormi dans cette résolution, Diane lui apparut, & le consolant lui promit qu'elle auroit soin de placer sa pierre ; & réellement il la trouva le matin à sa place, *pondere ipso correctus*, dit l'Historien, y étant descendue d'elle-même par son propre poids. Ceux qui connoissent la méchanique expliqueront aisément comment cela peut être arrivé sans miracle.

L'Auteur Anonyme prétend que

le plan que M. Poléni a donné ne répond point à ce récit, & qu'il en exclut toute ſorte de prodige. Car, dit-il, ni M. Poleni, ni M. Perrault n'accordant point un Porche ou Pronaos au Temple d'Ephéſe, comme d'autres Temples en avoient, ils ont été contraints de rétrécir la porte; de façon que cette pierre miraculeuſe n'ayant pas chez eux plus de treize à quatorze pieds de roy de longueur, elle auroit pû être très-bien poſée ſans le ſecours de Diane. Mais l'Auteur a vu lui-même comment M. Poleni tâche de *conſerver la décence du miracle* : il ſuppoſe que cette pierre portoit ſon chambranle, ſa friſe, ſa corniche & ſon fronton, en dehors & en dedans du Temple, & que le bout étoit pris dans un ſeul bloc de marbre: auſſi tout autre Architecte que Ctéſiphon eût tremblé d'avoir à poſer une telle maſſe. Ici l'Anonyme ſe récrie diſant que ſi cet Architecte avoit eu un pareil deſſein, il ne méritoit

pas la bienveillance de Diane, ayant pu faire de plusieurs morceaux, ce qu'il vouloit faire d'une seule piéce de marbre.

Mais ne sçait-on pas que les Architectes ont eu de tout temps la manie de vouloir se faire admirer par des entreprises extraordinaires ? Celui-ci croyoit peut-être, que pour répondre à la magnificence des autres parties de son Temple, il lui falloit du merveilleux même dans la Porte.

Mais la peine, ajoute l'Auteur, *qu'on devoit avoir eu à tirer cette masse énorme de la carriére, & à la mener sur le lieu, ne devoit-elle pas lui faire prévenir l'impossibilité de la monter à sa place ?* Je réponds qu'il faut supposer plus de courage aux anciens Architectes, que nous n'en trouvons dans les nôtres. Ne faisoit-on pas porter de l'Egypte à Rome ces Obélisques immenses, & on les dressoit d'une façon si aisée & si commune, qu'aucun Auteur n'a daigné d'en informer

la postérité. On peut assurer sans crainte que les anciens avoient plus de ressources dans les méchaniques que nous n'en connoissons aujourd'hui. D'ailleurs cette difficulté, dont parle l'Auteur, diminue beaucoup, lorsque l'on sçait que pendant que les Ephésiens songeoient à faire venir des Pays lointains les marbres nécessaires pour bâtir leur Temple, le hazard fit, qu'un Berger nommé *Pixodorus* en découvrit une carriére tout près d'Ephése. * Vitruve qui nous a conservé ce fait, rapporte aussi la maniére ingénieuse dont *Ctesiphon* se servit pour transporter les grands fûts des Colonnes au Temple. Métagénes son fils sur le modéle de la machine inventée par son pere, en fit une autre pour amener les Architraves. ** On me permettra de la rapporter ici, suivant la traduction de M. Perrault. *Il fit des roues de douze pieds, ou*

* *Vitr. lib.* 10. *c.* 7.
** *Vitr. Ibid. ch.* 6.

environ, & il enferma les deux bouts des Architraves dans le milieu des roues : il y mit aussi des boulons & des anneaux de fer ; en sorte que lorsque les bœufs tiroient la machine, les boulons mis dans les anneaux de fer faisoient tourner les roues, & ainsi les Architraves qui étoient enfermés dans les roues, comme des essieux, furent trainés, & amenés sur le lieu, de même que les fûts des Colonnes.

Pourquoi donc l'Architecte n'auroit-il pu amener sa grande pierre avec cette même machine, ou une semblable ? * Vitruve remarque, *qu'il y avoit fort peu de distance depuis les carriéres jusqu'au Temple, par une campagne égale, où il n'y a ni à monter, ni à descendre.* Tout cela facilite la possibilité de mener la pierre supposée par M. Poleni. L'Architecte se servit de la même invention pour la monter à sa place, dont il s'étoit servi pour monter les Architraves sur les chapi-

* *ibid.*

teaux des Colonnes, & s'il se trouva plus embarrassé, c'est qu'il lui fallut pour la porte un tas de ces sacs pleins de sable moins élevé, & pour le moins aussi large dans sa base, que les premiers; & celui-ci dut faire une telle résistance, qui ne put être vaincue, que par l'énorme poids de la pierre.

Après tout, comment l'Anonyme voudroit-il que l'on fit pour ne pas démentir le prodige? Il voudroit *supposer un pronaos*, malgré Messieurs Perrault & Poleni, *qui donnant la facilité de faire la porte plus large que l'entrecolonnement du milieu, eût besoin d'un plus grand linteau.* Mais puisqu'il ne trouve pas prodigieuse la porte du Panthéon, qui a 18 pieds & 4 pouces de roy en dedans les tableaux, quelle largeur voudroit-il donner à sa porte du Temple d'Ephése, qui ne fut pas disproportionnée au reste de l'édifice: c'est ce qu'il n'a pas jugé à propos de déclarer. Mais il passe tout de suite

à sa remarque sur les escaliers, par où l'on montoit au toit du Temple.

Pline nous avoit instruits, que ces escaliers étoient faits de bois de Vigne.* *Etiam nunc scalis tectum Ephesiæ Dianæ scanditur, unâ è vite Cypriâ, ut ferunt.* ** M. Perrault a tiré de ce passage le sens suivant : *Pline dit qu'on montoit au-dessus du Temple par un escalier de bois de Vigne, qui étoit tout d'une piéce & fait d'un seul sep.* M. Poleni trouve que ceci n'est point le sens de ce passage, & que l'on veut mettre du merveilleux là où il n'y en a point. Car quoi de plus merveilleux, dit-il, *que de former d'un seul sep de Vigne un escalier, lequel si nous déterminons la hauteur du Temple proportionée à sa longueur & à sa largeur, devoit avoir environ deux cens marches? Unâ è vite Cypriâ*, veut-dire, *de seul bois de Vigne de Chypre.* Cette explication paroit fort

* *Lib.* 14. *cap.* 1.

** *Vitr. Archit. liv.* 3. *chap.* 1. *pag.* 71.

juste; fort naturelle, & préférable à celle de M. Perrault. Notre Anonyme cependant ne la trouve pas telle; le *ut ferunt*, dit-il, suppose quelque chose d'extraordinaire; M. Perrault ne s'est point trompé; & si ce sep de Vigne paroit trop énorme pour en former tant de marches, il faut croire au moins que le noyau de l'escalier étoit d'un seul sep de Vigne.

Le *ut ferunt* suppose l'incertitude de la vérité du fait, & point du tout l'extraordinaire. Sans chercher le merveilleux, la chose méritoit d'être remarquée par un naturaliste. Il s'agissoit d'un bois, qui n'est pas d'un usage ordinaire pour des constructions; d'un bois qui entroit dans le nombre de ceux qui sont moins sujets à la corruption, tel que l'Ebéne, le Cédre, & le Cyprès dont Pline avoit déja parlé. Car, à dire vrai, j'aurai toujours de la peine à m'imaginer un sep de Vigne de la hauteur de soixante & douze pieds

de roy d'une épaiſſeur proportionnée & capable de ſervir de noyaux à un eſcalier ; & il n'en faloit pas moins, accordant même au Critique cent quarante-quatre marches à ſix de nos pouces, où M. Poleni en avoit placé deux cens.

Ce que l'Anonyme dit après, au ſujet des bas-reliefs que M. Perrault ſuppoſe ſur le tympan du fronton du Temple, & que M. Poleni condamne, ne doit pas intéreſſer beaucoup : il pouvoit y en avoir, & n'y en avoir point. Il eſt bien ſûr que ceux que M. Perrault à fait mettre dans ſon deſſein, ſont de l'imagination de ſon Peintre. Je conviens que les médailles ne peuvent nous aider pour en établir, ou en rejetter. J'ajouterai même que celles où le tympan du Temple paroit orné d'une étoile ou d'un petit bouton, ne doivent pas ſuffire à M Poleni pour ſuppoſer une fenêtre de pareille figure dans ſon Temple. Il y a toute apparence qu'il n'y en avoit point

dans les Temples les plus anciens de la Gréce, & que ces petites marques sont un caprice du Monétaire.

Je ne reviendrai point avec l'Anonyme à un nouvel examen du premier article au sujet des Colonnes du Temple : ce que j'en ai dit me paroit suffisant. Sa nouvelle façon de corriger les chiffres du passage de Pline en XXCIV, supposant quatre Colonnes dans le *Pronaos*, & quatre dans le *Posticum*, ou en XXCVII. supposant seize Colonnes par les côtés au lieu de quinze, ne doit pas nous arrêter davantage quoique l'on ait quelquefois marqué quatre-vingt par XXC. dans les anciens monumens : puisqu'il est décidé que l'on ne doit en aucune maniére toucher au texte de Pline.

Il me reste à me justifier, de ce que je me suis mêlé dans cette dispute litteraire. Les Journaux de France ne parviennent que fort tard en Italie. M. Poleni est mon

Confrére à l'Académie de Cortone ma Patrie. Il est occupé dans d'autres études ; il pourra peut-être un jour employer ses rares talens avec plus de succès que je ne l'ai fait, pour chercher la vérité, unique but que je me suis proposé dans ces observations.

ESSAIS ET OBSERVATIONS de Medecine de la Societé d'Edimbourg, Ouvrage traduit de l'Anglois. A Paris, chez Hyppolite-Louis Guerin, & Jacques Guerin, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, Tom. VII.

NOUS avons remarqué dans l'extrait du Tome VI. de cet ouvrage inseré dans notre Journal du mois de Janvier dernier, que les trois derniers articles, dont l'un contient *l'exposition des decouvertes les plus remarquables, & des progrès faits en Medecine, ou proposées depuis le commencement de l'année* 1735 ; un autre comprend les

liste des livres de Medecine publiés depuis le commencement de l'année 1735 ; & un troisieme, où il s'agit des *livres annoncés*, *& autres nouvelles de Medecine*, ont été renvoyés au present volume. Les mêmes raisons qui nous ont empêché de parler de ces articles en donnant l'extrait des volumes precedens subsistant encore aujourd'hui, nous n'entretiendrons les Lecteurs que de deux morceaux qu'on s'est trouvé dans la nécessité d'ajouter à l'original Anglois, parce que le sixieme volume auroit eté monstrueux pour la grosseur si l'on eut voulu qu'il contint, outre le texte de l'original, la table generale des matieres contenues dans les sept volumes, & que le texte & la table ne suffisoient pas pour faire deux volumes d'une grosseur raisonnable. Les morceaux ajoutés sont deux *Essais* du Docteur George Martin, l'un *sur les periodes & les crises des maladies*, l'autre *sur l'opération specifique des pur-*

gatifs. Ils ont eté tirés d'un recueil d'essais de Medecine & de Physique que ce sçavant Medecin fit imprimer à Londres en 1740, & traduits par M. Boyer de Pebrandié, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier, deja connu par d'autres traductions en ce genre. Ces essais ont eté preferés à d'autres ouvrages parce qu'ils sont dans le goût dans lequel ceux d'Edimbourg sont ecrits, & que d'ailleurs ils meritent d'être traduits dans notre langue.

Quoique l'essai sur les periodes & les crises des maladies, soit le fruit d'une lecture immense des Medecins anciens & modernes, il fournit très-peu de choses pour un extrait. Nous en donnerons une juste idée en copiant un seul passage de cet ouvrage, dont la plus grande utilité, & elle n'est pas petite dans le temps present où la Philosophie dont tout le monde se pare jette dans la Medecine plus d'incertitude que les observa-

tions de tous les siecles n'y ont porté de lumieres, dont, on le repete, la plus grande utilité est de rappeller les Medecins à l'etude des anciens, plus curieux d'observer la nature, & plus exacts à le faire, que jaloux de derober ses secrets. Si l'on doutoit qu'elle a presque toujours affecté de couvrir de tenebres impenetrables la cause des effets qu'elle produit, il suffiroit pour s'en convaincre de lire l'essai dont nous parlons. Ne seroit-ce pas une leçon tacite qu'elle auroit voulu donner à ceux qui l'etudient de se borner aux seuls effets, parce que c'est eux seuls qui nous interessent? Quoiqu'il en soit, voici ce que l'experience a appris aux anciens sur les periodes & les crises des maladies.

» Les crises des fievres peuvent » arriver quelque jour que ce soit » de la maladie, mais l'experience » & l'observation nous ont appris » qu'elles se font ordinairement » dans certains jours particuliers,

» & que si elles arrivent quelque-
» fois dans d'autres temps, elles
» sont rarement heureuses, etant
» suivies ou de la mort du malade,
» ou d'une guerison imparfaite, ou
» du danger d'une rechute. Ainsi
» Galien, qui s'est donné beaucoup
» de peine à recueillir tous les pre-
» ceptes & les observations d'Hip-
» pocrate; & qui a eté copié ensui-
» te par tous ceux qui sont venus
» après lui, Galien, dis-je, a ob-
» servé que le plus grand nombre
» des fievres se termine plus favo-
» rablement le septieme jour, que
» dans aucun autre temps de la
» maladie. Il y en a plusieurs aussi
» qui se terminent au quatorzieme;
» après quoi viennent dans leur
» ordre le neuvieme, le onzieme,
» le douzieme, le vingtieme (ou
» le vingt & unieme) le dix-sep-
» tieme, le cinquieme, le quatrie-
» me, le troisieme, le dix-huitieme,
» le vingt-septieme (vingt-huitie-
» me) le quarantieme, le trente-
» quatrieme, le vingt-quatrieme;

» le trente & unieme, & le trente
» septieme. Les crises peuvent arri-
» ver aussi quelquefois dans d'au-
» tres jours. Tel est particuliere-
» ment le sixieme; mais alors elles
» sont rarement favorables, & ne
» se font que d'une maniere fati-
» guante, obscure, ou imparfaite;
» de sorte que si elles ne tuent pas
» le malade, elles laissent le plus
» souvent quelques restes de la ma-
» ladie, ou une disposition à quel-
» que autre incommodité. Le hui-
» tieme, le dixieme, le douxieme;
» le seize, & le dixneuvieme, ap-
» prochent de la nature du sixieme;
» quoiqu'ils ne soient peut-être pas
» si mauvais. Le treizieme n'est pas
» estimé aussi heureux que ceux
» de la premiere classe, ni aussi
» malheureux que ceux de cette
» derniere, mais il tient en quel-
» que sorte le milieu. A la premiere
» classe des jours heureux Diocles
» ajoutoit le premier & le deuxie-
» me, preferant avec Archigene
» le dix-huitieme ou dix-septieme.

[redacted]

» & par conſequent le vingt & » unieme au vingtieme, le vingt-» cinquieme au vingt-quatrieme, » le vingt-huitieme au vingt-ſep-» tieme, &c.

» Les fievres qui ſe terminent » dans l'eſpace de quatorze jours, » ont leurs ſymptomes violens ; ils » ne le ſont gueres moins dans cel-» les qui vont juſqu'au vingtieme ; » depuis ce jour juſqu'au quaran-» tieme, les ſymptomes perdent » leur force.

» Les jours les plus remarqua-» bles après ce periode ſont le » ſoixantieme, le quatre-vingtie-» me, le centieme, & le cent-ving-» tieme, vers leſquels à peu près, » & non preciſement ces jours là » même, la maladie prend une » tournure extraordinaire. «

L'objet de M. Martin eſt de prouver que c'eſt avec raiſon que les epoques repriſes dans le paſſa-ge cité ſont réellement critiques, ou periodiques, dans differentes maladies de toute eſpece, même

factices, comme la petite verole produite par l'inoculation, les fievres contagieuses & pestilentielles, & même dans des maladies accidentelles, comme des fractures; & c'est ce qui resulte evidemment du depouillement qu'il fait des ouvrages de tous les observateurs les plus exacts, qu'il cite scrupuleusement; & la preuve que les crises & les périodes appartiennent à la nature de chaque maladie, c'est que l'âge, le genre de vie, le sexe, la saison, n'y apportent aucune difference, à moins que l'operation de la nature n'ait eté derangée par des remedes faits à contretems. Le celebre Sydenham etoit tellement persuadé de cette verité que de son aveu il n'etoit presque que spectateur dans les commencemens des constitutions epidemiques, pour connoître la marche des maladies dominantes, les crises salutaires qui les terminoient, & leurs periodes; ou, si la nature des accidens l'obligeoit d'employer les re-

medes generaux, c'etoit toujours avec tous les menagemens convenables pour ne point détourner la nature de ſon objet.

S'il n'eſt point donné à tous ceux qui exercent la Medecine d'être auſſi maîtres d'eux-mêmes que l'etoient l'Hippocrate Grec, & l'Hippocrate Anglois, il appartient encore à moins des perſonnes de deviner la cauſe des criſes & des périodes des maladies. M. Martin avoue de bonne foi que c'eſt une enigme pour lui ; plus judicieux en cela que ces Auteurs dont la ridicule vanité leur a mieux aimé faire nier leur exiſtence que d'avouer une ignorance qui devoit d'autant moins humilier leur amour propre que les plus grands génies la partageoient avec eux. Il ſe borne donc à expliquer comment les *periodes & les criſes des maladies d'une conſtitution donnée ſe paſſeront à peu près de la même maniere & dans le même temps chez les enfans & chez les adultes, chez les hom-*

mes & chez les femmes, chez les nains & chez les geans, &c; & voici le principe dont il part.

Les liqueurs qui circulent dans les corps des animaux de même espece passent par des vaisseaux homologues, & parcourent des espaces homologues dans le même temps.

D'ou il suit 1°. *que les temps que le sang employe pour sortir du cœur & y revenir par les vaisseaux correspondans sont egaux dans les animaux semblables*: 2°. *que quelle que soit la cause des maladies periodiques, il est aisé de voir pourquoi les retours de celles qui ont le même caractére & la même disposition se fait regulierement dans des temps déterminés dans les sujets grands ou petits, à moins que l'ordre de la nature ne soit troublé par quelque cause etrangere*: 3°. *comment les maladies epidemiques regulieres d'une espece donnée parcourent leurs periodes dans presque les mêmes espaces de temps, & finissent aussi dans des temps determinés*; *ce qui ne vient que de ce*

que

que la nature separe dans un temps determiné, & fait sortir dans l'ordre & par la voie convenables la matiere morbifique qu'elle a digerée.

C'est bien dommage que ces consequences, qui fournissent une explication si naturelle d'un phenomene très-obscur, partent d'un principe faux. Car il est démontré que le temps que le sang qui sort du cœur employe à y revenir, non seulement est different dans les differens sujets, mais dans les différens âges de ces mêmes sujets, & même dans les différens temps de la journée. Peut-être même observeroit-on dans l'etat de maladie des altérations causées par la différence du régime, comme on l'observe dans l'etat de santé. Concluons donc que les causes des crises & des periodes des maladies sont encore couvertes d'une nuit obscure; mais gardons nous de conclure de la rareté des crises dans notre temps, & de l'irrégularité qu'on remarque peut-être dans

les periodes, qu'il n'y a rien de certain ſur cette matiere, & n'attribuons qu'à une pratique qui derange la marche de la nature le deſordre que nous remarquons quelquefois dans ſes operations; &, pour terminer notre extrait par les propres paroles qui finiſſent l'Eſſai, diſons avec Bacon, *homo naturæ miniſter & interpres tantum facit & intelligit quantum de ordine naturæ opere vel mente obſervaverit.*

Le même principe reçoit egalement ſon application à la doctrine de l'opération ſpecifique des purgatifs, qui fait le ſujet du ſecond Eſſai. Les anciens en diſtinguoient quatre claſſes correſpondantes aux quatre humeurs, qu'ils nommoient bile, atrabile ou melancholie, phlegme, ou pituite, & eau. La bile, ſelon eux, eſt une humeur jaunâtre, d'une viſcoſité moyenne; la melancholie, une humeur plus épaiſſe & noirâtre; le phlegme, un ſuc viſqueux, gluant & blanchatre; & l'eau, une liqueur ſe-

reuſe & fluide. Ils nommoient cholagogues, melanagogues, phlegmagogues, & hydragogues, les remedes propres à faire ſortir chacune de ces humeurs. Cependant ils ne s'imaginoient point que chaque eſpece de purgatif ne fît ſortir que l'humeur qu'ils lui croyoient analogue; mais ils penſoient que leur effet principal ſe faiſoit ſur elle, & qu'il ne s'etendoit juſqu'aux autres que par l'impoſſibilité de les faire ſortir dans toute leur pureté, ou quand, ces humeurs etant totalement evacuées, il reſtoit encore de l'activité dans le purgatif. Ils fondoient leur doctrine ſur l'experience qui fait voir que les purgatifs des quatre claſſes produiſent des evacuations d'humeurs aſſorties aux noms que portent chaque claſſe. Quant à la cauſe premiére de ces phenomenes, c'etoit, ſelon les anciens, une force d'attraction fondée ſur quelque rapport de nature.

Cette doctrine ne fut pas reçue

ſans contradiction dans l'antiqu
té même. Eraſiſtrate & Aſclepiad
ne trouvant point l'attraction ſu
fiſamment prouvée, aimerent mieu
dire que les purgatifs, ſelon le
différente nature, donnoient
nouvelles formes aux liqueurs qu'
trouvoient dans les premieres voy
au-delà deſquelles les anciens
penſoient pas que s'etendit le
action; ainſi elle ſe bornoit enti
rement, ſelon eux, à evacuer un
partie de la ſeroſité du ſang, d'o
ils concluoient que le choix d
purgatifs etoit fort indifferent.

Des Medecins modernes ſe ſon
egalement elevés contre la doctr
ne d'Hippocrate & de Galien ſu
la vertu ſpecifique des purgatif
Thomas Eraſte la reduit à un
ſimple irritation, au moyen de la
quelle ils excitent l'eſtomac & le
inteſtins à chaſſer les matieres con
tenues dans leurs glandes. Ain
ils ne different eſſentiellement, ſe
lon lui, que dans le degré d'acri
monies, Eraſte & ſes ſectateurs, e

adoptant la doctrine des anciens en ce point que les purgatifs commencent par evacuer les liqueurs les plus mobiles & les plus fluides, s'en sont encore eloignés en pretendant que la liqueur la plus fluide est la bile. Ils ont donc regardé les cholagogues comme les purgatifs les plus doux ; ils ont mis au second rang ceux qui evacuent la pituite, & un troisieme ceux qui font sortir la melancholie & les eaux.

Van-Helmont a encore eté plus loin : car il conteste aux purgatifs la vertu d'emporter les impuretés du sang, & il en fait des poisons destructeurs de la substance de ce fluide, & même des solides.

Le sentiment d'Eraste, mis dans un nouveau jour par Pechlin, s'est fait tant de proselites, que la doctrine d'Hippocrate est tombée dans le mepris. La raison y trouvoit son compte. Elle a encore fourni une explication assez plausible des différentes couleurs des

matieres evacuées par les purgatifs. Les liqueurs inteſtinales, a-t elle dit, reſſemblent à la bile, quand l'aloé ou la rhubarbe leur a donné une teinture jaune; à l'atrabile par la teinture que leur donnent le polypode, le ſené, les acides vitrioliques, &c. Les modernes en appellent de plus à l'experience, qui leur a fait voir ſouvent qu'un cholalogue ne faiſoit ſortir que de l'eau, &c.

S'il en eſt ainſi, dit M. Martin, que devons-nous penſer des anciens, ſi ce n'eſt que ce ſont des obſervateurs negligens, ou infideles? C'eſt pourtant ce qu'on ne s'eſt jamais aviſé de leur reprocher, & Galien nous aſſure, d'après ſes propres obſervations, que tout purgatif, quel qu'il ſoit, ſuppoſé même aſſez fort, n'evacue pas indifféremment toutes les humeurs; & que ceux de chaque claſſe agiſſent d'abord ſur l'humeur dont ils portent le nom, c'eſt-à-dire, qu'ils evacuent d'abord la bile, ſi c'eſt

[redacted]

un cholalogue ; après quoi viennent les autres humeurs, ſuivant la nature du purgatif, & la diſpoſition de la perſonne à qui on l'a donné.

La teinture du purgatif, ajoute M. Martin, a même peu de part à la couleur des evacuations. Car peut-on ſe perſuader que quelques grains de ſcammonée donnent à quelques livres de liqueurs excrementeuſes un jaune plus foncé qu'une pareille quantité d'elaterium ou de coloquinte ?

Quelque merite que puiſſent avoir tes raiſonnemens, l'experience demande encore plus de conſideration. Or voici ce qu'elle a appris à de Graaf. Il ouvrit pluſieurs animaux dans le temps de l'operation de purgatifs de differentes claſſes qu'il leur avoit fait prendre, & vit que la bile couloit en plus grande quantité dans les inteſtins de ceux qui avoient avalé des cholagogues, & le ſuc pancreatique dans ceux qui avoient uſé d'hydragogues.

L'obſervation anatomique de de Graaf, ajoute M. Martin, s'accorde parfaitement avec la pratique des anciens. Hippocrate dit que ſi l'on donne un hydragogue, par exemple, quand il s'agit d'evacuer une autre humeur que l'eau, on ſera trompé ; puiſqu'outre que l'evacuation ſera fatiguante & difficile, le malade ne ſera pas debaraſſé de l'humeur qui l'incommode ; & Galien aſſure qu'il rendra en peu de jours la couleur naturelle à une perſonne attaquée de jauniſſe en employant un cholagogue.

Ce qu'il y a de ſingulier, comme le remarque notre Auteur, c'eſt que la pratique des modernes n'eſt point d'accord avec leur theorie, puiſqu'ils employent les purgatifs conformément aux obſervations des anciens ; c'eſt ce qu'il prouve par un paſſage d'Eraſte. Il prouve enſuite par Van-Helmont même que la pratique des anciens doit être ſuivie, puiſque ce dernier bla-

me ceux qui employent les cholagogues dans l'hydropisie, ajoutant que la difference qu'il y a entre eux & les hydragogues, est que ceux-ci font desenfler le ventre, & ne procurent point d'evacuations fœtides. Au reste Eraste lui-méme n'etoit revolté que par l'attraction electrique que les anciens attribuoient aux purgatifs, & convenoit que, suivant les varietés de leur temperature, ils pouvoient irriter & exciter differemment la vertu expultrice des intestins; sentiment que Bellini, plus Physicien, a expliqué plus mechaniquement par les differens degrés d'irritation, que les purgatifs des differentes classes causent dans les fibres du canal intestinal, quand même cette irritation s'y borneroit, ce qui n'est pourtant pas. Car les purgatifs agissent sur le sang même, & sur les organes des secretions où ils se distribuent avec lui. C'est une proprieté que les anciens ne connoissoient pas dans ces remedes, &

qui eſt prouvée par bien des obſervations, & ſurtout par l'effet de leur application exterieure.

M. Martin renvoye aux Phyſiciens les recherches ſur la vraye maniere d'agir de ces remedes. Il obſerve ſeulement que differens purgatifs affectent plus ſenſiblement differentes parties de la bouche ; que ſi cette operation dependoit d'une irritation uniforme, ou d'un ferment uniforme, chaque purgatif augmenteroit egalement la quantité de chaque ſecretion ; ce qui eſt abſolument contraire à l'experience. Il obſerve que, comme il faut des remedes de proprietés differentes pour evacuer les humeurs par des excretoires differens, il ſemble qu'il faille des purgatifs ſpecifiques pour chaſſer les differentes humeurs qui font la matiere des evacuations par les ſelles ; enfin il prouve par des paſſages d'Eraſte & de Willis, que *la force de la verité a conduit les adverſaires de la doctrine des anciens ſans y penſer*

à la doctrine injustement bannie de l'action des purgatifs par election.

L'usage des purgatifs est si necessaire dans la cure des maladies, que nous avons cru devoir nous etendre sur l'ouvrage de M. Martin. Cependant quelque attention que nous ayons apportée pour n'en rien omettre d'essentiel, il n'en est pas moins de l'intérêt des Medecins d'avoir recours à l'ouvrage même.

Nous remarquerons en finissant que la societé d'Edimbourg a changé de forme & d'objet; qu'elle s'est associée des personnes versées dans les differentes parties de la Physique & des Mathematiques, & se propose de donner des memoires sur ces differentes sciences. Quelque estime que les Medecins ayent pour elles, comme elles ne sont point leur objet direct, ils ne peuvent manquer de souhaiter qu'on extraie seulement des nouveaux *Essais* ce qui a rapport à la Medecine, pour la donner com-

me une suite de cette collection; ce qui n'empêchera pas de donner à part la traduction des memoires de Physique & de Mathematiques; & nous sommes persuadés qu'en parlant comme nous faisons au nom des Medecins, nous suivons aussi le goût des Physiciens & des Mathematiciens.

HISTOIRE GENERALE des Voyages, &c. *Liv*. IXe. A Paris, chez Didot, Libraire, Quay des Augustins, à la Bible d'Or, 1747.

CE Livre contient la description géographique & l'histoire Naturelle & Civile, d'une partie de la Guinée Méridionale, qu'on divise ordinairement en six Côtes: 1°. la Côte de Malaguette, ou du Poivre; 2°. la Côte d'Yvoire; 3°. la Côte d'Or; 4°. la Côte des Esclaves; 5°. La Côte de Benin; 6°. la Côte des Biafaras.

Les Géographes ne sont pas

[redacted]

d'accord ſur les limites de la Côte de Malaguette ; les uns la font commencer à Sierra Leona, & la terminent à Growa, qui eſt à deux lieues du Cap das Palmas, & lui donnent 160 lieues d'étendue. D'autres n'en prennent le commencement qu'au Cap Meſurado, d'autres à la riviére de Seſtro, & la réduiſent par là à un plus petit eſpace. Les Auteurs de ce recueil en donnent une exacte deſcription, ſur les mémoires des meilleurs Voyageurs. Nous n'entreprenons pas de les ſuivre dans ces détails ; nous nous contenterons de rapporter ce qu'ils diſent des endrois les plus remarquables.

Le Cap Monte eſt un des lieux les plus fréquentés par les Marchands Européens. C'eſt une terre haute, qui s'avance aſſez loin dans la mer & qui en eſt tellement environnée qu'elle a la forme d'une péninſule. La riviére du Cap Monte coule au Nordeſt & au Sudoueſt par quantité de détours qui

lui font arroser un pays très-fertile. A cent pas de la mer on trouve une vaste plaine couverte de toutes sortes de bestiaux, & remplie de Villages, où la volaille est fort abondante. Le millet, le maiz, les légumes y croissent merveilleusement. Le vin de Palmier y est excellent, & l'eau fort pure & très-fraiche. Les deux Voyageurs qui ont le plus exactement observé cette contrée, Schock & Desmarchais, nous donnent une idée avantageuse du caractére de ses Habitans. Ils sont, disent-ils, généralement bienfaits, industrieux, fidéles & désintéressés. Leurs principales occupations consistent à planter le riz & à faire le sel. Ils sont si soumis à leur Roy, qu'ils se font gloire d'en être les esclaves. Ils connoissent peu la guerre, parce que s'ils ont quelques différens avec leurs voisins, ils préférent toujours la voye d'un paisible accommodement à celle des armes. Les hommes ont la liberté de prendre au-

tant de femmes qu'ils peuvent en nourrir, & comme les femmes sont extrêmement laborieuses, elles ne sont pas à charge à leurs maris. L'union est admirable dans les familles. L'administration de la justice, & du Gouvernement est entre les mains des Kabaschirs qui décident de tout à la pluralité des voix. Ces Officiers de l'Etat sont en même temps les chefs des Villes. Ils ne doivent leur élévation aux premiéres Charges, qu'à leur expérience dans les affaires, & à leur courage.

L'habit des Négres du Cap Monte est une sorte de chemise, ou plutôt de surplis avec de grandes manches qui tombent jusqu'aux genoux. Les femmes portent une espéce de corset qui leur serre la taille, avec un pagne soutenu d'une ceinture au-dessus des hanches. Elles portent des colliers à plusieurs rangs & des brasselets de rassade aux bras, aux poignets & jusqu'aux chevilles des pieds,

où elles attachent auſſi des grelots d'argent, qui rendent un ſon fort agréable dans leurs danſes. Elles ſont paſſionnées pour cet exercice, & l'émulation eſt extrême parmi elles pour imiter les danſes de l'Europe. Les enfans des deux ſexes ſont nuds juſqu'à l'âge de treize à quatorze ans, & ne portent que des ceintures de raſſade ou de criſtal. En ſortant de cet âge les mâles de quelque diſtinction prennent un pagne de coton, mais ceux du commun ne couvrent point leur nudité. Il n'y a que le Roy & ſes Officiers qui ſoient continuellement vêtus.

Ils entretiennent beaucoup de propreté dans leurs maiſons : les cuiſines ſont toujours ſéparées de l'habitation, & les Voyageurs ont obſervé que les habitans du Cap Monte ſont moins mal propres dans leurs alimens & dans la maniére de manger que la plûpart des autres Négres.

Le langage des Négres change

un peu à mesure qu'on avance au long de la Côte. Comme les sciences & les arts sont inconnus parmi eux, leur langue ne consiste que dans un petit nombre de mots qui expriment les principales nécessités de la vie. C'est du moins ce qu'Atkins a conclu de leur taciturnité dans leurs fêtes mêmes & dans leurs assemblées. Il ajoute que dans leur commerce les mêmes expressions reviennent souvent, & que leurs chansons ne sont qu'une répétition de cinq ou six mots différens.

A l'égard de la Religion, Desmarchais observe que sur toute la Côte, où le Mahométisme ne s'est point encore répandu, on trouve un culte d'idolatrie accompagné de beaucoup d'ignorance & de superstition. Le Diable y est fort respecté : on lui adresse des prières, mais on ne le reconnoit point pour une Divinité.

Les Négocians de l'Europe qui font le commerce au Cap Monte, y achetent quantité de belles nat-

tes & de pagnes, beaucoup d'yvoire, des peaux de Lions, de Panthéres de Tigres & d'autres bêtes féroces. On tire du même Pays douze à quinze cens Esclaves par an; mais ils y sont amenés par les Marchands Mandingos des parties intérieures de l'Afrique; car l'usage ne permet de vendre que les Criminels, & cette vente se fait au profit du Roy. Le Cap Monte fournit aussi de l'or, mais il y est apporté par les Mandingos. Les Forêts y sont remplies de bois propre à la teinture, surtout de bois rouge. Les Négres le coupent en blocs de quatre ou cinq pieds de longs & l'apportent au rivage. Les Anglois en achetent beaucoup & le préférent au bois du Bresil dont on faisoit autrefois tant d'estime.

Après la description du Cap Monte, on trouve celle du Cap Mesurado, qui en est éloigné de seize lieues; de là nos Auteurs remontent à Sierra Leona, & ils rap-

portent dans un grand détail tout ce que les Voyageurs ont dit des Nations qui habitent l'intérieur des terres. Les plus diſtingués de ces Nations ſont les *Quojas* & les *Folgias*. Les Auteurs de ce recueil décrivent leurs mœurs & leurs uſages. Mais comme la maniére de vivre de ces Peuples, eſt à peu près la même que celle des habitans du Cap Monte dont nous venons de parler, nous croyons pouvoir nous diſpenſer d'en donner ici une deſcription. Nous remarquerons ſeulement que les *Quojas* plus éclairés que les Négres de la Côte reconnoiſſent un Etre ſuprême, un Créateur de tout ce qui exiſte ; l'idée qu'ils en ont, eſt d'autant plus relevée qu'ils n'entreprennent pas de l'expliquer. Ils appellent cet Etre *Hanno*. Ils lui attribuent un pouvoir infini, une connoiſſance univerſelle & l'immenſité de nature qui le rend preſent par tout. Ils croyent que tous les biens viennent de lui. Mais ils ne lui accordent pas une

durée éternelle. Il aura pour successeur, disent-ils, un autre Etre, qui doit punir le vice & récompenser la vertu.

Ils sont persuadés que les morts deviennent des Esprits, auxquels ils donnent le nom de *Jannanins*, c'est à-dire, patrons & défenseurs. L'occupation qu'ils attribuent à ces Esprits, est de protéger & de secourir leurs Parens & leurs anciens amis. Les *Quojas* qui reçoivent quelque outrage, se retirent dans les bois, où ils s'imaginent que ces Esprits font leur résidence. Là ils demandent vengeance à grands cris, soit à *Hanno*, soit aux *Jannanins*. De même s'ils se trouvent dans quelqu'embarras, ou quelque danger, ils invoquent l'Esprit auquel ils ont plus de confiance. D'autres les consultent sur les événemens futurs.

Tous les Peuples de cette division circoncisent leurs enfans dès l'âge de six mois, cet usage est fondé sur une tradition immémo-

riale, dont ils rapportent l'origine à *Hanno* même. Il y a aussi parmi eux une sorte de confrairie nommée *Belli*, qui tient une école & ne s'occupe que de l'éducation des enfans; elle est renouvellée tous les vingt-cinq ans, par ordre immédiat du Roy. La jeunesse y apprend à danser & à combattre. Elle y apprend l'art de la pêche & de la chasse, & surtout un certain chant qu'on appelle *Bellidong*, c'est-à-dire, les louanges de Belli. Ce chant n'est qu'une répétition confuse de quelques expressions sales accompagnées de gestes & de mouvemens fort immodestes. Lorsqu'un jeune Négre est parfaitement instruit, il prend le titre d'associé de *Belli*, qui le rend capable de posséder toutes sortes d'emplois, & qui lui donne certains privilèges. Les *Quolgas* ou les Idiots qui n'ont pas reçu cette éducation, ou qui n'en ont pas profité, sont exclus de tous ces droits.

Vient ensuite la description de

Rio Seſtos ou Seſtro, qui eſt à 40 lieues du Cap Meſurado, & où commence ſuivant quelques Géographes, la Côte de Malaguette proprement dite. L'étendue de cette Côte à la prendre depuis Rio Seſtro juſqu'à Growa où les Géographes la bornent, eſt environ de cinquante lieues. Les endroits les plus remarquables ſont le grand & le petit *Seſtre*, que l'on nomme encore le grand & le petit Paris, depuis le temps que les Dieppois y exerçoient le commerce du poivre & de l'yvoire. Nous avons déja remarqué que longtemps avant l'arrivée des Portugais, les Négocians François avoient des établiſſemens ſur cette Côte; les Auteurs de ce recueil font obſerver ici, que les noms de *grand* & *petit Paris* qui ſont encore aujourd'hui en uſage chez les Négres, ne permettent pas d'en douter.

Nous ne ſuivrons pas nos Auteurs dans la deſcription de la Côte d'Yvoire; nous obſerverons

seulement qu'elle comprend l'espace qui est entre le Cap das Palmas, & celui de tres-Puntas ; les Nations qui l'habitent s'appellent *Quaquas*, ou *Male gentes*. On ne sçait pas au juste d'où leur est venu le nom de Quaquas ; Smith prétend que ce mot signifie *dents* chez les Négres, & comme ils le répétent sans cesse à l'approche d'un Vaisseau, on a jugé, qu'ils invitoient les Négocians Européens à venir acheter des dents d'Eléphans, qui est la marchandise la plus commune dans cette contrée, & que les Hollandois ont pris de là occasion de les appeller Quaquas. Les Portugais les ont nommés *Male gentes*, à cause de leur cruauté & de leur perfidie dans le commerce. La plûpart des Voyageurs les ont regardé comme des Anthropophages, & ils avertissent de ne point approcher de leur Côte pour y prendre de l'eau ou d'autres provisions, sans armer les Matelots de Mousquets & de de-

mi-piques, & de faire exactement la garde sur les mats & sur le promontoire, pour prévenir toutes sortes de surprises.

Comme les mœurs, les usages, le gouvernement & les pratiques religieuses de ces Peuples ressemblent à celles des Négres de la Côte d'or; les Auteurs de cette collection ont remis à en donner une idée dans l'article où ils traitent de cette derniére Côte.

C'est ici où finit le troisiéme volume. Le quatriéme commence par la description de la Côte à laquelle les Portugais ont donné le nom de *Costa del oro*, à cause de la prodigieuse quantité d'or qu'ils en ont tirée. Son étendue est de 130 lieues; la description, que nos Auteurs en donnent, est d'autant plus curieuse, & plus digne de l'attention des Lecteurs, qu'elle est faite en partie sur les excellens mémoires de Bosman, qui a résidé plus de vingt ans dans la Guinée, en qualité de Gouverneur de

Mina

[redacted]

Mina pour la République de Hollande. Bosman avoit toutes les qualités propres & en même temps les facilités nécessaires pour prendre une parfaite connoissance de cette Côte. Les relations que son emploi lui donnoit avec tous les Princes du Pays, la longue résidence qu'il y a faite, jointe à l'inclination de s'instruire & à la sagacité naturelle qu'il avoit pour observer, l'ont mis à portée de connoître parfaitement le caractére & les mœurs des Négres, & tout ce qui a rapport au commerce & à l'histoire naturelle du Pays.

Aussi regarde-t'on ce qu'il a écrit sur la Guinée non comme une simple relation de Voyage, mais comme une histoire complette de cette partie de l'Afrique. Nos Auteurs cependant ne se sont pas tellement attachés à suivre les mémoires de Bosman, qu'ils ayent négligé de rapporter les observations d'Artus, de Villaut, de Desmarchais, de Barbot, & des au-

tres Voyageurs. La deſcription de la Côte d'Or tient une place conſidérable dans le quatriéme volume, elle eſt de 262 pages. Elle commence par l'hiſtoire des différens établiſſemens des Européens. Il n'eſt point de Nation verſée dans la navigation que l'avidité de l'or n'ait attiré ſur cette Côte.

Les François, ſi on en croit Robbe & Villaut ſont les premiers qui en ont fait la découverte; dès l'an 1364, ils avoient pénétré juſqu'à Seſtro Paris ſur la Côte de Malaguette. En 1382, les Marchands de Dieppe de concert avec ceux de Rouen, envoyérent trois Vaiſſeaux pour faire de nouvelles découvertes au long de la même Côte. Un de ces Bâtimens nommé la *Vierge*, alla juſqu'à *Commendo* & de là juſqu'au lieu où l'on a bâti depuis la Ville de Mina, qui a tiré ce nom de la quantité d'or qu'on y reçut des Négres, ou de l'opinion qu'on s'étoit formée des mines du Pays. L'année ſuivante

[redacted]

on travailla à l'établissement d'un Comptoir, & en 1384 la Colonie étant considérablement augmentée, on y bâtit une Chapelle & le commerce y fut très-florissant jusqu'en 1413. Mais les guerres civiles de France le firent tomber dans une langueur qui obligea bientôt les Normands d'abandonner tous leurs établissemens. Une preuve, sur laquelle les François se fondent pour s'attribuer sa fondation du Château de Mina, c'est qu'après tant d'années & de révolutions un des bastions de cette Place conserve le nom de bastion de France & qu'on y lit fort distinctement ces deux chiffres 13...; qui semblent être les restes de 1383, date de l'érection du Fort par les Normands.

Cent ans après les Portugais s'emparérent de Mina, y bâtirent un Fort & plusieurs maisons. Jean II. Roy de Portugal, honora Mina du titre de Cité, lui donna le nom de S. Georges, & prodigua

les franchiſes & les priviléges à ceux qui voudroient s'y établir. Les Portugais demeurérent maîtres de cette importante place & paiſibles poſſeſſeurs de tout le commerce de la Guinée juſqu'en 1637, qu'ils en furent chaſſés par les Hollandois. Il faut voir dans le livre même la relation de cette guerre, & l'hiſtoire des divers établiſſemens, que les Hollandois, les Danois & les Anglois ont formé ſur la Côte d'Or. On y trouvera la liſte & la deſcription des Forts & des Comptoirs que ces Nations y ont conſtruit.

Cet abregé d'hiſtoire eſt ſuivi de la deſcription géographique de la Côte. On y diſtingue quinze Royaumes, qui ont chacun une, deux, ou pluſieurs Villes & Villages ſur le bord de la mer, entre ou ſous les Forts & Châteaux Européens; mais les principales Villes des Négres & les plus peuplées ſont dans les terres. Neuf de ces Royaumes ſont gouvernés par des

Princes, qui ne prenoient avant l'arrivée des Européens, que le nom de Capitaines, mais qui ont pris depuis le titre de Rois. Les six autres sont des Républiques indépendantes & gouvernées par leurs propres Magistrats. Les Pays intérieurs ont aussi leurs Rois ou leurs Princes. Nos Auteurs sont entrés dans de si grands détails non seulement sur la Topographie du Pays, mais aussi sur les intérêts des Princes, les forces de chaque Etat, & les guerres qu'ils ont eûes entr'eux, qu'il ne nous est pas possible de les suivre. Nous nous contenterons de dire un mot du caractére, des mœurs, & de la religion des Négres.

Tous les Voyageurs conviennent que les Négres de la Côte d'Or, ont en général beaucoup de pénétration d'esprit & la mémoire excellente, que dans le plus grand trouble que peut causer le péril ou l'embarras des affaires, leurs idées sont nettes & sans con-

fusion, mais qu'ils sont d'ailleurs d'une indolence & d'une paresse si grande, qu'ils n'en sortent que lorsque la nécessité les y force. La bonne fortune & l'adversité, ajoutent-ils, ne font pas beaucoup d'impression sur eux. Quoiqu'ils paroissent fort avides dans l'occasion d'acquérir, la perte de leurs biens les afflige peu. Ils sont généralement trompeurs, artificieux, dissimulés, portés au larcin, à l'avarice, à la flaterie, à la gourmandise, à l'yvrognerie, à l'incontinence. L'amour propre & l'envie les dominent sans exception. Ils se querellent pour les moindres sujets. Ils sont vains & fiers dans leurs expressions, dans leur port & toutes leurs maniéres. Mais le trait de leur caractére le plus odieux, c'est qu'ils ne sont capables d'aucun sentiment d'humanité. Ils se voyent mourir les uns les autres sans compassion & sans secours. Ils abandonnent leurs meilleurs amis dans le temps de la ma-

ladie. C'eſt un uſage établi chez eux, de ne leur donner aucune aſſiſtance. Les femmes mêmes abandonnent leurs maris dans ces occaſions, les enfans leur Pere. Le malade demeure ſeul, lorſqu'il n'a pas d'Eſclaves pour le ſervir. Cette deſertion des parens & des amis, n'eſt pas méme regardée comme une faute. Si la ſanté du malade ſe rétablit, ils recommencent à vivre avec lui, comme s'ils avoient rempli tous les devoirs de la nature & de l'amitié.

Quoiqu'un Négre puiſſe prendre autant de femmes qu'il eſt capable d'en nourrir, il eſt rare que le nombre aille au-delà de vingt. Ceux mémes qui en prennent le plus, ſe propoſent moins le plaiſir que l'honneur & la conſidération, parce que la meſure du reſpect que les Négres ſe rendent mutuellement, ſe régle ſur le nombre de leurs femmes & de leurs enfans.

Toutes ces femmes s'exercent

à la culture de la terre, excepté deux, qui ſont diſpenſées des travaux manuels lorſque les richeſſes du mari le permettent. La principale qui eſt la *Muliere grande*, eſt chargée du gouvernement de la maiſon. Celle qui la ſuit en dignité, porte le titre de *Boſſum*, elle eſt conſacrée au Fétiche de la famille, c'eſt ordinairement quelque belle Eſclave achetée à fort grand prix. L'avantage qu'elle a d'appartenir à la Religion, lui donne de grandes prérogatives. Les autres ſont condamnées à des travaux pénibles pour entretenir leur mari, tandis qu'il paſſe le temps dans l'oiſiveté à boire du vin de palmier avec ſes amis.

La Religion de ces Contrées eſt diviſée en pluſieurs Sectes. Il n'y a point de Villes, de Villages, ni même de famille, qui n'ait quelque différence dans ſes opinions. Tous les Négres de la Côte d'Or croyent un ſeul Dieu, auquel ils attribuent la création du

monde ; mais cette créance est obscure & mal conçue. Si on leur fait des questions sur la nature de Dieu, ils font des réponses qui blessent les premiers principes de la raison, & si on prend la peine de leur en faire sentir l'absurdité, leur réplique est qu'ils tiennent leur doctrine des Fétiches. Bosman a reconnu qu'ils ne font jamais la moindre offrande à Dieu, & qu'au lieu de l'invoquer dans leurs besoins, ils adressent toutes leurs priéres aux Fétiches. D'où il conclud que s'ils ont quelque notion de la Divinité, ils l'ont reçue des Européens. Le mot de *Feitisso* ou Fétiche, est Portugais dans son origine, & signifie proprement Charme ou Amulete. On ignore quand les Négres ont commencé à s'en servir; dans leur langue c'est *Bossum* qui signifie Dieu ; un os de volaille ou de poisson, un caillou, une plume, enfin les moindres bagatelles prennent la qualité de Fétiches suivant le caprice

de chaque Négre ; le nombre n'en eſt pas mieux réglé. Ils en portent ſur eux & dans leurs canots, le reſte demeure dans leurs cabanes, & paſſe de pere en fils comme un héritage, & la famille leur rend un reſpect proportionné aux ſervices qu'elle croit en avoir reçûs.

Nous renvoyons au livre même le Lecteur curieux de s'inſtruire en détail de toutes les pratiques religieuſes qui ſont en uſage chez les Négres. Il y trouvera auſſi une inſtruction très-ample & très-bien faite pour tout ce qui regarde le gouvernement & l'art militaire de ces Peuples, la qualité du climat, & l'hiſtoire naturelle.



LETTERA DEL EMINENTISSIMO è Reverendissimo Signore Cardin. Querini, All' Illustrissimo è Reverendissimo Signiore Bernardo di Franchenberg, Abate del Monastero de Disentis, è Principe del S. R. I. C'EST-A-DIRE, *Lettre de S. E. Monseigneur le Cardinal Querini, à l'Illustrissime & Révérendissime Seigneur Bernard de Franchenberg, Abbé de Disentis, & Prince du Saint Empire, in-*4°. pp. 24, datée de Bresse du XXI. Octobre 1747, sans nom d'Imprimeur.

UN Auteur Espagnol, pour nous donner une idée de la vie que ménent les Voyageurs, l'appèlle une *laborieuse oisiveté*. mais on ne peut se rappeller les sçavans écrits que nous ont valu les différens voyages de M. le Cardinal Querini, soit dans son Diocèse, soit ailleurs, sans dire

encore avec plus de vérité, que rien n'eſt plus laborieux que l'oiſiveté, dont il ſemble jouir dans ſes voyages. On ne craint point d'aſſurer que cet illuſtre Cardinal eſt également utile aux Lettres, ſoit qu'il quitte ſon Cabinet, ſoit qu'il y reſte enfermé, comme il le fait ordinairement.

La Lettre que nous annonçons aujourd'hui fournira la preuve de ce que nous avançons. Elle a été écrite au retour d'un voyage d'un mois & demi, que ce Cardinal a fait dans la partie de ſon Diocèſe, qui eſt dans la Valteline & le pays des Griſons. Cette Lettre contient deux parties. Dans la premiére M. le Cardinal Querini nous donne une relation abregée, mais fleurie des fatigues & des dangers que le déſir de faire ſes fonctions Paſtorales dans certaines Vallées de ſon Diocèſe, où l'on ne peut arriver, qu'en paſſant par des montagnes bordées de précipices affreux & toujours couvertes de

neige, lui a fait courageusement essuyer. Il s'est cru même permis de dire, en empruntant les paroles de l'Ecriture, que dans ces routes périlleuses les chemins tortus s'étoient redressés pour lui, & que ceux qui étoient raboteux s'étoient applanis, *prava in directa & aspera in vias planas*. Aussi nous assure-t'il que le grand nombre de visites qu'il a déja faites dans un pays si sauvage, l'y a fait reçevoir avec des marques de joye d'autant plus grandes, qu'il n'étoit point arrivé à aucun de ses Prédécesseurs de s'y montrer plus d'une fois, ce qui fit dire aux gens du lieu, que depuis vingt ans, leurs cloches avoient plus sonné pour son Eminence, qu'elles n'avoient sonné pendant l'espace de cent ans, pour tous les Prélats qui avant lui, avoient tenu le siége de Bresse.

Tout ce morceau nous donne une grande idée du zéle de M. le Cardinal Querini pour le salut de ses peuples, & en même temps

de l'amour constant qu'il a pour les Lettres ; on y voit qu'il a passé tout le temps de ce voyage, dans une lecture continuelle de l'histoire & de la géographie de la Suisse & du pays des Grisons, & par dessus tout à se mettre parfaitement au fait du *present systême* de ce qui appartient à la Religion dans ces pays.

La deuxiéme partie roule sur un diplôme que lui communiqua l'Abbé de Disentis pendant un séjour qu'il fit avec lui dans la Ville de Coire. Ce qui regarde cette piéce paroit avoir été l'objet principal de M. le Cardinal Querini dans cette Lettre.

Le diplôme dont il s'agit, a été donné en 1048, par l'Empereur Henry III. & se conserve dans les archives de cette Abbaye. On y lit selon l'interprétation que lui donnent les Religieux du Monastére, que pour le délivrer de la servitude sous laquelle il avoit *gémi* depuis la concession, que

l'Empereur Henry I. en avoit faites aux Evêques de Bresse, par la négligence desquels il se trouvoit presque réduit à rien; ce Prince à la sollicitation & aux priéres d'Udalric qui en étoit pour lors Abbé, casse l'aliénation qui en avoit été faite en faveur des Evêques de Bresse, le rétablit dans les droits de fief Impérial, & lui rend son ancienne liberté.

On voit la même chose dans les annales du Monastére de Disentis; on y fait la peinture la plus forte de l'esclavage qu'il avoit souffert pendant plus de quarante ans qu'il avoit eté soumis à la domination des Evêques de Bresse; & ils y sont representés, non comme des Pasteurs, mais comme des loups affamés qui l'avoient cruellement devoré.

Comme M. le Cardinal Querini n'étoit point à portée pour lors de consulter les archives de son Eglise, il n'osa d'abord nier un fait qui en intéressoit si particuliérement l'hon-

neur ; mais il se contenta de marquer que l'interprétation que l'on donnoit à ce diplôme lui étoit très-suspecte. En effet, de retour à Bresse, il n'a trouvé aucune piéce qui fasse mention de l'aliénation de l'Abbaye de Disentis en faveur de l'Eglise de Bresse, & encore moins que cette Eglise y eût jamais exercé aucun droit : d'où il suit que tout ce qui est dit à ce sujet, dans le Diplôme de l'Empereur Henry III. ne peut tomber sur les Evêques de Bresse, mais seulement sur ceux de Brixen ou Bressanone, qui sont beaucoup mieux désignés par le mot de *Prixinensis Ecclesiæ Episcopi*, que les Evêques de la ville de Bresse. Il soutient donc que c'est aux premiers & non aux seconds, qu'en punition de ce que l'Abbé Oker, conjointement avec les Evêques de Coire, & de Constance, avoient pris le parti d'Herman, Duc de la Rhætie, & de l'Allemagne contre l'Empire, & Henry le Saint, ce

Prince avoit transféré le Domaine de l'Abbaye de Disentis, aux Evêques de Brixen.

Mais en supposant même la vérité des vexations exercées contre l'Abbaye de Disentis, dont il est parlé dans ce Diplôme, M. le Cardinal Querini s'offre de l'en dédommager amplement. Comme elle est dans la résolution d'établir un Collége où l'on instruira les jeunes gens de la Valteline qui se destinent à l'état Ecclésiastique, & que dans ce dessein les Religieux ont déja acheté un fonds qui alloit tomber entre les mains d'un Protestant riche & puissant; M. le Cardinal Querini pour favoriser un établissement d'autant plus utile, qu'il n'y en avoit aucun de cette espéce dans la Valteline, leur promet sitôt que ce Collége sera ouvert, de donner une somme de 3000 florins pour en acheter un fonds, dont le revenu sera destiné à l'entretien de deux Pensionnaires de ce Collége. Mais il veut

que le fonds qui sera acquis de ces deniers, soit actuellement possédé par un Protestant où du moins menacé de leur appartenir quelque jour.

Les voyages qu'il a faits, dit-il, dans ces Cantons, lui ont fait sentir de quelle conséquence il étoit pour la Religion Catholique de ne pas laisser insensiblement, comme il ne l'est que trop à craindre, les Protestans devenir maîtres de tous où presque tous les fonds du pays, ce qui conséquemment y fortifieroit de plus en plus leur secte.

L'exemple de S. Charles qui étant venu à l'Abbaye de Disentis pour y visiter les Reliques de S. Placide & de S. Sigisbert qu'on y conserve, en amena deux jeunes gens pour les faire élever à Milan dans ses Séminaires; la nécessité plus grande encore que du temps de ce S. Prélat, de veiller à la conservation de la Religion Catholique dans ces Cantons, & la reconnoissance du bon accueil qui lui a

été fait dans cette Abbaye, comme dans toutes celles du même Ordre, par les Evêques & par toutes les personnes Ecclésiastiques & Religieuses du Pays, sont autant de motifs pressans qui l'ont déterminé à cette libéralité, vertu comme on l'a vû en tant d'occasions, qui donne un nouveau relief à toutes celles qui distinguent M. le Cardinal Querini.

Il finit cette Lettre par l'éloge de la régularité avec laquelle la régle de S. Benoît est observée dans les Monastéres de ce Pays, & surtout dans celui de Disentis: régularité, dit-il, à laquelle la magnificence de Prince, que l'Abbé y fait éclater en temps & lieu, n'apporte aucun préjudice.

Il ajoute qu'il y a trouvé l'état des Lettres très-florissant, les Bibliothéques bien remplies, & surtout dans l'Abbaye de S. Gal qui a toujours été regardée comme une pépiniére de Sçavans. Il exhorte *les Religieux* de cette Abbaye à

faire part au Public de plusieurs anciens monumens qu'ils y conservent, & il rapporte les entretiens qu'il a eu la dessus avec le Prince Abbé, chez lequel il a passé quatre jours. Il espére même que l'Abbé de Disentis qui pendant le temps qu'il a été Religieux de cette Abbaye y a exercé successivement avec une grande réputation, les emplois de Lecteur en Théologie & en droit Canon, & ensuite d'Official & de Vicaire Général de ce Territoire, dont dépendent plus de soixante Paroisses, voudra bien consacrer ses talens & son temps à un travail si utile.

Il fait encore ressouvenir l'Abbé de Disentis, de la priére qu'il lui a faite étant chez lui, de faire travailler à une traduction Allemande, de l'histoire de l'Eglise, que le Pere Orsi a commencé en Italien, & dont il a déja publié les deux premiers Tomes; traduction qui lui paroitroit très-propre à précautionner les Peuples de ce pays-

là contre toutes les erreurs & les fauſſetés que débitent les Proteſtans.

Il finit cette Lettre par la promeſſe qu'il fait de pulvériſer un écrit qui lui a été rendu à ſon retour à Breſſe, & dans lequel M. Selhorn revient pour la troiſiéme fois, avec une nouvelle vivacité contre ce que ſon Eminence avoit déja écrit pour juſtifier le Cardinal Polus, les Papes Paul III. & Paul IV. des calomnies dont les Proteſtans ont voulu noircir la mémoire de ces grands Perſonnages. Notre Eminentiſſime Auteur nous y apprend, que quoique M. Selhorn, au jugement des habiles gens, eût dû ſe tenir pour foudroyé par les réponſes que ſon Eminence lui a faites, ce Sçavant Bibliothécaire pour donner quelques ſignes de vie, a cru devoir renouer le combat avec lui; mais qu'il eſpére d'en ſortir encore vainqueur, & de maniére à faire vérifier à ſon adverſaire ce mot ſi cé-

lébre. » *Cosi colui del colpo non acorto*
» *andava combattendo, ed era morto.*

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne par le Pere BARRE, *Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve & Chancelier de l'Université de Paris, in-4°. pp. 632. non compris la table des matiéres.* A Paris, chez Charles-Jean-Baptiste de l'Epine, & Jean-Thomas Hérissant, 1748.

L'EXEMPLE de Mariana, de Strada, du P. Daniel & de plusieurs autres célébres Historiens, nous prouve assez qu'on peut aspirer à ce titre sans avoir été répandu dans le monde, & encore moins sans y avoir exercé des emplois considérables dans les conseils des Souverains ou dans leurs armées. En effet pour écrire l'histoire, & surtout une histoire telle que celle que nous annonçons aujourd'hui, il faut un travail, une érudition & des recherches, qu'on ne peut at-

tendre que d'un homme qui passe sa vie dans la retraite, au milieu des livres, & loin de cette foule de distractions auxquelles les personnes qui vivent dans le tumulte des affaires sont nécessairement exposées.

Bien loin donc que le genre de vie dans lequel le P. Barre se trouve engagé dès sa tendre jeunesse, puisse former un préjugé contre cette histoire ; c'est au contraire un garant & des soins qu'il y a apportés, & des avantages qu'il a eu pour la bien traiter. Que ne doit-on pas attendre d'un homme qui né, comme il nous l'assure lui-même, avec un goût décidé pour l'histoire, travaille à celle-ci depuis une longue suite d'années & qui dans l'obligation de consulter ce nombre immense d'Auteurs qui ont écrit sur l'histoire d'Allemagne, a eu l'avantage de les avoir presque tous sous les mains, dans la magnifique Bibliothéque de l'Abbaye où il fait sa résidence.

Dans l'impossibilité où nous

ſommes de nous étendre, ſur l'examen critique qu'il fait dans ſa Préface, des ſources où il a puiſé les connoiſſances qui lui étoient néceſſaires, pour entreprendre, & pour finir un ſi grand projet, nous remarquerons ſeulement avec lui, que perſonne ne l'avoit encore exécuté juſqu'à preſent. Parmi les Hiſtoriens modernes qui ont écrit l'hiſtoire d'Allemagne, les uns, comme M. Heiſſ, nous ont voulu faire croire que celle de l'ancienne Germanie, ne renfermoit rien d'important, & les autres ſe ſont trouvés accablés ſous les difficultés ſans nombre, que préſentent même depuis Charlemagne, les révolutions fréquentes arrivées dans un corps compoſé de tant d'Etats. Pour connoître l'hiſtoire d'Allemagne, ſoit ancienne, ſoit moderne, le P. Barre s'eſt donc vû dans la néceſſité de l'étudier dans les compilations, les recueils, les diſſertations & autres piéces de cette nature, dont il paroit que la multitude

tude & l'étendue, auroient rebuté tout autre courage que le ſien.

Le nombre de ces piéces monte à dix-ſept cens ou environ, ſelon le Catalogue qu'en a donné Gottlieb Struvius. Notre Hiſtorien avoue que l'ouvrage de ce Sçavant lui a été d'autant plus utile qu'il eſt aſſez étendu; que loin de ſe fixer comme preſque tous les autres au ſiécle de Charlemagne, il remonte à l'origine de la nation & la ſuit dans toutes ſes viciſſitudes jusqu'en 1729.

A l'exemple de Struvius, il a commencé ſon Hiſtoire au ſeptiéme ſiécle de la fondation de Rome. On y voit les Cimbres, les Teutons, les Suéves, les Sicambres, les Quades, les Chéruſques, les Marcomans, les Goths & autres peuples de la Germanie, tantôt ſe rendre redoutables aux Romains, & s'égaler à ces Maîtres de l'Univers. Tantôt ennemis & tantôt alliés de l'Empire, ils vengent les autres

Nations de la tyrannie de Rome; & détruisent enfin la puissance de cette Capitale du monde.

Ce que cet Auteur & plusieurs autres modernes, sur lesquels le P. Barre porte en passant son jugement, disent de la nation Germanique, est tiré de Jules César, de Tacite, de Plutarque, de Florus, de Suétone, de Strabon, de Pline, & des autres dont le témoignage est d'un poids d'autant plus grand, qu'ils doivent être considérés comme les Copistes des relations envoyées à Rome, par les Généraux Romains qui commandoient dans les différentes Provinces de la Germanie.

» On a reproché, dit le P. Barre, » à Tacite de donner dans ses anna» les trop peu au naturel, & de » placer des descriptions fines & » méme satyriques à la place du » vrai & du bon. Mais comme cet » Auteur a cru, que pour ne pas » se tromper, il falloit ordinaire-

ment penser mal de ceux dont on fait l'histoire ; s'il a dit du bien des anciens Germains, on peut assurer qu'il ne l'a rapporté qu'après un mur examen. «

Les autres Ecrivains, ajoute-t-il qui ont écrit sur l'ancienne Germanie, tels que Vopiscus, Aurelius-Victor, Eutrope, Agathias, Zozime, Procope, Zonaras, Dion Cassius, &c. ne s'accordent pas toujours dans ce qu'ils rapportent de la nation Germanique. Les uns comme Procope & Zozime, ont déguisé la vérité, les autres ont négligé de nous instruire des motifs & des succès des entreprises.

A l'égard de ce qui s'est passé sous Charlemagne & ses enfans, notre Historien fait voir qu'on a beaucoup plus de lumiéres. La forme de leur gouvernement, leurs guerres, leurs traités de paix, la décadence & la chute de leurs maisons, sont des événemens rapportés fort au long par des Auteurs

fidéles & Contemporains, dont on a rassemblé les écrits dans différens recueils. Notre Auteur les indique & nous marque les secours qu'il en a tirés. Il s'en trouve de très-exacts, & où la conduite politique de ces Princes est parfaitement développée, ce qui détruit, selon la remarque du P. Barre, le faux & injuste préjugé de quelques Historiens, qui prétendent, que le régne de la Maison Carlovingienne dans la Germanie, n'est pas capable de piquer la curiosité, & que même celui des Othons & de leurs successeurs, jusqu'aux Empereurs Autrichiens, ne fournit d'autre article intéressant que celui des démêlés de ces Princes avec les Papes.

C'est néanmoins, continue-t-il, sous les régnes des Empereurs des X. & XIe. siécles que le gouvernement de l'Empire Romano-Germanique, commence à se faire connoître. C'est vers ce temps-là

qu'il prend la forme d'un état confédéré. Il consiste : 1°. en ce que les Princes qui forment entr'eux un même corps, conservent chacun sa Souveraineté & son Gouvernement particulier ; 2°. en ce que les affaires qui regardent la sureté & le bien de tout le corps doivent être traitées dans une assemblée générale où chacun ait une voix délibérative.

Mais un semblable Gouvernement a du nécessairement être sujet à beaucoup d'irrégularités, & par conséquent à beaucoup de factions. L'Auteur nous en presente ici un tableau raccourci qui montre combien l'explication qu'il se propose d'en donner doit être curieuse & intéressante.

Quoiqu'il avertisse que les Auteurs qui ont écrit pendant les X, XI, XII, & XIII[e]. siécles, ne méritent pas tous une égale croyance ; il assure néanmoins qu'ils ne manquoient pas absolument de criti-

que, que pour lors tous les Sçavans ne donnoient pas tête baissée dans les erreurs populaires, & qu'on sçavoit distinguer ce qui étoit supposé, de ce qui ne l'étoit pas.

Mais dans ce qui regarde l'histoire des contestations que les Papes eurent avec les Empereurs, & des grandes révolutions qui en furent les suites; il remarque qu'il faut être d'autant plus en garde contre les Historiens Contemporains qui les ont rapportées, que rien n'est plus ordinaire, que de voir ces Papes & ces Empereurs comblés des plus grands éloges par les uns, & représentés par les autres sous les Couleurs les plus noires.

Il faut voir dans la Préface même le nom & le caractére de ces Historiens, & toutes les précautions que le P. Barre a prises pour démêler la vérité au milieu des contradictions dont leurs narrations sont remplies: mais en trou-

ve-t'on moins ſur certains points délicats, dans les Ecrivains d'après leſquels il a écrit l'hiſtoire d'Allemagne de ces derniers temps, & même celle de l'Empereur Charle VI. par laquelle il finit ſon ouvrage?

Comme de tous les événemens qui ont le plus ſignalé le régne de de ce Prince, il n'en eſt point de plus remarquable que la célébre Pragmatique-Sanction donnée à Vienne au mois d'Août 1727, & que cet Acte eſt l'origine des mouvemens qui agitent l'Europe depuis environ ſix ans, le P. Barre promet d'expoſer fidélement les reſſorts que ce Prince a fait jouer pour en obtenir la garantie du corps Germanique & des puiſſances étrangéres, & l'oppoſition qu'elle a éprouvée de la part de pluſieurs Princes qui vouloient acquérir au moins une partie de la ſucceſſion Autrichienne.

Pour rendre cet ouvrage plus utile à toutes-ſortes de perſonnes,

il a eu ſoin de mêler l'hiſtoire Ecléſiaſtique d'Allemagne à l'hiſtoire civile & militaire. Il rapporte les erections des Evêchés & des Abbayes; leurs droits, leurs prérogatives & leur ſupériorité territoriale. On y voit » les grands biens du » Clergé Germanique qui furent » autrefois le témoignage & la ré» compenſe de ſa vertu, devenir » dans le ſeiziéme ſiécle la cauſe » des deſordres qu'on lui a repro» chés: déſordres qui ont ſervi de » prétextes aux Proteſtans pour » envahir ſes richeſſes & l'en dé» pouiller.

Il parle auſſi du Droit public d'Allemagne lorſque l'occaſion s'en préſente, & d'après les amples collections des Sçavans qui en ont traité. Mais il obſerve en paſſant que quoique ce Droit paroiſſe avoir des principes aſſez fixes, il eſt néanmoins ſujet au changement dans quelques-unes de ſes parties, & ces innovations dépendent des révo-

lutions qui arrivent dans la forme & le gouvernement de l'Empire.

Par l'exposé qu'il fait de la plûpart des Auteurs qu'il a été obligé de consulter, & par le jugement qu'il porte de leurs Ecrits, il sera aisé de juger combien il lui a fallu de temps pour faire des lectures d'une telle étendue, & pour amasser, si l'on peut ainsi s'exprimer, les fonds immenses dont il avoit besoin pour l'exécution d'une si grande entreprise. Il ne croit cependant pas pouvoir dissimuler que parmi une infinité de morceaux très-autentiques qui lui ont passé par les mains, il a souvent rencontré des actes, des titres, des diplomes, ou douteux, ou faux, ou altérés.

Quand il ne nous l'apprendroit pas lui-même, on sentiroit assez combien il a dû lui coûter pour en faire le triage & pour en séparer le vrai du fabuleux. „ Ce n'est pas, „ dit-il, un petit travail de faire

„ un choix exact & judicieux de
„ ce que tant de Compilateurs &
„ d'Ecrivains ont rapporté ſur dif-
„ férens faits; & il n'y a peut-être
„ pas moins de gloire à recueillir
„ judicieuſement ces différens mor-
„ ceaux épars en tant d'endroits,
„ à les réunir enſemble, & à en
„ faire par cette réunion un corps
„ fidéle & animé, qu'à produire
„ quelque choſe de ſon fonds & de
„ ſon invention. “

On ſçait que l'Empire Germanique n'eſt ni une véritable Monarchie, ni une ſimple République. Si l'Empereur en eſt le Chef, il y a auſſi des Electeurs, des Princes, des Villes qui partagent avec lui la ſouveraineté; il n'a donc pu ſe diſpenſer, pour donner une juſte idée de cet Empire, d'en faire bien connoître le Chef & les Membres; la différence ou l'égalité qui ſe trouvent entr'eux; les intérêts qui les partagent ou qui les réuniſſent; la forme du gouvernement, l'autorité

des Tribunaux, l'ordre des jugemens, l'origine, le progrès, la décadence ou l'élévation des grandes Maisons d'Allemagne, des Barons, des Villes libres & Impériales,

Combien n'a-t-il pas eu de difficultés à surmonter pour fixer l'esprit du Lecteur sur tant de matiéres, que l'éloignement des temps, la partialité des Historiens, & les intérêts particuliers ont dû nécessairement embrouiller ; mais surtout pour les lier entre elles, de maniére qu'elles fussent si bien assorties, que de leur réunion nâquit un tout également utile & agréable.

Mais comme c'est une chose qu'on est en droit d'exiger d'un Historien, aussi nous assure-t-il qu'il n'a rien négligé pour y réussir. Il fait voir en finissant cette Préface, que sa qualité de François ne doit point former un préjugé contre l'exactitude & la fidélité de ses narrations : il convient cepen-

dant qu'en général tout Auteur qui écrit l'Histoire de sa Nation, a beaucoup d'avantages sur un étranger qui entreprend le même ouvrage.

» Mais cette prérogative, dit-il,
» que la naissance donne au pre-
» mier, le second peut se la pro-
» curer par le travail & par l'appli-
» cation. De plus, un étranger est
» à couvert de plusieurs écueils
» qu'un Ecrivain national a bien de
» la peine à éviter. Il n'est que trop
» ordinaire de régler ses expres-
» sions sur ce qu'on peut craindre
» & espérer des personnes sous l'au-
» torité desquelles on a à vivre.
» L'amour de la patrie forme aussi
» beaucoup d'obstacles. On voit les
» choses plutôt comme on desire
» qu'elles soient, que comme elles
» sont effectivement ; on se pas-
» sionne ; la balance penche, &
» l'on perd cet équilibre si néces-
» saire pour connoître & pour dire
» la vérité. «

Cette Preface, qui mérite à tous

égards d'être lue, donne tout à la fois bonne opinion de l'Ouvrage & de l'Auteur. Elle est suivie d'une Introduction à l'Histoire d'Allemagne. Il a cru que pour faciliter l'intelligence de ce que l'on peut dire sur les commencemens de la Nation Germanique, il devoit donner d'abord quelques notions générales de l'origine & des mœurs des premiers peuples qui ont habité la Germanie, connue depuis sous le nom d'Allemagne. Il avertit qu'il est inutile de prévenir sur la difficulté qu'il y a de traiter cette matiére avec succès : on sçait que les commencemens des peuples sont envelopés de nuages épais qu'il n'est pas facile de dissiper. Cependant César, Strabon, Pline, Tacite, Ptolomée, & autres Auteurs de l'antiquité ne laissent pas de nous apprendre bien des choses touchant les mœurs, la religion & le gouvernement des anciens Germains; mais ils ne nous fournissent pas au-

tant d'instructions sur l'étendue du pays que ces peuples ont occupé d'abord. Peu d'accord entr'eux, ce qu'ils en disent ne peut guéres selon le Pere Barre, produire que des conjectures. Il expose leurs différens sentimens à ce sujet ; mais dans tout ce qu'ils avancent sur les commencemens de l'Allemagne, il ne s'arrête qu'à ce qui lui paroît le plus probable, & ne parle affirmativement que lorsqu'il croit avoir assez de lumiére pour le faire.

C'est ainsi qu'il en use, sur-tout en rapportant les étymologies dont les Anciens & les Modernes ont prétendu que venoit le nom de Germanie, le plus ancien qui ait été donné à l'Allemagne ; il n'oublie pas non plus les noms que ce Pays a successivement portés dans ce grand nombre de révolutions qu'il a essuyées jusqu'au douziéme siécle, temps où le nom d'Allemagne a été donné universellement aux peuples de l'ancienne Germanie.

De là le Pere Barre remonte à l'origine des premiers peuples qui l'ont habitée, matiére sur laquelle il convient qu'on ne peut former que des conjectures, par la raison qu'il en est de l'origine des peuples, comme des Généalogies des grandes Maisons; les uns & les autres ont recours à la fable & à la chimere, pour donner plus de lustre à leurs commencemens. Les Germains n'ont pas été exempts de cette foiblesse, ils font remonter leur origine jusqu'au Géant Thuiston qu'ils font passer pour un des fils de Noé, ou pour un fils de Japhet, né après le déluge.

Quoique cette opinion ait été soutenue avec chaleur par quelques sçavans d'Allemagne, d'autres du même pays en ont fait sentir le ridicule, & notre Auteur se joint à ces derniers; mais en même temps de ce qu'avant l'an 648. de Rome, il n'est fait nulle part mention des anciens Germains, il prétend qu'on

auroit tort d'en conclure avec un Auteur moderne, qu'ils ne sont pas plus anciens que cette Epoque.

Pour ce qui concerne les mœurs de ces anciens Germains, il fait voir qu'elles sont plus faciles à connoître que leur origine; il entreprend de prouver qu'on ne leur a pas rendu justice, lorsque sur le rapport de quelques Auteurs anciens qui les ont traités de peuples barbares & féroces, on nous les a représentés comme des hommes dépourvûs de toutes les connoissances utiles à la vie, sans arts, sans loix, sans religion & sans humanité. Il soutient au contraire que les anciens Germains avoient l'esprit bon & d'excellentes qualités, quoique mêlées de grands vices; que si à la vérité ils se croyoient tout permis contre les autres nations, ils exerçoient entr'eux une justice exacte & l'hospitalité envers les Etrangers, qu'il leur restoit des traces d'une

religion ancienne & héréditaire, & une forme de Gouvernement.

Mais pour donner une idée plus précise du caractére des Nations qui habitoient autrefois le pays auquel on a donné depuis le nom d'Allemagne, il représente en abregé, & par forme d'extrait les mœurs des Germains telles que Tacite nous les a dépeintes.

Aux traits que cet Historien a omis ou qu'il n'a fait qu'ébaucher, le P. Barre en ajoute quelques autres, qui méritoient de tenir ici leur place. Ils nous font connoître la forme des assemblées des Germains, leurs occupations, les précautions qu'ils prenoient pour ne point souffrir parmi eux de mandians, les loix qu'ils avoient établies pour punir les fainéans de profession, la puissance absolue qu'avoient les peres de famille dans leurs domestiques, l'éducation qu'ils donnoient à leurs enfans, &c.

Pour ce qui regarde la Géo-

graphie de l'ancienne Germanie ; il ne craint pas de dire que quoique plusieurs Auteurs, tant anciens que modernes, ayent taché de l'éclaircir, nous ne sommes pas pour cela mieux instruits de ses limites, & de toutes les distinctions de ses Provinces. Les Romains connurent fort tard la Germanie ; on peut juger de leur ignorance à cet égard par le portrait que Sénéque en fait, & que le P. Barre rapporte. Il prouve que Strabon qui vivoit sous Auguste, ne connoissoit de la Germanie que ce que les guerres de César, de Drusus, de Germanicus & de Tibére en avoient fait découvrir, & que ce célébre Géographe se trompe manifestement dans ce qu'il nous dit du cours de différentes riviéres, & d'un grand nombre de lieux considérables, dont il a marqué très-mal la position.

Quoique Ptolomée ne soit pas toujours un guide infaillible, ce-

pendant comme au jugement de notre Auteur, de tous les autres anciens Géographes tels que Mela & Pline, c'est celui qui paroît avoir rencontré le plus juste, & qu'avec cela il décrit la Germanie, non telle qu'elle étoit de son temps, c'est-à-dire sous les Antonins, mais telle qu'elle étoit autrefois; c'est aussi d'après lui que le P. Barre nous donne ici les limites & la description générale de l'ancienne Germanie, la division de ce Pays en cinq parties qui prenoient leurs noms des différentes Nations qui les habitoient, & qu'il parle des lieux qu'elles occupoient suivant le rapport qu'ils y ont avec la Géographie Moderne.

Après avoir ainsi décrit la grande Germanie, au-delà du Rhin, il passe à la Germanie Citérieure par rapport au Rhin, & fait voir que sa division en haute & basse, est presqu'aussi ancienne que l'Empire Romain, & qu'elle a duré

autant que le pouvoir des Empereurs dans les Gaules.

Mais c'est une matiére qui n'est pas susceptible d'extrait. Il faut la voir dans l'ouvrage même, & avec la Carte de la Germanie ancienne, que le P. Barre a fait graver par le sieur Robert, pour servir à la lecture de cette Histoire : on la trouvera à la fin de ce volume. L'importance & l'étendue de la Préface, aussi bien que de l'introduction à l'histoire d'Allemagne, ne nous ayant pas permis de rendre compte des cinq premiers livres qui sont renfermés dans ce premier Tome, nous en parlerons dans le prochain Journal, & avec d'autant plus de plaisir, que nous croyons qu'il est de l'intérêt de la République des Lettres, d'y faire connoître un ouvrage si sçavant & si sagement écrit.



ICTIONNAIRE GEOGRAPHIQUE portatif, ou description de tous les Royaumes, Provinces, Villes & autres lieux considérables des quatre parties du monde, &c. Ouvrage très-utile pour l'intelligence de l'histoire moderne & des affaires présentes, traduit de l'Anglois sur la treiziéme édition de Laurent Echard avec des additions & des corrections considérables. Par M. VOSGIEN, *Chanoine de Vaucouleurs, seconde édition revue, augmentée, & corrigée.* A Paris, chez Didot, Libraire, Quay des Augustins, à la Bible d'Or, 1747. pp. 572.

CET ouvrage a été reçu si favorablement du Public, que la premiére édition en a été vendue presqu'aussitôt qu'elle a commencé à paroître. Quoi qu'on en ait tiré un très-grand nombre d'ex-

xemplaires, il n'y en a point en assez pour satisfaire l'empressement de la moitié des personnes qui desiroient de l'acquérir. Ce prompt debit, & les désirs du public ont obligé l'Auteur à en donner une seconde édition plutôt qu'il ne s'y étoit attendu. Ceux qui n'ont pas pu profiter de la premiére, seront bien dédommagés de leur attente par l'acquisition de celle-ci. Ils y trouveront des corrections & des additions considérables. M. Vosgien a mis à profit les remarques, que les Sçavans lui ont communiquées. Il a corrigé les fautes, que lui ont fait appercevoir bien des personnes versées dans la Géographie & l'Histoire, qui ont pris la peine de lire ce petit Dictionnaire d'un bout à l'autre, dans le dessein de lui donner toute la correction possible. Il a recherché lui-même avec beaucoup de soin tout ce qui a pu lui être échappé d'erreurs & de négligences. Il a revû toutes

les diſtances des lieux, toutes les longitudes & latitudes. Mais malgré l'attention qu'il a apportée à les marquer exactement, il n'oſe pas aſſurer qu'elles ſoient toutes vrayes; car outre qu'il a pu aiſément arriver qu'il s'y ſoit gliſſé quelques fautes d'impreſſion, l'Auteur ne préſume pas aſſez de ſon exactitude & de ſes lumiéres, pour croire qu'il ne ſe ſoit jamais trompé, & qu'il n'ait pas mis quelquefois un chiffre pour un autre.

Au reſte le Lecteur auroit tort de le condamner ſur l'inſpection des premiéres Cartes qui lui tomberoient entre les mains. Les Cartes ſont la plûpart très-peu exactes pour ce qui regarde les diſtances, & l'Auteur ne doit point être garant des fautes, qui s'y trouvent. Comme il a eu la précaution d'indiquer dans la Préface de la premiére édition celles qu'il a cru devoir ſuivre comme étant les meilleures au jugement des Sçavans;

il doit être censé avoir rempli son engagement envers le Public, s'il ne s'en est point écarté.

M. Vosgien prie encore le Lecteur de se souvenir que dans l'estimation des distances, il s'est toujours servi de lieues communes de France. Il prévient par là les mauvais jugemens, que pourroient porter de son ouvrage les habitans des Provinces éloignées, qui voulant voir les distances d'une Ville de leur Province, ne les trouveroient pas telles, qu'ils ont coutume de les compter dans leur Pays. Il a bien senti que son Dictionnaire auroit été d'une plus grande utilité aux Voyageurs, s'il avoit pu marquer les distances populaires; mais pour cela il auroit fallu avoir d'autres secours, que l'on a eûs jusqu'ici. C'est une question d'ailleurs de sçavoir si la chose est possible du moins à l'égard des pays étrangers.

Un autre avantage de cette seconde

conde édition, c'est que toutes les dates qui regardent l'histoire de France, ont été vérifiées sur l'excellent ouvrage de M. le Président Hainaut. L'Auteur ne pouvoit pas prendre un meilleur guide. Comme on lui a fait remarquer que le Dictionnaire d'Hoffman, dont il s'étoit servi pour les noms latins, n'est point exact, il a suivi ceux que d'habiles gens lui ont indiqués comme les meilleurs.

Sur le reproche que des personnes lui ont fait d'être tombé dans quelques erreurs, même en ce qui regarde la Géographie de la France; l'Auteur s'explique de la maniére suivante : » J'avoue, dit-il, » que ce doit être la partie de mon » Ouvrage où l'on doit trouver » le moins à redire, mais si les » meilleurs Auteurs que j'ai con» sultés, se sont quelquefois trom» pés, il n'est point étonnant, » qu'en les suivant, je me sois trom» pé comme eux. Il est impossi-

» ble d'aller dans tous les lieux
» pour vérifier ce qu'on en dit. Il
» s'y fait d'un moment à l'autre
» des changemens dont on n'est
» pas toujours instruit. M. Piga-
» niol de la Force & le docte Ab-
» bé de Longuerue disent de dif-
» férentes Villes bien des choses,
» qu'on n'y voit point aujourd'hui,
» & M. de la Martiniére qui a tra-
» vaillé depuis eux, a souvent fait
» les mêmes fautes. Il est bien dif-
» ficile, que dans des Ouvrages
» aussi chargés de faits, que le sont
» ceux de ces Sçavans hommes,
» on ne se trompe quelquefois. «

Quelque déférence que l'Auteur ait eue, pour les avis qu'on lui a donnés touchant la correction de certains articles de son Ouvrage, il n'a cru en devoir faire usage, qu'avec les précautions d'une saine critique, de peur de corriger des fautes par d'autres fautes, & de faire des changemens en ce qui est exact. On lui a reproché, par exem-

ple, d'avoir mis le Village de Sorbon dans le Diocèse de Rheims & d'y avoir fait naître le fondateur de la Sorbonne, quoique M. Piganiol de la Force dans sa description de Paris, mette ce Village au Diocèse de Sens, & prétende que Robert de Douay, Chanoine de Senlis, est le premier fondateur de la Sorbonne. M. Vosgien n'a pas cru devoir se rendre aux remontrances qu'on lui a faites sur cet article. Voici les raisons qui l'ont déterminé à ne rien changer. „ M. „ Piganiol, dit-il, fonde sa prétention sur un legs de quinze cens „ livres parisis, fait par Robert de „ Douay à Robert Sorbon son ami, „ pour des Ecoliers étudians en „ Théologie, & il ajoute que *ce fut „ en conséquence de ce legs que Robert de Sorbonne commença la „ fondation de ce Collége vers l'an „* 1252. Mais M. Piganiol n'a pas „ fait attention que ce legs n'est „ que du 13 May 1258, & pour

» de nouveaux Ecoliers *ad opus no-*
» *vorum Scholarium in Theologia*
» *studentium*, temps auquel Robert
» Sorbon avoit déja fondé son Col-
» lége & rassemblé des Ecoliers.
» Ce n'est donc point en consé-
» quence de ce legs, que Robert
» Sorbon commença la fondation
» de son Collége, puisqu'il l'avoit
» commencé plusieurs années au-
» paravant, c'est-à-dire, vers l'an
» 1252, selon M. Piganiol lui-
» même. «

M. Vosgien répond encore dans sa Préface à un second reproche qu'on lui a fait au sujet de l'Isle de Malte. Bien des personnes tiennent pour certain que S. Paul fut mordu d'une vipére dans cette Isle, & auroient voulu qu'on eût suivi leur opinion. Mais ce fait ayant paru très-douteux à l'Auteur, il n'a pas jugé à propos de rien changer, & il apporte toutes les raisons, qui prouvent que c'est à Meleda auprès de Raguse, & non à

Malte, que S. Paul se refugia après son naufrage & fut piqué d'une vipére.

Au reste comme en donnant ce Dictionnaire, il n'a eu d'autre but que l'utilité du Public, il prie très-instamment ceux qui y remarqueront quelques défauts de vouloir bien les lui faire appercevoir, afin que, s'il arrive dans la suite qu'il en donne d'autres éditions, il puisse en profiter; c'est par ce seul moyen que cet Ouvrage peut devenir parfait.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

On distribue presentement aux Souscripteurs, les deux premiers vol. de l'histoire Ecclésiastique du P. M. Joseph-Augustin Orsi, de l'Ordre de S. Dominique; le troisiéme volume est actuelle-

ment sous la presse. Cette Histoire qui s'imprime *in-4°.* en Italien, chez Nic. & Marc Pagliarini, Imprimeurs-Libraires de cette Ville, & qui comprendra un grand nombre de volumes, se débite par souscription à raison de 10 Jules par volume (environ 6 liv. monnoye de France) pour ceux qui payeront d'avance, & de 15 Jules pour ceux qui ne jugeront pas à propos de prendre des assurances.

DE BOLOGNE.

On trouve chez Lelio della Volpe, Imprimeur, Libraire de cette Ville, le recueil *delle Lettere famigliari di Alcuni Bolognesi del nostro secolo*, 1745. *in-8°.* 2. vol. Ces Lettres qui ont été données au Public, par le sieur Dominique Fabri, Professeur d'Eloquence dans l'Université de cette même Ville, sont de M. E. Manfredi, de M. G. P. Zanotti, de M. F. A. Ghedini, de M. A. Fabri, de M. F. Scarselli, & de M. D. Fabri, tou-

tes personnes connues dans la République des Lettres par différens ouvrages.

Dell' insigne Abbaziale Basilica di S. Stefano di Bologna libri due al nobil. vomo Giuseppe-Niccolo Spada Patrizio Ferrarese, &c. in Bologna, 1747. *in*-4°.

De Bononiensi scientiarum, & artium Instituto atque Academia Commentarii. Tomi secundi pars tertia. Bononiæ, 1747. *in*-4°. p. 568. Voici les titres des piéces qu'on a employées dans ce vol. 1°. J. Beccari *de quam plurimis phosphoris nunc primum detectis, commentarius alter*; 2°. R. J. Boscovichi *de motu corporis attracti in centrum immobile, viribus decrescentibus in ratione distantiarum reciprocâ duplicata, in spatiis non resistentibus. De viribus vivis.* 3°. A. Collinæ *de acus nautica inventore.* 4°. J. A. Galli *de nonimestri fœtu extra uterum aucto, & mortuo per abdomen viva matris extracto*; 5°.

T. Laghii *de rubentibus lignorum cineribus*; 6°. E. Manfredii *de Mercurii ac solis congressu observato die XI. Nov. 1723. de Jovis ac Martis conjunctione Heliocentrica. De congressu Mercurii cum sole observato die XI. Nov. 1736. De Cometa an.* 1737; 7°. G. Manfredii *de eliminandis ab æquatione arcubus circularibus*; 8°. H. Manfredii *de viribus ex elastrorum pulsu ortis*; 9°. P. Matteuccii *de Aurora Boreali an.* 1739; 10°. V. Menghinii *de ferrearum particularum progressu in sanguinem*; 11°. C. Mantii *de Aldrovandia novo herba palustris genere.* 12°. J. Riccati *de motuum communicationibus ex attractione problema; dato quacunque ratione radio osculi per curvam describendam curvam describere.* 13°. V. Riccati *animadversiones in fractionem, cum numerator & denominator per certam determinationem nihilo æquales fiunt. Animadversiones in formulam differentialem, in qua indeterminata*

ad unicam tantùm dimensionem adscendunt, *de centro æquilibrii*; 14°. P. Tabarrani *de Thermometrorum peculiari correctione nunc primum excogitata*; *accedit epistola de fonticulo quodam*; 15°. J. C. Trombelli *de acus nauticæ inventore*; 16°. J. Veratti *de aurora Boreali an.* 1732. 17°. E. Zanotti *de Cometa anni* 1739, *de quibusdam luminibus Septentrionalibus*, *an.* 1730. *observatis*; 18°. F. M. Zanotti *de Elastris sermones*, *accedunt Ecclipses variæ observatæ.*

DE FLORENCE.

Memorie di varia erudizione della Societa Colombaria Fiorentina. Firenze, nella stamperia d'Apollo, alla piazza di S. M. Imperiale, 1747. *in*-8°. Le volume dont on vient de voir le titre, contient les prémices des travaux littéraires *della Societa Colombaria Fiorentina*; on voit dans la Préface l'Histoire de l'origine & de l'établissement de cette compagnie, & le genre d'oc-

cupation qu'elle s'est choisi, les piéces ou dissertations qu'on a fait entrer dans le tome qui paroit, sont toutes des Associés étrangers; on leur a donné par honneur cette préséance. Le second volume comprendra les piéces qui sont composées par les Associés de la Ville de Florence. Pour donner quelque idée des travaux de cette Académie naissante, nous indiquerons la matiére des Dissertations qui sont employées dans le premier volume. La premiére contient l'éclaircissement de quelques anciens monumens Etrusques, découverts depuis quelque temps dans le territoire de Cortone; le sujet de la seconde, est l'*Ossilegio degli Antichi*; la troisiéme traite, *de servi è de liberti Antichi*; la quatriéme roule sur les XII. tables; la cinquiéme & la sixiéme sont une défense de l'histoire de Tite-Live à l'égard des endroits, où cet Historien parle des prodiges. La septié-

me eſt l'éclairciſſement d'un ancien monument Chrétien par le Monagramme du Chriſt; la huitiéme & la neuviéme ſont une deſcription abregée des Pierres précieuſes, Métaux, Minéraux, Foſſiles, & autres raretés du Cabinet de M. Baillon de Luques. La dixiéme eſt un projet touchant la Diplomatique; la derniére eſt l'explication de quelques marbres gravés, qu'on a découverts depuis peu dans le Royaume de Naples.

Faſti Attici, in quibus Archontum Athenienſium ſeries, Philoſophorum, aliorumque illuſtrium virorum ætas atque præcipua Atticæ hiſtoriæ capita per olympicos annos diſpoſita deſcribuntur, noviſque obſervationibus illuſtrantur. Auctore Eduardo Corſino Cler. Reg. Scholarum Piar. in Piſana Academia Philoſophiæ Profeſſore. Tom. ſecundus ſex reliquas Diſſertationes complectens. Florentiæ, ex Typographia Joannis Pauli Giovanelli, 1747. *in*-4°.

De Bresse.

Herodiani Infanticidii Vindiciæ: Auctore F. Casto Innocente Ansaldo, Ordinis Prædicatorum, accedit ejusdem *Dissertatio de loco Johannis aliter atque habet Vulgata à nonnullis Patribus lecto.* Brixiæ, excudebat Joannes-Maria Rizzardi, 1747, *in*-4°. Ces deux Dissertations qui forment un Volume assez considérable, sont dédiées au Souverain Pontife régnant. Dans la premiére le P. Ansaldi refute l'opinion de Joseph Scaliger, qui avoit soutenu que le passage de l'Evangile selon S. Matthieu, où le fait du meurtre des SS. Innocens est rapporté, n'étoit pas de S. Matthieu, mais qu'il y avoit été ajouté. La seconde roule sur le verset 13. du Ch. 1. de l'Evangile selon S. Jean ; *neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt* ἐγεννήθησαν ; où il paroît que Tertullien, S. Irenée, Vigil de Tapse & quel-

ques autres, ont lu *natus est*, au singulier.

M. le Cardinal Querini, Archevêque de Bresse & Bibliothécaire du Vatican, a écrit dans le cours de l'année derniére plusieurs Lettres dont voici les titres : *Lettera all. Sig. Cardinale Pozzobonelli Arcivescovo di Milano*, 11. Marz. 1747. Cette Lettre regarde la diminution du nombre des Fêtes chomées.

Lettera all' Ill. Bernardo di Franchenberg, Abbate del Monastero Desertinense in Retia, e Principe del Sacro Rom. Impero, 26. Maggio, 1747. Cette Lettre contient une Relation de la visite que ce Cardinal a faite dans la partie de son Diocèse, qui est dans la Valteline & dans la Retie.

Altera Lettera all' Ill. D. Bern. de Franchenberg, &c. in-12. Luglio 1747. Elle regarde un Ouvrage de M. Muratori, qui a pour titre : *Della regolata divozion de Christia-*

ni, & particuliérement le Ch. XXI. où l'Auteur traite de la réduction des Fêtes chomées.

ALLEMAGNE.

DE LEPSICK.

Nous avons annoncé dans les Nouvelles du mois de Mars de l'année derniére la premiére Partie du quatriéme tome de la collection des Dissertations sur divers points importans de l'Ecriture, & de l'Histoire Ecclésiastique, Politique & Littéraire, qu'on imprime & qu'on débite en cette Ville sous le titre de *Miscellanea Lipsientia nova ad incrementum Scientiarum ab his, qui sunt in colligendis Eruditorum novis Actis occupati, per partes publicata.* Lipsiæ, in Officina hæredum Lanckisianorum, *in*-8°. On a publié depuis, la seconde, la troisiéme & la quatriéme parties du même tome, qui comprennent les Dissertations suivantes : Part. II. Dissertatio I. *B. P. Zornii de vita & morte beatorum per osculum.* Diss.

II. *M. J. F. Frischii observatio sacra Israelitarum furtum de liberatione Ægyptiorum intelligendum esse.* Diss. III. *Commentatio Jo. G. Walchii de Luthero Jenensi.* Diss. IV. *J. F. Falckii de Codice traditionum Corbeiensium inedito, prope diem edendo, commemoratio.* Diss. V. *Jo. Chr. Harembergii de reformanda Geographia mathematica, eaque practica.* Diss. VI. *Go. Eu. Zeibichii Conjectura de Jove Vicilino* ad T. Liv. lib. 24. c. 24. Diss. VII. *F. Of. Menckenii observatio ad tria Valerii Max. loca.*

Part. III. Differt. I. *G. L. Oederi ad Galat.* c. IV. vv. 21. 22. 23. Diss. II. *P. Zornii de Nazarais, ex ordine Procerum Viris Principibus.* Diss. III. *C. H. Zeibichii de ritu adjurandi summum Hebraorum Pontificem.* Diss. IV. *J. C. Harenbergii supplementum in Had. Relandi recensionem Urbium & Vicorum Palestina.* Diss. V. *F. C. Conradi de usu Picturarum in judiciis apud Ro-*

manos. Diss. VI. *M. Belii Observatio Historico-Physica de Antro Ribariensi, halitus noxios eructante.* Diss. VII. *F. Ot. Menckenii emendatio duorum Ovidii locorum.*

Part. IV. Dissert. I. *J. C. Harenbergii expositio Odæ Davidicæ LX. ad criticam sacram exacta* Diss. II. *B. P. Zornii de Christo servatore, quatenus is apud Mahammedanos Verbum Dei & Filius Dei appellatur.* Diss. III. *J. Conr. Schwartzii correctiones quædam & amplificationes quarumdam vocum Grammaticarum Hebraicarum.* Diss. VI. *J. G. Schelhornii singularia de libris quibusdam.* Diss. V. *J. F. Frischii animadversio de usu participii præteriti Romano altera, ad voss. lib. 7. c. 41. de arte grammatica.* Diss. VI. *Ot. Menckenii ad duo loca Ovidii animadversiones criticæ.*

Jo. Philippi Slevogtii opuscula Juris Ecclesiastici, quorum unum de unione Ecclesiarum & Beneficiorum, alterum de divisione Ecclesiarum, &

Beneficiorum agit, Lipsiæ, 1746. *in*-4°.

Jacobi Burckardi historia Bibliothecæ Augustæ, quæ Wolfenbutelli est. Tom. II. & III. Lipsiæ, 1746. *in*-4°.

De Vienne.

Veldidena, urbs antiquissima, Augusti Colonia, & totius Rhætiæ princeps in tractu præcipue Vilthinensi & Œnipontano, è tenebris eruta & vindicata, insertis compluribus adhuc ineditis, quæ per Tyrolim supersunt monumentis Romanis, ab Ant. Roschmanno... Illust. Provinciæ Historiographo. Ulmæ, prostat, apud Danielem Bartholomæi, & filium, 1745. *in*-4°. Cet ouvrage qui est nouveau à tous égards, comprend l'Histoire Ecclésiastique & civile de la Ville & du territoire de Wilthen, on y trouve la vie de S. Valentin, Apôtre de la Rhétie.

M. Roschmann a encore donné depuis un autre ouvrage en Alle-

mand, sur la vie de l'Apôtre des Rhéties, en voici le titre en Latin; *Descriptio vitæ Sancti Valentini utriusque Rhetiæ Apostoli cum animadversionibus Chronologico-Historico-Geographicis adornata*, &c. 1746. *in*-4°.

Le même Auteur travaille actuellement à recueillir & à éclaircir les antiquités du Tyrol.

De Nuremberg.

C. Plinii secundi Panegyricus Cæsari Imperatori Nervæ Trajano Augusto dictus; quem ex duodecim codicibus MSS. librisque collatis recensuit, ac notis observationibusque, item & numis ære exscriptis, illustravit, simulque adjectis integris pariter atque excerptis virorum eruditorum commentariis instruxit Christ. Gottlieb Schwarzius. Norimbergæ, apud Jo. Georg. Lochnerum, 1746. *in*-4°. Cette Edition du Panégyrique de Pline, est la plus ample de toutes celles

qui ont paru jusqu'à present. Elle comprend plus de 960 pag. de petit caractére, sans y comprendre les Préfaces ni les Tables.

FRANCE.

DE PARIS.

Laurent d'Houry, fils, Libraire, rue de la Bouclerie, débite les *Essais & Observations de Médecine de la Société d'Edimbourg*, in-12. 7. vol.

Le même Libraire mettra incessamment au jour, 1°. *la Description Historique & Geographique du Brabant, & de la Flandre Hollandoise avec des Cartes geographiques*, 1748 *in*-12.

2°. *Les Lettres du Baron de Busbec, Ambassadeur de Ferdinand I. auprès de Soliman II. & ensuite auprès du Roy de France*, traduites du Latin en François, & enrichies de remarques Historiques & Géographiques, par M. l'Abbé de Foy,

Chanoine de l'Eglise de Meaux, 1748, *in*-12. 3. vol.

On trouve encore chez ce Libraire un grand nombre de Livres modernes de Piété, d'Histoire Ecclésiastique & Civile, de Littérature & particuliérement de Médecine.

Les Tomes VI. & VII. de l'*Abrégé de l'Histoire de l'Ancien Testament... avec des ecclaircissemens & des réflexions*, paroissent depuis peu chez Desaint & Saillant, Libraires, rue Saint Jean de Beauvais, *in*-12. 1748. Ces deux Volumes vont jusqu'au temps de Néhémie. L'Auteur a mis à la fin du septiéme Tome une *suite de l'Histoire des Juifs depuis Néhémie jusqu'aux Machabées*. Ce morceau qui remplit un espace d'environ 250 années dont l'Ecriture Sainte ne parle point, comprend en abrégé l'Histoire des Juifs & celle des peuples voisins de la Judée.

On a publié le cinquiéme tome

du *Dictionnaire Universel de Médecine*, traduit de l'Anglois de M. James, par Messieurs Diderot, Eidous & Toussaint ; revû, corrigé & augmenté par M. Julien Busson, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, chez Briasson, David l'aîné & Durand, Libraires de cette Ville, rue Saint Jacques, 1748, *in-folio*.

Il paroît depuis peu une troisiéme édition du *Petit Dictionnaire du temps pour l'intelligence des nouvelles de la guerre* ; chez J. B. C. Bauche, Libraire Quay des Augustins, & Ph. N. Lottin & J. H. Butard, rue Saint Jacques, 1748, *in*-12.

Essai sur la Marine des Anciens & particuliérement sur leurs Vaisseaux de Guerre, par M. Deslandes, chez David l'aîné & Ganeau, Libraires, rue S. Jacques, 1748, *in*-12, avec plusieurs planches en taille-douce. On trouvera à la fin plusieurs Piéces intéressantes & cu-

rieuses : 1°. La description du Combat Naval donné à Actium. 2°. Une Dissertation sur les propriétés générales de l'eau salée & de l'eau douce, & sur leurs différences. 3°. Une autre Dissertation sur les Vers qui rongent le bois des vaisseaux, sur leur origine en Europe & sur la maniére de s'en préserver, avec des Figures. 4°. Des Remarques sur quelques propriétés des Oyseaux de Mer, & sur les Vers qui se trouvent dans les Huîtres.

Les Tomes XV. & XVI. de *l'Histoire de l'Eglise Gallicane ... continuée par le P. G. F. Berthier de la Compagnie de Jesus*, paroissent depuis quelque temps chez Fr. Montallant & J. Rollin, fils, Quay des Augustins, & chez J. B. Coignard & H. L. Guerin, rue S. Jacques, 1747. L'Auteur a mis au commencement du XVe. tome, un Discours fort étendu sur les Annates, & une Dissertation à la fin du

Tome XVI. sur l'histoire de la Pucelle d'Orléans.

Fables Nouvelles, par M. P***. Cet endroit d'Horace au frontispice.

Quid ridet ? mutato nomine de te
Fabula narratur. Et cette traduction :

Tu ris ! change le nom, ma Fable est ton Histoire.

Chez Prault, Quay de Gêvres, 1748, *in*-8°. Ce Livre est bien imprimé, il est orné d'un Frontispice & de plusieurs Vignettes gravées avec beaucoup de propreté.

Debure l'aîné, Libraire, Quay des Augustins, debite l'Ouvrage de M. Bruhier sur *l'incertitude des signes de la Mort*, en 2. volumes *in*-12.

TABLE
DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Fév. 1748.

Fin de la Table.

[redacted]

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XLVIII.

MARS.

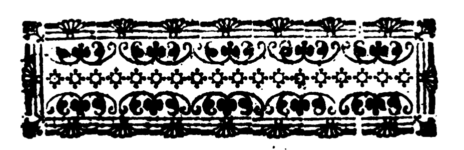


A PARIS,

Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur, Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SCAVANS.

MARS M. DCC. XLVIII.

JOAN. CHRISTOPHORI DE Jordan S. R. M. Hungariæ & Bohemiæ, Consiliarii Bohemici Aulici de Originibus Slavicis, Tomus primus, seu pars prima. Introductio in origines Slavicas in capita XXIX. divisa. De Slavis præcipuè, tum verò & de aliis Gentibus ad Slavicas res illustrandas facientibus : Bojis, Illyriis, Marcomannis, Quadis, Alamannis, Vandalis, Gothis, Herulis,

Rugis, Scyris, Hunnis, Langobardis, Gepidis, Bojoariis, Thuringis, & Saxonibus tractans; cui accedit conſpectus generalis in totum opus, necnon Index triplex locupletiſſimus Chronologicus, Geographicus & Hiſtoricus. Vindobonæ. Typis Joan. Jacobi Jahn in P. J. & Gregorii Kurtzboëk, in reliquis, 1745.

C'EST-A-DIRE, *les Origines des Slaves ou Eſclavons, par Jean-Christophe* DE JORDAN, *Conſeiller Aulique de la Reine de Hongrie & de Bohême. Tome premier ou première partie contenant une Introduction aux origines des Eſclavons diviſée en XXIX chapitres, où il eſt queſtion non ſeulement des Eſclavons, mais auſſi des autres Nations, dont l'hiſtoire peut répandre quelque jour ſur celle des Eſclavons, ſçavoir des Bojens, des Illyriens, des Marcomans, des Quades, des Allemans, des Vandales, des Goths, des Herules, des Ruges, des Scyres, des*

Huns, des Langobardes, des Gepidés, des Bojariens, des Thuringiens, des Saxons. On y a joint un plan général de tout l'ouvrage & trois Index très-amples, dont l'un est Chronologique, l'autre Géographique, & l'autre Historique. A Vienne, chez Jean-Jacques Jahn, & Grégoire Kurtzboëk, 1745. *in-fol.* pp. 247.

CET ouvrage est divisé en deux volumes. L'introduction aux origines des Esclavons n'occupe que la moitié du premier volume. L'autre moitié contient un Apparat Chronologique, qui commence à la fondation de Rome, & s'étend jusqu'au dixiéme siécle de l'Ere Chrétienne. Le second volume contient deux autres Apparats, dont l'un est Géographique & l'autre Historique. Ces trois Apparats montrent dans le plus grand détail, en quels temps se sont faites les différentes migrations des Esclavons, quelles contrées ils ont

habitées, quel a été le ſort de leurs armes, quels étoient leurs mœurs & uſages, & leur gouvernement depuis leurs premiers établiſſemens juſqu'au dixiéme ſiécle. L'Auteur ne paroit les avoir compoſés, que pour répandre plus de clarté ſur la premiére partie de ſon ouvrage, & pour expliquer plus au long une infinité de traits, tant Hiſtoriques que Géographiques, qu'il n'avoit pu qu'indiquer dans ſon introduction aux origines Eſclavonnes.

Quoique le titre de cet ouvrage ſemble annoncer des recherches générales ſur l'origine de tous les peuples compris ſous le nom d'Eſclavons, le projet de M. de Jordan n'eſt cependant pas de traiter en détail ce qui regarde chaque branche de cette grande Nation; il n'a en vûe que d'éclaircir l'origine de la partie des Eſclavons, qui a peuplé la Bohême, & s'il parle des autres, ce n'eſt qu'autant que leur hiſtoire eſt intimement liée avec celle des Bohêmes, &

qu'elle fournit des éclairciſſemens ſur l'objet particulier de ſes recherches.

Le ſyſtême de M. de Jordan eſt fondé ſur une tradition populaire, qui porte, que les chefs de la Colonie Eſclavonne qui s'eſt établie dans la Bohême & dans une partie de la Pologne, étoient deux Freres, qui s'appelloient *Czech* & *Lech*. Cette tradition peut être fort ancienne parmi les Bohêmes; le premier Auteur cependant qui en ait fait mention eſt Pulkava, qui écrivoit dans le quatorziéme ſiécle. Coſmas Doyen de la Cathédrale de Prague, qui a compoſé une hiſtoire des affaires de Bohême au commencement du douziéme ſiécle, donne au Chef de la Colonie Eſclavonne le nom de *Bohemus*, & ne parle point de *Czech*, ce qui pourroit faire douter de la vérité ou du moins de l'ancienneté de cette tradition. Mais M. de Jordan, qui apparemment a quelque intérêt à l'établir, prétend, on ne

ſçait pas trop ſur quel fondement, que du temps de Coſmas les noms de *Czech*, en Eſclavon & de *Bohemus* en Latin, étoient ſynonymes comme ils le ſont, dit-il, encore aujourd'hui Quoiqu'il en ſoit, les Ecrivains qui depuis Pulkava ont recherché les antiquités de la Bohême, ont tous ſuivi cette tradition. Æneas Sylvius, Jean Dubravius Evêque d'Olmutz, Martin Kuthenus, Venceſlas Hagecius, Procope Lupacius, Martin Cromer & pluſieurs autres, ont regardé comme une vérité inconteſtable, que *Czech* & *Lech* avoient été les Conducteurs de la Colonie Eſclavonne dans la Bohême; mais ſi ces Auteurs s'accordent ſur le nom des Fondateurs, ils différent entr'eux, quant au temps, aux cauſes & aux circonſtances de la migration & de l'établiſſement des Eſclavons. Nous n'entreprendrons pas de rapporter ici leurs différentes opinions; comme elles ne ſont fondées ſur aucun monument hiſtorique, elles

ne méritent pas l'attention de nos Lecteurs. Nous nous contenterons d'expoſer le ſentiment de M. de Jordan, & de rendre compte des principales preuves dont il l'appuye.

M. de Jordan croit, que la migration de la Colonie Eſclavonne, ſous la conduite de Czech & de Lech s'eſt faite en l'année 374 de l'Ere Chrétienne ſous l'Empire de Valentinien, & que la raiſon qui obligea ces deux Chefs à ſortir de la Croatie pour aller s'établir en Bohême avec une partie du Peuple, ce fut la dureté avec laquelle les Gouverneurs Romains traitérent dans ce temps là l'Illyrie & les pays voiſins. Il fonde cette époque ſur un paſſage d'Ammien Marcellin, où il eſt fait mention de la défection des Quades, des Sarmates, des Jazyges, & des Eſclavons appellés *Limigantes*, & de la derniére expédition de Valentinien qui ſe fit en l'année 375. L'Hiſtorien ſe plaint en cet endroit

de l'avarice de l'Empereur, & des vexations, que Probus Préfet du Prétoire exerça contre les Pannoniens, & il dit entr'autres choses, que les impôts excessifs dont on accabloit les Peuples, avoient obligé quelques personnes de distinction, *optimatum quosdam*, d'abandonner leur pays pour aller s'établir ailleurs; & il ajoute, que la dureté de Valentinien, qui ne voulut pas écouter les plaintes de ses sujets, fut cause, que l'Illyrie se dépeupla. M. de Jordan conjecture que c'est dans cette occasion, que *Czech* & *Lech*, prirent le parti d'abandonner leur Patrie pour se soustraire à la tyrannie de Probus, & il croit que cet événement a dû arriver en 374, parce que c'est dans cette année même que Probus ayant été nommé Préfet du Prétoire, alla résider à Sirmium dans la Pannonie pour être plus à portée de tirer l'argent des Provinces.

Cette époque & cette cause de

la migration Esclavonne, paroissent d'autant plus convenables à notre Auteur, que l'ancienne tradition porte que Czech & Lech n'emmenérent avec eux qu'une partie des Habitans de la Croatie; car si par exemple, dit-il, on vouloit fixer cette époque à l'année 378, temps auquel les Goths envahirent la Croatie & les pays adjacens, ou à quelque autre année, où tout le Peuple sans exception fut accablé de malheurs, on seroit obligé de supposer une migration générale, ce qui seroit contraire aux témoignages de tous les Historiographes, & à l'ancienne tradition de la Nation Esclavonne.

Une autre raison qui engage notre Auteur à fixer l'époque de cette Colonie à l'année 374, c'est qu'alors Czech avoit à craindre l'invasion des Huns qui en 373 avoient déja parcouru une partie du pays qu'occupoient les Marcomans & les Quades, & avoient porté leur ravage bien avant dans la Pannon

nie en remontant le Danube.

Les mouvemens, que les Quades firent cette même année pour venger la mort de leur Roy Gabinius, que Marcellianus Duc de Valerie avoit tué en traitre, sont regardés par notre Auteur comme un troisiéme motif capable d'avoir engagé Czech & Lech, qui aimoient la paix, à quitter leur pays.

Après avoir rapporté les motifs de la migration, M. de Jordan raconte comment la Colonie Esclavonne entra dans la Bohême. La tradition ancienne dit, que Czech n'y fut pas plutôt arrivé qu'il alla sur une montagne appellée *Rzip* pour découvrir le pays qu'il destinoit à sa nouvelle habitation. Cette montagne est située presqu'au milieu de la Bohême, entre le fleuve Ocra ou Egra, qui est à l'Occident & la Moldau qui est au Midi, & l'Albis dans lequel l'Egra & la Moldau vont se décharger. La situation de cette montagne fournit à M. de Jordan le moyen de détermi-

ner l'endroit par lequel les Esclavons entrérent dans la Bohême : ensuite il trace la route que tint ce Peuple pour venir de Krapina & Bari sa premiére demeure, jusqu'aux montagnes de Bohême où il borna sa course.

La Colonie ne trouva aucun obstacle à son établissement. La Bohême étoit alors vuide d'habitans. Les Marcomans, qui l'avoient occupée pendant plusieurs années, en étoient partis pour aller sur le Rhin. D'ailleurs la partie Septentrionale de cette Région, où sont situées les montagnes appellées *Sudetes*, étoit encore inculte & couverte de forêts. Czech étoit à portée de sçavoir toutes ces choses ; comme son projet n'étoit pas de se faire un établissement par la voye des armes, tout devoit l'inviter à venir prendre possession d'un pays abandonné. Les forêts dont la terre étoit couverte, bien loin de l'en détourner, étoient au contraire de grands attraits pour

l'engager à y conduire des Esclavons, qui étant Nomades d'origine & de profession, aimoient les bois & les montagnes, comme les lieux les plus propres pour la nourriture de leurs troupeaux.

Voilà en peu de mots le systême de M. de Jordan sur l'époque, les causes & les circonstances de la migration des Esclavons, & de leur établissement dans la Bohême. Pour justifier ce systême dans toutes ses parties, & pour montrer qu'il n'implique aucune contradiction avec l'histoire des autres Peuples, M. de Jordan est entré dans des détails d'érudition, où nous ne pouvons pas le suivre. Il s'est attaché surtout à faire voir, que d'un côté, les circonstances où se trouvoit la Croatie en 374, étoient telles, que le Peuple qui l'habitoit, devoit désirer d'en sortir ; & que d'un autre côté la Bohême étoit dans une situation, qui devoit inviter ce Peuple à s'y refugier.

Pour mettre ces choſes en évidence, il porte ſes recherches ſur l'état & la fortune des plus anciens Habitans de la Bohême. Il raſſemble tous les traits d'hiſtoire, épars, dans les Auteurs Grecs & Latins, concernant les Bojens, les Marcomans, les Quades, les Illyriens, les Allemands, les Vandales, les Goths, les Venedes. Il raconte les mouvemens, les guerres, & les migrations de ces différentes Nations : l'hiſtoire de ces Peuples occupe les onze premiers chapitres de ſon ouvrage. On peut dire que l'érudition y eſt prodiguée ; l'Auteur y rapporte pluſieurs traits qui n'ont pas une liaiſon néceſſaire avec l'objet de ſes recherches ; mais le Lecteur ne ſera peut-être pas fâché de trouver raſſemblé, à peu près tout ce que l'on ſçait touchant les peuples qui ont habité la Bohême & les pays d'alentour.

Ce n'eſt pas aſſez pour M. de Jordan, d'avoir appuyé ſon ſy-

ftême de toutes les preuves dont une matiére auſſi conjecturale que celle-ci pouvoit être ſuſceptible, il réfute encore les opinions de ceux qui ont, ou avancé ou reculé l'époque de l'arrivée de Czech dans la Bohéme. Quelques Sçavans fondés ſur un paſſage de Procope, ont cru, que la migration des Eſclavons en Bohême, n'a pu ſe faire que vers le milieu du ſixiéme ſiécle. Procope dit que les Eſclavons paſſérent le Danube en l'année 549, & qu'ils pénétrérent dans l'Illyrie, la Croatie, la Carniole, & la Souabe. Reiffen-Stuell, entr'autres Sçavans, tire de là cette conſéquence : ſi les Eſclavons, dit-il, ne s'emparérent de la Croatie qu'en 549, leur paſſage de la Croatie dans la Bohême n'a pu arriver que pendant le cours de l'année 550. M. de Jordan reproche à ces Sçavans de n'avoir pas cité le paſſage de Procope tout entier. S'ils avoient lû ce qui ſuit, ils auroient pu re-

marquer, dit-il, que ces Eſclavons, dont parle Procope, ſe retirérent d'abord dans leur ancienne demeure, emportant un grand butin avec eux, que ce n'étoit donc qu'une petite partie de la Nation, qui fit une irruption ſubite pour s'enrichir aux dépens des Colonies Romaines. Mais l'on ne peut pas conclure de là que les Eſclavons ne fuſſent pas établis dans la Croatie longtemps auparavant. M. de Jordan a montré par les témoignages de l'Auteur de la vie de Conſtantin, de S. Jérôme & d'Idace, que la Nation Eſclavonne s'étoit établie en 334, dans l'Illyrie, la Dalmatie & les pays voiſins, du conſentement de cet Empereur qui l'avoit reçue au nombre de ſes ſujets, & il a déja fait mention ſur le rapport de Jornandés d'une autre incorporation d'Eſclavons dans l'Empire, ſous le régne de l'Empereur Marcian en 454: qu'ainſi le paſſage des Eſclavons, dont parle Proco-

pe, n'étant pas le premier, rien n'empêche que Czech & Lech n'ayent passé dans la Bohême, en l'année 374.

Afin que la diversité des Dialectes Esclavonnes, qui sont aujourd'hui en usage, tant dans la Croatie que dans la Bohême, ne puisse pas faire soupçonner que les deux Peuples qui habitent ces Provinces, ne sortent pas de la même tige; M. de Jordan a mis dans son Apparat Historique, un chapitre du nouveau Testament en ces deux langues, avec la traduction Latine, par où l'on peut se convaincre qu'elles viennent d'une même langue. Après avoir établi son système & répondu à toutes les objections qu'on pourroit lui faire, l'Auteur continue ses recherches sur les Hérules, les Ruges, les Scyres, les Satages, les Gepides, les Ostrogoths, les Langobardes, les Slavins, les Anthes, les Chervates ou Croates, les So-

rabes, les Huns, les Avares, les Bojariens, les Thuringiens, les Saxons. Comme l'histoire de ces Nations est liée avec celle des Esclavons-Bohémiens, l'Auteur a cru devoir la traiter dans le plus grand détail. Nous renvoyons au livre même le Lecteur curieux de ces sortes de recherches. Il y trouvera rassemblé tout ce que l'antiquité nous apprend touchant ces Nations; il ne sera pas moins satisfait de la bonne critique, & de la sagacité de M. de Jordan, qu'étonné de sa prodigieuse érudition.

HISTOIRE DES HOMMES Illustres de l'Ordre de S. Dominique, c'est-à-dire, des Papes, des Cardinaux, des Prélats éminens en science & en sainteté; des célébres Docteurs, & des autres grands Personnages qui ont le plus illustré cet Ordre, depuis la mort de son S. Fondateur, jusqu'au Pontificat de Benoît XIII. Ouvrage

dédié à Sa Sainteté par le Révérend Pere A. TOURON, *Religieux du même Ordre, Tome IV. in-4°. pp. 791. y compris la Table des matiéres.* A Paris, chez Babuty & Quillau, Pere, 1747.

ON trouve à la tête de ce quatriéme volume une Lettre écrite de la part de S. Sainteté par M. le Cardinal Valenti au Pere Touron, dans laquelle il l'assure que le Souverain Pontife a parcouru rapidement tout le troisiéme Tome de cette Histoire, sans que cette rapidité l'ait empêché de s'arrêter avec beaucoup d'attention sur les recits les plus frappans, & qu'il a été également satisfait, soit pour le fonds même des choses, soit par l'élégance & la maniére avec laquelle elles sont racontées.

Quand on ne considéreroit dans sa Sainteté que la profondeur des lumiéres & du savoir, ce témoignage seroit d'autant plus glorieux à l'Auteur, qu'il suffiroit seul pour

donner à son ouvrage la plus grande réputation. Nous ne doutons pas que ce quatriéme Tome dont nous allons rendre compte, ne lui attire un pareil éloge, & que cet éloge ne soit reçu avec applaudissement.

Dans ce grand nombre de personnages distingués, dont le P. Touron nous donne ici la Vie, les plus connus sont le Cardinal Cajetan, Ambroise Catharin, Melchior Cano, Dominique & Pierre Soto, tous deux Confesseurs de l'Empereur Charles V. Sixte de Sienne, le Pape Pie V. Barthélemi Caranza, S. Louis Bertrand, Apôtre des Indes Occidentales, Louis de Grenade, & Dom Barthélemi des Martyrs.

La Vie du Cardinal Cajetan qu'on n'a pas fait difficulté d'appeller un autre S. Thomas, est la premiére du XXV. Livre, par laquelle commence ce volume. L'Auteur persuadé, comme il nous l'a paru dans le cours de son ouvrage,

qu'il n'y a que les louanges fondées sur la vérité qui honorent celui qui les reçoit & celui qui les donne, s'est attaché à nous représenter ce grand Cardinal, tel qu'il a été, sans exagérer ses vertus, & sans dissimuler les reproches qu'on lui a faits, sur la liberté qu'il s'est donnée d'expliquer l'Ecriture, non sur la Vulgate, mais sur les textes originaux, & sans avoir égard aux explications des Peres qu'il accuse de ne s'être pas assez attachés au sens littéral; ce que le Pere Touron dit à ce sujet & par rapport à tout ce qui concerne ce Cardinal, justifie ce qu'il avoit déja avancé, sçavoir » que sa piété ne » fut pas moindre que son erudi-» tion, que la réputation qu'il se » fit d'abord parmi les Sçavans, » devint toujours plus éclatante, » & que les qualités de son esprit » ne furent point au-dessous des » éminentes Dignités dont il fut » revétu. «

De tous ses adversaires le plus

vif & le plus implacable, fut Ambroise Catharin, célébre Théologien du même Ordre, & qui lui-même donna encore plus de prise à la censure des Théologiens, si on en croit notre Auteur. Après, dit-il, s'être élevé avec succès contre Luther, & les autres Sectaires qui pour lors déchiroient l'Eglise; » Catharin trop livré à son génie » & au feu de son imagination, » déclara une espéce de guerre à » plusieurs de ceux qu'elle regar» doit avec raison comme ses en» fans, ses Théologiens, ses illu» stres Défenseurs, & il ne respe» cta pas assez l'autorité des Peres » & des Saints Docteurs. Souvent » & à dessein, il s'est écarté des » sentimens de S. Augustin & de » S. Thomas: il les a même ou» vertement combattus touchant » la Prédestination & la Grace; » la masse de corruption, l'état des » enfans morts sans Baptême, & » sur plusieurs autres points Théo» logiques, qui ne peuvent être

» indifférens à la Religion. De là
» cette foule d'opinions hardies,
» singuliéres, adoptées ou inven-
» tées par cet Auteur, & inconnues
» aux autres Théologiens Catho-
» liques. «

Il falloit du moins de son temps qu'on ne portât pas tout à fait le même jugement d'Ambroise Catharin, puisqu'il fut du nombre des Théologiens, que le Pape nomma pour assister au Concile de Trente. » Quoiqu'il en soit ce
» Théologien suivant le caractére
» de son génie, s'y distingua en
» bien & en mal, dit notre Au-
» teur, c'est-à-dire, par sa capa-
» cité & par les opinions qu'il y
» avança assez souvent contre le
» sentiment commun des Théolo-
» giens. «

De toutes les disputes qu'il y soutint contre Dominique Soto, autre Théologien de son Ordre, disputes auxquelles, selon la pensée de M. Simon, il semble que les Peres du Concile prissent plai-

sir

ſir par l'éclairciſſement qu'ils en tiroient, principalement ſur les points qui regardent la Grace & la prédeſtination, la plus longue, ainſi que la plus vive, regarde la certitude que l'homme peut avoir en cette vie de ſa juſtice. Catharin aſſuroit » qu'indépendemment » de toute révélation particuliére, » les Juſtes peuvent être certains » de leur juſtification, d'une cer- » titude entiére & parfaite, qui » exclut tout doute. « Notre Auteur a cru qu'il ne ſeroit pas hors de propos de s'étendre un peu ſur cet article; mais la profondeur de la matiére demande qu'on la voye dans l'ouvrage même. On y montre qu'on auroit tort d'accuſer Catharin de Luthéraniſme, mais on lui reproche d'avoir fait paroître trop de vivacité à ſoutenir une opinion fort éloignée du ſentiment commun des Théologiens Orthodoxes.

Cependant malgré ces reproches, & quoi qu'on eut déféré à

l'Inquisition 50 propositions extraites de ses écrits, la pureté de ses mœurs & les déclarations qu'il avoit faites de vive voix & par écrit, d'être toujours dans la disposition de soumettre ses ouvrages à l'autorité de l'Eglise, fit qu'à la priére des Prélats & des Théologiens du Concile, le Pape ne laissa pas de le nommer Evêque de Minori, & ensuite Archevêque de Conza. Jules III. étoit même prêt de l'honorer de la Pourpre, lorsqu'étant parti de son Diocèse pour se rendre à Rome, la mort le surprit à Naples à l'âge de 70 ans.

Dans la vie de Melchior Cano, Evêque des Canaries, qui s'est immortalisé par ses *Lieux Théologiques*, ouvrage écrit avec autant de solidité que d'élégance, & qui a fourni à l'Eglise Universelle des armes pour triompher de l'erreur, le P. Touron prouve que c'est sans aucun fondement que M. Dupin rapporte, que quelques-uns ont

ſoupçonné Melchior Cano d'avoir acquis les bonnes graces de Philippe II. aux dépens de Dom Carlos ; il fait voir auſſi que l'Auteur Anonyme de l'hiſtoire d'Eſpagne, imprimée à Paris en 1723, s'eſt trompé lorſqu'il donne à entendre que ce grand Théologien fut du nombre des Docteurs, par l'avis deſquels ce Prince fit arrêter Dom Carlos, puiſqu'il eſt certain que Melchior Cano mourut en 1560, & que cette conſultation fut faite en 1568.

Au reſte Melchior Cano s'acquit beaucoup de réputation dans le Concile de Trente, où il parut en qualité de Théologien, ſur quoi nous remarquerons que la plupart de ceux qui eurent cet avantage, furent preſque tous tirés de l'Ordre de S. Dominique, comme on le verra dans cette hiſtoire.

Dominique Soto, dont la Vie ſuit ici immédiatement celle de Melchior Cano, fut auſſi de ce nombre & même le chef des Théo-

logiens Espagnols, que Charles V. dont il étoit Confesseur, nomma pour assister à ce Concile. Ce Prince avoit tant de confiance en lui, qu'il le choisit pour être comme l'arbitre dans la célébre dispute, que soutint publiquement devant le Conseil & pendant plusieurs Séances, Barthélemy de Las Casas, contre le Docteur Sépulveda, Chanoine de Salamanque, & l'un des plus habiles Jurisconsultes de son temps. Elle roula sur la conquête des Indes & sur le droit que les Espagnols prétendoient avoir de réduire en servitude les Naturels du Pays.

Comme le premier s'est rendu célébre par la vivacité avec laquelle il écrivit en faveur des Indiens, contre les cruautés & les vexations dont ils accusoient les Espagnols: il faut voir dans sa Vie l'histoire de cette importante dispute. Le P. Touron y cite souvent le P. Charlevoix, & en rapporte de très-grands morceaux.

On y verra que le Licentié Las

Caſas; car il n'étoit pas encore de l'Ordre de S. Dominique, lorſqu'il ſe chargea de plaider devant le Conſeil d'Eſpagne, la cauſe des Indiens contre leurs oppreſſeurs, s'en acquitta avec tant de zèle & de ſuccès, que le Roy Catholique lui donna le glorieux titre de Protecteur de ces Peuples, & le chargea de divers ordres pour réprimer la tyrannie ſous laquelle ils gémiſſoient.

Mais après avoir tenté inutilement de faire mettre ces ordres à execution dans divers cantons de l'Amérique, il comprit, dit notre Auteur, que » les Eſclaves de la » Cupidité, & les Miniſtres de l'E- » vangile ne s'accorderoient ja- » mais, ni dans la fin, ni dans les » moyens; « ainſi le deſeſpoir de réuſſir dans ſes projets pour procurer la liberté aux Indiens, ou du moins pour adoucir leur ſervitude, lui fit prendre le parti de renoncer au ſiécle, & d'entrer à l'âge de

48 ans dans l'Ordre de S. Dominique.

Il en prit l'habit dans l'Isle de Saint Domingue, y resta pendant huit ans, occupé des seules fonctions de Missionnaire, & n'en sortit que lorsqu'en 1530, le bruit s'étant répandu que les Espagnols méditoient de nouvelles conquêtes en Amérique, son zéle le détermina à repasser en Castille, pour empêcher, autant qu'il seroit en lui, qu'on ne fît à ces Peuples qu'on vouloit attaquer, tous les mauvais traitemens dont se trouvoient accablés ceux qui avoient déja subi la Loi du vainqueur.

Dans cette vue il presenta à l'Empereur Charles V. un Mémoire portant pour titre, *la destruction des Indes par les Espagnols*; » l'Auteur ne parle, dit le P. Touron, presque jamais dans cette » relation que de ce qu'il avoit vû; » & on ne sçauroit y lire sans fremir » une partie des cruautés exercées

» de gayeté de cœur contre des
» peuples entiers, qu'on ne ſe con-
» tentoit pas de dépouiller de tous
» leurs biens, mais qu'on extermi-
» noit ſans miſéricorde, comme
» ſans juſtice & ſans raiſon. «

Les repréſentations de Las Ca-
ſas furent écoutées, & il repartit
pour l'Amérique muni d'un Edit
& de loix favorables aux Indiens.
Il eut la ſatisfaction de les voir
exécutées dans quelques endroits
du Méxique & du Pérou qu'il par-
courut ; mais voyant qu'un grand
nombre de Gouverneurs Eſpagnols
refuſoient de s'y conformer, ſon
zéle entreprit un nouveau voya-
ge en Eſpagne, pour trouver les
moyens de les y contraindre.

Il y obtint une partie de ce qu'il
demandoit, & même la liberté de
pluſieurs Indiens qu'on avoit tranſ-
portés en Eſpagne, & réduits à un
rude eſclavage. Pour lui donner
plus d'autorité l'Empereur le nom-
ma Evêque de Chiapa, Capitale
du Pays de même nom dans la

nouvelle Espagne. Mais à son retour il eut la douleur de voir que la même cupidité qui portoit les Gouverneurs & les autres Officiers du Pays à violer toutes les loix de Dieu & de la nature, leur faisoit aussi trouver mille prétextes pour éluder les ordres du Souverain, toutes les fois qu'ils pouvoient les mépriser impunément.

Aussi notre Auteur prétend-il, que comme jamais peut-être aucun Successeur des Apôtres, n'éprouva plus de contradictions dans son ministére, ne fut en butte à plus d'humiliations, ni exposé à plus de dangers que Las Casas; de même on en connoit peu en qui la fermeté Episcopale ait paru avec plus d'éclat. Mais enfin voyant qu'il lui étoit impossible d'arrêter les extorsions, les barbaries & les cruautés qu'on exerçoit contre les Indiens; excès, qui selon le Pere Touron, firent périr par le fer, le feu, & toutes sortes de supplices, plus de 15 ou 18 millions d'In-

diens ; le charitable Evêque de Chiapa ne pouvant plus en ſupporter l'horreur, prit le parti de ſe défaire de cette dignité entre les mains du Pape, & repaſſa en Europe.

» Ce n'eſt, dit notre Hiſtorien ; » qu'avec peine que nous rappor» tons ici une petite partie de ces » cruautés, dont Las Caſas à rem» pli pluſieurs ouvrages. On le peut » d'autant moins accuſer d'avoir » outré la vérité des faits, qu'après » les avoir écrits ſur les Lieux & » publiés dans la nouvelle Eſpagne » ſous les yeux des coupables, il » les a ſouvent préſentés au Roy » Catholique & à ſon Conſeil. » D'ailleurs il n'eſt pas le ſeul qui » ait atteſté la même choſe, nos » plus ſaints Miſſionnaires, Pierre » de Cordoue, Antoine Monteſi» no, quelques Franciſcains même, » quoiqu'ils en euſſent vû beau» coup moins, s'en étoient déja » plaint amérement. On peut voir » de quelle maniére s'eſt exprimé

» Nicolas Antoine, si zélé pour
» l'honneur de sa nation. Nous ne
» pensons pas au reste que la con-
» duite barbare de quelques Offi-
» ciers doive faire tort à toute la
» nation Espagnole; puisque leurs
» Souverains (la Reine Isabelle,
» le Roy Ferdinand, Charles V.
» Philippe II.) bien loin d'auto-
» riser ces excès, les défendoient
» par des loix très-sages; & que
» la même Nation qui a porté ces
» destructeurs des Indes, a porté
» aussi les grands Evêques & les
» hommes Apostoliques qui se sont
» déclarés les zèlés défenseurs de
» la liberté des Indes. «

Pour revenir à Las Casas, redevenu simple Religieux dans une maison de son Ordre à Valladolid, il n'abandonna pas les intérêts des Indiens. Il y publia son fameux traité *de la Tyrannie des Espagnols dans les Indes*, & le dédia au Roy Philippe II. il composa cet ouvrage pour répondre à celui de Sépulvéda, qui gagné, dit Notre Au-

teur, par les amis des Tyrans ou par leur argent, avoit écrit un ouvrage Latin en forme de Dialogue, sous le titre *de la Justice de la guerre du Rey d'Espagne contre les Indiens.* Mais l'Empereur lui ayant constamment refusé la permission de le faire paroître en Espagne, l'Auteur l'envoya à Rome, où il fut imprimé, & d'où il s'en répandit en Espagne des Copies sur lesquelles il a été traduit en langue vulgaire. Celui de Las Casas l'a été aussi en François, & cet ouvrage aussi bien qu'un grand nombre d'autres qui avoient le même objet, a mérité au jugement même de Dom Antoine, une approbation générale. Las Casas mourut à Madrid âgé de 92 ans, regretté de tous ceux qui aimoient la probité & la vertu.

La Vie de Sixte de Sienne est d'autant plus remarquable, qu'après avoir été jusqu'à l'âge de 32 ans, le scandale de ses freres par sa conduite & par ses erreurs, il est

devint dans la suite l'édification & la lumiére par ses écrits & par sa piété. Né de parens Juifs il se convertit à la vraye Foi, & prit l'habit de S. François qu'il quitta peu de temps après; & sans qu'on sache s'il revint aux erreurs qu'il avoit sucées avec le lait, il s'égara dans la Foi, apostasia, & fut déféré à l'Inquisition de Rome. L'abjuration vraye ou simulée qu'il fit de ses erreurs, lui procura la liberté: mais étant retombé dans ses premiers égaremens en matiére de Religion, il fut arrêté pour la deuxiéme fois, convaincu d'être Relaps, & comme tel condamné au feu.

La Sentence auroit été exécutée, si le P. Ghisleri depuis Pape, sous le nom de Pie V. & qui pour lors étoit Commissaire du S. Office, frappé des grands talens de Sixte de Sienne, & après s'être assuré de son repentir, n'avoit avec beaucoup de sollicitations obtenu sa grace du Pape Jule II. Ce saint Religieux

ne ſe trompa point dans le jugement qu'il avoit porté de ſon Proſélyte, & le voyant diſposé à prendre l'habit de S. Dominique, il le lui donna lui-même. Depuis ce temps Sixte de Sienne ne ceſſa juſqu'à ſa mort d'édifier l'Egliſe par ſa vie, par ſes ſermons & par ſes écrits.

Nous nous contenterons de dire ici qu'il donna avant que de mourir, un exemple de modeſtie bien rare parmi les Sçavans, en jettant lui-même au feu tous les ouvrages qu'il avoit composés, & qu'il n'avoit pas eu le temps de retoucher. Il mourut âgé de 49 ans, chéri de ſes freres, & eſtimé des Sçavans parmi leſquels ſa bibliothéque ſainte lui fera toujours tenir un rang conſidérable.

La Vie de S. Pie V. occupe ſeule le vingt-huitiéme Livre, elle mérite d'autant plus d'être lue, que le P. Touron déclare, que dans tout ce qu'il racontera de ce S. Pape, il ne lui ſera pas difficile de le ven-

ger des calomnies dont l'Héréſie a oſé ternir ſa mémoire, puiſqu'il » aura le précieux avantage de » pouvoir ſuivre comme un guide » aſſuré le Saint & Sçavant Pape » qui gouverne aujourd'hui l'Egliſe » ſe avec tant de gloire. « L'excellent abregé de la vie de Pie V. fait, dit-il, ſous le Pontificat de Clément XI. par M. Proſper Lambertini alors Promoteur de la Foi, ſe trouve dans le premier Tome de ſes ouvrages, & je n'aurai garde de m'en écarter.

Après avoir remarqué dans une note, que l'Auteur Anonyme de la nouvelle vie des Papes, imprimée à la Haye en 1734, commence ſon cinquiéme Tome par un diſcours ſatyrique, qu'il appelle Vie de Pie V. Le P. Touron dit d'abord en général, qu'il eſt aiſé de voir que cet Auteur » s'y eſt moins » propoſé de faire connoître que » de noircir un Pontife, dont il » empoiſonne toujours les actions » & les intentions, lui attribuant

» partout beaucoup d'ambition, de
» cruauté, & une politique, non-
» seulement très-éloignée du cara-
» ctére d'un Saint, mais indigne
» même de l'honnête Homme. Il
» est vrai, ajoute-t'il, que cet Ecri-
» vain presque toujours en contra-
» diction avec la vérité, l'est aussi
» plus d'une fois avec lui-même. «
On en trouvera la preuve dans un
assez grand nombre de Notes que
notre judicieux Historien a placées
au bas des pages de la vie de
Pie V.

Nous voudrions pouvoir nous
étendre sur celle de Barthélemy
Caranza, Archevêque de Tolède,
que la sainteté de ses mœurs, l'é-
minence de son sçavoir, la pureté
de sa Doctrine, la dignité de Pri-
mat d'Espagne, & les sollicitations
mêmes des Peres du Concile de
Trente qui prirent sa défense, ne
purent affranchir des procédures
de l'Inquisition & d'une captivité
qui dura plus de 16 ans. C'est un
morceau qui mérite toute l'atten-

tion du Lecteur, & que notre Auteur paroit avoir écrit avec un soin particulier.

Nous ne donnerions point de bornes à cet Extrait, si nous entreprenions seulement d'indiquer tout ce que nous avons remarqué d'instructif, d'édifiant, ou simplement même de curieux, dans la vie de ce grand nombre d'illustres Personnages, dont ce Volume renferme les vies. Il nous suffira de dire que bien loin que les forces du P. Touron, paroissent se rallentir à mesure qu'il avance dans sa carriére, elles semblent au contraire reprendre une nouvelle vigueur.

Du reste il seroit inutile de répéter ici qu'il donne communément la liste, & quelquefois l'analyse des ouvrages de la plûpart des Sçavans dont il écrit la vie, qu'il rapporte même avec impartialité les jugemens qu'on en a fait, & que le zèle qu'il a pour son Ordre ne prévaut point dans lui sur ce qu'il doit à la vérité. Dans les oc-

casions même où il est obligé de relever les méprises de M. Dupin, du Continuateur de M. Fleury, & de plusieurs autres Auteurs, il s'exprime toujours avec une modération qui fait autant d'honneur à son caractére, que la justesse de ses raisonnemens, & l'agrément de ses narrations, en font à son esprit & à ses talens.

HISTOIRE GENERALE des Voyages depuis le commencement du XVe. siécle, &c. Tome quatriéme, Liv. X^e. *contenant la description des Côtes, depuis Rio da Volta jusqu'au Cap Lope Consalvo.* A Paris, chez Didot, Libraire, Quay des Augustins, à la Bible d'Or, 1747.

LA Côte dont les Auteurs de ce recueil donnent la description dans le dixiéme livre, s'appelle la Côte des Esclaves, à cause du grand nombre de Négres que les Navigateurs Européens y

achétent tous les ans pour les transporter dans les Isles de l'Amérique. Elle commence à Rio da Volta où finit la Côte d'Or, & elle s'étend jusqu'à Rio Lagos dans le Royaume de Benin. Les premiers Royaumes, qui se présentent sur cette Côte, sont ceux de Koto & de Popo peu connus des Voyageurs & peu fréquentés par les Vaisseaux de l'Europe à cause de leur stérilité, de la difficulté d'y aborder, & des guerres continuelles qui les divisent. Barbot, Bosman, & Desmarchais, disent que le terroir de Koto est d'une nature entiérement opposée à celle de la Côte d'Or, qu'on n'y trouve pas la moindre Colline, que c'est un pays plat, sablonneux, sec & stérile, & sans autres arbres que des Palmiers & des Cocotiers sauvages qui y croissent en abondance, que le Commerce s'y réduit à la traite des Esclaves, qu'on n'y en trouve cependant jamais un assez grand nombre pour charger un Vaisseau,

que l'usage des Habitans est de les voler dans les pays intérieurs & de les vendre aux Portugais, qui fréquentent plus cette Côte que tous les autres Marchands de l'Europe, que pour ce qui est de la Religion, de la politique, & de l'œconomie, les Peuples de Koto & de Popo, ont à peu près les mêmes usages & les mêmes maximes que ceux de la Côte d'Or.

Mais si les Voyageurs ont dit peu de choses de ces deux petits Royaumes, ils nous ont donné en récompense une ample description de celui de Juida qui leur est contigu. La beauté & la fertilité du pays, l'industrie & le bon naturel de ses habitans, le grand commerce que l'on y fait, tout a excité l'attention des Voyageurs & leur a paru mériter la relation la plus détaillée. Le Royaume, que les Anglois appellent *Wida*, les Hollandois *Fida*, & les François *Ovide* ou *Juida*, & quelques uns *Juda* par corruption, n'a, selon Desmar-

chais que quinze ou ſeize lieues d'étendue au long de la Côte ; ſa largeur eſt de huit ou neuf lieues dans les terres. Il eſt à ſix degrés vingt minutes de latitude du Nord. Ses bornes ſont le Royaume de Popo au Nord Oueſt, & celui d'Ardra au Sud-Eſt. Il eſt arroſé par deux riviéres, qui deſcendent du Royaume d'Ardra ; & qui traverſant tout le pays de l'Eſt ou l'Oueſt, y répandent une admirable fécondité.

Tous les Européens qui ont fait le voyage de Juida, conviennent que c'eſt une des plus délicieuſes contrées de l'Univers. Les Arbres y ſont d'une grandeur & d'une beauté admirable, ſans être offuſqués comme dans les autres parties de la Guinée par des buiſſons & de mauvaiſes plantes ; la verdure des Campagnes, qui ne ſont diviſées que par des Boſquets ou des ſentiers fort agréables, & la multitude des Villages, qui ſe préſentent dans un ſi bel eſpace,

forment la plus charmante perspective, qu'on puisse s'imaginer. Il n'y a ni Montagnes ni Collines, qui arrêtent la vûe. Tout le Pays s'éleve doucement, jusqu'à trente ou quarante milles de la Côte, comme un large & magnifique amphithéâtre, où de chaque point les yeux se proménent jusqu'à la mer. Plus on avance, plus on le trouve peuplé. C'est, disent nos Auteurs, la véritable image des Champs-Elysées; Bosman est persuadé que l'Univers n'a point de Canton qui l'égale. Tous les Voyageurs tiennent le même langage & en font à peu près le même tableau.

Voici l'idée que Bosman nous donne de la culture & de la fécondité de cette charmante contrée. On y voit, dit-il, croitre en abondance trois sortes de bleds, des pois, des féves, des patates, & toutes sortes de fruits. Les Richesses de la terre sont si serrées, que dans la plûpart des Champs,

il ne reſte qu'un petit ſentier ſans culture. Les Négres de Juida ſont fort induſtrieux. Ils n'abandonnent que les terres abſolument ſtériles. Tout eſt cultivé, ſemé, planté juſqu'aux enclos de leurs Villages & de leurs maiſons. Leur avidité va ſi loin, que le jour d'après leur moiſſon, ils recommencent à ſemer ſans laiſſer à la terre un moment de repos. Auſſi eſt-elle ſi fertile, qu'elle produit deux ou trois fois l'année. Les pois ſuccédent au riz; le millet vient après les pois; le bled de Turquie après le millet; les ignames & les patates après le bled de Turquie. Les bords des foſſés, des hayes & des enclos, ſont plantés de melons & de légumes; il ne reſte pas un pouce de terre en friche; leurs grands chemins ne ſont pas plus larges que les ſentiers en Europe.

Quoique le Royaume de Juida ait ſi peu d'étendue, il eſt néanmoins diviſé en 26 Provinces ou

Gouvernemens, que le Roy confie aux principaux Seigneurs & qui deviennent héréditaires dans leurs familles. Le Peuple y est si nombreux, que chaque Capitale de Province contient autant d'Habitans que les Royaumes ordinaires de la Côte d'Or. Outre les grandes Villes on trouve de toutes parts une multitude innombrable de petits Villages, qui ne sont éloignés l'un de l'autre que d'une portée de mousquet. Comme les Habitans des Villes ont la liberté de s'établir dans les lieux qui leur plaisent, chaque famille peut former un Village qui augmente en grandeur à mesure que la famille se multiplie.

Il n'est pas facile aux Européens d'aborder dans ce beau pays; l'agitation des vagues qui forment ce qu'on appelle la Barre, y est toujours si violente, que le débarquement n'est jamais sans danger. Bosman observe que de son temps les naufrages y étoient très-fréquens

Mais depuis que les Européens exercent le Commerce à Juida, les Négres ont eu le temps de se familiariser avec ce dangereux passage, & ont trouvé le moyen de transporter les Passagers & les Marchandises au rivage sans beaucoup de risque. Il est rare à present qu'un Canot y perisse. Nos Auteurs expliquent ce que c'est que cette Barre qui régne au long de la Côte de la Guinée, & qui est plus ou moins dangereuse suivant la position des Côtes, & suivant la nature des vents auxquels la Côte est exposée.

Par le terme de Barre, on entend, disent-ils, l'effet produit par trois vagues, qui viennent se briser successivement contre la Côte & dont la derniére est toujours la plus dangereuse, parce qu'elle forme une sorte d'arcade assez haute & d'un assez grand diamétre, pour couvrir entiérement un Canot, le remplir d'eau, & l'abîmer avant qu'il puisse toucher au rivage.

ge. La premiére vague ne s'enfle pas beaucoup, parce qu'elle n'est pas repoussée par une vague précédente qui ait eu le temps de se briser avant que celle-ci arrive; la seconde ne forme pas encore d'arcade, parce que le retour seul de la premiére vague, n'a pas assez de force pour repousser fort impétueusement celle qui la suit. Mais la troisiéme qui trouve le repoussement de la seconde augménté par celui de la premiére, forme cette Arche terrible qui porte proprement le nom de *Barre*, & qui a causé la perte de tant de malheureux. Ces vagues commencent à une portée de fusil de la Côte, parce que la mer trouve dans ce lieu un banc plat, mais élevé, après lequel il n'y a plus rien à craindre, & les Canots sont portés au rivage avec une rapidité incroyable, L'adresse des Rameurs Négres consiste à sauter promptement dans l'eau & à soute-

nir le Canot des deux côtés pour empêcher qu'il ne tourne.

Après avoir donné une idée générale du Pays, & de la rade par laquelle on y aborde, les Auteurs parlent des Marchés, des Foires, & du Commerce qu'on y exerce & des Voitures du pays. Il se tient tous les quatre jours un grand Marché à *Sabi* ou *Xavier*, Ville capitale du Royaume. Il s'en tient un autre dans la Province d'*Aploga*, où le concours est si grand, qu'on n'y voit pas ordinairement moins de cinq ou six mille Marchands. Les principales marchandises du Royaume de Juida, sont les étoffes de la fabrique des Femmes, les nattes, les paniers, les cruches pour le pito, les calebasses de toutes sortes de grandeurs, les plats & les tasses de bois, la malaguette, le sel, l'huile de palmier, le Kanki & d'autres denrées.

Le commerce des Esclaves est exercé par les Hommes, & celui

de toutes les autres marchandises par les femmes. Nos plus fins Marchands, disent nos Auteurs, pourroient recevoir des leçons de ces habiles Négresses, soit dans l'art du débit, soit dans celui des comptes, aussi les Hommes se reposent ils entiérement sur leur conduite. Les Européens, les Seigneurs de Juida, & les Négres riches, se font porter dans des Hamacs sur les épaules de leurs Esclaves. La qualité du climat ne laisse point aux Européens le choix d'une autre voiture. Un Anglois, dit Philips, ne pourroit faire un mille à pied sans être affoibli très-dangereusement par l'excès de la chaleur, au lieu qu'il est fort soulagé dans un Hamac par la toile qui le couvre & par le mouvement de l'air, que ses porteurs agitent continuellement.

Les Auteurs de ce recueil rapportent dans un grand détail, ce qui regarde la figure, l'habillement, le caractére, la nourriture, les ma-

riages, la religion, & le gouvernement des Habitans de Juida. La réduction qu'ils ont faite ici des diverses relations des Voyageurs, est d'autant plus curieuse & amusante, que ce Peuple intéresse le Lecteur par sa politesse, son industrie & son amour pour le travail; que les Voyageurs ont eu plus de facilité d'en prendre une exacte connoissance, & qu'ils s'accordent presque tous dans leurs relations. Ils nous représentent les Habitans de cette contrée comme étant généralement de haute taille, bien faits & robustes, plus civilisés & plus polis que la plûpart des autres Nations du monde. Les devoirs de la civilité sont si bien établis entr'eux, & leur respect va si loin pour leurs Supérieurs, que dans les visites qu'ils leur rendent ou dans une simple rencontre, l'inférieur se jette à genoux, baise trois fois la terre en frappant des mains, souhaite le bon *jour* à celui qu'il se croit obligé

d'honorer, & le felicite ſur ſa ſanté. Les diſtinctions de rangs & les proportions de reſpect ſont auſſi bien obſervées entre les Négres de Juida, que parmi les Chinois mêmes; bien différens, dit Boſman, de ceux de la Côte d'Or, qui vivent enſemble comme des brutes ſans aucune idée de bienſéance & de politeſſe.

La pareſſe eſt en général la paſſion favorite des habitans de l'Afrique; mais à Juida l'ardeur du travail eſt égale dans les deux Sexes. On n'y voit perſonne qui abandonne ſes occupations avant que de les avoir finies. Tout le monde cherche à s'employer pour gagner de l'argent & pour augmenter ſon bien. Outre l'agriculture, dont le Roy & quelques Seigneurs ſont ſeuls exemps, leurs ouvrages manuels conſiſtent à filer du coton, à fabriquer des étoffes, à faire des calebaſſes, des uſtenciles de bois, des zagaies, des inſtrumens de fer, &c. Tandis que

les Hommes s'occupent avec cette ardeur, les Femmes ne demeurent pas oisives. Elles brassent de la biére, elles préparent des alimens soit pour la subsistance de leurs familles, soit pour les vendre au marché. L'émulation semble animer les deux sexes. Aussi vivent-ils splendidement & ne se refusent-ils rien, pendant que les Négres de la Côte d'Or n'osent manger un morceau qui leur coute quelque chose.

Mais si les habitans de Juida surpassent tous les autres Négres en industrie comme en politesse, ils se distinguent aussi par l'inclination & la subtilité qu'ils ont pour le vol. Les Voyageurs représentent toute cette Nation comme une troupe de Voleurs, d'une expérience si consommée dans leur profession, que de l'aveu des François, ils entendent mieux cet art, que les plus habiles Filoux de Paris. Si un Européen surprend un Voleur sur le fait, il est inutile de porter

ſes plaintes au Roy. On n'obtient ni juſtice ni reſtitution, le Voleur eſt toujours protégé par quelque Seigneur, qui participe au vol.

L'uſage eſt établi parmi les habitans de Juida de prendre autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. Le Commun en prend quarante ou cinquante, les Chefs en ont trois ou quatre cens, & le Roy n'en a pas moins de quatre ou cinq mille. Il n'y a point de Pays où les mariages ſe faſſent à moins de frais & avec moins de cérémonies. Il n'en coute que quelques colliers de Rangos mêlés de Corail, dont on fait préſent à l'épouſe, & quelques pots de Pito pour régaler les deux familles. Smith obſerve qu'il eſt fort commun de voir dans une famille deux cens enfans pleins de ſanté & de force. Il ajoute qu'un homme ſe trouve ſouvent pere d'une douzaine d'enfans qui lui naiſſent dans le même jour. Jamais les maris n'ont de commerce avec leurs femmes pendant qu'elles

ſont groſſes ou qu'elles ont leurs infirmités périodiques. Cette ſeule raiſon eſt un grand motif pour la Polygamie. D'ailleurs les richeſſes conſiſtent dans la multitude des enfans, que les peres vendent quelquefois pour l'eſclavage. On ne doit donc pas être ſurpris, conclud ce Voyageur, que le Pays ſoit ſi peuplé & qu'il en ſorte annuellement un ſi grand nombre d'eſclaves.

Quant à la Religion des Négres de Juida, Boſman croit qu'ils ont une foible idée du véritable Dieu. Ils ſont perſuadés, dit-il, qu'il exiſte un Etre, dont l'univers eſt l'ouvrage, & qui mérite par conſéquent d'être préféré aux Fétiches. Mais ils ne le prient pas, & ils ne lui offrent point de ſacrifices. Ils s'imaginent que ce grand Dieu eſt trop élevé au-deſſus d'eux pour s'occuper de leur ſituation. Ils croyent qu'il a confié le gouvernement du monde aux Fétiches, qui ſont des puiſſances ſubordon-

nées auxquelles ils doivent adreſſer leurs priéres.

Le Royaume de Juïda eſt rempli de Fétiches, les grands chemins & les ſentiers en ſont bordés. Ce ſont de petites idoles que chaque particulier choiſit à ſon gré. Les plus communes ſont de terre graſſe, les Négres leur donnent la forme qu'il leur plaît. Ils les placent religieuſement ſous des hutes de terre ou dans des niches. Mais le Serpent eſt de tout les Fétiches celui auquel ils rendent les plus grands honneurs. Il eſt regardé comme ſacré, il eſt défendu de lui nuire; s'il arrivoit à quelqu'un, Négre ou Blanc, d'en tuer ou d'en bleſſer un, toute la Nation ſeroit ardente à venger ce meurtre ou cette injure.

Deſmarchais a donné une deſcription fort exacte du Serpent qui fait le principal objet de la religion de Juida. Cette eſpéce, dit-il, a la tête groſſe & ronde, les yeux beaux & fort ouverts, la

langue courte & pointue comme un dard, le mouvement d'une grande lenteur excepté lorsqu'elle attaque un Serpent venimeux; elle à la queue petite & pointue, la peau fort belle. Ces Serpens sont d'une douceur surprenante. On peut marcher sur eux sans crainte. Ils se retirent sans aucune marque de colére, ou s'ils se servent de leurs dents pour mordre, la blessure est toujours sans danger.

Les Négres ont dressé dans toutes les parties du Royaume, des Loges ou des Temples pour l'habitation & l'entretien des Serpens. Mais la principale Loge ou le *Temple Cathédral*, comme parlent nos Auteurs, est située à deux milles de la Ville Royale de *Sabi* sous un grand & bel arbre. C'est dans ce sanctuaire que le Chef & le plus gros des Serpens fait sa résidence. Il doit être fort vieux suivant le récit des Négres, qui le regardent comme le premier

pere de tous les autres. Bosman assure qu'il est de la grosseur d'un homme & d'une longueur incroyable. Les plus grandes Fêtes qu'on célébre à l'honneur du Serpent, sont deux processions solemnelles, qui suivent immédiatement le couronnement du Roy. Desmarchais ayant été témoin de la procession qui se fit le 16 d'Avril 1725, nous en a laissé une longue description, que nos Auteurs ont rapportée, & sur laquelle ils ont fait graver une belle estampe, qui représente cette procession.

Nous passons sous silence plusieurs autres pratiques religieuses de ces peuples, pour dire un mot de leur gouvernement. L'autorité suprême & l'administration civile & militaire est entre les mains du Roy & des Grands-Seigneurs. Dans le cas de crime le Roy fait assembler son Conseil, qui est composé de plusieurs personnes choisies, leur expose le fait, & recueille les opinions. Si la pluralité

des suffrages s'accorde avec ses idées, la sentence est executée sur le champ. S'il n'approuve pas le resultat du Conseil, il se réserve le droit de juger en vertu de son autorité suprême. On ne punit de mort à Juida que le meurtre & l'adultére avec les femmes du Roy. Les Auteurs de ce recueil ont rapporté d'après les Voyageurs plusieurs exemples d'exécutions & de supplices dont ils ont été témoins.

Un usage bien singulier, c'est que le Roy se sert quelquefois de ses femmes pour l'exécution des Arrêts qu'il prononce. Il en détache trois ou quatre cens avec ordre de piller la maison du Criminel, & de la détruire jusqu'aux fondemens. Comme il est défendu de les toucher, sous peine de mort, elles remplissent tranquillement leur commission.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les coutumes & usages de ces Peuples. Ce que

nous en avons dit doit suffire pour exciter la curiosité de nos Lecteurs & les engager à lire l'ouvrage même. Nous pouvons leur promettre qu'ils auront lieu d'être satisfaits de la réduction que nos Auteurs ont faite ici de tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus instructif dans les diverses relations de voyages. Les différentes remarques des Voyageurs sont ici placées si à propos, digérées dans un si bel ordre, & enchassées avec tant d'art, qu'elles forment une narration suivie & autant agréable qu'utile à lire. Ce Livre est terminé par la description du Royaume d'Ardra, où on trouve le récit de l'Ambassade qu'un Roy de ce Pays envoya à Louis XIV. pour établir une étroite correspondance avec les François, & leur offrir un commerce avantageux.



OBSERVATIONS NOUVELLES & extraordinaires sur la prediction des crises par le pouls, faites premierement par le Docteur D. FRANCISCO SOLANO DE LUQUES, *Espagnol, & ensuite par differens autres Medecins, enrichies de plusieurs cas nouveaux & de remarques, par M.* NIHELL, *D. M. traduites de l'Anglois par M.* LAVIROTE, *Docteur en Medecine de l'Université de Montpellier.* A Paris, chez Debure l'aîné, à l'entrée du Quay des Augustins, à S. Paul, 1748. Vol. *in*-12. de 258 pp. sans les Préfaces, l'Epitre Dédicatoire, & la Table des Chapitres, qui en font 46.

NOUS avons donné dans notre Journal de Fevrier dernier, l'extrait d'un ouvrage du Docteur George Martin intitulé, *Essai sur les periodes & les crises des maladies*, où le Medecin Anglois en

etablit la realité ſur une ſuite de preuves qui remontent de nos jours juſqu'à ceux d'Hippocrate. On trouve dans les ouvrages des anciens des ſignes prognoſtics des criſes ; mais, ſi l'on doit ajouter foi aux obſervations du Docteur Solano, il a beaucoup encheri ſur la doctrine de ſes Maîtres, puiſque le ſeul mouvement du pouls le met en état de predire non ſeulement une criſe encore eloignée de plusieurs jours, mais ſa nature même. Et pourquoi n'y auroit-on pas de foi? Ses obſervations ſont confirmées par de ſemblables qui ont eté faites par des Medecins de ſes amis, par ſes adverſaires, par des perſonnes etrangeres à la profeſſion, & qui n'en avoient d'autres connoiſſances que celles qui leur avoient eté communiquées par D. Solano ; enfin ſur celle que M. Nihell a faites en Angleterre. Quant aux obſervations du Docteur Eſpagnol, elles ont, outre ſon témoignage, celui des perſonnes les

plus distinguées d'Antequera, Ville où il faisoit sa residence, qui ont assuré à M. Nihell, qui y fut exprès de Cadix pour le suivre, & qu'il a eu occasion de voir souvent pendant deux mois qu'il y a passés, qu'elles etoient exactement conformes à ce qu'il en disoit.

Les regles que D. Solano a etablies pour le prognostic des crises ne sont pas aussi sures que les observations sur lesquelles elles sont fondées, comme le remarque le Docteur Anglois, & comme nous le ferons voir en parlant de la seconde partie de son ouvrage, qui contient les observations de ce dernier, ses remarques sur les regles de D Solano, & des observations generales sur l'attention des Anciens, & la negligence des Modernes par rapport aux crises.

Quant à la premiere partie elle contient les prognostics des crises par le pouls, les faits qui constatent la réalité des observations, & les regles pour le prognostic des

crises par le pouls, le tout tiré de l'ouvrage de D. Solano intitulé *lapis lydius Apollinis*, si l'on en excepte quelques observations communiquées à cet Auteur par quelques Medecins depuis l'impression de son ouvrage, & qui sont distinguées par des asterisques.

Le Medecin Espagnol, & ses amis à son exemple, n'en ont fait que sur trois sortes de pouls, le rebondissant (*dicrotus*) le pouls intermittent, & le pouls qu'il nomme *inciduus*, espéce de rithme qui a echappé aux attentions des anciens, quoiqu'ils en ayent tellement multiplié les espéces qu'ils ont embrouillé sa connoissance peut-être plus qu'ils ne l'ont eclaircie. Voici l'idée que D. Solano attache à ce mot. *Deux, trois ou quatre pulsations doivent s'elever non-seulement au-dessus des autres, mais aussi par degrés chacune au-dessus de la precedente, la seconde au-dessus de la premiere, & ainsi de suite.* L'Auteur se borne au nombre de

quatre, par ce qu'il n'en a jamais observé de suite un plus grand nombre de cette espece.

Le premier de ces pouls, ou le rebondissant, annonce une hemorragie critique, le second ou l'intermittent une diarrhée critique, & le troisieme ou l'*inciduus*, une sueur critique.

Plus ces changemens reglés sont frequens dans le pouls, plus le temps de la crise est proche. A chaque trentieme pulsation ils marquent que la crise est eloignée de quatre jours ; s'ils reviennent à chaque seizieme, elle ne l'est que de trois; ils l'annoncent pour le second quand on les remarque à chaque huitieme ; & quand c'est à chaque quatrieme, troisieme, ou seconde, ou que le pouls est continuellement de l'un de ces caracteres, la crise arrive dans les vingt-quatre heures.

Il se fait quelquefois une combinaison de deux de ces pouls, ou même des trois, & D. Solano

en conclud qu'il viendra des crises de plusieurs especes, dont la proximité se prognostique suivant les regles que nous venons d'exposer.

S'il arrive, comme on le voit quelquefois, que le caractére du pouls se soutienne après que la crise s'est faite, c'est une preuve qu'elle recommencera; & le tems où elle arrivera une seconde fois se connoit aux mêmes caracteres qui ont annoncé la premiere.

Il ne faut pourtant pas que le nom de crise en impose de maniere qu'on s'imagine que l'evenement en est toujours heureux. Le malade est quelquefois tellement epuisé par la maladie, qu'une crise un peu considerable acheve de detruire ses forces, & lui donne la mort; ce qui ne fait point de tort à la verité des observations de D. Solano, & des consequences ou regles qu'il en a tirées.

Des connoissances qui seroient purement speculatives, s'il en est

de ce genre en fait de Medecine, seroient fort indifferentes à cette science ; mais celles dont on a obligation à D. Solano n'ont pas ce deffaut ; elles influoient sur sa pratique. Disciple fidele des Anciens, il ne s'ecartoit pas du principe fondamental de leur doctrine, qu'il ne faut pas detourner ou deranger, par des remedes placés à contretemps, la nature qui travaille à cuire la matiere morbifique, & à disposer les humeurs à l'evacuation. Ce n'est que dans un seul cas où le Docteur Espagnol jugeoit que ce principe demandoit une modification, c'est-à-dire, celui d'une foiblesse si grande du malade, qu'il n'etoit pas en etat de resister à la violence de l'evacuation. Cette circonstance exceptée, dès que la nature annonçoit par un pouls caracterisé comme nous l'avons expliqué qu'elle travailloit à produire une crise, non seulement il restoit tranquille spectateur de ses opérations, lorsque le malade etoit uniquement

confié à ſes ſoins, mais il s'oppoſoit de toutes ſes forces aux remedes que propoſoient ſes confreres conſultés concurremment avec lui.

Nous n'avons garde d'omettre deux circonſtances ſingulieres, la premiere que D. Solano n'a trouvé ſes regles en deffaut que trois fois dans l'eſpace de trente années; c'eſt-à-dire, depuis 1707 ou 1708, qu'il a commencé ſes obſervations; juſqu'en 1738, temps de ſa mort; la ſeconde que l'habitude d'obſerver dans le goût dont nous parlons lui avoit acquis une connoiſſance ſi preciſe qu'il prognoſtiquoit les criſes heure par heure.

Quoique nous aions annoncé ci-deſſus D. Solano comme l'Auteur des découvertes dont nous parlons, il n'eſt pas le ſeul Ecrivain qui ait conſigné à la poſterité des obſervations dans ſon genre. On en trouve deux toutes ſemblables aux ſiennes ſur le pouls intermittent, l'une dans le traité de Proſper Alpin *de preſagienda vita*

& morte, l. 4. ch. 4. & l'autre de Wierus dans le Livre XI des observations de Horstius, obs. 8. Mais M. Nihell prouve fort bien qu'elles etoient inconnues au Medecin Espagnol. Au reste quand elles lui auroient donné l'idée d'observer dans le goût de son ouvrage, sa gloire en souffriroit-elle quelque diminution ? Non sans doute : le veritable Auteur d'une decouverte n'est pas celui que le hazard rend temoin d'un fait unique, qu'il regarde comme une singularité, ou même qui n'est point frappé de la circonstance la plus interessante ; c'est celui qui en tire de justes consequences, & qui sçait en tirer parti pour acquerir de nouvelles lumieres. Passons à la seconde partie de l'ouvrage.

Entre les observations dont M. Nihell n'a pas obligation à D. Solano, il en donne qui sont detaillées, & il donne simplement le resultat des autres. Celles dont on a le detail ont été faites en Espagne,

tant par M. Nihell que par ses amis ; les autres ont eté faites par lui en Angleterre, mais il ne dit pas dans quel endroit. Celles-ci sont moins d'accord que les autres avec les regles du Medecin Espagnol. Il n'y en a point sur le pouls *incidens*, que M. Nihell n'a jamais rencontré. Elles n'ont donc d'autre objet que le pouls rebondissant & l'intermittent. N'est-il point arrivé de sueurs critiques à aucun des malades de l'Auteur ? Ou cette crise n'a-t-elle point eté annoncée par le pouls que D. Solano regarde comme prognostic ? C'est surquoi M. Nihell ne dit rien.

Il remarque qu'il a observé le rebondissement du pouls dans cent vingt & un malades, entre lesquels il n'y en a eu que sept qui n'aient point saigné du nez, ou ressenti des symptomes qu'on peut regarder comme une tendance à l'hemorrhagie, ou comme une suite de ce qu'elle auroit manqué. Les cent quatorze restans ont tous eu

quelqu'un, & même plusieurs symptomes qui caractérisent un engagement du sang dans la tête; & de ceux-ci soixante & douze saignérent du nez en plus ou moins grande quantité. Il faut voir dans l'ouvrage les différences qui ont été observées entre ces différentes hémorrhagies, & en quoi elles se sont écartées des regles de D. Solano.

De vingt-trois malades qui eurent le pouls intermittent, M. Nihell remarque qu'il n'y en eut qu'un seul où l'intermission fut reguliere, & ce malade eut une diarrhée, conformement aux regles de D. Solano; vingt autres eurent des accidens qui caracterisent une fluxion des humeurs sur les intestins, & deux, malgré l'intermission, n'eurent ni diarrhée, ni tendance à cette evacuation.

Nous nous bornerons à quelques articles principaux du Chapitre III, qui contient des remarques generales sur les observations precedentes.

Entre

Entre les malades dans lesquels M. Nihell a observé le pouls rebondissant, le nombre de ceux qui ont saigné du nez, ou eu une tendance à cette hemorrhagie, est au nombre de ceux à qui il n'est survenu aucun de ces symptomes à peu près comme 16 à 1; le nombre de ceux qui ont saigné est au nombre entier environ comme 5 à 8; le nombre de ceux qui ont surement saigné du nez est au total comme 8 à 15. De toutes les personnes dans lesquelles M. Nihell a observé des hemorrhagies du nez, depuis la connoissance qu'il a eue des observations de D. Solano, il n'y en a que deux qui n'aient pas eu de rebondissement dans le pouls.

De ces remarques & de plusieurs autres, que nous sommes obligés de supprimer, M. Nihell conclud, cependant sans affirmer positivement, qu'il existe une connexion generale entre les pouls observés par D. Solano & leurs crises respectives; que le rebondissement du

pouls doit être plutôt regardé comme le ſigne & l'effet d'une tendence à l'hemorrhagie du nez, que comme un ſigne certain & abſolu de cette hemorrhagie, comme D. Solano l'aſſure; & que, puiſque le rebondiſſement du pouls n'eſt pas un ſigne certain d'une hemorrhagie future, il peut encore moins l'être du temps fixe & precis auquel elle doit arriver.

Comme les obſervations de M. Nihell ſur le pouls intermittent ſont en petit nombre, il ne s'arrête que peu ſur les ſignes qu'on en tire. Ce qu'il remarque à ce ſujet de plus intereſſant, c'eſt qu'il eſt plus commun que le pouls rebondiſſant; qu'il eſt ſouvent habituel, & qu'alors il ne peut être critique; qu'il peut être l'effet de pluſieurs cauſes totalement etrangeres aux criſes, comme ſpaſmes, convulſions, &c. mais il ne s'enſuit pas delà que l'intermittence du pouls ne doive point être regardée comme un ſigne de tendance à la

diarrhée. C'eſt au Medecin à diſtinguer les differens cas.

L'on ne peut attribuer les variations que l'on remarque dans les pouls critiques à la force differente des vaiſſeaux des deux bras, ni à l'attitude dans laquelle le malade a pu ſe trouver pendant longtemps, ni à l'inegalité de la diſtribution du ſang, puiſque M. Nihell a obſervé que l'etat critique du pouls ſe ſoutenoit tout un jour dans un ſeul bras, pendant qu'il diſparoiſſoit entierement dans l'autre, pour reparoître dans celui-ci & diſparoitre dans celui où il s'étoit conſtamment fait remarquer. C'eſt à la diſpoſition des nerſs & à leur action ſur le cœur & les arteres que M. Nihell attribue ces changemens.

Bien qu'il reſulte de ſes obſervations que D. Solano a donné beaucoup trop de generalité à ſes regles, il en tire cependant ces conſequences importantes, qu'il faut ſe comporter avec beaucoup

de précaution quand on remarque des pouls critiques, puiſqu'ils indiquent des tendances de la nature, & que la decouverte de D. Solano eſt precieuſe en ce qu'elle ajoute un nouveau degré de certitude aux predictions qu'on peut faire des criſes en conſéquence des ſignes que les anciens ont decrits comme prognoſtics de chacune de ces evacuations. Ajoutons avec l'Auteur un autre avantage de ces decouvertes, qui ſeul ſuffiroit pour leur donner du mérite ; le pouls intermittent a de tout temps eté regardé comme un ſigne mortel, & cela d'autant plus que les intermiſſions ſont plus frequentes, & il reſulte des obſervations de nos deux Auteurs, que, loin d'être conſtamment un ſigne mortel, il l'eſt très-ſouvent d'une operation ſalutaire de la nature : *l'intermittence du pouls n'eſt à craindre que lorſqu'il eſt joint à d'autres ſignes qui concourent à faire voir qu'il n'eſt pas critique, que la criſe qu'il annonce*.

n'est pas salutaire, ou que le malade est trop foible pour la soutenir.

Ce passage est tiré du Chapitre IV. qui contient des remarques generales sur la nature des crises, & sur l'attention des anciens & la negligence des modernes à leur sujet. C'est par lui que nous terminerons cet Extrait, les suivans ne contenant que des observations, & l'historique de la decouverte de D. Solano; & nous nous y arrêterons d'autant plus volontiers, que notre extrait du mois dernier, joint à celui-ci fera un petit traité assez complet sur les crises.

Il y a deja longtemps que la doctrine des crises est meprisée par la plûpart des Medecins; mais les faits sur lesquels les anciens l'avoient etablie n'ont jamais eté demontrés faux, & d'ailleurs on ne l'a attaquée que par des difficultés qui n'ont aucun fondement réel. Elle se reduit au fond à ces principes que *les jours septenaires & demi-septenaires, sont particuliere-*

ment consacrés aux révolutions critiques des fievres aigues, & que le plus souvent ces revolutions sont salutaires, sans aucune exclusion des autres jours, particulierement des crises moins favorables; & que les crises peuvent être predites par les signes que les Anciens ont donnés pour cela. Attaquer cette doctrine par le raisonnement, c'est le faire en pure perte; on n'y réussira pas mieux qu'à l'etablir par la même voye, la cause des crises & des periodes des maladies etant hors de la portée de notre theorie. C'est donc par les faits qu'il faut en juger.

Or M. Hoffmann, l'un des plus celebres Praticiens de nos jours, assure d'après quarante années d'experience, que dans les fievres les plus aigues, les trois, quatre, sept, onze & quatorzieme jours sont particulierement remarquables pour les revolutions critiques; & distingue, le neuvieme & le onzieme, pour les evenemens malheureux

qui les accompagnent ſouvent.

De quarante-huit fievres aigues, dont Foreſtus nous a donné les hiſtoires, trente-ſept furent, ou accompagnées de criſes, ou terminées les jours ſeptenaires & demi-ſeptenaires; dix-ſept malades de ces trente-ſept, eurent des criſes & ſe retablirent, & des vingt autres auſquels il ne ſurvint point de criſes, ſix moururent. Les onze maladies, qui ajoutées aux trente-ſept font le nombre de quarante-huit, furent ou accompagnées de criſes, ou terminées les cinq, neuf, dix, vingt, & vingt-quatrieme jour; & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'il n'y eut que deux criſes dans ces onze maladies, & qu'il mourut ſix de ceux qui en etoient attaqués. Ce qui merite encore d'être remarqué, c'eſt que Foreſtus predit une partie des criſes pluſieurs jours avant qu'elles arrivaſſent.

On fait deux objections contre la doctrine des criſes. La premiere

est tirée du danger où elles mettent le malade, à cause de l'effort violent que la nature est obligée de faire pour se debarrasser des mauvaises humeurs qui la surchargent, & la seconde de l'incertitude du prognostic de ces evacuations.

M. Nihell repond à la premiere en disant que cela arrive rarement, comme il resulte de son experience, & des observations rapportées dans son ouvrage, & fait voir que les crises, plusieurs jours avant qu'elles arrivent, se preparent par la nature même qui dispose successivement les humeurs à l'evacuation la plus convenable, sans desordre ni mouvement violent, mais non avec un mouvement tellement insensible qu'on ne puisse l'appercevoir; & c'est parce qu'on l'apperçoit, lorsqu'on est dans l'habitude de ne rien negliger en fait de maladie, qu'on est en etat de predire l'existence future d'une crise.

M. Nihell, après avoir repondu aux objections tirées de la theorie,

repond à celles qui ſe tirent des faits, & fait toucher au doigt que, de ce qu'en ſuivant la pratique moderne il ne ſe fait plus de criſes, on n'en peut rien conclurre contre la doctrine des anciens à leur ſujet. Car, la marche de la nature etant derangée par la pratique *violente* de nos jours, & des remedes etant employés contre tous les ſymptomes qui peuvent annoncer une criſe, il n'eſt pas etonnant qu'il n'en paroiſſe plus.

La conduite des anciens etoit bien differente ; loin de troubler la nature quand elle operoit le plus ſenſiblement, ils ne vouloient pas même qu'on adminiſtrât de remedes dans la proximité des jours critiques, & ils ſe fondoient ſur des obſervations qui leur avoient appris que les purgatifs les plus doux cauſoient dans ces temps des ſuperpurgations mortelles. Telle etoit auſſi la conduite d'un des plus celebres Praticiens d'Angleterre le Docteur Radcliffe.

Mais ce qui contribue infiniment à donner de l'autorité à la doctrine des crises, c'est les observations du Docteur Albertini, observations confirmées par une quantité d'autres rapportées dans les Memoires de l'institut de Bologne, que le Quinquina ne guerit surement les fievres qu'au moyen des crises qu'il procure, souvent plusieurs jours après que la fievre a cessé.

Enfin l'avantage des crises sur les remedes de quelque nature qu'ils soient, est evidemment prouvé par l'observation, qui fait connoître qu'une evacuation artificielle, de sang, par exemple, ne supplée point du tout, quand elle seroit plus abondante, à celle que la nature procure pour entretenir la santé, ou pour la retablir.

Si le Lecteur doutoit de l'utilité de l'ouvrage, dont nous venons de l'entretenir, nous le prierons de se rappeller ce passage du grand Boerhaave ; *on ne peut examiner*

trop attentivement le pouls, parce qu'il fait connoître que la matiere morbifique va se mettre en mouvement, qu'elle y est, qu'elle se dispose à l'excretion, ou que l'excretion commence à s'en faire; & que le pouls fait connoître mieux que les autres signes le temps convenable pour agir, Instit. N°. 970; & le jugement du judicieux Commentateur de ses aphorismes, le celebre Van-Swieten, qui parle ainsi du traité de notre Auteur; *L'importance de cette matiere est telle que tous ceux qui cultivent la Medecine doivent y faire attention. Il est même probable qu'on peut decouvrir dans la respiration, la langue, l'urine*, &c. *plusieurs signes semblables.* Il est pourtant bon de remarquer que les regles de D. Solano, se sont trouvées beaucoup moins fautives en Espagne qu'en Angleterre. Ne seroit-ce pas par rapport à la sobrieté des Espagnols? Si c'étoit, comme il est vraisemblable, la raison de la difference remarquée par

M. Nihell, ſon ouvrage ſeroit plus utile dans les Campagnes que dans les Villes, & dans les petites Villes que dans les plus grandes. C'eſt ce que nous eſpérons apprendre de l'attention de nos Praticiens à profiter de toutes les découvertes qui peuvent être avantageuſes à la Societé. On doit cependant ſçavoir gré à M. Lavirotte d'avoir mis ceux qui ne ſçavent pas l'Anglois en etat d'en profiter; mais ſa capacité donne lieu d'eſperer qu'il ſe rendra utile au public par d'autres voyes que celle des traductions.

COURS DE BELLES-LETTRES distribués par Exercices. A Paris, chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, 1747. *in-*12. 1. vol. pag. 416.

Non ab ingeſtis ſed à digeſtis fit nutritio.

Ce qui nous nourrit n'eſt pas ce

que nous mangeons, c'eſt ce que nous digérons.

LE Titre annonce aſſez le projet de l'Auteur, & l'épigraphe qui eſt placée au-deſſous du titre, annonce la maniére dont on ſe propoſe de l'exécuter. Ce ſont des eſpéces de leçons de littérature toutes digérées qu'il veut donner aux jeunes gens, qui ont beſoin d'être guidés, quand ils commencent à ſe livrer à l'étude des Lettres. Il eſt étonnant, dit l'Auteur, que dans tous les autres genres on ait fait des abregés, des réductions, pour faciliter les progrès de ceux qui veulent s'initier dans les Arts ou dans les Sciences, & qu'on n'ait rien fait de ſemblable pour faire éclore, former, perfectionner le goût, qui fait la principale différence des hommes dans tous les états. Car le goût ne ſe borne pas à une habitude acquiſe, d'obſerver une penſée fine, un ſentiment délicat, une période ſoi-

gneusement arrondie. Et s'il se bornoit à cela, seroit-ce un avantage assez considérable pour qu'on employât tout le temps de la jeunesse, temps si précieux à l'étude des Lettres? Le bon goût, en général, est le goût du bon. Par conséquent il s'étend aussi bien sur la conduite & sur les mœurs, que sur les choses qui ont rapport à l'esprit. D'où l'Auteur conclut, qu'il est extrêmement important de l'avoir bon, sur & délicat; c'est pour le rendre tel qu'on exerce d'abord les jeunes gens sur des ouvrages parfaits, & pour la forme & pour le fonds; afin que par l'habitude qu'ils y auront prise d'approuver le bon & le beau, il s'imprime dans leurs ames des principes d'ordre & de décence, dont les effets se portent jusque sur leur conduite.

Mais comme cet exercice est difficile & dangereux dans les commencemens, si on n'est pas guidé, il a paru à l'Auteur qu'un ouvrage

dans lequel on détailleroit toutes les eſpéces de beautés qui ſe trouvent dans les livres de goût, ſeroit fort utile aux jeunes gens, tant pour les mettre ſur les voyes, que pour leur faire connoître leurs forces & la maniére de s'en ſervir avec ſuccès.

Pour exécuter cette idée, il y a deux choſes que l'Auteur ſe propoſe: la premiére de donner des principes clairs ſur chaque genre de littérature: la ſeconde de les vérifier par des exemples analyſés dans toutes leurs parties. Il tâche par tout de ſe mettre à la portée des jeunes gens. Cependant comme il y en a qui ont plus de conception que d'autres, & que c'eſt ſur ceux-là qu'eſt fondée la plus belle eſpérance de la littérature & de la ſociété; il aime mieux qu'il y ait quelquefois du trop pour les médiocres eſprits, que de refuſer aux excellens génies une nourriture dont ils pourront profiter.

Cet ouvrage embraſſera les Bel-

les-Lettres Françoises, les Latines & les Grecques, de maniére que les ouvrages faits en ces trois langues puissent être comparés.

Quant à la forme l'Auteur a pris un certain milieu, qui sans avoir le désagrément des ouvrages mis par demandes & par réponses, en a toute la commodité. Il a marqué d'un chiffre tous les *Alinea* qui sont à la portée des jeunes gens, & a mis la table en forme de demande; de sorte qu'avec la seule table un Maître pourra commodément exercer son Eléve, ou l'Eléve s'exercer lui-même. Tel est le plan que l'Auteur se propose de remplir.

L'ouvrage dont nous rendons compte n'en est qu'un commencement, un essai; l'Auteur ne donne que les petits Poémes d'abord, & il donnera tous les autres genres de littérature, si le public n'est pas mécontent de ce qu'il lui offre aujourd'hui. Ces deux premiers volumes contiennent l'Apologue, l'E-

glogue, l'Ode, la Satire, & l'Epigramme. Il y a ajouté six lettres qu'il adresse à M. l'Abbé d'Olivet, sur différens points de littérature, nous en parlerons dans le temps.

Avant que d'entrer dans sa carriére, l'Auteur s'arrête un moment, & donne à ses jeunes Lecteurs les instructions préliminaires dont ils ont besoin, pour profiter de ce qu'il a à leur dire. Les simples Artisans, dit-il, commencent par montrer à leurs Eleves les instrumens dont ils doivent se servir, ils leur en disent le nom, l'usage, &c. Ainsi quand on veut faire entrer les jeunes gens dans les bons Auteurs, comme on leur parle à chaque instant de pensées, d'expressions, de tours, de sentimens, le seul bon sens exige qu'on leur explique la signification & la valeur de ces mots.

Il explique d'abord ce que c'est qu'une pensée, une expression, il en distingue les différentes espéces,

marque leurs qualités logiques; qui ſont, la vérité, la clarté, la juſteſſe. Il les nomme ainſi parce que c'eſt l'eſprit qui ſemble ſurtout exiger ces qualités; il y en a d'autres qui appartiennent au goût, telles que la vivacité, la force, la richeſſe, la hardieſſe, la proportion avec le ſujet, lequel a des ſous-diviſions, ſelon la différence des matiéres; l'expreſſion marche toujours avec la penſée; il ne définit jamais l'une ſans l'autre & les exemples ſuivent toujours les définitions.

Après avoir parlé de l'*idée* & du *terme*, du *jugement* & de la *propoſition*, du *raiſonnement* & de *l'argument*, de leurs eſpéces & de leurs variations; l'Auteur vient aux notions de Réthorique, il explique en peu de mots ce que c'eſt que l'*invention*, la *diſpoſition*, l'*Elocution*, quelles ſont les différentes eſpéces de termes: les uns *propres*, les autres *figurés*, les uns *bas*; les autres *nobles*: les différentes eſpé-

ces de *tours*, les uns de *mots*, comme la *gradation*, la *répétition*, &c. Les autres de *penſées*, l'*Apoſtrophe*, la *ſubjection*, &c. Enſuite il définit le ſtyle, en diſtingue les eſpéces, qui ſont le ſimple, le médiocre, le ſublime, le coupé, le périodique. Voila tous les matériaux avec leſquels ſe fait un diſcours, les choſes, les penſées, les termes, les tours; ces matériaux ſont liés par le ſtyle, voilà un corps formé, mais avec quoi l'animer. L'Auteur explique alors ce que c'eſt que le ſentiment, & en donne des idées auſſi claires qu'on le peut à des jeunes gens.

Il termine ces notions par quelques définitions de termes de Métaphyſique. Il explique ce que c'eſt que l'eſprit, le génie, ce qu'on entend par les termes de *pénétration*, *ſagacité*, *jugement*, *imagination*. Ce que c'eſt que la *volonté* & les différens noms qu'elle porte quand elle eſt agitée par différentes paſſions dont les unes ſont vi-

ves, qu'on appelle proprement *passions*, *emportemens*, *fureurs*, les autres paisibles & modérées, qu'on nomme *mouvemens*, *sentimens*, *passions douces:* comme l'amitié, l'espérance, la gayeté. C'est dans le rang de ces derniéres que l'Auteur place le goût, parce qu'elles ont autant de lumiére que de chaleur, de connoissance que de sentiment. Ainsi le goût est une passion douce, un sentiment éclairé qui nous montre le vrai & nous le fait approuver.

L'Auteur ne croit point que toutes ces notions soient à la portée des Commençans; mais il laisse aux Maîtres mêmes à faire les retranchemens & les développemens qui seront nécessaires, parce qu'il ne peut pas y avoir de plan général pour l'éducation, & que chacun doit faire le sien selon ses fonds & son terrein.

L'exercice sur l'Apologue contient six chapitres. Dans le premier on explique la nature de l'Apolo-

gue : c'eſt le récit d'une action allégorique. On fait ſentir la différence qu'il y a entre le recit & le ſpectacle, on explique ce que c'eſt qu'une action, une allégorie. On détaille les qualités eſſentielles du recit, la briéveté, la clarté, la vraiſemblance, on dit quels ſont les ornemens qu'on peut y ajouter, quand on a deſſein de plaire & d'inſtruire en même temps. Il y en a qui conſiſtent dans les images, d'autres dans les penſées, dans les alluſions, &c. Enſuite on diſtingue les différentes eſpéces de fables, les raiſonnables, les morales, les mixtes, & on montre qu'elles ont néceſſairement deux parties, le récit & la vérité qui en réſulte. Ce chapitre eſt terminé par l'explication de ce qui a rapport au ſtyle de la fable, lequel doit-être ſimple, familier, riant, gracieux, naturel & même naïf.

Le deuxiéme chapitre contient l'hiſtoire abregée de l'Apologue, un Politique, un Philoſophe, un

Prophête s'en servoient presque dans le même temps, à Rome pour ramener le peuple séditieux; en Asie, pour instruire les Villes & les Rois; à Jérusalem pour annoncer à David son crime, d'où l'Auteur conclut, que puisque sans être d'intelligence, les hommes employoient également l'Apologue dans différens lieux du monde, il y a grande apparence qu'ils s'en étoient avisés longtemps auparavant.

Ce fut d'abord la nécessité & le besoin qui firent employer l'Apologue, parce que le langage des images & des comparaisons est le plus à la portée de l'homme. Ensuite on s'en servit, soit pour rendre une idée sensible quand elle étoit trop fine, soit pour l'envelopper quand elle étoit trop sensible. Les Sages de l'antiquité l'employérent à ces deux fins: mais Esope ayant le premier fait profession de cette maniére de philosopher, fut celui qui donna son

nom à ce genre d'inſtruction qui preſente la vérité dans des images. L'Auteur donne en peu de mots l'hiſtoire d'Eſope, trace le caractére de ſes fables, enſuite il fait la même choſe ſur Phédre, ſur Avienus, & ſur le célébre la Fontaine, après quoi il paſſe aux exemples qui vérifient les régles & les principes. C'eſt la matiére du troiſiéme, quatriéme & cinquiéme Chapitre.

Il traduit les fables Grecques & les Latines, & met au bas de la page le texte Grec, & le Latin, & après la traduction de chacune, il s'arrête un moment pour en faire une eſpéce de diſſection, & montrer les parties fondamentales qui ſont ; 1°. la vérité ; 2°. l'action qui la revet ; 3°. les parties de l'action qui ſont le commencement, ou l'expoſition du ſujet, le milieu, qui fait une eſpéce de nœud, la fin, qui donne le dénouement ; 4°. les Acteurs & leurs caractéres ; 5°. les parties qui appar-

tiennent à la forme, la clarté du récit, sa briéveté, sa vraisemblance; 6°. les pensées, les tours, les expressions, &c. & comme les habitudes ne se forment qu'en réïtérant les impressions, l'Auteur a présenté plusieurs fois les mêmes observations, de maniére cependant qu'il y eut une certaine variété, pour attirer les jeunes gens & prévenir le dégoût. Souvent il compare Phédre avec la Fontaine, & il donne l'avantage tantôt à l'un, tantôt à l'autre; il cite une fable tirée d'Horace, & une de Tite-Live, afin d'avoir occasion de faire remarquer aux jeunes gens comment un genre change de ton quand il entre dans un autre genre. Il s'étend beaucoup sur les beautés de la Fontaine, & il montre dans différens exemples son heureux naturel, sa naïveté, sa force, sa délicatesse, sa finesse, &c.

Le dernier chapitre est sur la maniére, dont les jeunes gens doivent rendre compte de leurs études,

dans un exercice, ſoit public, ſoit domeſtique, comment il faut les former, leur donner les tons, les geſtes & la confiance.

Le ſecond exercice, qui eſt ſur l'Eglogue, eſt précedé de notions préliminaires ſur la verſification. L'Auteur explique d'abord ce que c'eſt qu'un vers en général, ce que c'eſt que temps, meſure, pied, &c. Enſuite il remonte à l'origine de la verſification, & fait voir comment elle eſt née de la muſique, & comment peu à peu elle s'eſt portée au point de perfection où elle a été chez les Grecs & chez les Latins; il explique en même temps les raiſons que nos Peres ont eues, d'admettre les rimes pour l'ornement des finales, & les hémiſtiches, pour partager les nombres & les repos: d'où il tire des conſéquences avantageuſes à notre Poëſie. Il donne en paſſant les régles de la verſification Grecque & de la Latine, mais il entre dans

un plus grand détail sur la Françoise.

L'exercice sur l'Eglogue est divisé de même que le premier. L'Auteur commence par une définition : l'Eglogue *est une imitation de la vie champêtre présentée avec tous ses charmes possibles.* Et de cette définition il conclut sur le champ que pour faire une Eglogue, il ne suffit pas d'attacher quelques guirlandes de fleurs à un sujet qui n'aura rien de champêtre par lui-même, mais qu'il faut montrer la vie champêtre elle-même, ornée seulement des graces qui lui conviennent. L'objet ou la matiére de l'Eglogue, est le repos de la vie champêtre, repos qui renferme une juste abondance, une liberté parfaite, une douce gayeté. Les Bergeries sont proprement la peinture de l'âge d'or débarrassé de tout ce merveilleux hyperbolique dont les Poétes en avoient changé la description. C'est le régne de la

liberté, des plaisirs innocens, de ces biens pour lesquels tous les hommes se sentent nés, quand leurs passions leur laissent quelques momens de silence pour se reconnoître. Ce genre admet toutes les sortes de Poësies, parce que les Bergeries sont un monde, qui, quoique différent du nôtre, lui ressemble à certains égards; cependant comme on ne doit y voir que des passions douces, l'Auteur croit qu'il est plus sage d'imiter Théocrite & Virgile, & de s'en tenir à des piéces d'une médiocre étendue. Il vient ensuite à la forme des Eglogues, aux caractéres des Bergers qui doivent être naïfs & délicats, à leur style qui doit être simple, doux, & aux tours de phrase qui doivent avoir chez eux une teinte particuliére: il en donne des exemples.

Le deuxiéme chapitre contient l'histoire abregée de l'Eglogue; l'Auteur en place l'origine dès le commencement du monde, lors-

que les hommes n'étoient que Laboureurs, ou Bergers, & qu'ils célébroient entr'eux le bonheur de leur état; si on regarde Théocrite comme le premier des Poétes Bergers, ce n'est que parce qu'étant beaucoup au-dessus de ceux qui l'avoient précédés, ses ouvrages furent regardés comme une époque au-delà de laquelle on crut qu'il ne falloit pas se donner la peine de remonter. Théocrite a peint la nature simple, naïve, & gracieuse, sa versification est admirable, pleine de feu, d'images, & surtout d'une mélodie qui lui donne une supériorité incontestable sur tous les autres. Moschus & Bion vinrent quelque temps après Théocrite. Ils traitérent l'Eglogue avec plus d'art & de finesse, surtout le dernier. L'Eglogue de Théocrite est dans un bois, ou dans une prairie riante: celle de Mochus est dans une maison de plaisance, celle de Bion est presque sur un Théâtre.

Virgile est le seul Poéte Latin qui ait excellé dans la Pastorale; l'Auteur explique le *molle* & le *facetum* qu'Horace lui attribue. Il passe legérement sur Calpurnius Nemessianus, sur les Poétes Italiens, & donne ensuite en peu de mots les caractéres de Racan, de Segrais, de Madame Deshouliéres. Après ce détail historique, il vient à l'examen de plusieurs Idylles de Théocrite. Il donne la huitiéme qui est un combat de Bergers, la onziéme qui a pour titre *le Cyclope*, la douziéme *les Pêcheurs*, la vingt-neuviéme qui est l'*Amour piqué par une Abeille*, & il la compare avec celle qu'Anacréon a fait sur le même sujet. Ensuite l'*Amour fugitif* de Moschus, une partie de l'*Europe* & le *Tombeau* d'*Adonis* par Bion; tous ces morceaux sont traduits par l'Auteur & accompagnés d'analyses & de réflexions qui en détaillent les beautés. Il a traité de même trois

Eglogues de Virgile, la Ve. VIe. & X^e^.

Après avoir montré tant de Bergers & de Troupeaux, l'Auteur a cru qu'on ne lui sçauroit pas mauvais gré de donner l'éloge de la vie champêtre de la main d'Horace. C'est l'Ode fameuse *Beatus ille*; l'Auteur la traduit, & fait observer en même temps que le Peintre n'est pas Berger, mais un Citoyen dégouté de la Ville, ce qui lui ôte cette mollesse, cette naïveté champêtre, qui se trouve dans les ouvrages vrayement pastoraux. Après ce Tableau de la main d'Horace, l'Auteur en présente un autre de la main de Racan qui a encore un autre caractére, parce que c'est un Philosophe délicat qui le fait, & non un Usurier dégouté des affaires. L'Auteur finit par quelques morceaux de Segrais & de Madame Deshouliéres, sur lesquels il fait peu de réflexions, parce qu'il est aisé d'y appliquer celles qui

ont été faites précédemment.

Cet ouvrage à ce qu'il nous a paru, est disposé avec un ordre & une simplicité convenable ; il contient les vrais principes de la Littérature, & peut contribuer d'une maniére efficace à former le goût des jeunes gens.

ENTRETIENS SUR LES vérités fondamentales de la Religion, pour l'instruction des Officiers & Gens de mer. Par le Pere Yves VALOIS, *de la Compagnie de* JESUS, *de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle, & Professeur d'Hydrographie, premiére partie.* A la Rochelle, chez René-Jacob Desbordes, Imprimeur des Fermes-Générales du Roy, du Collége & de la Ville, au Canton des Flamans, 1747. vol. *in*-12. pages 303. sans la Préface qui est de 26 pages.

LE Pere Valois non content de faire des Eléves pour la Marine

ne a composé ces entretiens pour les instruire de leur Religion, & les rendre de bons Chrétiens, en même temps qu'il travaille à les rendre d'habiles Navigateurs. Il voyoit avec douleur que l'irréligion n'a que trop fait de progrès parmi les personnes de cet état, & qu'elle a réussi à y répandre son venin avec d'autant plus de facilité, que les Marins sont moins à portée de lire & d'entendre ce qui pourroit les ramener à la vérité & les y confirmer. Dans cette premiére partie il fait usage des meilleures preuves que les Auteurs, tant Anciens que Modernes, ont employé pour établir d'une maniére incontestable la certitude des vérités fondamentales de notre Religion; il a cru que des entretiens seroient plus propres que toute autre forme d'ouvrages, pour mettre ces démonstrations à la portée de ceux pour qui il a écrit. Ce premier volume est composé de huit entretiens, dont la Scéne est toujours dans un vaisseau.

Le premier est entre l'Aumônier, un Missionnaire passager, & un Créole qui retourne à S. Domingue; l'Aumônier fait d'abord connoître l'esprit, le caractére, & les talens de tous ceux qu'il doit faire parler dans la suite; il s'entretient avec le Missionnaire des différentes causes qui portent à l'irréligion un si grand nombre de personnes de tout état & de toute condition. Il fait voir que l'irréligion a toujours pour fondement quelque déréglement du cœur & de l'esprit: il cite à ce sujet cette excellente réflexion de la Bruyére, qui dit; » je voudrois voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, » prononcer qu'il n'y a point de » Dieu; il parleroit du moins sans » intérêt, mais cet homme ne se » trouve pas. « Le Pere Valois finit ce premier entretien en comparant les gens de mer incrédules avec les incrédules des autres états, & fait voir combien les uns & les autres se ressemblent par le déré-

glement des mœurs, l'opiniatreté affectée, par une ignorance présomptueuse qui les entretient dans leur folie & qui les empêche de chercher les moyens de s'en guérir.

Le second entretien est entre le Pilote, un Négociant passager, & le Pilotin; le P. Valois s'y propose d'y démontrer l'existence de Dieu.

Dans le troisiéme dialogue il prouve que puisqu'il y a un Dieu, il y a aussi une Religion, que cette Religion doit nécessairement avoir été révélée par Dieu lui-même, qu'elle doit obliger tous les hommes, déterminer nos obligations envers l'Etre Suprême, & régler les exercices par lesquels nous lui rendons les hommages de respect & d'amour que nous lui devons. Les Interlocuteurs, sont le Négociant passager, le Capitaine, le Pilote.

Le quatriéme entretien renferme les preuves de l'autenticité des

livres Saints, de la mission de Moïse, & des Prophêtes ; on y fait voir que la Religion des Juifs leur avoit été révélée divinement, mais que nous sçavons par cette même révélation, que cette Religion étoit encore imparfaite & qu'elle ne devoit avoir toute sa perfection qu'à l'avénement du Messie, qu'àlors les Juifs n'auroient plus de Temples, & qu'ils seroient dispersés par toute la terre. Ceux qui parlent dans cet entretien, sont l'Aumônier, le Capitaine, le Négociant passager.

Dans le cinquiéme entretien, l'Aumônier & le Capitaine disputent contre le Lieutenant, pour le convaincre que l'ame est spirituelle & immortelle, & qu'elle sera punie ou récompensée après la mort ; on a employé dans ce dialogue les raisonnemens les plus forts que la saine Philosophie puisse fournir, & on les a fortifiés par l'autorité de la révélation.

L'Auteur s'est attaché dans le

sixiéme entretien, à prouver que la Religion Chretienne n'est pas l'ouvrage de l'esprit humain, qu'elle est toute Divine & que Dieu seul pouvoit en former le projet & l'exécuter ; cet entretien se passe entre un Officier d'Infanterie passager, le second Capitaine, le Lieutenant, le Missionnaire.

Le Pere Valois dans le septiéme entretien, s'est attaché à faire voir qu'il ne peut y avoir qu'une seule Eglise Chrétienne, & que c'est la seule Eglise Romaine qui est cette Eglise à l'exclusion de toutes les Sectes qui se disent Chrétiennes. Les Interlocuteurs de ce dialogue, sont l'Aumônier, un Officier d'Infanterie passager, le second Capitaine & l'Enseigne.

Le huitiéme entretien roule sur le même sujet, qui a fait l'objet du septiéme : on continue de discuter & d'éclaircir la question de la véritable & seule Eglise ; l'Aumônier, un Officier d'Infanterie passager & l'Enseigne se réunissent

pour persuader au second Capitaine qui est de la Religion Prétendue Réformée, d'abjurer les erreurs de sa Secte, & de revenir au giron de l'Eglise.

Tel est le plan général de l'ouvrage du P. Valois; quant au fond nous avons déja dit que l'Auteur y avoit fait usage des meilleurs argumens en faveur de la Religion Chrétienne, qui se trouvent répandus dans les plus excellens Livres, qui ont été composés sur cette matiére, soit par des Ecrivains Catholiques, soit par des Sçavans d'une autre communion. Il paroit que le P. Valois les connoit bien & qu'il les a étudié à fonds; non seulement il a lu ce que l'on a écrit pour la Religion Chrétienne, il a voulu sçavoir encore ce que l'on a écrit contr'elle; il parle & cite les ouvrages des incrédules qui ont fait quelque bruit dans le monde, ensorte qu'on ne l'accusera pas de réfuter les Athées & les Libertins, sans s'être instruits des raisonne-

mens qu'ils ont coutume de faire pour défendre une si mauvaise cause.

Peut-être que les gens du monde auront quelque peine à gouter le genre du dialogue qui régne dans ce Livre : mais c'est principalement pour les gens de mer qu'il est composé, & l'Auteur a cru sans doute s'insinuer mieux dans leur esprit, en parlant pour ainsi dire leur langue, en empruntant souvent de la marine ses idées & ses comparaisons. Pour rendre ce que nous disons sensible, nous allons rapporter ici cet endroit, tiré du cinquiéme entretien ; le Lieutenant fait à ce Capitaine, contre l'immortalité de l'ame, cette objection si connue & qu'a fait Lucréce : sçavoir que notre ame est dans l'enfance, dans la force, dans le trouble, & dans sa décadence, à mesure que notre corps passe par tous ces différens états, d'où l'on prétend conclure que notre corps venant à mourir, notre ame aura aussi le

même ſort. Voici de quelle maniére le Capitaine répond. » On ſçait » aſſez (dit-il au Lieutenant qui » eſt ſon frere) que tu excelles dans » l'art de manœuvrer & de conduire un Navire ; mais de quel uſage ſont ton expérience, ta ſageſſe, ton activité, ton ſçavoir, » lorſqu'un orage violent que tu » n'as pu prévoir emporte rapidement ton Vaiſſeau ; s'il a une » voye d'eau ſous les varangues ou » au voiſinage de la quille, s'il eſt » mal conſtruit, mal agréé, mal » leſté ; ſi les marchandiſes y ſont » mal arrimées, en un mot s'il n'y » a aucune proportion fixe entre » les membres, les mats, les voiles, le poids, le leſte. Telle eſt » l'ame dans un corps mal organiſé, ou dont l'organiſation s'altére, par exemple dans une fiévre chaude. «

Au reſte ce Livre peut être utile aux perſonnes raiſonnables de toute ſorte d'état ; elles n'ont pour cela qu'à s'attacher aux ſeuls rai-

ſonnemens, & mettre à part tout ce qu'on n'y a mis que pour les Marins, ce qui n'eſt pas l'eſſentiel du Livre; à la fin de chaque entretien, on trouve une priére très-affectueuſe tirée des Pſeaumes & qui a rapport au ſujet qui vient d'être traité.

PRINCIPES DU DROIT naturel, par J. J. BURLAMAQUI, *Conſeiller d'Etat, & ci-devant Profeſſeur en Droit Naturel & Civil à Genêve. A Genêve, chez Barillot & fils*, 1747. *in*-4°. pp. 352. non compris 24 pages de ſommaires, & un très-court Avertiſſement de l'Auteur. On trouvera ce Livre, *à Paris, chez David le jeune*, rue d'Hurepoix.

CE Traité, que ſa réputation nous avoit fait demander & attendre avec impatience depuis longtemps, annonce aſſez par ſon titre, qu'il a été écrit d'original en

[redacted]

François : & le ſoin que l'Imprimeur a eu de répondre, tant par ſon exactitude, que par la perfection de ſes caractéres, au mérite de l'ouvrage, nous a paru digne d'être remarqué.

Il avoit déja paru en 1743, ſous le titre d'*Eſſai ſur les principes de Droit & de la Morale*, par M. Daube, un Livre, dont nous avons donné le précis dans notre Journal du mois de Juillet 1743, & dont l'Auteur pourroit paroître d'abord avoir eu le même objet que M. Burlamaqui. Mais en examinant les deux ouvrages de plus près, on voit par leurs titres même, par ce que chacun de leurs Auteurs déclare de ſon deſſein, & plus encore par la diverſité de la maniére dont ces deux différens deſſeins ont été remplis, que M. Daube & M. Burlamaqui ne ſe ſont propoſés, ni le même but, ni le même genre d'ouvrage.

M. Daube entiérement livré de tout temps aux fonctions de la

Magistrature, ne s'est proposé sur le Droit Naturel, ainsi qu'il l'annonce assez par son titre, qu'un essai. Par la raison même que ce n'étoit qu'un essai, M. Daube a réduit sa méthode à établir d'abord les principes les plus généraux & les plus importans, & à en tirer les conséquences les plus immédiates, selon que la suite des principes a présenté les objets à son esprit.

M. Burlamaqui au contraire, ci-devant Professeur en Droit Naturel, a conçû le vaste projet d'un Traité universel sur ce Droit, & l'étendue nécessaire à un pareil ouvrage, lui a fait suivre la méthode accoutumée de diviser, de subdiviser son sujet, & d'en lier toutes les parties, comme tous les principes, par un ordre que le Lecteur pût aisément saisir & retenir.

En effet l'ouvrage que nous annonçons, n'est encore (selon l'avertissement de M. Burlamaqui) que *le commencement d'un systême*

complet ſur le Droit de la Nature & des Gens. Il y a même lieu de croire que ce grand ouvrage eſt déja ou entiérement fini ou du moins bien avancé. Car l'Auteur ſemble déclarer qu'il auroit commencé plutôt à le rendre public, *ſi d'autres occupations & principalement la foibleſſe de ſa ſanté* ne le lui avoient fait *comme perdre de vue.*

L'Auteur ajoute qu'il n'y a eu en vue que *les jeunes gens qui commencent à s'inſtruire du Droit de la Nature*, & non *les perſonnes déja éclairées.* Mais en jugeant de ce qui doit ſuivre par le traité rendu à preſent public, il nous paroit que ſon ouvrage ſera d'une utilité beaucoup plus étendue. En effet, il ſera d'un grand ſecours pour tous ceux qui deſireront de connoître & de gouter la liaiſon neceſſaire, établie par le Créateur, entre l'obſervation des loix qu'il impoſe à tous les hommes, par la lumiére de la raiſon naturelle, & leur vérita-

ble félicité présente & future.

Tel est aussi le but que l'Auteur s'est perpétuellement proposé. On le découvre presqu'à chaque page. On voit de plus qu'il a sçu le remplir ; & on conviendra sans peine qu'il ne peut y avoir d'objet plus digne de nos soins.

Le Droit Naturel est celui que la raison prescrit à tous les hommes, pour les conduire au véritable & au seul but qu'ils doivent se proposer, c'est-à-dire, au bonheur le plus solide. Or chaque homme est doué par le Créateur d'un entendement destiné à être éclairé par les lumiéres de la raison. Il sembleroit donc que chacun de nous en recherchant avec attention, ce que son entendement peut lui fournir de lumiére, devroit y découvrir toutes les loix prescrites *par ce Droit* ; d'où il résulteroit que les livres composés pour apprendre à connoître ces loix, devroient être regardés comme inutiles, du moins à l'égard de ceux

qui pourroient & qui voudroient ſe livrer à cette recherche.

Ce raiſonnement pourroit être en effet aſſez juſte ſi la foibleſſe de l'entendement humain, n'expoſoit pas l'homme à ſe laiſſer conduire le plus ſouvent par l'ignorance & par l'erreur. Or des guides auſſi trompeuſes précipiteroient ſouvent l'homme dans bien des abîmes, ou du moins le laiſſeroient preſqu'à chaque pas embarraſſé ſur la route qu'il doit tenir, s'il ne joignoit aux reſſources qu'il peut trouver dans ſon propre fonds, celles que les ſages avis de ſes ſemblables peuvent lui prouver. Ce n'eſt donc que par la réunion de ces differens ſecours, que l'homme peut parvenir à diſſiper ſes ténébres, à éclaircir ſes doutes, & à diſtinguer la lumiére de la raiſon qui ne peut ſe tromper, d'avec les fauſſes lueurs que lui preſentent ſes paſſions, qui le ſéduiſent preſque continuellement. Mais ces ſages avis dont chaque homme a

tant de besoin pour régler sa conduite, ne sont autre chose que l'expression des loix naturelles, que plusieurs ont ou découvert d'eux-mêmes, ou appris par une espéce de tradition. D'ailleurs l'Ecriture est le moyen le plus propre à en conserver, à en perpétuer, à en répandre, & à en augmenter la connoissance. Rien n'est donc plus utile que de bons traités sur ce sujet.

C'est ce qui nous a paru résulter des vûes que produit M. Burlamaqui, quoiqu'il ne les expose pas de cette maniére: & ce que nous avons cru d'autant plus important à observer que la confiance en ses propres lumiéres, & la négligence à profiter de celles que la lecture & l'étude des bons livres peuvent fournir, semblent faire chaque jour de nouveaux progrès.

La Collection de toutes les loix prescrites par la raison, selon les diverses sortes de circonstances;

feroit ce qu'on pourroit appeller un Corps de Droit Naturel véritablement complet. Mais comme ces circonſtances varient à l'infini ; un pareil détail feroit trop au-deſſus des forces de l'eſprit humain. Auſſi perſonne n'a-t'il jamais penſé à l'entreprendre.

Tout ce qu'on a pu faire juſqu'à-preſent a été de raſſembler les principes les plus généraux de ce droit. Encore même n'en n'a-t-on jamais eu que des recueils imparfaits qui ont varié ſelon les temps & ſelon les lieux.

Le plus ancien recueil qui nous en reſte eſt celui contenu dans le corps du Droit Romain, que ſon excellence a fait nommer la raiſon écrite. Mais le détail immenſe des matiéres particuliéres traitées dans cette collection, la multitude de loix arbitraires qu'elle renferme, enfin le peu d'ordre & de méthode qu'on a employé à ſa confection, ne permettoient pas d'y démêler ſans un travail très-conſidérable &

sans un esprit fort juste, la lumiére qu'elle peut fournir sur la science du Droit Naturel. Peu de personnes étoient en état de faire sortir cette lumiére du cahos dans lequel elle paroissoit comme enveloppée. Entre tant d'espéces d'Auteurs qui avoient travaillé sur ce Droit, aucun ne sembloit même avoir seulement tenté de remonter jusqu'à la premiére source de tout le Droit: c'est-à-dire, jusqu'aux principes du Droit purement Naturel. Enfin personne n'avoit discuté & approfondi ces principes avec ordre & avec méthode; lorsque vers le commencement du dernier siécle, Grotius conçut cet utile projet, commença à l'exécuter & publia en 1625 en Latin, sous le titre du Droit de la guerre & de la paix, le premier traité systématique du Droit Naturel.

Le titre du Livre, (titre sous lequel l'Auteur avoit masqué son véritable but, pour faire plus aisément lire & goûter son ouvrage

aux

aux puiſſances, parce qu'il le leur croyoit plus néceſſaire) le nom & le mérite de l'Auteur, tout concourut à faire lire l'ouvrage avec empreſſement. Bientôt il ſe répandit par toute l'Europe. Il fut annoté, commenté, traduit en diverſes langues, expliqué même par pluſieurs Profeſſeurs de Droit comme un nouveau Code, & dès 1691 imprimé *cum notis variorum :* honneur alors le plus grand pour un Auteur, & qu'aucun autre n'avoit reçu ſi promptement.

Mais avant cette époque l'ouvrage de Grotius avoit été ſuivi ſur la même matiére de pluſieurs autres, dont nous ne citerons cependant qu'un comme du même genre, c'eſt celui de Puffendorf.

En effet nous ne mettrons point dans ce rang ni le livre que Jean Selden, célebre Juriſconſulte Anglois, a publié alors en Latin, ſur le Droit de la Nature & des Gens, ſelon la doctrine des Hébreux ; livre dont l'objet eſt tout différent

de celui de Grotius, & qui d'ailleurs ne traite que d'un droit positif : ni les ouvrages Latins d'Hobbes, intitulés du Citoyen & Leviathan, ouvrages dont les principes sont si faux & si pernicieux, qu'il y a peu de Livres sur lesquels il soit plus à desirer qu'ils n'eussent jamais vu le jour.

Nous n'y comprendrons pas encore le traité Philosophique des loix Naturelles composé aussi en Latin, par le Docteur Cumberland (Théologien Anglican, & illustre dans sa Nation) traité qui parut vers le même temps que celui de Puffendorf. Cette production aussi excellente pour éclaircir les principes du Droit Naturel qu'imparfaite quant au style & à la méthode, nous a paru ne pouvoir être envisagée que comme un traité particulier sur quelques points de ce Droit. Tout le but de l'Auteur se réduit (dans une espéce de dissertation, composée d'un discours préliminaire & de

9 chap.) à réfuter les déteſtables maximes d'Hobbes : à faire approfondir l'obligation que les loix naturelles impoſent à tous les hommes, de contribuer autant qu'il eſt en eux au bien commun : à rendre ſenſibles les avantages qui réſultent de la pratique de ce devoir, que l'Auteur poſe pour fondement de toutes les loix naturelles : & à inſpirer une juſte crainte pour les maux qui ſuivent la recherche du bien particulier lorſqu'elle nuit au bien commun. Au ſurplus ce Livre ayant été récemment traduit en François par M. Barbeyrac, nous en avons parlé à cette occaſion dans notre Journal du mois de Juin 1744.

Enfin nous ne placerons pas même au nombre des traités ſyſtématiques ſur le Droit purement naturel, l'ouvrage de Domat qui fut rendu public peu après ceux dont nous venons de parler. Cependant de tous les livres qui ont traité du Droit Naturel, ainſi que

de tous ceux qui ont embrassé l'Universalité de la Jurisprudence, celui de Domat est peut-être le plus parfait, tant pour le choix des principes & des loix, que pour leur expression, leur disposition, & pour l'ordre des matiéres entr'elles. L'obligation d'aimer Dieu & son prochain, que Domat prouve dans son traité des loix, être fondée sur la nature même de l'homme & former ses deux premiéres loix, d'où il déduit toutes les autres, est sans doute le principe le plus lumineux & le plus solide de toutes les loix Divines & Humaines, naturelles & arbitraires. La maniére dont Domat caractérise ensuite chacune de ces loix, ce qu'il dit sur leur juste interprétation: enfin le détail qu'il expose tant de celles du Droit Civil, que d'une partie de celles du Droit Public, sont presqu'autant de chefs-d'œuvre. Il nous a paru même que M. Burlamaqui pouvoit avoir profité des vues de ce grand Auteur. Mais

il nous semble aussi que Domat ayant entrepris & ayant exécuté du moins en grande partie, un ouvrage unique par son genre & par son excellence, méritoit une classe à part. De plus nous n'avons pas cru devoir regarder comme un traité sur le Droit purement naturel, un Recueil principalement destiné à mettre dans le plus bel ordre les principes particuliers du Droit Naturel, que les Loix Romaines nous fournissent, & qui entre dans le détail de régles particuliéres étrangéres à ce Droit, ou du moins fondées en partie sur le Droit positif.

Il faut donc nous restreindre à Puffendorf véritablement digne de paroître, sur la science du Droit purement Naturel, après le célébre Grotius.

Puffendorf après s'être bien rempli de l'ouvrage de Grotius, qu'il a même enseigné & expliqué, dans la Chaire que l'Electeur Palatin Charles Louis avoit fondée en

sa faveur, mit enfin au jour en 1672, son traité Latin du Droit de la Nature & des Gens, qui avoit paru dès 1660, aussi en Latin sous le titre d'élémens de Jurisprudence universelle. Puffendorf fit ensuite du tout un abregé encore en Latin connu sous le titre des devoirs de l'homme & du citoyen.

L'ouvrage de Puffendorf ayant paru dans un temps, où la science du Droit Naturel étoit devenue pour ainsi dire à la mode, chez les Grands & chez les Sçavans, procura bientôt à son Auteur la plus illustre réputation. Il fut traduit, commenté, & toute l'Europe voulut le lire.

M. Barbeyrac a enrichi notre langue d'une traduction récente & estimée, de ces traités de Puffendorf & de Grotius, ainsi que de celui de Cumberland. Il a fait plus, il a revu & corrigé avec tant de soin les textes de tous ces Auteurs & leurs citations : il y a joint tant de nouvelles & d'utiles explica-

tions & corrections, qu'on peut en quelque sorte le regarder sur le Droit Naturel comme un nouvel Auteur.

Tel étoit l'état de la science du Droit Naturel, lorsque M. Burlamaqui a composé l'ouvrage dont il nous donne à present le premier traité.

Si cet Auteur s'est dispensé de mettre à la tête de son Livre l'histoire que nous venons de tracer de ce Droit, c'est sans doute parce qu'il l'a crue étrangére à son dessein ou assez connue. Mais il nous a paru convenable de rappeller du moins les principaux traits de ce détail historique, pour mettre le Lecteur plus en état de connoître, en quoi consiste précisément l'ouvrage de M. Burlamaqui, & en quoi il différe de ceux de Grotius & de Puffendorf, qui l'ont précédé.

En jugeant de tout l'ouvrage de M. Burlamaqui par le premier morceau rendu public, nous croyons

y reconnoître un de ces Modernes qui, joignant ses talens, ses découvertes & ce que son siécle peut lui fournir d'esprit méthodique & de lumiéres, aux connoissances qu'il a puisées tant dans ceux qui ont travaillé avant lui sur la même science, que dans les meilleurs Auteurs en tout genre, commence à procurer à la Société un traité de Droit Naturel, dont le systême semble mieux lié, mieux suivi, plus clair & plus concis quoique plus abstrait, enfin d'une utilité plus étendue que ce qui avoit paru jusqu'à present de la part de Grotius & de Puffendorf.

Un Compilateur qui auroit sçu dans ce genre bien choisir & rassembler sous un bel ordre ce qu'il donneroit au Public, seroit sans doute fort estimable. Mais il paroit que M. Burlamaqui va bien plus loin. L'idée que la lecture de son ouvrage laisse de lui, est bien plutôt celle d'un véritable Auteur, auquel tout ce que renferme son

[redacted]

ouvrage est propre, par la justesse avec laquelle il a conçu les principes qu'il y expose, soit qu'il en ait fait la découverte, ou qu'il l'ait empruntée de ceux qui l'ont devancé, par la méthode dont il a fait usage pour les lier & les disposer, enfin par les traits lumineux qu'il a employés pour les peindre à l'esprit de son lecteur.

On y découvre un Auteur également en garde, contre le défaut d'une vaine parade d'érudition (défaut sans doute plus commun autrefois) & contre celui de se faire honneur des pensées & des découvertes faites par d'autres, (défaut qui pourroit caractériser davantage notre siécle.) On voit encore que quand l'Auteur pour abreger renvoye son Lecteur sur certains détails, à des passages de Grotius, de Puffendorf, ou de M. Barbeyrac qui les expliquent plus au long; l'Auteur sçait en peu de mots exprimer avec exactitude, presque toute la substance de ces passages.

La justesse des réflexions, la solidité des raisonnemens, la perfection de la méthode qui conduit le Lecteur par les dégrés les mieux suivis jusqu'au but le plus utile, c'est-à-dire, jusqu'à faire connoître, estimer & aimer la raison & la vertu : enfin la pureté, la netteté, la précision du style, sont les principaux traits qui nous ont paru caractériser ce traité.

Telle est l'impression qui nous est restée du mérite de l'ouvrage, après l'avoir lu avec autant d'attention que de satisfaction, & après en avoir comparé l'esprit, les principes, la méthode & la maniére d'écrire, avec ce qui concerne tous ces points dans les ouvrages de Grotius, de Puffendorf, & de M. Barbeyrac.

Pour venir à l'idée que nous croyons pouvoir donner de ce qui distingue particuliérement le traité de M. Burlamaqui, de ceux de Grotius & de Puffendorf, voici à quoi elle se réduit.

Grotius paroît n'avoir fait qu'entrevoir les principes fondamentaux du Droit Naturel, & s'y être même au moins quelquefois mépris. Puffendorf ayant profité des découvertes de Grotius, en a vu sans doute davantage & laissoit encore à desirer sur ce sujet plusieurs vues plus justes dont M. Barbeyrac paroit avoir connu une partie. M. Burlamaqui commence à faire voir qu'il a sçu faire usage de tous ces secours pour aller plus loin. Nous irions même jusqu'à dire qu'il a découvert la meilleure partie de ce qui restoit à trouver, si l'incertitude de ce qui peut paroître par la suite nous le permettoit.

Au surplus en appréciant ainsi les ouvrages, nous n'avons garde de prétendre fixer dans la même proportion le mérite des Auteurs, & ce que le public leur doit. C'est une question dans laquelle nous n'entrons point & qui demanderoit beaucoup de discussion.

Autre différence entre M. Burlamaqui, Grotius & Puffendorf. » Il y a, dit Grotius (du Droit » de la guerre & de la paix, liv. 1, » chap. 1. §. 12. trad. de M. Barbeyrac) deux maniéres de prouver qu'une chose est de Droit » Naturel, l'une *à priori* par des » raisons tirées de la nature même » de la chose, l'autre *à posteriori* » par des raisons prises de quelque » chose d'extérieur, « telles que l'exemple & le sentiment unanime des nations civilisées. Selon Grotius lui-même, cette seconde maniére n'est que probable: la premiére est la seule toujours sure. Or il paroit qu'en général, Grotius & Puffendorf, mais surtout Grotius, ont fait plus d'usage de la seconde espéce de preuve, & que M. Burlamaqui (ainsi que Cumberland) s'est presqu'uniquement borné à la premiére.

Enfin quoique Grotius, Puffendorf & M. Burlamaqui se soient tous attachés à approfondir, éta-

blir, & expliquer les principes du Droit Naturel, & à rendre l'homme heureux en l'engageant à observer ce Droit ; cependant il semble qu'ils ayent eu chacun des vues un peu différentes.

Grotius paroit avoir eu pour objet principal, les Souverains, leurs Ministres & Conseils, leurs Généraux & leurs Ambassadeurs.

Puffendorf semble s'être proposé plus particuliérement l'accomplissement de toutes les obligations entre particuliers & la bonne administration de la justice qui doit y pourvoir. C'est à ces objets qu'il consacre la premiére, & la plus grande partie de son ouvrage, n'en réservant que la derniére & la moins étendue pour ce qui regarde le gouvernement des Etats.

Quant à M. Burlamaqui, on voit par son premier traité qu'il s'est interessé d'une maniére plus marquée à l'avantage de tous les hommes chacun en particulier. Tout ce qu'il y dit ne tend qu'à leur dé-

montrer ſenſiblement que quiconque voudra bien *calculer* (c'eſt ſon terme) & balancer d'un côté les efforts qu'exige l'obéiſſance aux loix de la raiſon, & les récompenſes attachées à cette ſoumiſſion: d'un autre côté la ſatisfaction momentanée que peut procurer le mépris de ces loix, & les ſuites funeſtes que ce mépris entraîne, ne pourra ſe refuſer, du moins à la conviction la plus intime que le parti de la raiſon eſt le ſeul qu'il doive choiſir. Tout ſe réunit pour y faire voir que la docilité à la voix de la raiſon eſt ſeule propre à procurer ſurement à l'homme l'état le plus parfait, & par conſéquent le plus heureux même de cette vie, & à le conſoler des peines qui en ſont inſéparables, par une eſpérance au moins très-vraiſemblable, ſi elle n'eſt pleinement démontrée par les ſeules lumiéres de la raiſon, mais au ſurplus très-certaine par la révélation, d'une félicité complette après la mort,

Il eſt ſi rare d'avoir à annoncer des ouvrages auſſi intéreſſans par leur ſujet, auſſi généralement utiles par leur objet & auſſi bien exécutés, que nos Lecteurs ne ſeront point ſans doute étonnés de nous avoir vus excéder dans cet Extrait nos bornes les plus ordinaires. Nous ne quittons encore le Livre dont nous venons de parler qu'à regret, & dans l'eſpérance de le reprendre pour faire connoître dans un ſecond extrait le détail du traité en lui-même, donner du moins quelqu'idée particuliére de ſes définitions, de ſes raiſonnemens, de ſes principes, & marquer même ce que nous y avons obſervé de défectueux & de moins parfait.



ELOGES DES ACADEMICIENS de l'Académie Royale des Sciences, morts dans les années 1741, 1742, & 1743. Par M. D'ORTOUS DE MAIRAN, *Secretaire de cette Académie pendant lesdites Années, l'un des quarante de l'Académie Françoise,* &c. *in-12, pp.* 360. A Paris, chez Durand, rue S. Jacques 1747.

CE n'eſt que depuis 1699, comme on nous l'apprend dans un court avertiſſement, qu'on a commencé à nous donner réguliérement ces ſortes d'Eloges: on en trouve à la vérité quelques-uns dans l'hiſtoire Latine de cette Académie, écrite par M. Duhamel qui en étoit Secretaire. Mais ces Eloges ne conſiſtent qu'en peu de lignes répandues dans le courant de cette hiſtoire. M. de Fontenelle lui ayant ſuccédé, ces Eloges priſent une forme plus réguliére; ils

devinrent entre les mains de cet illustre Ecrivain autant de morceaux d'éloquence ; ils furent lus dans les assemblées publiques de l'Académie peu de temps après la mort des Académiciens, & imprimés ensuite à la fin de l'histoire de chaque année ; on les a aussi donnés séparément au public en divers temps, dans différens recueils & avec toutes ses œuvres.

M. de Mairan successeur de M. de Fontenelle, s'est conformé aux mêmes usages, mais les Eloges qu'il a prononcés pendant les trois années qu'il s'est contenté de garder le Secretariat, n'ayant paru à l'exception de celui du Cardinal de Polignac, que dans l'histoire de l'Académie des Sciences, on a cru devoir les rassembler dans un seul volume pour se prêter aux desirs de ceux qui n'étoient point à portée de les lire dans cette histoire même.

Ces Eloges sont au nombre de dix, sçavoir ceux de Messieurs Pe-

tit, Médecin, le Cardinal de Polignac, Bolduc, Halley, de Bremont, l'Abbé de Moliéres, Hunauld, le Cardinal de Fleury, l'Abbé Bignon & l'Emery.

Le premier de ces Eloges est de M. Petit, Médecin; M. de Mairan nous y fait remarquer que ce n'est pas quelquefois faute d'esprit & de mémoire, que certains enfans ont tant de peine à réussir dans les études auxquelles on les applique d'abord, mais que c'est uniquement parce qu'on les applique à des études pour lesquelles la nature ne les a point formés. Ce ne fut en effet que de la maniére la plus tardive & la plus laborieuse, que M. Petit vint à bout d'apprendre assez de Latin & de Belles-Lettres pour pouvoir monter en Philosophie.

Mais à la vue de la Physique, dit M. de Mairan, » toutes les facul-» tés de l'ame du jeune Etudiant » s'ouvrirent pour la recevoir: son » esprit saisit, sa mémoire garda

» tout ce qui fut préſenté par la
» Phyſique, mais par la Phyſique
» de Deſcartes, & même par la
» partie expérimentale de cette
» Phyſique. M. Petit y trouva tout
» à coup une facilité à comprendre
» & à retenir, dont la découverte
» fut ſans doute la plus flateuſe
» qu'il ait faite de ſa vie.

Le goût qu'il avoit pour la Phyſique expérimentale, lui fit tourner uniquement ſes vues & ſes deſirs vers l'Académie des Sciences;
» c'eſt-là en effet, dit M. de Mai-
» ran, qu'il alloit retrouver, non
» le Carteſianiſme, mais l'eſprit de
» Deſcartes, l'amour des expérien-
» ces & toute l'ardeur que ce Phi-
» loſophe fit paroître pour s'en
» procurer le ſecours; ſa circon-
» ſpection dans leur choix, ſa ma-
» niére de les expliquer & de rai-
» ſonner ſur les Phénoménes de la
» nature, toujours par le ſeul mé-
» chaniſme, ſoit qu'il s'y montre,
» ſoit qu'il s'y cache: en un mot
» l'eſprit de doute & de diſcuſſion

» qui caractérise son immortelle
» méthode & cette Académie; ou
» plutôt, c'est là que M. Petit alloit
» voir Descartes préféré par les
» uns, Newton par les autres, &
» plus souvent Descartes associé à
» Newton, à Leibnitz, à Aristote
» même, & à tous les grands gé-
» nies dont les méditations & les
» veilles ont enrichi l'esprit humain
» de quelque nouvelle connois-
» sance.

A ce morceau qui ne fait pas moins d'honneur à cette sçavante Académie qu'à celui qui l'a tracé, nous en joindrons encore un autre à peu près dans le même goût : on le trouvera dans l'Eloge de M. le Cardinal de Polignac. M. de Mairan pour nous faire mieux sentir une partie des talens que l'éminentissime Académicien avoit pour la négociation, nous y peint ainsi la ville de Rome.

» Se distinguer, dit-il, parmi les
» différentes têtes qui habitent cette
» Ville fameuse, ou qui s'y rassem-

[redacted]

» blent du monde entier, dont à
» certains égards elle n'a pas cessé
» d'être la Capitale : parmi des
» gens tout occupés de mille inté-
» rêts différens, & exercés dans la
» politique la plus profonde & la
» plus raffinée; au milieu d'un état
» qu'on croiroit être un composé
» de plusieurs républiques; & où
» quoique le pouvoir appartienne
» à un seul, chaque Prince ne laisse
» pas d'avoir sa Cour & son auto-
» rité particuliére; s'y faire gouter,
» s'y faire aimer : combien de dis-
» cernement, d'art & de pruden-
» ce, que de talens naturels & ac-
» quis suppose un tel succès!

M. de Mairan en nous donnant une idée aussi exacte que lumineuse de l'Anti-Lucréce, nous dit qu'on le croiroit l'ouvrage des trois célébres Académies qui se glorifioient de compter M. le Cardinal de Polignac parmi leurs membres; mais que si toutes pourroient reclamer ce Poëme par les différens genres de beautés dont il

brille, il appartiendra toujours de préférence à l'Académie des Sciences, par la partie Philosophique qui y domine, qui le caractérise, & qui en fait la base.

» C'est ici, il faut l'avouer, ajou-
» te-t'il, que la grande & sublime
» poësie l'emporte infiniment sur
» la prose dogmatique la plus élé-
» gante; celle-ci ne produira ja-
» mais que des Lecteurs, celle-là
» fait des Spectateurs, elle attache
» l'esprit, elle remue l'ame; ce n'est
» pas le Cardinal de Polignac
» que vous écoutez dans son poë-
» me, c'est le spectacle même de
» la nature, où vous assistez avec
» lui.

Il est glorieux à la poësie qu'un pareil hommage lui soit rendu par un Géométre, & par un des plus grands Géométres de notre siécle. S'il ne leur est pas ordinaire de traiter si favorablement la poësie, c'est qu'il est peu de Géométres qui ayent, comme M. de Mairan, la délicatesse de goût & l'é-

tendue de connoissances nécessaires, pour faire l'ornement de deux Corps aussi distingués que l'Académie Françoise & celle des Sciences.

On trouvera une nouvelle preuve de ce que nous venons de dire dans le morceau suivant, ou sur ce que M. le Cardinal de Polignac n'a point eu le temps de finir son Poëme, notre éloquent Académicien s'exprime ainsi.

» Il en est peut-être de ces sor-
» tes d'ouvrages non achevés, mais
» portés au point où se trouve
» actuellement celui-ci, comme
» de ces Tableaux admirables dont
» parle Pline, & qui selon ce sça-
» vant connoisseur, n'en étoient
» que plus admirés, de cela mê-
» me qu'ils étoient demeurés im-
» parfaits. Saisis d'une douleur ten-
» dre à la vûe de ces chefs-d'œu-
» vre de l'art, auxquels la mort
» trop prompte de leur Auteur a
» ravi les derniers traits, nous
» leur prétons ce qui leur man-
» que ; nous suppléons à nos dé-

„ ſirs, nous liſons ſur l'ouvrage
„ toute la penſée du génie qui l'a
„ conçu ; nous y voyons toutes
„ les beautés qui alloient éclorre
„ ſous les mains de l'Ouvrier ; &
„ ces mains expirantes qui ſem-
„ blent encore y être attachées, en
„ rehauſſent le prix à nos yeux.

On remarquera dans la plûpart de ces Eloges, mais principalement dans celui-ci, avec quelle facilité M. de Mairan ſçait toujours égaler ſon ſtyle & ſes expreſſions aux choſes & aux perſonnes dont il parle; on diroit que le genre d'éloquence qui régne dans ce diſcours, ſe reſſent des graces & de la nobleſſe qui éclatoient dans l'air, dans les geſtes, dans les paroles & dans toute la perſonne du Cardinal de Polignac.

Un grand nombre de voyages & de ſçavantes expéditions en différentes parties du monde, que l'amour des ſciences & ſurtout de l'Aſtronomie, fit entreprendre à M. Halley, rend ſon Eloge preſ-
que

que aussi intéressant pour le commun des Lecteurs, qu'il est instructif pour les Physiciens, & en général pour tous ceux qui aiment les sciences exactes.

Ce célébre Astronome ayant démontré dans un de ses ouvrages, qu'en 1761, il arrivera un phénoméne qui nous fera connoître la parallaxe du Soleil & sa vraye distance à la terre, il y exhorte en même temps & en termes pathétiques tous les Astronomes qui vivront alors, à se préparer pour cette importante observation, à mettre en œuvre tout ce qu'ils auront de sagacité & de sçavoir, pour bien déterminer les circonstances d'un Phénoméne si rare & si décisif; » car il ne se flate nulle-
» ment, dit M. de Mairan, d'en
» être le témoin; mais il n'en prend
» pas moins part au spectacle, &
» il ne néglige rien pour en assurer
» le succès. Toute Philosophie,
» ajoute-t'il judicieusement, qui
» voudroit affoiblir en nous ce

» desir d'être utiles, lors même
» que nous ne serons plus, & nous
» enlever la satisfaction actuelle
» que nous procure un semblable
» avenir, sappe les fondemens de
» l'héroisme & de la société.

La reflexion précédente & la suivante qui commence l'éloge de M. de Brémond, donneront une idée de l'esprit philosophique qui brille dans toutes celles que le sçavant Académien a répandues avec autant de justesse que de retenue dans les autres éloges.

» Ce que le sang peut communiquer de dispositions & de talens, est fort douteux, mais les secours des exemples domestiques, & ce qu'ils peuvent inspirer d'ardeur pour cultiver les talens naturels, est presque toujours certain.

Ceux de M. de Bremond le portérent principalement à la Médecine, à la Physique & à l'histoire Naturelle. S'il n'étoit pas fort profond dans les Mathématiques, il

en poſſédoit du moins, dit M. de Mairan, l'érudition; » car toutes » les ſciences, ainſi qu'il l'obſerve, » ont leur érudition; la Géométrie » même, où cette partie ne fait » pas aujourd'hui un petit objet, » ni peu utile, ne fut-ce que pour » nous convaincre des progrès » dont l'eſprit humain eſt capable » lorſqu'il peut s'appuyer ſur des » principes certains. La connoiſ- » ſance des faits & des découver- » tes, continue-t'il, ſert à nous » diriger dans nos travaux; elle » nous épargne le temps & la pei- » ne que nous employerons peut- » être ſans ſuccès à nous découvrir » des routes qui ſont déja tracées, » & où il ne s'agit que d'avancer; » elle aſſure aux inventeurs la gloi- » re de l'invention; elle en dégra- » de ceux qui ſe l'attribuent inju- » ſtement, ou faute de lumiére; » elle nous garantit enfin nous- » mêmes d'une ſemblable illuſion » toujours taxée de vanité & d'i- » gnorance.

L'éloge de M. l'Abbé de Moliéres nous représente ce modeste Académicien comme un homme sur qui le goût pour les Mathématiques, » fit cette impression » qu'elles ne manquent pas de faire » sur les esprits d'une certaine » trempe, impression qui va souvent jusqu'à leur inspirer un dégoût marqué pour la plûpart des » autres connoissances moins exa» ctes, mais communément plus » indispensables, mieux assorties » aux besoins & au commerce » de la vie, & surtout à ce qu'on » appelle établissement & fortune.

Le desir de voir & d'entretenir le P. Mallebranche ayant été la seule raison qui détermina M. l'Abbé de Moliéres à faire le voyage de Paris, donne occasion à M. de Mairan de faire ainsi le portrait de ce fameux Philosophe ; » il jouissoit, » dit-il, alors de la réputation la » plus brillante ; disciple zélé de » Descartes, commentateur origi» nal, chef de secte, lui-même par

» les idées neuves & ſublimes qu'il
» prêtoit à la Philoſophie Carte-
» ſienne, il pouvoit être mal en-
» tendu, critiqué, contredit, mais
» on ne pouvoit s'empêcher d'ad-
» mirer l'étendue de ſon génie dans
» l'enchaînement de ſes dogmes
» mêmes auxquels on refuſoit de
» ſouſcrire.

Il faut voir dans l'éloge même avec quelle lumiére & quelle impartialité M. de Mairan en parlant des *leçons de Phyſique* de M. l'Abbé de Moliéres, expoſe & balance tout ce qui a été dit pour & contre le ſyſtême des tourbillons, le plein & le vuide, & en général la doctrine des Cartéſiens, & des Newtoniens; on ne peut trop lire ce morceau, mais en même temps on ne pourra le lire ſans appliquer à M. de Mairan même, l'éloge qu'il fait des leçons de Phyſique de M. l'Abbé de Moliéres, en diſant
» qu'on y trouvera par-tout un
» Philoſophe impartial qui ne cher-
» che que la vérité, un Concilia-

» teur modeſte qui ne voit dans les
» Sçavans qui ſe font la guerre
» & dans ſes propres adverſaires,
» que des moniteurs utiles ſur les
» erreurs où ils ont pu tomber ré-
» ciproquement.

Ce qu'il dit encore ſur le reproche qu'on a fait à M. l'Abbé de Moliéres d'avoir trop aimé les ſyſtêmes, eſt marqué au même coin, & mérite toute l'attention de ceux qui ne ſe conduiſent que par la vérité & non par l'eſprit de leur corps, de leur ſiécle, & de leur nation.

Les limites étroites dans leſquelles nous ſommes renfermés, nous obligent de paſſer ſous ſilence, l'Eloge de M. Hunauld, pour pouvoir nous arrêter un moment ſur ceux de M. le Cardinal de Fleury & de M. l'Abbé Bignon. Les qualités acquiſes, & naturelles du premier, le rang qu'elles lui ont donné dans l'état, & celui que le ſecond tenoit dans la République des Lettres, où l'on eût dit, pour

[redacted]

parler avec M. de Mairan, que le département de l'eſprit & du ſçavoir lui étoit échu en partage du conſentement unanime des nations, offrent une matiére d'autant plus difficile à traiter, qu'elle eſt très-abondante; cependant il nous a paru qu'elle eſt ici remplie d'une maniére qui ne laiſſe rien à déſirer à ceux qui s'intéreſſent à la mémoire de ces deux grands hommes; de ſemblables morceaux doivent plaire, quand même on ne les regarderoit que comme on regarde le portrait d'un inconnu, peint par la main d'un excellent Maître.

On en jugera par quelques traits que nous tirerons du Portrait du Cardinal de Fleury; » arrivé, dit M. » de Mairan, au miniſtére ſans ef- » forts: diſons mieux, malgré ſes » efforts pour s'en défendre, il » l'exerça ſans contradiction; il s'y » maintint ſans trouble, ſon au- » torité coula de ſource, & ſe reſ- » ſentit de la ſimplicité des moyens » qui la firent naitre...... il fut

» peu touché d'immortaliser son
» nom par des actions d'éclat; il
» ne chercha point à illustrer son
» ministére par de nouveaux éta-
» blissemens; mais il employa tout
» son pouvoir, il donna tous ses
» soins à faire revivre, à mettre en
» exécution, ou à perfectionner les
» établissemens utiles qui avoient
» été imaginés sous les ministéres
» précédens, & dont il n'avoit été
» ni l'inventeur, ni le promoteur,
» sacrifice trop rare d'un amour
» propre, qui nous a si souvent
» ravi le fruit des anciens travaux,
» sans nous procurer de nouveaux
» avantages..... les temps & les
» circonstances lui ont plus sou-
» vent fourni ses maximes qu'ils n'y
» ont été soumis. Aussi n'a-t'il été
» l'émule d'aucun de ses prédéces-
» seurs dans le ministére; mais il a
» marché sur les traces des uns,
» sans penser à les imiter, comme
» il s'est éloigné de la conduite des
» autres sans songer à les repren-
» dre..... on ne sauroit dire si, son

» heureux tempérament a été la
» cauſe ou l'effet de l'égalité de ſon
» ame, ſa vie a coulé uniformé-
» ment au milieu de la Cour par-
» mi les plus grandes affaires, &
» malgré la viciſſitude des temps,
» comme la vie d'un particulier
» qui cultive en paix le champ de
» ſes ancêtres.

L'Eloge de M. Bignon confir-
mera ce que nous avons dit de
l'art avec lequel M. de Mairan
varie ſon ſtyle pour l'aſſortir au
caractére particulier de ceux dont
il parle ; M. l'Abbé Bignon s'étant
toujours fait admirer par la facilité
& par la beauté de ſon élocution,
c'eſt avec tout ce que l'éloquence
a de plus fort & de plus agréable
que notre célébre Académicien
nous le repréſente comme un hom-
me, qui né avec un goût preſque
univerſel pour toutes les ſciences
& pour tous les arts, s'eſt fait un
nom immortel par la protection
conſtante qu'il accorda à ceux qui
les cultivoient, par les faveurs ſi-

gnalées qu'il attira ſur elles & ſur eux, par le fameux renouvellement de l'Académie des Sciences & de celle des Belles-Lettres, & par la ſplendeur où il a porté la Bibliothéque du Roy.

Mais bien loin de pouvoir nous étendre ſur cet Eloge, nous ne dirons rien de celui de Louis Lemery, fils de Nicolas Lemery, que M. de Mairan appelle le Deſcartes de la Chimie, parce qu'il fut le premier qui ſoumit cette ſcience aux principes clairs & certains de la Méchanique; nous nous contenterons ſeulement de remarquer que M. de Mairan, dans cet Eloge, comme dans tous les autres, nous donne non ſeulement une idée juſte & préciſe de l'Académicien qui en eſt l'objet, mais du genre de ſcience par lequel il s'eſt diſtingué, des difficultés que cette ſcience renferme, des préjugés qu'elle a à combattre, & de la route qu'il faut tenir pour y réuſſir; il ne faut pas oublier qu'on trouve après l'é-

loge de chaque Académicien, un catalogue complet de ses ouvrages.

BIBLIOTHECA RINCKIANA seu suppellex Librorum tam impressorum, quàm manuscriptorum, quos per omnia scientiarum genera collegit Vir quondam illustris Dominus Eucharius Gottlieb Rinck, J. C. T. Hæreditarius in Stötteritz Sacræ Cæs. Maj. Consiliarius, Academiæ Noricæ senior ac Antecessor primarius, cum præfatione Adami Friderici Glaffey ICTI. Accedit Index locupletissimus. Lipsiæ apud Viduam B. Casp. Fritschii, litteris Langenhemianis. C'EST-A-DIRE: *Catalogue des Livres, tant imprimés que manuscrits, que feu M. Eucharius Gotslieb Rinck, Jurisconsulte, Conseiller de Sa Majesté Impériale, & premier Antecesseur de l'Académie d'Altorff, a rassemblé en tout genre de sciences; avec la préface de M. Adam*

Frideric Glaffey, Jurisconsulte.
On y a joint un Index très-ample.
A Leipsic, chez la Veuve de B. Casp. Fritsch. 1747. 2. vol. *in*-8°. pp. 1048, sans la Préface & l'Index.

CE Catalogue nous a paru mériter d'être connu du Public, non seulement par le nombre & le choix des Livres qu'il contient, mais plus particuliérement encore par l'ordre singulier, dans lequel l'Auteur les a disposés. Il pourroit servir de modéle aux Libraires qui composent de ces sortes d'ouvrages, & être en même temps de quelque utilité aux personnes qui voudroient ou arranger ou composer une Bibliothéque. M. Glaffey, qui en est l'Auteur, a tâché autant qu'il lui a été possible, de régler l'arrangement des Livres sur l'affinité que les sciences ont entr'elles. C'est ce lien par lequel toutes les sciences tiennent les unes aux autres, qu'il a pris pour guide dans

la composition de ce Catalogue. Nous rendrons un compte plus détaillé de sa méthode, après que nous aurons fait connoitre les raisons qui l'ont déterminé à entreprendre cet ouvrage.

M. Glaffey trouva à la mort de M. Rinck son Beau-Pere, une immense quantité de Livres, placés confusément sur des tablettes, sans aucun égard pour l'ordre des matiéres. La taille des volumes en avoit seule réglé le rang. M. Rinck n'avoit fait aucun Catalogue de sa Bibliothéque; il se fioit à sa mémoire, & elle le servoit si bien, qu'on ne pouvoit pas lui demander un Livre, qu'il ne le trouvât sur le champ. M. Glaffey rend ce glorieux témoignage à son Beau-Pere: Il dit que l'ostentation n'eut aucune part à l'acquisition de tant de richesses littéraires. Sa Bibliothéque étoit ouverte à tous les Sçavans. Les jugemens d'ailleurs, que M. Rinck a écrit de sa main sur le fron-

tiſpice des livres les plus remarquables, & les notes ſçavantes dont il en a quelquefois chargé les marges, ſont des preuves non ſuſpectes, que l'amour des Lettres étoit le ſeul motif, qui l'avoit engagé à les acquérir.

Des raiſons de familles obligérent ſes héritiers à vendre un effet ſi conſidérable. M. Glaffey ſe chargea d'arranger les livres & d'en dreſſer un Catalogue. Il ne crut pas que cette occupation fût indigne d'un homme de Lettres. Il étoit au contraire perſuadé, qu'un bon Catalogue eſt un ouvrage qui demande de l'érudition, & qui ne peut que faire honneur à celui qui l'a dreſſé.

Deux choſes rendent ce Catalogue digne de l'attention du Public; 1°. les notes que l'Auteur a jointes à la plûpart des livres, dans leſquels il déſigne les meilleures éditions, & où il rapporte pluſieurs traits particuliers touchant

l'hiſtoire de ces livres ; 2°. la méthode ſinguliére que l'Auteur a ſuivie dans l'arrangement des matiéres. Il auroit bien voulu mettre après le titre de chaque livre, le jugement que M. Rinck en a porté, & faire part au public de toutes les remarques de ce Sçavant ; mais il en a été détourné par la crainte de donner trop d'étendue à ce Catalogue, & d'en rendre par là le prix trop conſidérable. Il s'eſt donc reſtreint à rapporter en peu de mots, les principales remarques de M. Rinck ſur la qualité des éditions, & d'y joindre ſes propres obſervations lorſqu'il les a jugé dignes de l'attention des Lecteurs.

M. Glaffey a inſéré dans ſa préface une table qui repréſente le plan de cet ouvrage. Nous aurions ſouhaité pouvoir l'expoſer aux yeux de nos Lecteurs ; un coup d'œil jetté ſur cette table les auroit mis au fait de la méthode de l'Auteur, mais elle eſt trop étendue

pour pouvoir trouver place dans notre Journal : nous nous contenterons donc de parcourir les principaux articles de ce Catalogue, & de rendre compte de ce qu'il a de singulier dans son arrangement.

L'Auteur place à la tête les ouvrages qui traitent de l'érudition en général, qui indiquent le chemin qui conduit aux sciences, & qui font connoître les écueils qu'il faut éviter. Après cet article préliminaire qui ne contient qu'un petit nombre de livres, il divise son Catalogue en six parties qui sont ; 1°. la Théologie ; 2°. le Droit privé ; 3°. l'Histoire & le Droit public ; 4°. la Médecine ; 5°. la Philosophie ; la sixiéme partie est pour les Manuscrits. Il s'est fait un devoir dans cette distribution, de se conformer à l'ordre des Facultés établies dans toutes les Universités ou Académies de l'Europe ; il ne s'en est écarté qu'en ce qui regar-

de le Droit public, qu'il a jugé à propos de séparer du Droit privé, & d'en faire une classe à part; parce que comme l'Histoire & le Droit public ont été l'objet particulier des études de M. Rinck, la plus grande partie des livres qu'il a laissés, regardent ces deux sciences; ils méritoient par conséquent, qu'on les rangeât dans une partie séparée. C'est par la même raison qu'il a placé les livres d'Histoire dans la classe du Droit public, à cause de la lumiére que ces deux sciences se prétent mutuellement, contre l'usage ordinaire, qui comprend l'Histoire sous le titre de la Philosophie.

Ceux qui composent des Catalogues font ordinairement précéder la partie qui traite de la Théologie, d'un article particulier qui contient les Apparats, les Concordances de la Bible, & les Lexiques des Langues Sacrées. M. Glaffey a jugé à propos de ranger les Appa-

rats, & les Concordances au nombre des Interprétes de l'Ecriture Sainte, parce que le but de cette espéce d'ouvrages n'étant que de mettre le Lecteur à portée de connoître le véritable sens de la Bible, en rapprochant les endroits parallèles, & en déterminant la vraye acception de chaque mot par la comparaison des divers passages où ces mots se trouvent, on doit les regarder comme des espéces de commentaires. Pour ce qui est des Lexiques, tant Grecs, qu'Hébreux, il les a tous renvoyés à la classe de la Philologie, où il est question des livres qui servent à apprendre les langues.

L'intime liaison, qu'a l'Histoire Ecclésiastique avec la Théologie, a déterminé M. Glaffey à la placer dans la premiére partie, à la suite des Peres & des Théologiens. Il en a usé de même à l'égard de l'Histoire Civile, qu'il a tirée de la partie de la Philosophie pour la met-

tre à la tête du Droit public ; comme nous n'avons rien remarqué de ſingulier en ce qui concerne l'ordre des livres de Théologie & du Droit privé, nous paſſons légérement ſur ces deux parties du Catalogue, pour nous attacher à la troiſiéme qui renferme l'Hiſtoire & le Droit public. L'Auteur diſtingue trois ſortes d'Hiſtoire, ſçavoir l'Eccléſiaſtique, la Civile & la Littéraire. Nous avons vu la place qu'il aſſigne aux deux premiéres ; quant à l'Hiſtoire Littéraire il la laiſſe dans la claſſe de la Philoſophie.

Comme l'Hiſtoire en général ne ſçauroit ſubſiſter ſans le ſecours de la Géographie, de la ſcience des Généalogies, de l'art Diplomatique, de l'art Héraldique & même ſans la connoiſſance des langues du moyen âge ; il fait marcher ces ſciences avant l'Hiſtoire Civile, comme autant de Satellites qui doivent lui préparer les voyes.

Sous le titre de la Géographie,

l'Auteur a rangé tous les livres qui traitent de la Topographie, c'est-à-dire, de la description particuliére des lieux, & les livres composés de Cartes qui donnent une idée générale du globe terrestre, tels que sont les *Atlas*, les *Mappe-mondes*. Il y a joint les Itinéraires & les relations de voyages. Il y a des Sçavans qui renvoyent aux Mathématiques la *Cosmographie*, qui a pour objet toute la machine du monde en y comprenant le globe terrestre, comme aussi la *Géographie sublime*, qui enseigne la maniére de construire les Globes & les Mappe-mondes, & qui apprend à résoudre les problêmes de Géographie. Mais l'Auteur a jugé à propos de ne pas séparer ces sciences; il les réunit toutes sous le titre de la Géographie, à cause de la grande affinité qu'elles ont entr'elles. Après les livres qui traitent de la Géographie en général & des sciences qui y ont rapport, on a

placé ceux qui entrent dans le détail des quatre parties du monde.

On s'étonnera peut-être que M. Glaſſey ait placé les Lexiques, & les Gloſſaires de la moyenne & baſſe Latinité avant les livres d'Hiſtoire. La raiſon qu'il en apporte eſt fondée ſur les ſecours que l'on tire de ces Lexiques pour l'intelligence des diplomes & des autres écrits du moyen âge. Il a terminé cet article par les livres, qui traitent de la critique & de l'art diplomatique, ſans laquelle on ne ſçauroit expliquer les diplomes ni ſe tirer des difficultés, qu'on y rencontre. C'eſt par la même raiſon encore qu'il y a joint les Calendriers du moyen âge.

Ces ſciences préliminaires ſont ſuivies des ſources où l'on puiſe la connoiſſance de l'Hiſtoire; les diplomes & les écrits de ceux qui les ont raſſemblé tiennent ici la premiére place. Viennent enſuite les Ecrivains contemporains de ces di-

plomes, dont les témoignages fondés sur l'expérience & sur ce qu'ils ont entendu dire, sont toujours d'une grande utilité pour l'intelligence de ces piéces originales. Les monumens, les inscriptions, les médailles, les pierres gravées terminent ce chapitre.

Les livres d'Histoire sont rangés dans l'ordre suivant. On trouve d'abord les Compilateurs de systêmes, d'Abregés & de Lexiques Historiques. Ceux qui dans leurs systêmes ou abregés, ont embrassé l'Univers entier, sont à la tête de tous. Mais quoique les uns ayent remonté jusqu'au commencement du monde, & ayent conduit l'Histoire jusqu'à leurs temps, & que d'autres ayent seulement écrit ce qui s'est passé dans certains temps chez toutes les Nations du monde; l'Auteur les a confondus dans le même article, & les a rapportés par ordre alphabétique.

Après ces Histoires générales,

viennent celles qui ont l'Europe entiére pour objet. L'Auteur range enſuite les livres hiſtoriques, qui concernent chaque Etat de l'Europe en commençant par l'Allemagne, & avant que d'entrer dans le détail des Hiſtoires particuliéres de chaque Etat, M. Glaſſey rapporte les ſyſtêmes ou les abregés hiſtoriques & les chroniques de l'Empire en général. Pour ce qui eſt de l'hiſtoire des autres Etats de l'Europe, l'Auteur a ſuivi la méthode ordinaire.

Le Droit public eſt arrangé de la maniére ſuivante : l'Auteur commence par les loix de l'Empire conſidérées en général, & enſuite il deſcend aux conſtitutions particuliéres. Son intention étoit de mettre à la tête de cette partie de ſon Catalogue les *Actes publics*, c'eſt-à-dire les conſeils, les négociations, les protocoles, les alliances, les traités de paix & d'autres piéces ſemblables, qui regardent

l'Europe en général, & en conséquence il vouloit faire du Droit public de l'Europe un article à part, qui auroit précédé celui du Droit public de l'Allemagne; mais il est arrivé par la faute de son Copiste, que cet arrangement n'a pas pû avoir lieu. L'embarras où il auroit été pour déranger & mettre dans un nouvel ordre tous les chiffres qui étoient déja arrangés, l'a empêché de remédier à cette confusion.

A la tête du Droit public de l'Empire on trouve les livres systématiques & les abbregés qui embrassent toute cette matiére, & la traitent avec ordre & dogmatiquement. Les petits traités qui ne font qu'effleurer la matiére & n'ont qu'une méthode arbitraire, sont arrangés à la suite dans un article séparé.

Après les Livres qui concernent l'Empire en général, on trouve ceux qui regardent le chef de l'Empire,

pire, & les ordres qui en partagent la puiſſance & le gouvernement, ce qui forme un grand nombre d'articles qu'il faut voir dans le Catalogue même.

Entre les ordres de l'Empire les Electeurs tiennent le premier rang, chacun d'eux a des droits, des priviléges & une forme de gouvernement particuliére. La ſcience qui a pour objet les droits & les intérêts de ces différens ordres relativement les uns aux autres s'appelle le *Droit public particulier.* Elle s'apprend par la lecture des ouvrages polémiques, qu'on appelle vulgairement *déductions*, où l'on trouve la diſcuſſion des droits de chaque ordre. Lorſque ces ordres ont enſemble quelques différens, ils choiſiſſent les plus habiles Juriſconſultes, qui fouillent les archives & dreſſent des mémoires où ils établiſſent les droits de leurs parties. M. Rinck avoit raſſemblé un très-grand nombre de ces mémoires,

qu'on a coutume de distribuer dans les Cours, M. Glaffey les a rassemblés ici dans un article à part, & ils sont tous rangés par ordre alphabétique suivant le nom des maisons & des familles. Mais lorsque plusieurs parties concourent pour le même intérêt, comme il est arrivé au sujet de la succession des Etats de Juliers, que la maison de Saxe, celle de Brandebourg & celle de l'Electeur Palatin ont disputée, l'Auteur a pris le parti de ne pas séparer les mémoires qui regardent la même affaire.

Nous ne dirons rien ici de l'arrangement des livres qui traitent du Droit public des autres Etats de l'Europe. L'Auteur les a rapportés suivant l'ordre alphabétique des Provinces en sept différens chapitres.

La quatriéme partie qui comprend les livres de Médecine, n'a aussi rien de singulier. Mais la cinquiéme qui renferme la Philoso-

phie, mérite que nous nous y arrétions. Elle est divisée en deux livres. Le premier contient les ouvrages qui traitent de la Philosophie proprement dite ; le second contient tous les livres de Philologie.

Les livres qui embrassent toutes les parties de la Philosophie, ont le premier rang dans le Catalogue de notre Auteur. Viennent ensuite ceux qui traitent de chaque partie, comme les livres de Logique & de Métaphysique, que quelques Auteurs appellent du nom de Philosophie *instrumentale*. La Physique est divisée en deux sections, la premiére est pour les *corps terrestres*, la seconde pour les célestes. Les Sciences qui ont les corps terrestres pour objet, sont l'Anthropologie, l'Anatomie, la Botanique, la Lithographie, la Métallurgie, &c. Celles qui concernent le Ciel, sont l'Astronomie & l'Astrologie auxquelles l'Auteur a joint la Géomannie & les autres arts de deviner

comme la Chiromantie, la Physiognomie, l'Anthropoſcopie, la Métopoſcopie, &c. La troiſiéme ſection eſt pour la Pneumatologie, où ſe trouvent tous les livres qui traitent des Démons, des Spectres, de l'ame humaine, des preſtiges, des Sorciers. Quant à la doctrine qui regarde le *Souverain Etre* que quelques-uns appellent *Théoſophie*, l'Auteur l'a placée dans la Théologie.

Les Mathématiques, qui font ici partie de la Philoſophie, comprennent l'Arithmétique, la Géométrie, l'Architecture civile & militaire, les Arts Méchaniques, ſçavoir la Sculpture, la Peinture, la Cryptographie, la Calligraphie, la Typographie, l'art que l'Auteur appelle, *Ars Sciſſoria*, l'art de la Cuiſine, *coquinaria*, l'art de la Navigation, enfin la Stéréométrie & la Pyrologie. M. Glaffey comprend dans la même ſection, les arts qui concernent les exercices du corps,

comme l'art de danſer, de faire des armes, de monter à cheval, la Gymnaſtique. Il y auroit même placé les *Tournois* s'il ne les avoit déja mis dans le chapitre de l'art Héraldique.

On trouvera les Satyriques parmi les livres de Morale, parce que le but de ces Auteurs eſt de combattre le vice & de corriger les mœurs. La Politique eſt partagée en ſept ſections; la premiére contient les ſyſtêmes & les ouvrages qui traitent de la Politique en général; dans la ſeconde on aura les traités particuliers; la troiſiéme regarde la ſcience des cérémonies; la quatriéme l'art militaire avec les ſtratagêmes; la cinquiéme la ſcience des négociations; la ſixiéme l'œconomie, & la derniére contient des ſujets particuliers.

La Philologie, qui eſt la deuxiéme partie de la Philoſophie, comprend l'Hiſtoire littéraire & les Belles-Lettres. Dans l'Hiſtoire lit-

téraire, on trouvera les Journaux & les disputes des Sçavans sur différens sujets, à moins que la matiére ne demandât qu'elles soient rapportées à d'autres titres; on aura aussi les Auteurs qui ont écrit de la science du Bibliothéquaire, & les Catalogues mêmes des Bibliothéques. On renferme sous le même titre l'histoire des Académies, des Ecoles, des sociétés de Sçavans, les vies des Gens de Lettres & plusieurs autres choses qu'il seroit trop long de déduire.

Sous le nom de Belles-Lettres on entend ici tout ce qui a rapport à la Grammaire, à l'Eloquence & à la Poësie. La méthode que M. Glaffey a suivie dans l'arrangement des livres qui traitent de ces sciences, est à peu près la même que celle des autres Catalogues. Cet ouvrage est terminé par un Index très-ample, où la place de chaque livre est indiquée soit par les noms des Auteurs, soit par les matiéres qu'ils traitent.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HOLLANDE.

De la Haye.

On propoſe par ſouſcription la nouvelle édition de l'*Hiſtoire d'Angleterre* de M. Rapin de Thoyras, en 15 volumes *in*-4°. les neuf premiers ſont déja imprimés, & l'Edition entiére ſera achevée & en état d'être délivrée aux Souſcripteurs au mois de Décembre de cette année 1748. Voici en peu de mots les avantages de cette édition; 1°. outre les XIII. vol. que cette hiſtoire comprend, & qui ont été réimprimés pluſieurs fois, on y trouvera *les remarques Hiſtoriques & Critiques ſur cette Hiſtoire*, par M. Tindal, qui ont été imprimées à la Haye en 1733 en 2 vol. *in*-4°; 2°. les Notes du même Auteur placées au bas des pages aux endroits où elles ſe rapportent,

avec de nouvelles Notes contenant divers éclaircissemens utiles & souvent nécessaires ; 3°. les extraits que M. Rapin de Thoyras a faits des XVII. Vol. des actes de Rymer de la premiére édition ; ces extraits qui commencent au régne de Henry I, & finissent avec celui de Jacques I. seront distribués dans les volumes où se trouvent les régnes auxquels ils se rapportent ; 4°. on ajoute des remarques, particuliéres au temps de Charles II. & de Jacques II. Elles sont tirées de l'histoire de Jacques II. imprimée à Bruxelles en 1740 ; 5°. on joint à l'histoire de Guillaume III. un extrait de la vie de Jacques II. par le P. Bretonneau, Jésuite ; & on termine le volume où cette Histoire se trouve, par l'abregé de la vie de ce Prince, depuis sa naissance jusqu'en 1688 ; 6°. le Journal du régne de George II. qui comprend la suite des faits suivant l'ordre des temps ; 7°. au

commencement de chaque régne depuis Guillaume le Conquérant, jusqu'à George II. On a mis une Vignette de goût, relative à quelqu'événement considérable : cette Histoire sera imprimée avec des caractéres & sur du papier semblables à ceux du Programme qu'on a publié pour annoncer cette édition. Le prix de la souscription est de 90 liv. payables, 45 liv. en souscrivant, & 45 liv. en retirant les exemplaires. La souscription sera ouverte jusqu'à la fin du mois d'Avril prochain. A Paris, chez la Veuve Ganeau, rue S. Jacques; le Gras, au Palais; Cavelier, Pere, rue S. Jacques; Giffart, Pere, rue S. Jacques; Rollin, Quay des Augustins; Quillau, Pere, rue Galande; David, l'aîné, rue S. Jacques; Bauche, Quay des Augustins; Durand, rue S. Jacques; d'Houry, Fils, rue de la Bouclerie. A Lyon, chez les Freres Duplain; H. de Claustre;

de la Roche. Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront l'exemplaire, à raison de 120 liv.

Essais sur les passions & sur leurs caractéres, avec cette Inscription :

Nemo in sese tentat descendere.

Pers. Sat. IV. v. 23. A la Haye, chez Neaulme, 1748. *in*-12 deux Volumes.

Cet ouvrage se trouve aussi à Paris, on en rendra compte dans un des Journaux suivans.

FRANCE.

DE REIMS.

Les devoirs d'un Chrétien envers Dieu, & les moyens de pouvoir s'en bien acquitter, chez Regnauld Florentin, Imprimeur du Roy, 1744. *in*-12.

DE DIJON.

Traités des Criées, vente des immeubles & des Offices par décret,

principalement ſuivant l'uſage du Duché de Bourgogne ; avec des obſervations ſur les décrets volontaires, les directions, la vente judicielle, la vente des Lettres de Barbiers & Perruquiers, celle des rentes fonciéres & conſtituées. Et un recueil d'Edits, Déclarations du Roy, Coutumes, Réglemens, Certificats d'uſages, & Formules ſur cette matiére. Nouvelle édition, revûe, corrigée, & conſidérablement augmentée. Par M. Jean Alexis Thibaut, Procureur au Parlement de Dijon ; chez François Deſventes, Libraire, 1746. *in*-4°. 2. vol.

De Toulouse.

Méditations ſur la Paſſion de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, par le R. P. Joſeph-Antoine Dalmas de la Compagnie de Jeſus, chez Biroſſe, Libraire de cette Ville, 1747. *in*-12. deux vol.

Cet ouvrage ſe débite à Paris,

chez Hippolyte-Louis Guerin, Libraire, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Acquin.

DE BORDEAUX.

On a publié en cette Ville deux Dissertations, la premiére a pour objet la cause de l'augmentation de poids que certaines matiéres acquiérent dans leur calcination, qui a remporté le prix au jugement de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences, & Arts; par le P. Beraut Jésuite, Professeur de Mathématiques dans le Collége de Lyon. Chez P. le Brun, Imprimeur aggrégé de l'Académie, 1747. *in*-4°.

La seconde roule sur la Méchanique des secretions dans le corps humain, qui a remporté le prix au jugement de la même Académie; par M. Hamberger, Professeur de Physique & de Médecine, dans l'Université de Jêne. Chez le même Libraire, 1747. *in*-4°. Cette Dissertation est en Latin & en François.

DE PARIS.

Le Ve. Tome de l'*Hiſtoire générale des Voyages*, enrichie de Cartes, &c. paroit tout nouvellement chez Didot, Libraire, Quay des Auguſtins, de l'Imprimerie de Claude Simon, Pere, Imprimeur de M. l'Archevêque, 1748. *in*-4°.

Le Catalogue des Livres de feu M. l'Abbé Mergeret, dont la vente ſe fera au plus offrant & dernier enchériſſeur, le quatre Mars 1748. & jours ſuivans, rue des Moulins Butte S. Roch, ſe débite chez Cl. J. B. Bauche, Fils, Libraire, Quay des Auguſtins, *in*-8°. 1748.

Penſées Evangéliques pour chaque jour de l'année. Chez Deſaint, & Saillant, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, 1747. *in*-12. deux Volumes. L'Auteur s'eſt propoſé de donner aux perſonnes qui penſent ſincérement à leur ſalut, un Livre qui puiſſe leur fournir des

pensées édifiantes pour chaque jour de l'année; c'est en effet ce que l'on trouve dans l'ouvrage que nous annonçons: il est spécialement destiné pour les personnes, à qui leurs occupations ne laissent que fort peu de temps pour donner à la lecture.

Continuatio Prælectionum Theologicarum Honorati Tournely, sive Tractatus de universa Theologia morali, Tomus VII. continens Tractatus; 1°. de Sacramentis in genere; 2°. de Baptismo. Opus ad juris Romani & Gallici normam exactum. Apud Viduam Raymundi Mazieres, & J.B Garnier, Typographos & Bibliopolas, via Jacobæa, 1747. *in*-8°.

Le sieur le Rouge, Ingénieur Géographe du Roy, à Paris rue des Augustins, vient de publier la Topographie de la Zélande, en neuf grandes feuilles; Carte qui forme un atlas de trente-six feuilles, *in*-8°. pour mettre dans la

poche. Cette Carte a été gravée par les meilleurs Maîtres, on y trouve tout le détail qu'on peut desirer.

Observations Chirurgicales sur les maladies de l'Uréthre, traitées suivant une nouvelle méthode, par Jacques Daran, Conseiller Chirurgien ordinaire du Roy par quartier, Chirurgien de Paris, & cidevant Chirurgien-Major des Hôpitaux & Armées de l'Empereur Charles VI. Chez Debure l'aîné, Libraire, Quay des Augustins, 1748. *in*-12.

Le même Libraire débite pareillement un Livre de piété, qui a pour titre : *Réflexions Chrétiennes sur les grandes vérités de la Foi, & sur les principaux Mystéres de la Passion de Notre-Seigneur*, 1748. *in*-12.

Le second volume de l'ouvrage intitulé : *Mœurs & Usages des Turcs: leur Religion, leur Gouvernement, civil, militaire, & politique, avec un abregé de l'histoire Ottomane;*

par M. Guer, paroit depuis peu chez Merigot & Piget, Libraires, Quay des Auguſtins, 1747. *in-4°.* on en rendra compte dans un des Journaux ſuivans.

Le parfait accord des Vertus ou l'uſage du Monde, à Mademoiſelle ***. Chez la Veuve de Lormel, & Fils, Imprimeurs-Libraires, rue du Foin, 1747. *in-12.*

Cl. J. B. Bauche, & Laurent Ch. d'Houry, Libraires de cette Ville, mettront au jour dans peu les Lettres du Baron de Buſbec, Ambaſſadeur de Ferdinand I. auprès de Soliman II. & enſuite auprès du Roy de France, (ou l'ouvrage connu ſous ce titre: *A. Giſlenii Buſbequii omnia quæ extant*) traduites du Latin en François, par M. l'Abbé de Foy, Chanoine de l'Egliſe de Meaux. Ces Lettres roulent ſur ce qui s'eſt paſſé dans les Cours où le Baron de Buſbec a réſidé, en qualité d'Ambaſſadeur, ſur la Politique & ſur l'hiſtoire

Naturelle. Les remarques dont cette traduction ſera accompagnée, ne peuvent manquer de la rendre encore plus curieuſe & plus intéreſſante.

Généalogie de la Maiſon de Belloy, dreſſée ſur les titres originaux, ſur d'anciennes montres, Acquits ou Quittances de ſervices militaires, Rôles des Compagnies des Ordonnances, & comptes anciens des Tréſoriers des guerres de nos Rois; ſur des manuſcrits de la Bibliothéque du Roy & autres; ſur des Arrêts du Conſeil d'Etat du Roy, & des Jugemens d'Intendans, rendus lors de la recherche de la Nobleſſe du Royaume en 1666, & depuis; & ſur divers Auteurs de l'hiſtoire de France. Chez Thibout, Imprimeur du Roy, Place de Cambray, 1747. *in*-4°.

Le Goût & le Caprice; Epître en Vers à Madame du B***. de l'Imprimerie de Prault, Quay de Geſvres, 1747. *in*-8°.

Œuvres de Madame la Mar
de Lambert, avec un abregé d
vie, nouvelle édition, Ton
Chez la Veuve Ganeau, ru
Jacques, 1748. *in*-12.

Guillaume Desprez, & P
Cavelier, Libraires, rue S.
ques, viennent de mettre au
un Programme intitulé: *nou*
traité de Diplomatique, où l'on
mine les fondemens de cet Art
établit des régles sur le discerne
des titres, & où l'on expose hi
quement les caractéres des B
Pontificales, & des Diplomes d
en chaque siécle: avec des éclai
semens sur un nombre considéral
points de l'Histoire, de Chro
gie, de Critique, & de Discip
& la réfutation de diverses ac
tions intentées contre beaucoup
chives célébres, & surtout celle
anciennes Eglises. Par deux
gieux Benedictins de la Cong
tion de S. Maur, cinq vol
in-4°. enrichis de notes, de vi

tes, & d'environ cent planches en taille-douce, proposé par souscription, 1748. *in*-4o. Les Libraires de leur côté promettent qu'ils apporteront tous leurs soins à l'exécution de cet utile & sçavant ouvrage; il sera imprimé sur du papier & avec des caractéres semblables à ceux du Programme que nous annonçons. Le prix de la Souscription qui sera ouverte depuis le premier Mars 1748, jusqu'à la fin du mois de Juillet suivant, sera de 50 liv. on en payera 20 liv. pour les deux premiers volumes en souscrivant; & en retirant ces deux volumes, on payera 10 liv. pour le troisiéme, & pareille somme de 10 liv. payables d'avance, pour chacun des deux volumes suivans. Les Libraires en tireront, en faveur des personnes curieuses, un petit nombre d'exemplaires, sur de très-beau papier grand-raisin, qui couteront 80 liv. qu'on payera dans la même pro-

portion : 32 liv. pour les deux premiers volumes, & 16 liv. pour chacun des volumes reſtans. Les Souſcripteurs auront ſoin de retirer leurs exemplaires dans le cours de l'année qui ſuivra la publication du dernier volume, ſans quoi ils perdront le bénéfice de leur ſouſcription; ceux qui ne jugeront pas à propos d'y prendre part, payeront l'exemplaire en papier moyen, à raiſon de 75 liv. Les deux premiers volumes ſeront en état d'être diſtribués au commencement de l'année 1749, & les autres ne ſe feront pas attendre.

Vincent Libraire rue S. Severin, mettra inceſſamment en vente le *Traité de la ſtructure du Cœur*, par M. Senac, Médecin Conſultant du Roy. On y trouvera outre les recherches anatomiques, que l'Auteur a portées beaucoup plus loin que ceux qui l'ont précédé, tout ce qui a rapport à la phyſiologie du Cœur, & même aux maladies

de cet organe, & beaucoup de recherches ſur la nature des fluides qui circulent dans les corps animés, & particuliérement ſur le ſang. M. Senac y prouve contre Leuwenoeck, qui a ſoutenu que les parties rouges du ſang réſultent de l'adhéſion & de la confuſion de ſix globules, que les prétendûs globules du ſang ſont ſimples & véritablement lenticulaires, que la couleur rouge ne dépend que des diverſes couches de ces parties lenticulaires, &c. Cet ouvrage ſera encore enrichi d'un grand nombre de Planches deſſinées & gravées avec beaucoup de ſoin.

Jean-Thomas Hériſſant Libraire rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire, mettra pareillement en vente au premier jour, *la Pratique du Sacrement de Pénitence, ou Méthode pour l'adminiſtrer utilement*; imprimé par l'ordre de M. l'Evêque de Verdun, par feu Meſſire Louis Habert, Prêtre, Docteur de la

Maison & Société de Sorbonne, nouvelle Edition, qui contient un Extrait des Canons Pénitentiaux tiré des Instructions de S. Charles aux Confesseurs imprimées par ordre du Clergé de France, in-12. C'est travailler au bien de l'Eglise, que de procurer l'édition des ouvrages qui sont véritablement remplis de son esprit. La pratique du Sacrement de Pénitence est de ce nombre. Ce Livre contient des principes si lumineux & si sûrs, des régles de conduite si sages & si mesurées pour les Confesseurs, qu'ils ne peuvent trop se remplir de sa doctrine, ni s'y conformer trop exactement.

TABLE
DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Mars 1748.

Fin de la Table.

Errata pour le Journal de Février, 1748.

P. 208. lign. 22. enfermoient, *lisez* renfermoient.

